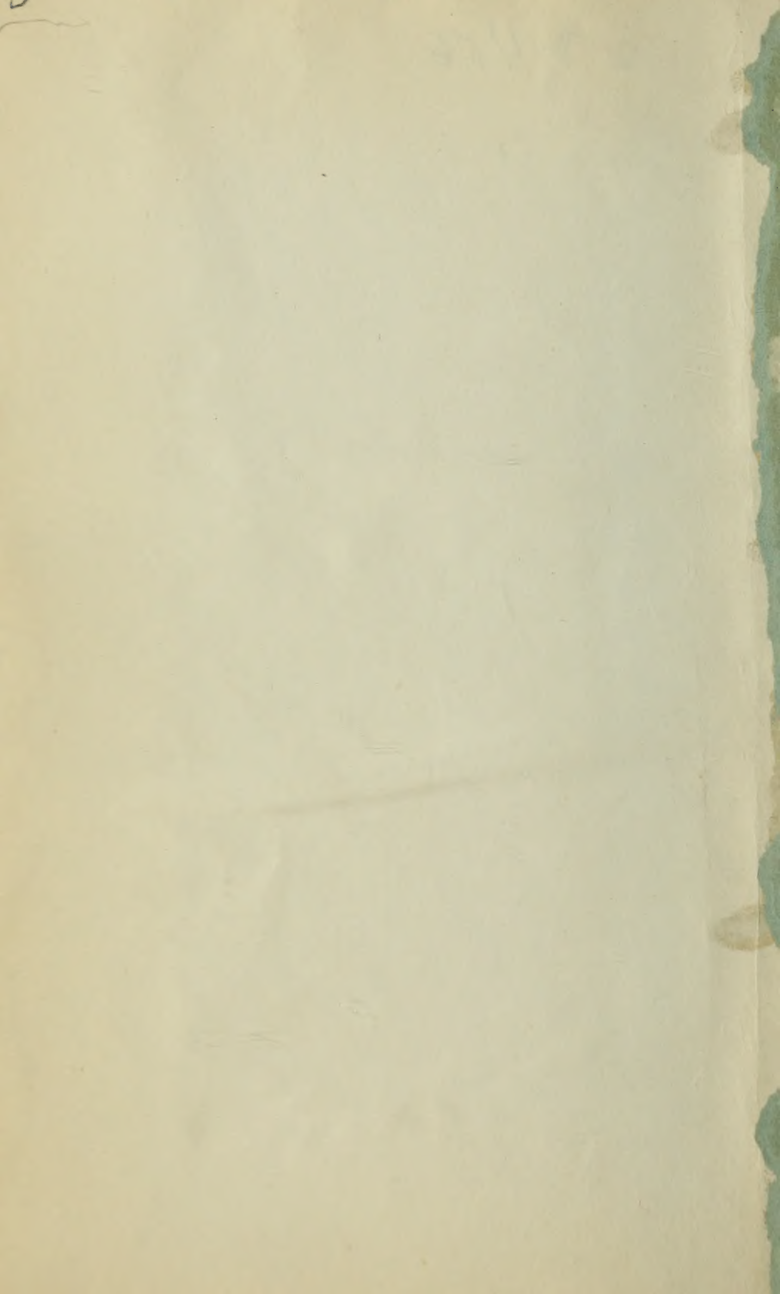




LOUIS ROCHE

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

LA VIE

DE

JEAN DE LA FONTAINE

« J'étais là, telle chose m'advint. »

Deuxième édition



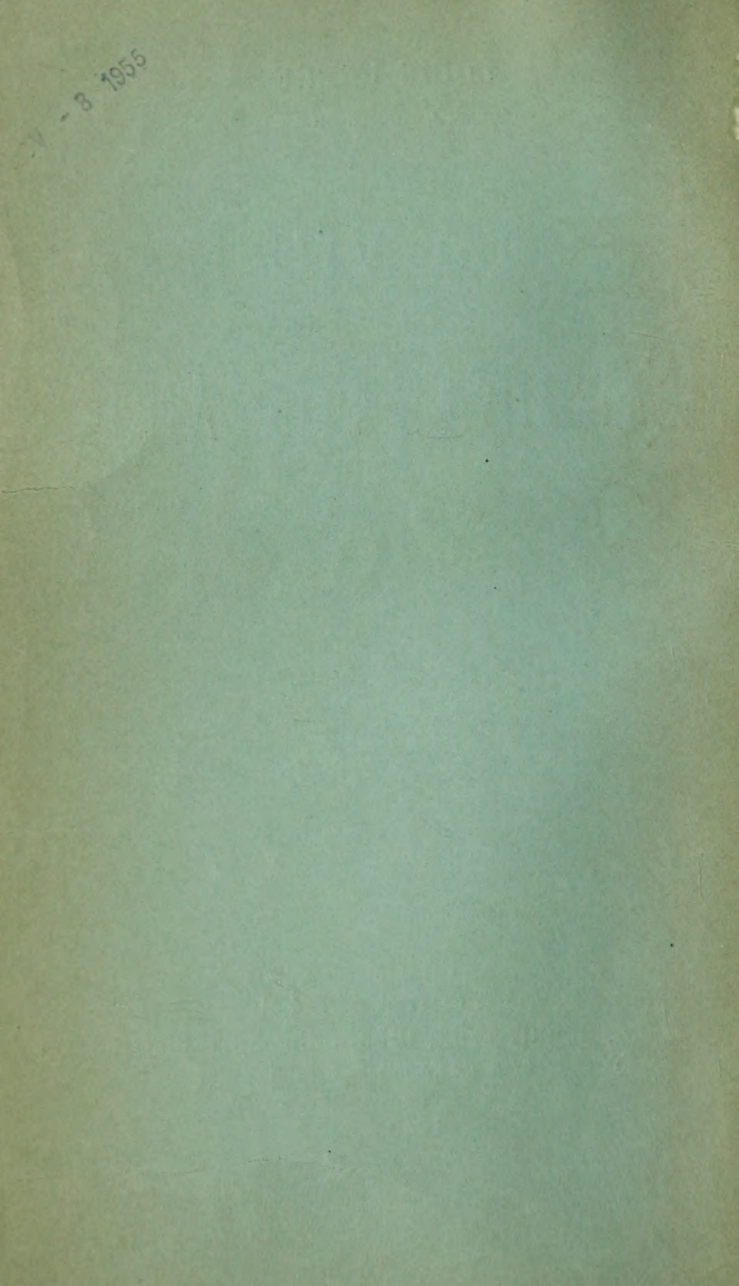
PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1913


V - 8 1955

LA VIE

DE

JEAN DE LA FONTAINE

DU MÊME AUTEUR, A LA MÊME LIBRAIRIE :

Les Grands Récits de l'Épopée française. 3e édit.
Un volume in-16. . . . . 3 fr. 50

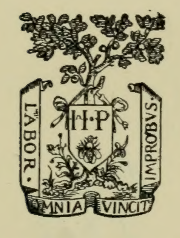
PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE, 6e. — 17989.

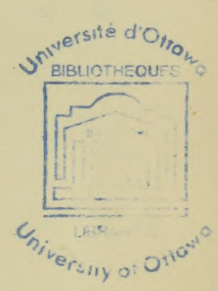
LOUIS ROCHE
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

LA VIE
DE
JEAN DE LA FONTAINE

« J'étais là, telle chose m'advint. »

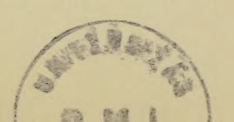
Deuxième édition





PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6^e

1913



A M. ANDRE LIARD

Amical hommage.

L. R.

AVANT-PROPOS

On sait que La Fontaine tenait tous ses devanciers pour autant de grands hommes. Je ne demande qu'à imiter sa modestie et à révérer ses biographes, mes prédécesseurs. J'oserai pourtant dire que leurs œuvres les plus estimables renferment encore bien des lacunes ou même des erreurs, et surtout que cette vie de poète n'a peut-être pas été racontée comme il convenait. En la racontant à mon tour — non pas mieux, mais autrement — j'ai cru être agréable aux amis de La Fontaine.

Ils n'y trouveront rien qui éclaire d'un jour bien nouveau son œuvre. Sur ce point, je dirai comme lui, avec plus de respect : « *Je m'en rapporte à Messieurs de Sorbonne* (1). » Non, mais ils verront l'homme, ils pourront s'approcher de lui, le suivre à travers les mondes les plus différents, au cours d'une existence qui fut, en somme, assez diverse.

(1) Faut-il citer l'excellente *Histoire* de M. Lanson, ou l'ouvrage de Taine, ou celui de M. Lafenestre?... En attendant un livre de M. Michaut, en attendant surtout que M. Faguet nous donne sur le poète une étude définitive, je renvoie à un petit livre de M. Hémon *(Œuvres choisies de La Fontaine)* qui abonde en vues délicates : mon ancien maître sait bien tout ce que je lui dois.

Et d'avoir vécu quelque temps en sa compagnie, je suis presque sûr qu'ils l'aimeront mieux.

En offrant sa *Psyché,* La Fontaine disait au public : « Je ne prétends pas que mon ouvrage soit accompli; j'ai tâché seulement de faire en sorte qu'il plût, et que même on y trouvât du solide aussi bien que de l'agréable. » J'ai envie de prendre ces mots à mon compte. Oui, peut-être que les lettrés me pardonneront l'ennui de certaines pages en faveur de celles où, malgré mon insuffisance, le poète se laisse voir; et peut-être que les érudits, dont un grain de nouveauté fait bien mieux l'affaire, me pardonneront mes lenteurs en faveur de la précision que j'apporte sur quelques points. Peut-être enfin que tous m'approuveront d'avoir cherché la note juste et de parler à la française, c'est-à-dire parfois avec un sourire, du plus français de nos écrivains.

Contenter tout le monde! — Qu'est-ce que La Fontaine va dire?...

Novembre 1912.

LA VIE

DE

JEAN DE LA FONTAINE

LIVRE PREMIER

CHAPITRE PREMIER

L'ENFANCE

Tallemant raconte qu'au dix-septième siècle un brave théologien, faisant l'histoire du premier homme avant la chute, avait écrit deux volumes sur ce beau sujet, et démontré qu'avant l'arrivée d'Ève le plus grand bonheur d'Adam était de nager (1). Sans écrire deux volumes sur Jean de La Fontaine avant le péché, ni affirmer qu'alors son plus grand bonheur était de dormir, nous parlerons de son enfance. Un profond mystère l'enveloppe, que les précédents biographes avaient respecté, et que nous ne dissiperons pas nous-même,

(1) Il s'appelait Amyrault. C'était un protestant, ami de Conrart. (TALLEMANT, éd. in-8°, VII, 366.)

pour cause. Mais enfin, quand nous n'aurions fait que décrire le cadre ou qu'enfoncer gravement des portes ouvertes, nous compterions pour quelque chose d'avoir rappelé que ce grand poète fut d'abord un petit enfant.

Transportons-nous donc par la pensée (le plus sûr serait d'aller faire un tour à Château-Thierry) dans cette église de Saint-Crépin, située à cette date en dehors des murs, où le 8 juillet 1621, en la onzième année du règne de Louis le Juste, le curé La Vallée baptisait « un fils nommé Jean ». C'est là que nous apparaît pour la première fois, informe et vagissant, le futur poète. C'est là que trois ans plus tard, en novembre, il reparaît comme parrain, déjà! puis à huit ans et demi, comme parrain, encore; puis à douze ans, comme parrain, toujours (1). Hé quoi? la vocation de Jean de La Fontaine serait-elle d'avoir charge d'âmes? ou est-ce parce que ses charges seront trop nombreuses qu'il les mettra plus tard si volontiers par terre?... En tout cas, remarquons ceci : puisque, ni au milieu de janvier ni au début d'août, les écoliers d'alors ne sont en vacances, il est certain que jusqu'à sa treizième année cet enfant vécut à Château-Thierry, ou aux environs (2). Et ainsi nous pouvons le suivre en toute assurance dans la maison paternelle.

Cette maison existe encore : on peut se la représenter telle qu'elle était il y a trois siècles (3).

(1) Registre de Saint-Crépin; 17 janvier 1630; 7 août 1633. — (2) On a parlé pour lui (d'Olivet) de « maîtres de campagne ». Ce mot de campagne est-il une malice à l'adresse de Château-Thierry? ou devons-nous le prendre au propre? Ce qui est sûr, c'est que l'enfant n'a pu entrer au collège avant neuf ans, âge réglementaire.

(3) Aujourd'hui « Musée Jean de la Fontaine ». — La description, malheureusement insuffisante pour la disposition inté-

Située à l'ouest de la ville, dans la rue des Cordeliers (une rue qui monte au nord dans la direction du château), bâtie naturellement entre cour et jardin, fermée sur la rue par un mur et par une porte cochère, elle offrait au visiteur sa façade élevée sur un perron à rampe de quatre ou cinq marches, et ses ailes à tourelles, dont l'une (celle du nord) touchait à un couvent de Cordeliers, l'autre à une ruelle nommée cour Buisson. C'est cette partie gauche (devant laquelle était un puits) qui renfermait l'écurie, le fournil et le bûcher, sans compter un colombier et deux sortes de volières (« grande et petite gallicines »). Faut-il rappeler qu'au-dessous se développait une grande cave, digne de propriétaires champenois? Quant au jardin, il s'étendait jusqu'au rempart; et, sans crainte de nous tromper, nous pouvons y mettre quelques arbres, des pelouses et des fleurs de France, les fleurs qui composaient le « jardin bouquetier » d'Olivier de Serres. D'ailleurs, allons là-bas, on nous fera voir une aubépine contemporaine de notre grand homme : peut-être...

Demeure honorable plus que somptueuse. Mais tout est relatif; et ses possesseurs devaient être des gens en vue dans la petite ville. Me Charles de La Fontaine, issu de simples marchands, était devenu maître des eaux et capitaine des chasses. Il avait épousé en 1617 Françoise Pidoux, veuve d'un riche marchand de Coulommiers, Louis de Jouy, et fille d'un médecin du roi Henri IV. Les Pi-

rieure et surtout pour le mobilier, nous est donnée par l'acte de vente de 76. — On remarquera que la porte cochère a fait place à une grille; que l'aile du nord a perdu sa tourelle, et que l'autre a disparu. Quant au jardin, il a été sensiblement diminué du côté ouest.

doux étaient même une assez grande famille, beaucoup mieux posée que les La Fontaine : et le maître des eaux le savait bien, puisque, en écartelant ses armes de celles de sa femme, il avait donné la place d'honneur à celles des Pidoux (1). Quoi qu'il en soit, le petit Jean, dont on a une tendance à faire un rural sous prétexte qu'il fut forestier, n'a vraiment rien d'un campagnard : c'est le fils de bourgeois aisés, sinon riches. Qu'il l'ait compris ou non, il n'a pas eu dans son enfance à souffrir d'une vie étroite. Et il semble, d'autre part, s'être épanoui dans un milieu souriant et tendre.

D'abord il a un frère, plus jeune de deux ans, le petit Claude, qui sera le compagnon de ses jeux. Et s'il faut écarter ici la grande sœur (ou plutôt demi-sœur, Anne de Jouy) qui se mariera au début de 1627 (2) malgré l'opposition obstinée de M. de La Fontaine ; s'il faut écarter le bon vieux grand-père, mort sans doute peu après la naissance de Jean (3), il reste aux deux enfants leur mère, et cela suffit.

On sait que d'ordinaire
A ses enfants mère ne sait que faire
Pour leur montrer l'amour qu'elle a pour eux (4).

Pourquoi Françoise Pidoux, faisant exception à

(1) Voy. *Appendice*. — (2) Le 7 février, à Paris, elle épouse Philippe de Prast. Le petit Jean a cinq ans et demi : on voit l'erreur commise par certains biographes. Quant à l'opposition du beau-père, elle se comprend : c'était pour ses deux fils autant de moins à recevoir un jour de leur mère.

(3) Le père doit bien avoir à peu près l'âge de sa femme ; or, celle-ci est née en 1582. Si l'on songe que les hommes (au contraire des femmes) se mariaient alors assez tard, on peut faire remonter jusqu'en 1550 la naissance du grand-père. Le poète, qui souhaite plus tard la longévité des Pidoux, semble par là se défier quelque peu de celle des La Fontaine. Donc...

(4) Contes : *le Faucon*. — Hypothèse, bien entendu.

la règle, aurait-elle été une mauvaise maman pour ses deux garçons? Quant au père, il a bien pu tâcher de leur inspirer quelque crainte (« la crainte est aux enfants la première leçon ») (1); mais son fils ne dira-t-il pas avec assurance que « tout père frappe à côté (2) »? Plus tard son indulgence pour les fredaines de son Jean devenu jeune homme, son enthousiasme quand il le voit faire des vers au lieu de s'occuper de choses sérieuses (3), nous révèlent à n'en pas douter un père facile, et même tendre.

De bons parents suffisent pour faire un milieu aimable, même si dans leur union passent quelques froideurs. Si forts qu'aient pu être certains éclats de voix ou claquements de porte, il est probable que le petit Jean ne s'est aperçu de rien, et qu'il a vécu avec son frère librement, gaiement.

La vie, pour eux, ce fut d'abord de s'amuser, de courir dans le jardin au pied du rempart, de regarder toutes sortes de bêtes, — ou d'entendre, sagement assis, des contes de fées. Il y avait une fois!... Le conte les emportait au loin; et ils se passionnaient, ils rêvaient de Peau d'Ane : Jean devait en rêver jusqu'à sa vieillesse (4). — Puis ce fut l'alphabet, la « croix de par Dieu », et bientôt l'école. Ah! l'école ennuyeuse, l'école où l'on dort (5), où le magister est rébarbatif, où les camarades sont des fripons d'enfants, méchants comme des singes, qui dévastent les arbres fruitiers (6) ou

(1) Contes : *les Oies du frère Philippe.* — (2) *Fables*, VIII, 20. — (3) D'Olivet, *Histoire de l'Académie.* — (4) La Fontaine a connu les contes de ma mère l'Oye; il les a connus, comme tous les petits enfants, par la tradition des nourrices. « Si Peau d'Ane m'était conté... », dira-t-il dix-huit ans avant les contes de Perrault.

(5) *Fables*, V, 11. — (6) *Id.*, IX, 5.

tuent à coups de fronde les pauvres oiseaux !...

Qui parle ainsi? N'est-ce pas l'enfant, derrière le poète? Et nous-mêmes, derrière cette défiance pour les polissons, ne pouvons-nous pas entrevoir une nature douce, un peu craintive, une petite âme éprise de solitude et de silence? « La Fontaine, bon garçon fort sage et fort modeste », dira bientôt une note écrite par l'un des amis Maucroix sur un livre de classe (1). C'est bien ainsi qu'on peut voir Jean. Modeste, assurément c'est lui : c'est ainsi qu'il sera toujours. Sage, c'est lui encore, si par là on entend tranquille. Il aura un jour, à vingt ans, un élan de ferveur pieuse : et nous n'en serons pas autrement surpris. Timide, inquiet, fait pour la rêverie, il a dû aimer de bonne heure la paix des églises, comme aussi les histoires que disent leurs vitraux. Un enfant sage et pieux, dans la pénombre de Saint-Crépin, un enfant naïf et candide avec sa petite tête brune gentiment penchée : voilà peut-être le premier portrait de l'auteur des Contes...

Non qu'il soit maladif ou mélancolique : ce serait fort imprévu ! Cet homme, si longtemps robuste et gaillard, a dû être un heureux enfant. Soyons sûrs qu'il ne donnerait point sa part des fêtes de famille, des bons dîners où vibrent les chansons, ni des jeux avec ses commères. Mais sa joie, par moments au moins, est plutôt paisible et contemplative. Dans le jardin, où passe un air

(1) Un Lucien, traduction latine. — Les Maucroix sont plus âgés que Jean, lequel a deux ans de plus que son frère. C'est donc bien de lui qu'il s'agit. D'autant que son nom figure sur le livre à deux reprises, avec une écriture qui rappelle la sienne conservée par le registre de baptême de Saint-Crépin.

léger, sa paresse béate se laisse engourdir; les chants graves qui montent du couvent le bercent : seul, loin du monde, il songe avec douceur.

D'ailleurs le monde existe et il y faut vivre; mais l'enfant sans doute n'en est pas fâché.

D'abord la ville a un aspect aimable. Un peu petite, serrée dans sa ceinture de remparts, elle est bâtie à flanc de coteau; et de la partie haute, que domine assez fièrement le château ducal, on voit des collines, des forêts, des champs, mais avant tout la Marne qui déroule dans la vallée sa ligne claire. L'impression est charmante, tout à fait lumineuse et gaie.

Et puis cette petite ville, si régulier, si lent que soit le rythme de sa vie, donne à l'enfant plus d'un spectacle. Quand il accompagne son père jusqu'à une audience, après avoir descendu quelques pas la rue des Cordeliers, tourné à gauche dans la Grand'Rue jusqu'au Beau Richard, tourné encore à gauche dans la direction du château, il est en face de la Halle, et voit à droite l'Hôtel de ville : ici des magistrats (présidial ou échevinage) qui se saluent ou causent avec importance; là le marché, où s'entassent bêtes et légumes, au milieu du bruit de la vente et des voix aigres des commères. Les passants, les femmes sur leurs portes, un âne qui trottine chargé de légumes, l'horloge de la maison Balhan (1) avec sa Sainte Vierge et l'enfant Jésus, et, au-dessous, les inscriptions latines qu'un beau jour il a déchiffrées (*O mater Dei, memento mei*), — le moindre détail l'amuse ou le fait

(1) A. Poquet, *Histoire de Château-Thierry*.

rêver. A Saint-Crépin, où il va entendre la messe, il peut se souvenir des baptêmes où il fut parrain; et là, chaque dimanche, sur ce banc réservé où il s'installe avec les siens (1), tout en écoutant de son mieux il a des distractions, que rompt brusquement la clochette claire. On sort; les « gros messieurs » s'abordent sous l'œil respectueux des petites gens : et ce doux enfant, qui est né malin, mesure la distance qui sépare un savetier d'un maître des eaux.

Et chaque année conduit son joyeux défilé de fêtes. C'est d'abord une des plus vivantes, la fête des Rois, lorsque la veille de l'Epiphanie cinq heures ont sonné et que la basoche se forme en cortège. Dans la Grand'Rue, à la lueur des torches, on voit les clercs vêtus de noir, portant au couvre-chef plumet rouge et branche de houx, chevaucher au bruit des violons du côté du Moulin du Roi (2). Puis quand ils ont fait là-bas une danse, ils reviennent : et l'on aperçoit, pesant sur l'épaule des porteurs des halles, le gâteau de quatre-vingts livres qu'on distribuera tout à l'heure aux autorités. Vous pensez si dans la maison du maître des eaux les deux garçons surveillent sa venue! — Et voici, pour les écoliers, toutes les joies du Carnaval : les combats de coqs (3), la grande cavalcade vers l'abbaye du Val Secret, et au retour les dragées qui pleuvent sur le populaire. — Et voici encore l'élection de l'échevinage, qui le jour des Bran-

(1) Notons le détail. Un banc réservé est une source de considération, et de procès... Or, il en a un, puisqu'il le vend plus tard à Pintrel (acte du 2 janvier 1676, cité par MESNARD).

(2) A. POQUET, I, 176. — (3) Voy. la fable des *Deux Coqs*, VII, 13. — A. POQUET, I, 168.

dons fait courir le peuple à la Madeleine (1). Tonneaux mis en perce, et pots ruisselants! Les chants avinés troublent jusqu'au soir la paix des bourgeois qui voudraient dormir : et Jean de La Fontaine les entend du fond de son lit. — A présent c'est Pâques fleuries; c'est Saint-Céneric, fête de la ville, avec son défilé de corporations religieuses (2); c'est, à la Pentecôte, le grand concours de l'Arquebuse, qui au milieu des fifres, des tambours, promène les chevaliers couverts d'écarlate et de galons d'or (3); ce sont les feux de la Saint-Jean, sa fête à lui, qui le fait songer aux vacances.

Or, à côté de toutes ces fêtes régulières, qui sont attendues, dont aucune « ne fait tort à l'autre », parce que toutes lui font oublier l'école, la petite ville lui offre encore quelque imprévu. A trois reprises Château-Thierry a l'honneur d'abriter pour plusieurs semaines Louis XIII et Richelieu (4). Car le duché, qui jusqu'en 1630 appartenait au comte de Saint-Paul, a fait retour à la couronne; et le Roi, qui est venu en prendre possession, a été si content du pays, c'est-à-dire des chasses, qu'il s'y attarde et qu'il y revient. Jean de La Fontaine avait dix ans la première fois. Il put voir le Roi et le cardinal (5). Il vit plusieurs

(1) Église au nord de la ville, hors des murs. (A. Poquet, I, 137). — Remarquez combien il y a dans l'œuvre de La Fontaine de souvenirs d'ivrognes.

(2) A. Poquet, II, 196. — (3) *Id.*, I, 263. — (4) *Id.*, II, 41. — En 1631, du 23 octobre au 11 décembre; en 1633, pendant deux mois; en 1635, du 16 mai au 8 juin.

(5) M. Hanotaux nous apprend que la famille Pidoux avait rendu service à celle de Richelieu. Je ne serais pas surpris qu'en 1635 le jeune garçon eût été présenté au grand cardinal. Il va bientôt partir pour Paris : est-ce une simple coïncidence?

départs ou retours de chasse, de ces cavalcades où les riches harnais se mêlaient aux brillants costumes, où bondissaient les meutes parmi les trompes et les cors. Le cortège au retour passait là-haut sous la porte Saint-Pierre (1), et s'enfonçait dans le château. Le peuple regardait. Un frémissement inaccoutumé traversait la ville...

Ce n'étaient là que des lueurs de vie brillante. Le reste du temps, pour notre enfant devenu collégien, la grande joie c'étaient les promenades. Tantôt son frère et lui s'en allaient le long de la Marne, bordée de saules et de pêcheurs; tantôt toute la famille se rendait à la Fontaine-Regnard, domaine familial que l'on peut évoquer encore, entouré de bois où parmi les rochers cascade un ruisseau (2); d'autres fois on partait pour faire les vendanges (3). A la suite du maître des eaux, en quelque tournée, on voit les enfants « cueillir la noisette », et le père qui leur montre des oiseaux, des plantes (4) : ici des fourrés de verdure fraîche où détalent en se culbutant de jeunes lapins; là des champs de fougères, des rochers moussus, une source vive; partout la fraîcheur et un grand silence (5). L'âme de l'enfant s'emplit, sans y penser, de ce calme et de ce mystère. Il rapporte de là tout un monde d'images qui rayonnent et

ou le cardinal avait-il dit au père qu'il fallait faire quelque chose de cet enfant? (Ce serait le pendant de l'histoire de Blaise Pascal.)

(1) Monument historique. — (2) Le domaine est au sud de la ville. Voy. lettre du 30 août 1663 :

La montagne est toute pleine — De rochers fait comme ceux — De notre petit domaine.

(3) On pouvait aller assez loin, par exemple jusqu'à Oulchy-le-Château où les La Fontaine avaient une propriété. (Cf. *infrà.*)

(4) *Contes : les Oies.* — (5) *Id. : la Clochette.*

murmurent au dedans de lui, qui le suivent jusque dans ses classes, et qu'il revoit avec délices en fermant les yeux, tandis que dans une explication de Virgile ronronne la voix du magister (1).

Car il fait du latin, et ne ferait même que cela, s'il fallait en croire ses biographes (2). Ce qui est certain, c'est qu'il a grandi et qu'il approche de l'adolescence. Où en est-il de son développement? Nous apercevons bien, semble-t-il, quelques traits de son caractère, sa tranquillité, sa sagesse timide et rêveuse. Mais nous ne savons rien de son éducation. Nous entrevoyons bien (et encore) ce que pouvaient être aux environs de 1635 les idées et les mœurs bourgeoises; nous verrions volontiers dans les La Fontaine une de ces bonnes familles où le culte des traditions et le souci de garder son rang inspirent l'amour de l'ordre, le sérieux et le respect. Mais rien ne nous prouve (car le père dans la suite paraît bien léger) que la maison fût si sérieuse; surtout rien ne nous dit dans quelle mesure Jean profite de l'éducation qui lui est donnée. Il faut en revenir au bon garçon sage et modeste.

Mais il faut se rappeler aussi qu'il commence à vivre. Peut-être est-il bien tôt pour dire que sa pensée se forme : mais, à défaut de sa réflexion, qui peut-être sommeille encore, son imagination

(1) Voy. l'épître à Bouillon. Il se dit « élevé dès l'enfance » parmi les Muses; et cela indique mainte rêverie qu'inspire la nature.

(2) D'Olivet. Il fit du grec plus tard; et s'il n'en sut pas beaucoup (L. Racine), il en savait assez pour quitter quelquefois, en lisant Platon, la traduction latine pour le texte même. Il se mêlera (voy. une lettre de Perraut à Condé) de traduire un ouvrage de Platon.

s'enrichit de ce qu'il a vu, de ce qu'il a lu. Il a beau dormir dans ses classes, il est comme le rat, il en garde aux dents quelques bribes. Ses rêves en profitent, sans doute aussi ses jeux. Bercé par l'*Énéide,* il peut dans les forêts chercher le rameau d'or. Nourri de Tite-Live, il a peut-être avec Claude-Rémus refondé la ville de Rome; ou bien il est Scipion, s'il n'est pas Annibal (1). Vie des hommes antiques, romans, pieuses légendes, vont se mêlant dans les histoires qu'il se raconte et où naturellement il se donne un rôle. Le jour où il a lu l'*Astrée* (2), qui sait s'il n'y a point pris l'idée de jouer au berger avec quelque gentille commère? Et qui sait s'il n'a pas connu dès lors ces amours naïves, où fleurit une tendresse parfois si durable que toute la jeunesse en est parfumée (3)? Jours de soleil, jours de joie enfantine, dans la verdure, sous le ciel bleu! Griseries des longues promenades, inquiétudes, langueurs, frémissements des premiers rêves! Que de choses qui entraient dans cette jeune tête, qui agitaient déjà ou qui effleuraient ce cœur de quinze ans!

*
* *

Un jour cette vie changea. Jean de La Fontaine commençait sa quinzième année, quand il quitta sa ville natale.

Comment nous le savons, c'est ce qu'il faut

(1) Guerrier, lui! — Pourquoi pas? Nos rêves sont souvent moins l'expression que le complément de notre nature. Et n'a-t-il pas détrôné le Sophi vers la quarantaine? *(La Laitière.)*

(2) Étant petit garçon je lisais son roman... *(Ballade.)* — (3) A peine la raison vint éclairer mon âme, — Que je sentis l'ardeur de ma première flamme. *(Disc. à Mme de la Sablière.)*

dire, puisque ses biographes l'ignorent. Le jour où aux Archives on a découvert sa nomination de maître des eaux, on a pu lire parmi les attestations de bonne vie et mœurs un témoignage de Furetière (1). Furetière, à la date du 16 février 1652, déclare connaître La Fontaine « depuis seize ans et plus, ayant (dit-il en un français douteux) étudié ensemble, et les dites études finies, fréquenté familièrement ». Ce témoignage officiel, pour lequel le répondant n'avait pas de raisons d'altérer les dates, mérite confiance. Il est confirmé par une lettre du même Furetière, qui, le 20 mai 86 déclare avoir rendu à La Fontaine « pendant cinquante ans » une infinité de bons offices. Donc nous pouvons admettre que vers la fin de 1635 ces deux hommes ont fait des études ensemble : où veut-on que ce soit, si ce n'est dans la capitale?

Notons que Furetière est un Parisien. A moins de circonstances fort extraordinaires, il n'a pu abandonner Paris, si riche en collèges, que pour un établissement tout à fait spécial. Par exemple son père, qui devait compter deux Oratoriens parmi ses enfants (2), aurait pu désirer pour lui l'éducation oratorienne. Dans ce cas, il faudrait écarter non seulement Château-Thierry, mais encore Reims, Reims dont on a parlé pour La Fontaine assez légèrement, puisque l'Oratoire n'y avait pas de collège. Il faudrait également écarter Juilly, ouvert quatre ans plus tard, en 1639. Et il faut même écarter Troyes, collège de l'Oratoire depuis octobre 1630, où les registres soigneusement étu-

(1) Voy. *Revue Bleue*, 1897. La conclusion que j'en tire, et qui s'impose, est neuve.
(2) Jal.

diés (1) n'ont révélé aucun passage de nos deux amis. Que conclure, sinon que Furetière a fait ses études à Paris et que La Fontaine, provincial, est allé y finir les siennes? Est-il étonnant que le maître des eaux, souhaitant pour son fils une instruction un peu soignée, ait cru pouvoir la trouver là? Ce n'est pas d'aujourd'hui que Paris est centre.

Mais il faut nous en tenir là dans nos inductions. Nous ne savons pas encore quel collège reçut La Fontaine (2), ni si le jeune garçon y fut interne, « camériste », ou seulement « galoche ». — Disons simplement qu'il s'agit pour lui des dernières classes, sans que nous puissions préciser. De tout temps il y a eu des jeunes gens en avance, d'autres en retard. Charles Perrault avait terminé sa philosophie vers quinze ans et demi, Boileau à seize ans, et Racine à vingt. Si Jean de La Fontaine est dans la moyenne, il a pu en 1635 commencer sa seconde; et comme après la rhétorique on faisait deux ans de philosophie, cela le mènerait jusqu'à dix-huit ans.

On voudrait le voir en cette période, moins pour savoir ce qu'il a dû à ses études, que pour connaître ses impressions. Je les crois médiocrement gaies. Il a pour tous les professeurs (pédants, barbacoles!) autre chose que le mépris railleur des gais polissons qui se vengent de leur ennui par des farces (3) : non, il a pour eux de la haine, la

(1) Voir Carré, *l'Enseignement à Troyes*. — (2) Le saurons-nous jamais? Ni Harcourt, ni Beauvais (voy. le P. Chapotin) n'ont gardé de traces. Du reste, les archives des collèges, qui citent les élèves boursiers, sont muettes sur les autres. — Ce qui est presque sûr, c'est qu'il faut écarter pour ce futur oratorien les collèges des Jésuites.

(3) Voy. les Souvenirs de collège de *Francion* (Ch. Sorel), ou

rancune de quelqu'un qu'on a tourmenté. Enfermé dans la geôle dont parlait Montaigne, il en a connu les misères. Son indépendance dut souffrir de cette contrainte, comme sa timidité s'effarait de la polissonnerie de ses camarades. Que de regrets s'envolaient là-bas, vers son cher pays, vers ces coins de Marne paisibles et clairs, vers la douceur calme du petit jardin! « Adieu, ruisseaux, ombrages frais, — chants amoureux de Philomèle (1)! » Brusquement il s'entendait appeler par une voix brutale, et il balbutiait n'importe quelle réponse qui faisait outrage au grand Despautères : d'où invectives cicéroniennes, longs pensums, ou verges sanglantes. Sans doute, on ne doit pas faire de lui un pauvre être dolent, prêt à s'abîmer dans le désespoir. Il avait des amis; son intime Furetière, Parisien, devait avoir quelque chose de la gaieté des moineaux francs qui s'ébattent dans la capitale; les Maucroix, s'ils n'étaient pas là, n'étaient pas très loin; les jours de sortie, surtout les vacances, venaient mettre dans sa vie un peu de lumière : et le rire chez lui avait sûrement le dernier mot. Mais, dans les intervalles, le collège a pu développer sa tendance à vivre en plein rêve. Et de même, si sa nature de poète répugnait déjà au travail réglé et à la contrainte, ce collège stupide et barbare exagéra sa répugnance (2).

la charge que fait Cyrano dans son *Pédant joué*; voy. aussi dans Carré une jolie revue des types d'élèves. — Pour le costume des écoliers, voici celui de Tallemant vers 1636 : une casaque ou capote longue, des bottes larges d'ouverture et des bas de soie (noire ou verte). (Tall, VI, 350.)

(1) *Le Petit Chien.* — (2) Nous n'avons rien dit du Paris d'alors; mais comment tout dire? Rappelons du moins l'agitation de toute l'Université en 1636, après la prise de Corbie.

Ce sont là simples hypothèses. A peine entrevu, notre homme disparaît. Quand nous le retrouvons en pleine lumière, à la fin d'avril 1641, il a vingt ans et entre à l'Oratoire. Par quels chemins est-il arrivé là? C'est une question intéressante.

CHAPITRE II

L'ORATOIRE

La Fontaine portant le petit collet! La chose a toujours paru fort étrange (1). Volontiers on chercherait ici l'influence de quelque maître ecclésiastique (2); et comme une tradition parle de son passage à Juilly, que Juilly était depuis 1639 collège oratorien, volontiers on verrait le jeune homme faire là des études qui, dirigées par des maîtres pieux, l'auraient conduit à l'Oratoire. Mais d'abord les registres auraient, j'imagine, signalé le fait : et au lieu de dire plus tard : « il est fils de M. Charles de La Fontaine », ils auraient dit : « C'est un des nôtres. » Ensuite, ses études devaient à cette date être terminées. Enfin la question, ainsi déplacée, resterait entière : pourquoi serait-il venu à Juilly?

En l'absence d'indices, on peut supposer l'influence d'un oratorien, d'un prêtre quelconque en relation avec la famille, ou encore l'exemple d'un camarade attiré par le rêve de l'apostolat. — On

(1) Sauf à Mgr Ricard. — (2) Voy. p. ex. ce que dit dans ses *Mémoires* un compatriote, Grosley : « Mes études terminées, j'eus la fantaisie d'entrer à l'Oratoire; elle m'était ménagée par un P. Voysin, alors préfet des classes... Cette fantaisie passa; mon cousin Lefebvre m'aida à m'en défaire... »

peut aussi, tout simplement, s'en tenir à l'explication que propose Adry :

Ce goût passager pour l'état ecclésiastique pourrait lui avoir été inspiré par G. Héricart, chanoine de Soissons, qui à cette époque lui fit présent, entre autres livres de piété, d'un Lactance de l'édition de Tournes (Lyon, 1558), exemplaire que je possède (1).

Naturellement, comme l'a bien vu Mesnard, il faut écarter ce chanoine, qui devait naître vingt-trois ans plus tard, en 1664 : mais il reste l'influence d'une lecture pieuse, et la chose est si naturelle !

Après tout, dans le caractère de cet adolescent rien ne s'y oppose. Il est fort possible qu'il fût resté naïf et pur jusqu'à ses vingt ans. Sans doute il avait vu le monde, même pendant ses classes. Car aux jours de sortie il retrouvait Maucroix et Furetière, futurs avocats, dont la conversation ne devait manquer ni d'exubérance ni même de verdeur. Il y avait aussi les vacances : et là nous sommes certains (sans être fixés sur la date) que notre adolescent brûla d'un amour tout à fait profane. Cette Chloris dont il parle dans ses élégies, et qu'il aimait de tout son cœur à un âge où il ne connaissait que son cœur..., avait fait courir au futur confrère un sérieux danger. Mais son innocence même l'avait préservé ; il ne lui était probablement resté de cette griserie que le souvenir d'heures enchantées, ou peut-être quelque repentir.

(1) Cité par MESNARD, *Grands Écrivains*. — Je suppose qu'Adry aura pu confondre cet Héricart avec quelque membre de la famille Héricourt, laquelle a compté plusieurs ecclésiastiques dans ce même diocèse de Soissons.

Et de toute façon, quand vint l'heure des décisions graves, il put fort bien, en choisissant l'Église, obéir à un penchant de sa nature qui, peu faite pour l'action, lui rendait souhaitable une vie calme et abritée.

Ajoutez que son imagination, depuis longtemps vive (les gens imaginatifs le sont de bonne heure), devait lui rendre aimable tout ce qu'il rêvait. N'avait-il pas ce don de transfigurer toutes choses, de s'éprendre, de s'enthousiasmer, de partir en de beaux élans de passion, d'ailleurs éphémères? Et quel âge est plus fertile en élans que l'adolescence? Dirons-nous en ce lieu, pour parler comme Bossuet, ce que c'est qu'un jeune homme de dix-neuf ans? Lisons dans un historien de l'Oratoire ce passage de la vie du P. de Condren :

Longtemps incertain sur le choix d'un état de vie, un jour comme il lisait, il lui vint tout à coup dans l'esprit de se consacrer à Dieu dans le service de son Église : et cette impression fut si forte qu'à l'heure même, quittant son livre, il se mit à genoux et promit de suivre la voix de Dieu qui l'appelait. Son père, à qui il expliqua son dessein, y fut longtemps opposé. En attendant qu'il pût le gagner, il dirigea ses études à ce nouveau but, mais secrètement, de peur d'irriter son père. Ainsi il était contraint de remplir la paillasse de son lit d'une Bible et d'autres livres ecclésiastiques, auxquels il donnait une partie de ses nuits; et feignant d'aller à la chasse, il s'allait cacher dans un bois pour étudier en liberté saint Thomas ou saint Augustin. (Batterel, t. II, p. 4.)

Je ne sais si La Fontaine dut lutter contre la volonté de son père, et mettre en contrebande des

livres pieux dans sa paillasse; mais enfin jusqu'à un certain point ce passage nous aide à comprendre sa crise de ferveur.

Il eut d'ailleurs cette crise en même temps que toute la France. On sait quel souffle de piété passait sur notre pays. La nécessité pour l'Église de se réformer avait créé des œuvres et suscité un grand élan. Les Bérulle, les Ollier ou les Saint-Cyran vivifiaient les âmes; et parmi les misères que causait la guerre de Trente ans, les missions de « Monsieur Vincent » étaient un admirable exemple, fait pour séduire bien des jeunes cœurs.

Jean de La Fontaine fut séduit. Ne l'oublions pas, il était l'aîné. En renonçant au monde, il renonçait à une situation modeste peut-être, mais aisée et sûre. Ce n'était pas un refuge qu'il cherchait contre une existence incertaine : il obéissait bien au mirage d'une vocation. Et ce mirage l'avait si bien charmé, et telle fut d'abord son ardeur, que son exemple allait six mois plus tard attirer à l'Oratoire son frère cadet.

Devons-nous insister encore, ou rester perplexes devant cette erreur? Il semble que non, et que tout s'explique. La Fontaine devait se tromper, parce que sa vraie nature ne pouvait lui apparaître encore, cachée par des tendances qui avaient fait partie de son premier être. Et si son zèle pieux fut encouragé par quelques amis qui considéraient à la fois son humeur tranquille et son enthousiasme, ils sont, eux aussi, excusables de s'être trompés, d'avoir vu dans cette crise d'adolescence un élan mystique, une flamme sainte dans ce feu de paille, comme d'avoir pris pour une

vraie sagesse le calme trompeur de cette eau dormante.

Le 27 (avril 1641) M. Jean de La Fontaine, âgé de vingt ans, a été reçu pour les exercices de piété de nos confrères. Il est de Château-Thierry, et fils de Charles, et conseiller du roi, et maîtres des eaux et forêts de ce duché (1).

Ainsi parlent les Annales de la maison de l'Oratoire. En l'absence d'autres indications, nous avons tout lieu de croire que le jeune homme fut admis dans la maison mère, rue Saint-Honoré (2), et qu'il y passa tout au moins les premières semaines de son noviciat. — Essayons de le voir, et même d'un peu près, à cette époque si curieuse de son existence (3).

Mais d'abord, lui-même, pouvons-nous le voir? Il semble que la miniature du Louvre, bien que faite vingt ans plus tard, nous permette d'évoquer La Fontaine jeune. On croit l'apercevoir, au jour de son entrée, quand il se tient debout, un peu timide, sous le regard de l'Assistant qui essaye de sonder son cœur (4). Il a les cheveux bruns, un grand nez busqué, la bouche largement fendue. Il n'est pas beau. Mais il a la fraîcheur et le charme de la jeunesse. Puis son front dit l'intelligence. Ses yeux ingénus, des yeux d'un bleu sombre, ont un regard intérieur qui révèle un

(1) Arch. nat., MM. 623. — (2) Ancien hôtel du Bouchage; aujourd'hui temple protestant. — (3) Nous allons nous servir surtout du livre de Mgr Perraud *(l'Oratoire de France)*, et de Batterel (édit. Ingold et Bonnardot).

(4) Il voit un assistant : le dernier supérieur, le P. de Condren, était mort le 7 janvier, et n'allait être remplacé que le 7 mai par le P. Bourgoing.

penchant à la méditation. Et surtout le sourire, mobile et vivant, annonce, en même temps que de la bonhomie et de la candeur, une singulière finesse. Peut-être y a-t-il déjà quelque chose d'inquiétant dans cette grande bouche gourmande. Mais quoi? Nul ne peut savoir si cet aimable garçon, qui vient ici pour trouver Dieu, ne fera pas un très bon prêtre.

Et la vie nouvelle commence, austère, joyeuse. Notre novice est en pleine ferveur. Il sent qu'ici, plus que nulle part au monde, il s'approchera de Jésus. N'est-ce pas l'esprit même de l'Institution (pour parler avec le P. de Bérulle) que « cet honneur et cet amour spécial voués à Jésus-Christ en tant qu'il est prêtre éternellement (1)? » Renoncer au monde, ne voir que Jésus, avoir à toute heure sous les yeux ce divin modèle : quand on marche dans cette clarté, quelle règle serait trop austère?

Donc, plein d'ardeur, dès quatre heures du matin, le jeune homme se prosterne pour honorer le Verbe de Dieu. Il s'habille; sa soutane, qui « l'avertit d'enfermer Jésus en son âme, comme son corps est enclos en ce vêtement », sa soutane est pour lui « la toison de l'agneau de Dieu (2). » Pendant une heure il prie, méditant sur la vie de son divin guide. Puis en compagnie de ses frères il suit les offices; il apprend par cœur des versets de l'Écriture sainte; il lit le catéchisme du concile de Trente; on y joint volontiers le *Mémorial de Grenade,* ou tel autre ouvrage moderne d'édification : par exemple un des livres du nouveau supérieur,

(1) Perraud, 118. — (2) *Id.*, 120.

le P. Bourgoing, *les Vérités et Excellences de Jésus-Christ disposées par méditations pour tous les jours de l'année* (1), ou peut-être, quoique l'auteur soit désormais un peu suspect, l'ouvrage du P. Seguenot, *Conduite d'oraison pour les âmes qui n'y ont pas facilité* (2). Les repas, fort simples, sont accompagnés de pieuses lectures et suivis d'une récréation au cours de laquelle, sous les arcades ou dans le jardin, prêtres et novices ont entre eux des conversations édifiantes. Le matin et l'après-midi on coupe les études par une demi-heure d'exercice corporel, « non pas tant pour la santé (disent les règlements), quoique ce soit utile, que pour se rendre conformes au Fils de Dieu qui a quelquefois travaillé et fait exercice (3). » Enfin la soirée, d'ailleurs courte, se passe dans le silence et dans la prière.

Comment l'ennui trouverait-il place dans une vie si heureusement occupée? J'imagine qu'en ces tout premiers jours le confrère Jean est parfaitement heureux. On a beau multiplier les pieux exercices, rien ne le rebute. Aucun souvenir profane ne vient l'attrister, aucun songe ne vient le distraire. Quand il est à la chapelle, c'est à peine si la belle Adoration des mages (de Simon Vouet) fait parfois envoler un peu loin son âme (4). Il prie avidement. Tout autour de lui les vitraux versent leur jour doux et mystique. Il se grise d'encens; les beaux cantiques bercent son rêve (5):

(1) 5e éd., 1639 : 6 vol. in-12. — (2) 2e éd., 1637, in-12. — (3) Cité par Perraud. — (4) Il y avait là aussi le tombeau du P. de Bérulle, par Anguier.

(5) Les Oratoriens étaient connus pour leur musique d'église; on les appelait « les Pères aux beaux chants ».

et sans réserve il se donne à Jésus. Il vivra désormais sans autre ambition que de le servir, que de rester ainsi, brebis du bon Berger, dans l'abri tiède du bercail... Et enveloppé de cette paix profonde, il ne sent même plus la fuite des jours.

Mais combien de jours passèrent-ils ainsi? Faut-il faire sa ferveur si longue, et si vive? Et d'abord peut-on prolonger jusqu'au mois d'octobre (date où il entre à Saint-Magloire) son séjour rue Saint-Honoré?

On sait qu'une tradition, aujourd'hui assez répandue, montre La Fontaine à Juilly (1). Elle paraît sérieuse. La maison de Juilly, qui appartenait aux Oratoriens depuis avril 1638, avait l'année suivante inauguré son collège avec le P. de Verneuil comme supérieur.

Dès cette époque aussi (nous dit M. Hamel) Juilly commença à devenir un lieu de studieuse retraite, où l'on envoyait les plus jeunes confrères pour se nourrir de silence et de recueillement... L'un de ses premiers hôtes fut notre fabuliste... Il était entré à l'Institution de Paris le 27 avril 1641. Quelques semaines après [??] il était installé auprès du P. de Verneuil qui devait le préparer à la vêture... On montre encore au second étage... la fenêtre du haut de laquelle il s'amusait à faire descendre au bout d'une longue corde sa barrette remplie de mie de pain, jusque dans la basse-cour, pour attirer la volaille et rire tout à son aise des mœurs querelleuses et gloutonnes de la gent qui porte crête (3).

Bien que l'historien de Juilly ne cite pas ses

(1) Voy. surtout A. Hallays. — (2) Hamel, *Histoire de Juilly*, 266.

références, je ne serais pas surpris qu'il fallût le croire. L'habitude d'envoyer les jeunes novices aux environs nous est prouvée par maints exemples (1), et d'abord par celui du frère de notre homme, Claude de La Fontaine, qui dès son entrée à l'Oratoire fut envoyé à Montmorency. Quant à l'anecdote des volailles, c'est une anecdote, c'est-à-dire quelque chose d'invérifiable et d'un peu suspect. Mais comme elle va fort bien avec le caractère du futur poète, qu'elle est gaie, placée dans un joli cadre, — discutable ou non elle subsistera. Et l'on se représentera toujours notre joyeux garçon, avec sa bonne figure rebondie et rose qui rayonne sur sa soutane, dans cette attitude amusante de jeune « clerc » en belle humeur.

Ce qui est certain, ce qu'on doit retenir, c'est qu'avant le mois d'octobre, à Juilly ou rue Saint-Honoré, La Fontaine avait commencé ses études de théologie, et qu'il y mordait mollement. Il faut écouter ici le P. Batterel :

L'ascendant qui le poussait à faire des vers se fit sentir dès le temps de l'institution, pendant laquelle il a avoué depuis à son ami Boileau qu'il s'occupait plus volontiers à lire des poètes que Rodriguez... Et il en paraît même quelque chose sur nos registres où je trouve, au 28 octobre 1641, que « notre confrère de La Fontaine, l'aîné, se rendra à Saint-Magloire pour y étudier la théologie, à quoi il doit être convié et pressé », — ce qui suppose qu'il en avait du dégoût et que peut-être il songeait dès lors à se retirer.

Rien ne prouve que le confrère Jean, à la date où nous sommes, eût déjà passé son temps à lire

(1) Batterel, *passim*.

des poètes : sa confidence a pu être mal interprétée, et doit s'appliquer à la suite. Rien ne prouve donc qu'il eût déjà du dégoût pour son existence : car il allait rester encore un an à l'Oratoire. Rien ne prouve surtout qu'il n'eût pas commencé par une grande ferveur : on peut au contraire affirmer avec toute sorte de vraisemblance que si Claude en octobre rejoignit son frère, c'est qu'il avait été séduit par l'enthousiasme fraternel.

Mais enfin, soit paresse soit incapacité, la théologie fut vite un point noir; et vers la fin d'octobre La Fontaine dut se rendre à Saint-Magloire avec quelque appréhension.

Sans doute ce Saint-Magloire n'avait rien de déplaisant. Situé rue d'Enfer, à deux pas de Saint-Jacques et du Val-de-Grâce, il était placé en pleine ville sainte (1). De toute part tintaient les cloches sacrées; on sentait de toute part monter les adorations, et s'étendre comme un doux manteau la paix dévote et recueillie. Ah! l'heureuse, l'aimable retraite! — Oui, mais il y avait la théologie. — Et sans doute aussi Jean allait rencontrer dans son supérieur, le P. Gibieuf, une âme vibrante, dont il put envier « la ferveur en larmes et les extases au saint autel (2) », et qui sûrement dut lui plaire en son joli geste familier, lorsque, avant de remettre dans son sac sa petite Bible, il la baisait, disant : *Haec sunt verba sancta*. Le bon, l'excellent prêtre! — Oui, mais il y avait la théologie...

Ce Rodriguez! il fut, à n'en pas douter, le premier écueil. Évidemment il y avait là trop de sco-

(1) Aujourd'hui asile des sourds-muets. Les couvents abondaient alors dans cette région.
(2) Batterel, I, 258.

lastique; c'était aride et rebutant : mauvaise affaire pour notre homme, qui en toute chose avait besoin d'être séduit. Sa légèreté d'esprit qui, lorsqu'il cessait de dormir, le faisait voltiger d'idée en idée, l'empêchait de comprendre ce qu'il n'aimait pas. Joignez que la subtilité ergoteuse devait lui être insupportable, et Dieu sait si l'on en trouvait dans les livres de théologie (1)! Je ne serais pas surpris qu'à force de ne rien entendre à ces arguties, il ait donné à ses honnêtes professeurs (les PP. de Barde, Thomas Bethy ou du Juanet) (2) l'impression d'un simple, ou d'un pauvre idiot. En tout cas un beau jour ils se découragèrent et le plantèrent là (3).

Or il y avait à ce moment à Saint-Magloire un excellent homme, le P. Desmares, qui allait devenir et pour longtemps un bon ami de La Fontaine (4). Ce P. Desmares, âgé de trente-neuf ans, avait été l'intime de l'ancien supérieur, le P. de Condren. Esprit solide, nourri de saint Thomas et de saint Augustin, destiné à être bientôt un des prédicateurs les plus en vue (au point d'inquiéter les Jésuites et d'irriter leur malveillance), il était alors, semble-t-il, un peu méconnu de ses confrères. Son air « recueilli et mortifié » prévenait, certes, en sa

(1) Voy. d'ailleurs les réserves que fait M. Lanson dans son *Boileau*.

(2) Batterel, à ces noms. — (3) Nous ne parlons que de la théologie. Il est fort possible que pour la philosophie La Fontaine ait eu autre chose que de l'aversion : sans s'y attacher fortement, il a pu s'y amuser. Les idées de Descartes s'étaient déjà répandues à l'Oratoire : un des camarades du poète, A. Martin, sera plus tard un champion du cartésianisme. Et d'autre part on y avait Platon en très grande estime : il semble qu'il y ait là plus qu'une simple coïncidence.

(4) Toussaint Desmares, né à Vire en 1602. Voy. Batterel, I, 412-79.

faveur; mais sa timidité, sa naïveté même (on le trompait « comme un enfant ») le faisaient prendre peu au sérieux. Donc ce grand enfant s'approcha de ce jeune confrère à l'air si candide, que l'on méprisait. Il s'offrit pour être son guide à travers ces broussailles de la théologie. Mais les graves professeurs haussèrent les épaules.

L'histoire est peu connue, et pourtant certaine : c'est notre homme qui l'a contée plus tard à Le Verrier, l'ami de Boileau.

J'ai ouï dire à La Fontaine que pendant qu'il portait le petit collet (car il y a été dix-huit mois), il passait sa vie avec Desmares, qui était d'une si affreuse retraite que ses confrères ne connaissaient pas ce qu'il valait. La Fontaine disait : « Desmares voulait m'enseigner la théologie, ils ne le voulurent pas. Ils crurent qu'il ne pourrait me l'enseigner, ni moi que je pourrais l'apprendre. — Mais à quoi passiez-vous donc la journée? — Desmares s'amusait à lire son saint Augustin, et moi mon *Astrée* (1). »

La Fontaine ici simplifie les choses; mais il n'est pas difficile de voir en gros comment elles se sont passées, c'est-à-dire comment l'ennui, puis le dégoût, le rejetèrent un jour dans la vie du siècle.

D'abord, en face de la théologie le jeune homme se dépita de ne rien comprendre. Mais bientôt intervinrent d'autres raisons de lassitude. Né changeant et même capricieux, il n'était pas homme à se complaire longtemps dans la même vie régu-

(1) Le Verrier, *Commentaires sur les satires de Boileau* (édition Lachèvre, 110).

lière. Qui dit régularité, dit règle. Or cet adolescent, si sage que nous l'ayons supposé pendant son enfance, dut sentir assez tôt, à travers sa timidité et son indolence, percer le regret de sa liberté. Ses vingt ans commençaient à parler en lui. Il regarda en face cette vie qu'il avait souhaitée, et, la voyant si dure, s'étonna de l'avoir choisie. Ces cloches, qui le berçaient naguère, lui devinrent odieuses, du moins les cloches matinales. Quatre heures! même au printemps, c'était vraiment se lever trop tôt! Il avait toujours aimé le sommeil. Or, il fallait prier, là, tout endormi, sans désir, sans pensée, machinalement : beau résultat, ma foi, belle nécessité d'interrompre son somme!... Peu à peu son élan d'adoration tomba, son zèle devint tiède. Une sourde irritation s'emparait de lui, et déjà le désir de rompre cette vie froide, de s'en aller, de vivre au grand air, de vivre, au lieu de somnoler et de s'engourdir!

Peut-être essaya-t-il de lutter, de se faire gronder ou encourager par le P. Desmares. Hélas, c'était en vain. Chaque sortie, chaque rencontre avec ses anciens camarades (enfoncés, eux, dans le plaisir) lui donnait le dégoût de son existence. Chaque jour même, ses rêveries ou les souvenirs de sa libre enfance lui faisaient regretter sa liberté perdue. — Mais il n'osait pas la reconquérir.

Dans le cloître où errent des soutanes, il me semble le voir, qui s'adosse à quelque pilier, et qui rêve. Il regarde ses frères; il admire, non sans ironie, leur torpeur béate ou leur joie naïve. Il hausse les épaules : et la certitude de s'être trompé envahit son cœur. — Mais quoi? prendre un parti, cela pèse à sa nonchalance. Il verra, il a bien le

temps... Il rentre. Le voilà en face de son grave ami. Et le Père, abandonnant son éternel saint Augustin, lui sourit avec douceur, un peu tristement. Tant pis! foin de tous les écrits pieux! Jean a repris son livre, un livre que certes ne lui a point prêté le bibliothécaire : oui, un roman, l'*Astrée*. Il l'avait dévoré jadis, mais dévoré sans le comprendre. Il comprend aujourd'hui, et il se passionne. Toutes ces scènes d'amour dans leur exquis décor champêtre l'emportent au loin, loin du séminaire fastidieux et morne. Errer parmi les champs, où il y a des ruisseaux et de doux ombrages; errer, être toujours le maître de ses pas; voir des choses aimables, voir des femmes gracieuses et tendres, les chercher, les prier, se faire aimer peut-être... aimer!

Cette fois, il est bien perdu pour l'Église... Après ce roman, il en a lu d'autres : il s'est brûlé à ces lectures. Sa vie devient un songe où chaque réveil lui fait l'effet d'un mauvais rêve. Non, l'existence qu'on mène dans cette maison n'est pas la vie, c'est une mort! Non, Dieu n'a pas mis la joie sur la terre pour qu'on s'en détourne : une voix le crie au fond de son être (1). Comme il est sincère, il porte au confessionnal les aspirations de son âme souillée et pécheresse. Mais les pénitences n'y font rien : et il retourne à son péché. Désormais il est pour tout le monde un objet de scandale. Un jour vient où on lui conseille, où peut-être on lui enjoint de partir (2)? Partir! il y a longtemps qu'il attend cette heure!

(1) C'est l'idée de toute sa vie. — (2) Voy. plus loin Brienne, exclu de l'Oratoire.

Encore une corvée, la visite à ses supérieurs, au rigide P. Bourgoing qui sans doute l'a fait comparaître. Maintenant, un adieu au P. Desmares. Cette fois, c'est fini! Il a rejeté la soutane, franchi la porte du couvent. Il descend, d'abord un peu gêné, la rue de la Harpe, s'arrête devant un libraire, s'anime, reprend courage, et s'en va, nez au vent, humant l'air de la liberté.

Ainsi, probablement, se passèrent les choses. Et ce qui nous excuse d'avoir été long, c'est que dans son passage à l'Oratoire nous avons pu saisir un ou deux traits de sa nature. Nous l'avons vu fervent, puis désenchanté; avide de piété, et ensuite avide de plaisir. Donc cet enthousiaste manque de suite, ce garçon tranquille manque de sérieux. Car enfin il est difficile de se représenter autrement cette conversion à rebours. Comment songer pour lui à quelque crise douloureuse où aurait sombré sa foi? « Desmares s'amusait à lire son saint Augustin, et moi mon *Astrée* » : non vraiment, il n'y a là ni angoisse ni lutte. Ce singulier confrère s'en est allé à la dérive, jusqu'à l'entière indifférence. Où en est sa foi? le sait-il lui-même? Il est tout simplement un homme qui s'ennuie, un être jeune qui voudrait vivre, et qui, les yeux fixés sur la porte de Saint-Magloire, attend qu'elle s'ouvre.

Elle s'est ouverte, il est parti. Aura-t-il des regrets un jour? Emportera-t-il quelque chose de la sainte maison d'où il est sorti d'un cœur si léger? Qui sait? Mainte fois, plus tard, il a pu évoquer avec quelque plaisir ce « benoît préau » où passaient des robes pieuses : joli tableau pour une

imagination qui s'égaie de tout. Il a pu même une fois ou deux regretter cette douce vie, qui l'aurait fait si différent et tellement meilleur : regrets fugitifs, à coup sûr, jusqu'au jour tardif de la pénitence.

Mais pour le moment, soyons-en certains, ses rêves de plaisir, refoulés par la contrainte du séminaire, allaient se donner carrière en toute licence. Et le plus clair profit de son noviciat, où il n'avait su prendre des habitudes ni de pensée ni de conduite, où il avait appris seulement à se connaître et à voir que le sérieux n'était pas son fait, ç'allait être, ô ironie, de le rejeter vers les joies profanes.

CHAPITRE III

LE RETOUR A CHATEAU-THIERRY

Entré à l'Oratoire à la fin d'avril 1641, La Fontaine en était sorti au bout de dix-huit mois, c'est-à-dire vers la fin d'octobre 1642 (1). Entre cette date et celle de son mariage cinq ans allaient se passer, d'expériences de toute sorte : période mal connue mais évidemment importante, et dont nous voudrions donner une idée (2).

En quittant Saint-Magloire, le jeune homme dut revenir au pays natal. Il l'avait abandonné sans regret, dans un grand élan de ferveur; il y revenait allégrement. Son père serait trop heureux de le voir rentrer. Et puis il était libre : qu'importait

(1) « Jean fut envoyé au séminaire de Saint-Magloire le 20 octobre, et il y resta environ un an », nous dit Adry bibliothécaire de l'Oratoire. (*Notes à la vie de La Fontaine*, 1806.) — Cf. Le Verrier : « J'ai ouï dire à La Fontaine que pendant qu'il portait le petit collet, — car il y a été dix-huit mois... »

(2) Certains biographes distinguent ici deux moments : d'abord La Fontaine fait son droit à Paris (?), puis il revient chez lui vers 1644 (?) et s'y livre à la poésie. — Tout cela est bâti en l'air, et semble précisément contraire à l'ordre chronologique. Ce qui est sûr, c'est que le jeune homme a fait après 1644 d'assez longs séjours : tels celui de 1646 qu'évoque une pièce de Maucroix (citée plus loin), et celui de 47 prouvé par plusieurs détails que nous donnerons. — En somme, le plus probable, c'est qu'il est revenu chez lui pendant quelque temps, — qu'il s'est un beau jour décidé à faire son droit, ici ou là, d'ailleurs en flanant, — et qu'il avait dès lors une vie en partie double entre Paris et la Champagne. C'est cette vie confuse que nous essayons de faire voir.

le reste? Il allait revoir ses pénates; et comme le voyageur qui de loin tristement « tournait les yeux vers son village », il pouvait s'écrier : « Heureux qui vit chez soi! » Il était jeune; la vie s'offrait, riante : quelle impatience de la saisir!

Mais le plaisir n'est pas toute la vie. Était-il admissible que ce grand garçon restât sans rien faire? Il est probable que dès son retour son père lui offrit de lui laisser un jour ses charges, et que Jean ne put dire non. Le travail serait peu de chose; tout au plus la nécessité de faire son droit (et encore ce n'était pas indispensable) (1) pouvait-elle gêner sa paresse. Mais qu'était-ce que faire son droit? feuilleter d'une main diurne et indolente ce Louet qu'allongea Brodeau, ou quelque mouture de même farine. Puis quand on possédait une ou deux formules, on s'en allait vers quelque Faculté affronter l'épreuve, ou plutôt échanger quelques pièces d'argent contre un parchemin (2). Il n'y avait rien là de bien redoutable. D'ailleurs son père, selon toute vraisemblance, lui laissa du temps pour se décider : c'était le contraire d'un despote. Donc, abandonné à lui-même, le jeune homme se mit à flâner délicieusement.

Être libre et avoir vingt ans! Vivre sans but et sans contrainte au sortir d'une règle austère, vivre en pleine campagne au sortir d'un couvent muré : je laisse à penser quelle joie! Quelle joie de repasser par tous ces chemins connus, et de

(1) On pouvait être maître des eaux sans être gradué (voy. ordonnance de 69).

(2) Voy. les *Mémoires* de Ch. Perrault, ou ceux de Jean Rou : « Le point principal est sans doute de savoir si les candidats ont sur eux les vingt écus dont ils doivent payer leurs licences. » (Jean Rou, I, 30.)

retrouver un peu de soi-même à chaque buisson, à chaque source familière! Quelle joie surtout, quand on aime la nature avec volupté, de rencontrer partout, non seulement des eaux et des bois, mais aussi des songes! Jean de La Fontaine, dans cette paix d'automne finissant, se grisait de son air natal. Comme la Marne était jolie! Comme les forêts étaient belles sous leur manteau de pourpre et d'or! S'enfonçant sous leurs avenues, il aspirait l'âcre parfum des feuilles mortes. Et bientôt sa pensée errante, qui voltigeait inquiète du souvenir à l'avenir, lui faisait voir là-bas des images flotter dans l'air gris : et la solitude s'emplissait de rêves. C'était je ne sais quelle apparition fuyante, insaisissable, ou Lycoris ou Galatée, ou plutôt telle image qui avait jadis fait battre son cœur. Ah! Chloris (1), vous qui vous penchiez autrefois vers l'adolescent éperdu, — vous, la fausse peureuse qu'il rassurait, pauvre innocent! — que n'êtes-vous ici à cette heure pour voir que cet apprenti clerc est revenu au monde, que son extase s'était trompée d'autel, et que désormais il est mûr pour les terrestres adorations?...

Nous ne raconterons pas ses amours : même après les *Élégies* nous les ignorons. Mais il est à l'âge où l'on aime, et nous savons qu'il a aimé. Il a savouré dès lors (ou plutôt, alors) les ivresses pures. N'en gardait-il pas aux lèvres le parfum troublant lorsque sur son déclin, avec mélancolie, tout de même avec joie, il nous rappelait ses jeunes amours (2)? Bientôt sans doute les joies grossières allaient donner la main aux rêves déli-

(1) Voy. *Élégies*. — (2) *Les Deux Pigeons*.

cats : mais à cette heure il en était aux rêves. Pour qu'il ait gardé jusqu'au bout le don de dire parfois des choses exquises, il faut qu'il ait connu des émotions pures, et non pas seulement (comme eussent dit ses maîtres) une damnable concupiscence.

Or, en même temps qu'il s'éveillait à l'amour il allait s'éveiller à la poésie, ce qui est un peu la même chose. Mais avant d'être atteint par ce coup de foudre (ou plutôt de flèche, venu d'Apollon!) il avait sûrement musé plus d'une fois au milieu des livres.

Il connaissait la bibliothèque paternelle; il y avait fait, « étant petit garçon », mainte visite clandestine. Elle sera désormais son coin préféré.

Qu'y trouvait-il? Question obscure. Mais nous savons que son père goûtait la poésie; et lui-même il nous a cité quelques-uns des livres qu'il aimait le plus (1). Pêle-mêle (ou en bon ordre) il pouvait voir là des in-folio du seizième siècle, des in-4°, des in-8°, des in-12, — vénérables volumes signés Galiot du Pré, Michel Vascosan, Robert ou Henri Estienne; ou de plus modernes, des frères de la Coste, des Nicolas Oudot, des Cramoisy, des Elzévirs. Et ils apparaissaient diversement vêtus, les uns de vélin pâle avec de fines dorures, les autres de veau fauve, quelques-uns de maroquin rouge foncé ou vert. Tous s'offraient à lui, Jean « n'avait qu'à prendre ». Mais je doute qu'il s'intéressât beaucoup à tel de ces livres très répandus alors, comme la *Vénerie* de Jacques du Fouilloux (malgré

(1) Voy. notamment la Ballade des livres d'amour.

ses figures sur bois), ou comme le rustique mais copieux Olivier de Serres. Encore moins se serait-il plongé dans cet in-8° couvert de vélin, que son père dut feuilleter souvent, l'*Instruction sur le fait des Eaux et Forêts,* de Jacques de Chauffourt.

S'instruire? plus tard, d'abord se distraire. Donc il étend la main vers les romanciers et vers les conteurs. Peut-être lit-il déjà des romans antiques, les *Amours de Clitophon* par Achille Tatius, ou les fameuses *Éthiopiques* d'Héliodore. En tout cas, il en est de français qu'il a sous les yeux. Voici un in-folio de 1530 : *Très plaisante et récréatrice histoire du très preux et vaillant chevalier Perceval le Gallois, jadis chevalier de la Table Ronde.* Histoire vraiment récréatrice! Au pays des belles aventures, à travers des chevauchées étranges, avidement il suit ce jeune chevalier, qui le mène du château féerique à la conquête du Saint-Graal. — Dans cet in-4° qui renferme l'histoire de *Merlin,* il s'amuse de la rencontre d'Uterpendragon et de l'enchanteur, et rit du pauvre sire qui ayant osé s'asseoir à la place de Merlin restée vide, disparaît aux yeux ébahis (1). Et la fée Viviane l'enchante : il croit la voir là-bas, près de l'étang semé de nénuphars, dans Broceliande où sonne le cor. — Que dire de l'*Amadis,* dont on parle depuis près d'un siècle, depuis que le « translata » le sieur des Essars? Ce ne sont que preux chevaliers et princesses belles comme le jour, géants pourfendus et châteaux forcés, grands coups d'épée, grands coups de lance ; et, à toutes les pages, des scènes d'amour, d'un amour brûlant

(1) « Tel, comme dit Merlin, cuide engeigner autrui... ». Le vers prouve que La Fontaine se souvenait de ce passage.

qui va droit au but (1), ce qui permet à tous ces héros de se survivre dans des enfants qui leur ressemblent, dignes d'Oriane et d'Amadis. Et de génération en génération (c'est le cas de le dire), l'histoire recommence : et notre lecteur ne se lasse pas de courir le monde, de se battre, d'aimer avec eux.

Quand il cesse d'être Amadis, ou Esplandian, ou Galaor, de nouveau il est Céladon. Tour à tour, il soupire pour d'inaccessibles bergères, ou pour des princesses qui sont charitables. — Mais n'exagérons rien : il ne se laisse prendre qu'à ses jours. S'il est amoureux des romans de chevalerie, il ne goûte pas moins celui qui s'en est moqué. Sûrement il aime dès lors ce chevalier de la Triste Figure, pauvre fou qui chevauche lance haute à travers son rêve, tandis que sur son âne trottine Sancho, jovial et bouffon. — Et il n'apprécie pas moins, cela va sans dire, les nouvellistes italiens. Il dévore déjà, qu'il connaisse la langue ou non, les traductions de Boccace (2), et il y reviendra trop souvent pour que nous ayons à y insister. Certes, nos vieux conteurs sont pâles à côté de Boccace : mais les *Cent nouvelles*, ou l'*Heptaméron*, mais le *Baron de Féneste* (3), mais Bonaventure des Périers, et la peinture naïve de la vie française telle qu'il la trouve dans Noël du Fail ou Guillaume Bouchet, toutes ces vieilles choses ont encore leur

(1) Allusions nombreuses, depuis *Clymène* (« Vous vous marierez donc... »); cf. *la Fiancée du roi de Garbe*; et plus loin, la Société de *la Table ronde*.

(2) Il en parle dans l'*Avertissement des premiers contes*. —

(3) Voy. lettre du 3 septembre 63 (*le Différend du sieur Potrot*, III, 13), ou *le Soleil et les Grenouilles* (« car que coûte-t-il d'appeler les choses par noms honorables?), qui rappellent, I, 1.

charme. Quant à Rabelais, qu'il a lu depuis bien longtemps, il y revient, il s'y arrête, et c'est son livre de chevet. Calembredaines et coq-à-l'âne, contes gras ou grosses facéties amenées de loin, farces, tableaux plaisants, scènes de haute comédie, — et l'anneau et les Papimanes, et le Bûcheron et Mercure, et Panurge avec Dindenaut... — il y en a pour toutes les heures. Quelle source énorme de rire, mais aussi que d'occasions de s'émerveiller ! Il pourra par moments laisser Rabelais : il y reviendra toute sa vie.

Pour l'heure, il ne s'amuse pas moins en lisant Marot. Et ce qu'il aime en lui, c'est sans doute le Gaulois cynique, mais c'est surtout le fin poète du badinage : c'est son art de parler aux grands, d'offrir son encens de la main droite en tendant la gauche, — c'est son espièglerie qui s'arrête à temps dans une révérence faussement naïve. Le jeune homme y retrouve (sans le savoir peut-être) tout un côté de sa nature, et voit dans Marot son frère par l'esprit, en attendant de voir en lui son maître.

Ainsi se développe peu à peu, à côté de son penchant au rêve, sa tendance au rire. Ainsi s'enrichissent, sans qu'il s'en doute, ses ressources d'écrivain futur.

C'est alors que survient la révélation de Malherbe.

Il avait déjà vingt-deux ans (nous dit d'Olivet) qu'il ne se portait à rien, lorsqu'un officier, qui était à Château-Thierry en quartiers d'hiver, lut devant lui par occasion et avec emphase cette ode de Malherbe :

Que direz-vous, races futures ?...

Il écouta cette ode avec des transports mécaniques de joie, d'admiration et d'étonnement... Il se mit aussitôt à lire Malherbe, et s'y attacha de telle sorte qu'après avoir passé des nuits à l'apprendre par cœur, il allait le jour le déclamer dans les bois (1).

On peut accepter l'anecdote, à condition de l'interpréter. Elle semble indiquer qu'à la fin de 1643 La Fontaine n'a pas encore vécu d'une façon suivie dans la capitale : sans cela comment n'aurait-il jamais entendu réciter du Malherbe par quelque enthousiaste? Quant à supposer qu'il n'en a pas lu, c'est inadmissible : l'ami de Maucroix ne peut avoir cette ignorance. Il ne s'agit donc pas d'une première rencontre avec la poésie, mais d'une révélation de sa puissance et de sa grandeur. Jusque-là, s'égayant de leur gentillesse ou se complaisant à leur élégance, il s'était simplement amusé avec les poètes, sans s'imaginer qu'il serait un jour un des leurs. Mais cette fois, c'est autre chose! Ces vers qu'il va lançant aux échos sylvestres, c'est le frisson sacré, c'est l'enthousiasme précurseur. A la lyre de Malherbe, qui a fait vibrer en lui des cordes muettes, son imagination (la Belle au bois!) s'est éveillée. La forêt où il marche, en un saint transport qui nous fait sourire, devient pour lui le Bois sacré des Muses. Leur troupe harmonieuse passe dans la lumière : et jeunes, souriantes, elles lui font signe de les suivre. Eh bien, il les suivra : lui aussi, il sera poète, et le monde entendra ses chants!

(1) D'Olivet, *Hist. Acad.* (II, 321, 1743). Notons ces « transports mécaniques » : imaginé ou non, le détail répond à l'idée qu'on se faisait de La Fontaine, à son attitude en d'autres rencontres. Cet endormi est un enthousiaste.

Vous pensez bien que de ces hauteurs il retombera vite (c'est le sort commun de tant d'enthousiasmes !) dans le réel tout à fait plat. Notre Orphée grisé de lyrisme ne sera plus, souvent, qu'un simple Champenois sensuel ou endormi. Mais enfin il s'essaie, il imite Malherbe, et son père pleure de joie (1). Encouragé, il continue. Il ébauche des poèmes, probablement des « Retraites » et des « Solitudes » (à la manière de Racan ou de Théophile) (2); il y met ses rêves amoureux et son amour pour la campagne :

Flore, écho, les zéphirs et leurs molles haleines,
Le vert tapis des prés et l'argent des fontaines (3)...

Et, bien plus que le prétexte de faire son droit, c'est sans doute le désir de retrouver à Paris des amis poètes qui l'entraîne maintenant dans la capitale.

(1) D'Olivet. — (2) Il n'en a point parlé, mais il l'a connu : son hymne à la volupté (*Psyché*) en est une preuve.
(3) *Adonis*. — Nous aurons à revenir sur ses étapes poétiques.

CHAPITRE IV

A PARIS

Il est certain que La Fontaine, bien avant son mariage, fit à Paris plus d'un séjour (1). Il est possible qu'il y ait fait en partie son droit.

Rien, comme nous l'avons dit, ne l'obligeait à suivre des cours : l'exemple de Perrault, celui de Jean Rou suffisent comme preuves. Théoriquement même, pour le droit civil, on n'avait que faire de la Sorbonne, où ce droit n'entra officiellement qu'en 1679. Cependant il y avait toujours eu à Paris « un grand nombre de régents qui expliquaient les Institutes et le Digeste concurremment avec les Décrétales (2) »; et les futurs avocats pouvaient suivre comme étudiants ces explications (3). D'autre part « les licenciés en droit canon étaient reçus au serment d'avocat dans les Parlements aussi bien que les licenciés en droit civil ». — La question serait donc de savoir si, dans l'hypothèse d'études faites à Paris, La Fontaine a choisi l'un ou l'autre droit. La vraisemblance est assuré-

(1) Nous le savons par Tallemant dont on retrouvera plus loin l'anecdote; nous l'induisons des relations avec Sobiesky, et surtout d'une allusion à l'opéra d'*Orphée* joué à Paris en 47.

(2) Jourdain, *Hist. de l'Université* (f° 248). — (3) On trouvait d'ailleurs des répétiteurs de droit, qu'on appelait « souffleurs ». Voy. ce que dit Jean Rou : « Je commençai mes études de droit sous la direction d'un célèbre souffleur, qui était cet avocat Bricheteau » (*Mémoires*, I, 30.)

ment pour le droit civil. Ses essais infructueux de théologie devaient lui laisser peu de goût pour tout ce qui avait un parfum d'église, et la « spiritualité » n'était point son fait (1). Quant à objecter que pour le droit civil on allait de Paris prendre sa licence à Orléans et que La Fontaine ne semble pas avoir connu cette ville avant 1663 (2), ce serait oublier qu'on pouvait aller ailleurs, notamment à Reims (3). Rien ne s'oppose donc à ce que notre homme ait expliqué (ou fait semblant...) le Digeste et les Institutes.

Qu'il y soit venu ou non sous ce prétexte, il y est venu. Au point où il en était, — quelles que fussent ses ivresses dans la solitude, — il voulait jouir de la vie. « Volontiers on fait cas d'une terre étrangère; — volontiers jeunes gens haïssent le logis. » Il avait envie de vagabonder; et sans doute Reims s'offrait à lui, et il y allait : mais Reims ne pouvait suffire. Paris la grande ville devait l'attirer, « Paris sans pair » pour les amusements. Il avait là quelques amis; il voulait apprendre d'eux la carte du pays des lettres, et peut-être la carte du pays d'amour. Il a sûrement fait maint séjour dans la capitale.

Son père (dit Tallemant) étant venu à Paris pour un procès, lui dit : « Tiens, va vite faire telle chose, cela presse. » La Fontaine sort, et n'est pas plus tôt hors du logis, qu'il oublie ce que son père lui avait dit. Il

(1) Lettre du 12 sept. 63. — (2) Letttre du 30 août. — (3) L'Université de Reims remontait à 1547; la bulle de Paul III spécifiait le droit canonique et civil. D'ailleurs la faculté de droit ne fut organisée qu'en 1610 (voy. *Trav. de l'Acad. de Reims*, LXXIII). Des études à Reims sont fort loin d'être invraisemblables. — En tout cas La Fontaine n'est nullement ignorant du droit: sujet curieux pour un juriste.

rencontre de ses camarades qui, lui ayant demandé s'il n'avait point d'affaires : « Non », leur dit-il ; et alla à la comédie avec eux (1). »

Sans épiloguer sur ce terme de camarades (les camarades sont d'ordinaire des étudiants) (2), retenons que La Fontaine vient assez souvent pour avoir ici des amis. Des amis : lesquels? Il en a déjà de toute sorte, mais d'abord l'ami le plus cher, François Maucroix.

Né à Noyon le 7 janvier 1619, ce cadet des Maucroix était donc son aîné de deux ans et demi. Après des études commencées, dit-on, à Château-Thierry, et achevées à Paris très probablement (3), il se fit recevoir avocat et, sans plaider beaucoup, fréquenta vers 1640 le monde du Palais. Il y revit Furetière, et se lia très vite avec Olivier Patru (4). Ami du Champenois Perrot d'Ablancourt et de Valentin Conrart (dont il fut depuis 1640 le confrère à l'Académie), Patru présenta Maucroix à l'un et à l'autre : et bientôt le jeune avocat fut introduit dans maint salon. Il s'était lié d'autre part, sans doute autour de la Sorbonne, avec Gédéon Tallemant, futur des Réaux (5), qui avait fait en même temps que lui son droit civil et canonique, et qui, très répandu, aide Maucroix à se répandre. — Rappelons que les cabarets étaient alors des centres de réunion, le rendez-vous non seulement de toute

(1) Tallemant (II, 368). — (2) Voy. *Dict. Furetière.* — (3) Voy. Paris, *Maucroix.* — (4) O. Patru, né en 1604, sera un doyen pour Maucroix et pour La Fontaine.

(5) Né le 7 novembre 1619; il était reçu familièrement par la marquise de Rambouillet; grâce à lui Maucroix pénétra dans le fameux hôtel et il s'y fit bien voir. A la date de juin 1668, il écrira : « Madame de Montausier me pria de dîner avec elle. » (*Œuvres*, II, 300.)

la jeunesse (même studieuse), mais de tous ceux qui voulaient s'amuser. C'est là que Maucroix fit la connaissance de Benserade, de Le Pailleur (1), d'Alibray, en ce cabaret de Vaugirard tenu par Dupuis, où déjà fréquentait le musicien Lambert, ce « petit Michel » devenu bientôt le gendre du cabaretier. Ainsi se dispersait, un peu dans tous les mondes, le futur chanoine.

C'est une curieuse figure (et qu'il faut connaître) que ce Champenois agréable et fin, celui que Boileau appellera plus tard « berger en soutane » : bon homme, bon vivant, ou comme eût dit Montaigne, « bon compagnon en sa jeunesse, grand diseur, grand gaudisseur », troussant les chansons lestes et chiffonnant les jolies filles, un La Fontaine plus gai, bien moins poète, frère tout de même du charmant rêveur. Nul ne devait avoir sur celui-ci plus d'influence. Il allait l'égayer, et l'aiguillonner, l'encourager d'abord dans ses débuts fleuris et idylliques, le pousser plus tard du côté des contes, et toujours le soutenir, le réchauffer (coupe en main!) de son amitié. Mais quand La Fontaine vient à Paris, Maucroix y est-il encore?

On sait qu'il était entré, vers 1641, comme secrétaire puis comme précepteur dans la famille de Joyeuse (2). Il s'y était épris de la jeune fille, Henriette. Quand il la vit fiancée à Lenoncourt, atteint dans une affection qui était profonde, il avait pris congé pour venir passer quelques mois avec des Réaux. Puis apprenant la mort de Lenoncourt tué sous Thionville (juin 43), il était venu reprendre

(1) Il s'agit du mathématicien ami des Pascal; cf. Tallemant. — (2) Les Joyeuse de Grandpré.

chez les Joyeuse (avec des espérances d'amour qui ne furent pas complètement trompées) son rôle de secrétaire et d'homme de confiance... Il devait y rester jusqu'au mariage de la jeune fille avec le marquis de Brosses (juin 46), ou même un peu plus tard, jusqu'au jour où dégoûté du monde et traînant toujours sa peine amoureuse, il achèterait une prébende à Reims. — Or, si dans cette période c'est surtout à Reims qu'il a vu l'ami La Fontaine, il a pu lui donner rendez-vous dans la capitale, où les Joyeuse faisaient maint séjour (1). Donc Maucroix est toujours là, présent ou absent, au centre des relations de La Fontaine. Il est là; et derrière sont tous ses amis.

Ce sont d'abord les deux Tallemant. L'aîné, Gédéon (des Réaux) (2), se mariera dès 46 avec sa cousine Rambouillet, mais La Fontaine le verra chez lui; le second, l'abbé François, est sorti du protestantisme pour devenir aumônier du Roi (3) : c'est un ecclésiastique que sa soutane ne gênera guère, et qui servira d'introducteur à notre poète dans plus d'une maison où l'on rit (4). Leur nonchalance et leurs distractions les rapprochent, sans parler des occasions qu'ils ont de faire ensemble la route de Champagne, lorsque l'abbé va voir ses moines au Val Chrétien (5).

(1) Le fait est établi par une lettre de Maucroix (1704), et par une épître à La Fontaine que nous citerons bientôt.

(2) L'amitié pour des Réaux durera jusqu'au dernier jour. On en a une espèce de preuve dans le nombre de pièces signées de notre poète, et que des Réaux avait conservées. — Quant à l'abbé François, il n'était guère en sympathie avec son frère : mais La Fontaine a pu les voir séparément.

(3) Il s'était fait convertir par Retz, avec lequel (en compagnie de son frère) il avait fait un voyage en Italie.

(4) Par ex. chez Colletet. — (5) Abbaye de Prémontrés, entre

Puis c'est le vieux camarade Furetière. Avocat au Parlement, il occupe ses loisirs à rimer des vers : épîtres à des Iris ou à des amis, énigmes, épigrammes et surtout satires (1). Comme il connaît déjà toute espèce de gens, il est pour La Fontaine d'un commerce tout à fait précieux. Tous deux ils fréquentent l'abbé de Marolles (2), les habitués du bon « Puis » (Lambert, Benserade), ou le salon de M. Conrart. Ce très honnête homme, très en vue, un des pères de l'Académie, se fait le parrain des jeunes talents (3). Il faut passer chez lui pour monter au Parnasse. Par lui, La Fontaine connaîtra peut-être l'illustre Sapho (4), mais sûrement Chapelain et surtout Paul Pellisson.

Pellisson (5) apporta en ce moment de Castres, avec son effrayante laideur, son intelligence avisée et son goût très sûr. Pendant ce premier séjour à Paris (1645-48) il verra souvent Maucroix et La Fontaine, qu'il a rencontrés chez Conrart. Ils auront ensemble mainte conversation littéraire. Tous les trois épris de Malherbe, ils le relisent, s'extasient, et concluent en hochant la tête qu'il y a chez ce grand homme quatre-vingts strophes

Oulchy et la Fère. Il eut un jour un procès pour avoir assisté aux offices en habit court. (*Ann. de Soissons*, VI, 500.)

(1) Ces satires mériteraient d'être plus connues, comme aussi leur auteur, qui est trop uniquement pour nous l'auteur du *Roman bourgeois*.

(2) Voy. lettres de Chapelain. — (3) Conrart est né en 1603. Protestant, il est intime avec les Tallemant, les La Sablière.

(4) Les relations ne sont nullement prouvées : elles sont très probables.

(5) Paul Pellisson (né à Béziers, 1624); protestant, vient chez son coreligionnaire Conrart. Après un séjour de trois ans (1645-début 1648), il retournera dans le Midi, mais reviendra bientôt (novembre 1650) s'installer définitivement dans la capitale. Voy. le livre de Marcou.

inimitables (1). On pense si notre homme voit avec plaisir son enthousiasme partagé! Autour d'eux s'est formé un cercle, qu'ils appellent « la troupe ». C'est ainsi que vers 46, La Fontaine, ayant regagné sa Champagne sans dire adieu, se voit rappeler à l'ordre.

Épître, va chanter injure,
Mais grosse injure à ce parjure
Qui par un étrange ourvari
S'en est fui à Château-Thierry.
Que la belle fièvre quartaine
Vous ronge, sieur de La Fontaine,
Qui si vite quittez ce lieu
Sans avoir daigné dire adieu.
Vraiment *la troupe* a fait un livre
Qui va bien vous apprendre à vivre!...
Hé? ne vous grattez point la tête (2).
Vous verrez bien une autre fête :
Ce que j'en dis, moi, n'est que jeu...
Mais Damoiselle Courtoisie
D'un tel départ s'est fort saisie...
« Monsieur, c'est vivre en Allemand
Et très mal entendre son monde,
Que de quitter la *Table Ronde*
Sans dire aux nobles chevaliers :
Adieu, braves aventuriers! » —
— « Mais, Damoiselle Courtoisie,
N'en soyez point si fort saisie.
La Fontaine est un bon garçon
Qui n'y fait point tant de façon;
Il ne l'a point fait par malice :
Belle Paresse est tout son vice.
Et peut-être quand il partit,
A peine était-il hors du lit... (3). »

(1) Maucroix, lettre du 30 mars 1704 (Éd. Paris, II, 236). — (2) Un geste d'homme timide et irrésolu, probablement pris sur le vif.

(3) Voy. Bibl. nat., mss. fr., 19142, f° 95... — Épître signalée par M. Châtelain (thèse sur Fouquet). L'ode à Pisani (mort à

Nous nous doutions déjà que La Fontaine était un bon garçon sans malice, et un paresseux. Ce que nous ignorions, c'est l'existence de cette nouvelle Table Ronde, où les « Palatins », en dehors de nos trois amis, s'appellent Furetière, Charpentier, Cassandre et Maynard ; de cette académie qui tient ses assises chez Pellisson (1), qui a un président renouvelable, qui offre des « conférences » régulières ou du moins suivies, « l'après dînée » de préférence. Donc la troupe savante discute, écoute des lectures : Furetière y lit sa satire « Contre nos seigneurs médecins — qui font mourir les gens très sains », Charpentier y « donne pour plat » des pièces de vers, Pellisson une ode héroïque à la mémoire de Pisani.

Ce nom de Pisani nous rappelle que nous sommes tout proches de Rambouillet, où fréquentent certains de nos Palatins. Je ne serais pas surpris qu'on vît parmi eux un autre Rambouillet, très ami de Conrart, je veux dire le futur « grand madrigalier » Antoine de La Sablière, qui nous est signalé en 47 comme faisant déjà « de jolies choses d'esprit (2) », que Maucroix connaît fort bien puisqu'il célébrera un jour son mariage (3), et qui recevra sûrement une fois ou l'autre ses anciens

Nordlingen le 23 août 45) permet de dater ces réunions. Quant à Maynard, c'est probablement le fameux faiseur d'épigrammes venu à Paris pour sa dernière édition (mort 28 déc. 46) ; mais il se peut aussi que ce soit son fils.

(1) *Ibid.*, f° 98. — (2) Voy. (dans le *Conrart* de Kerviler) les lettres où Conrart recommande à Félibien ce La Sablière en séjour à Rome (1647). Le ton est à la fois très amical pour le jeune homme et déférent pour sa riche famille. Rappelons que ces Rambouillet roturiers sont sans attache avec leurs nobles homonymes. Ce sont des financiers enrichis.

(3) Même ms., 19142, f° 105 :

Hymen s'en va donc lier — Notre grand madrigalier.

amis. Or, parler de lui, n'est-ce point parler de des Réaux, son ami, son futur beau-frère? Bref, on voit là pour La Fontaine des liens solides qui se nouent (1). Et pour l'heure c'est un encouragement qu'il y trouve à faire des vers malgré sa paresse, et malgré le plaisir qui l'entraîne ailleurs.

En effet, si le jeune homme s'initie aux lettres, il a d'autres divertissements, et d'abord d'autres relations.

C'est même une question de savoir s'il n'a pas pénétré dans des milieux assez mondains. On sait qu'il n'était pas besoin pour cela d'une grande naissance, mais seulement de quelques manières et de quelque esprit. Sur ce point, rien de plus frappant que l'exemple de l'oratorien Jacques Esprit, pénétrant tour à tour (avant d'être attaché au prince de Conti) dans tous les salons à la mode (2). La Fontaine, sans avoir (il s'en faut) le brillant de son confrère, pourrait à la rigueur avoir ses entrées : à Rambouillet par les Tallemant ou par Maucroix (3), chez les Liancourt et les Brienne par son ami le P. Desmares (4). Il le pourrait, mais le

(1) On s'étonnera moins désormais (en supposant que l'on s'en étonnât...) de voir aux environs de 78 Patru écrire à Charpentier, en parlant de notre poète : « Un de mes bons amis, qui est aussi des vôtres... » (*Recueil de lettres d'académiciens.*) — On ne s'étonnera pas non plus de voir La Fontaine se servir pour *le Paysan du Danube* d'un passage de Cassandre encore inédit.

(2) Voir BATTEREL. — (3) A vrai dire le moment n'était pas très favorable : le mariage de Julie (juillet 1645), puis la mort de son frère Pisani (23 août) avaient mis quelque désarroi dans les réunions. (Voy. le *Voiture* d'E. MAGNE.)

(4) Le P. Desmares a prêché de 1642 à 1645 jusqu'au jour où devant une lettre de cachet il a dû s'enfuir. Mais il revient plus d'une fois chez les Liancourt. Ajoutez que ceux-ci ont des terres en Champagne (exemple Nanteuil), dans un pays où La

veut-il? Je crois qu'il a bien plus envie de s'amuser, car c'est sa vraie pente, que de briller et de se contraindre.

Cependant prenons garde. On l'a fait bien souvent sauvage, et c'est une erreur; dès ce moment (ce sera vrai toujours) on le devine fort répandu. La simple vraisemblance nous permet de croire qu'en venant à Paris son premier soin a été de voir ses compatriotes ou les amis de sa famille, tous ceux qui ont des attaches avec la Champagne. Il a fréquenté ses amis Jannart, qui dans le monde parlementaire peuvent lui ouvrir mainte porte (1). Il a dû se mettre en relation avec Claude Comtesse, beau-frère du prévôt de La Haye qui est intime du maître des eaux (2). Et par ces La Haye il en connaît d'autres, les de La Haye-Ventelet (famille de l'ambassadeur de Constantinople), amis du vieux philosophe Le Vayer qui épousera plus tard une de leurs filles (3). Et il a pu voir les fils du président Barrillon, lequel possédait naguère la seigneurie de Châtillon-sur-Marne, échue bientôt

Fontaine a des terres (Oulchy) et des relations. — Pour les Brienne, Desmares y a été quelque temps précepteur. — Je ne parle pas des Gondi, que La Fontaine a pu connaître : le duc est un oratorien, la duchesse va fort souvent à Montmirail; leur fils, le futur cardinal de Retz, est l'ami des Tallemant.

(1) Jacques Jannart, futur substitut de Fouquet, est originaire de Château-Thierry. Il a épousé le 7 janvier 1636 Marie Héricart, tante de la future femme de La Fontaine.

(2) Claude Comtesse, sieur de Bonneil, habita Paris. Son fils doit être un contemporain de notre homme. Les archives de Bonneil le montrent en relation avec les de La Haye.

(3) Tous les de La Haye sont de Charly, village voisin de Château-Thierry. (Voy. la Chesnaye.) Jean de La Haye-Ventelet, époux de Marg. Palluau, a eu en 1625 un fils, Denys, qu'on voit parrain à Charly le 24 déc. 1652 et qui est alors lieutenant de la garde du Roi. Ce Jean est ambassadeur depuis 1639. — Le vieux Le Vayer épousera Angélique de La Haye en déc. 1664.

à son fils Paul (1). Il a pu voir les Vertamont; car la femme du conseiller, Renée Quatresolz, est la filleule d'Anne de Jouy, sa sœur (2). Et comme celle-ci, en devenant Mme de Prast, est devenue la cousine de des Barreaux, son frère fera sans doute la connaissance du grand libertin (3). Plus sûrement encore il voit le docteur Nicolas Brayer, qui a épousé Anne Josse, une cousine des La Fontaine (4); et de même le docteur Jacques Mentel, qui est de Château-Thierry. Le petit-fils du docteur Jean Pidoux est bien à sa place dans ce milieu de médecins. On va voir où cela le mène.

Brayer et Mentel sont liés avec leur confrère Gui Patin; l'amour des livres, qui les rapproche, les rapproche aussi de Gabriel Naudé, leur ami à tous (5). Or ces médecins sont pour la plupart gassendistes; gassendiste aussi, ce Charles Spon, médecin lyonnais, auquel Gui Patin enverra plus tard (août 1658) les amitiés de « M. de La Fontaine ». Qui hésiterait malgré la multitude des homonymes, à reconnaître ici notre homme, et à conclure tout à la fois qu'il a vu ses compatriotes Brayer et Mentel,

(1) C'est le futur ambassadeur. Nous le reverrons. — (2) Voy. Arch. de Coulommiers; le baptême est du 5 janvier 1623. — Franç. de Vertamont sera plus tard un ami de Fouquet.

(3) Voy. *Appendice*. — (4) A vrai dire les relations ne sont pas prouvées, mais elles sont certaines. La Fontaine est en relation (voy. lettres à Jannart) avec Jeanne Brayer, qui semble faire des séjours à Paris chez le docteur. Celui-ci, Nicolas B. (1606-78), sera le médecin des Bouillon (lettres de Chaulieu); son fils Gaspard, sieur de Fresne (Aisne), deviendra conseiller au parlement. La mère est enterrée à Fresne le 8 oct. 84.

(5) G. Naudé avait fait sa médecine avec Brayer. Dans son *Mascurat* (édition in-4°, p. 173), il se dit très ami du docteur Mentel. Comme Gui Patin, il est gassendiste. Voy. Sorbière *(préface des œuvres de Gassendi).*

qu'il a connu Gui Patin et Spon, et qu'il a pénétré ainsi dans le monde des gassendistes? On doit d'autant moins hésiter, qu'on le voit dès lors en relation avec Tallemant, Marolles et Chapelain, tous disciples plus ou moins notoires du chanoine de Digne.

Et s'il en est ainsi, comment ne pas supposer que, dans le même monde ou en dehors, La Fontaine a pu rencontrer d'autres gassendistes, ses contemporains et futurs amis, ceux qui s'appellent Bernier, Chapelle et J.-B. Poquelin? — Bernier, déjà! déjà Molière! — On s'étonne, je crois, à tort. Il y a simplement ici une question de dates (1). Autrement il est très certain qu'à ce moment-là les mondes se mêlent, et qu'un jeune homme peut connaître en quelques semaines sinon tout Paris, du moins tous les cabarets (2). Doutera-t-on que les cabarets aient vu La Fontaine? Dans ce monde des libertins il a pour introducteurs naturels les fils des médecins qu'il fréquente, et aussi de jeunes officiers. Son ami Charles Visinier est déjà marié (3); mais voici d'autres gardes du corps : Denys de La Haye, fils de l'ambassadeur, Robert et Pierre Vitart, de Château-Thierry (4). Faisons un pas de plus parmi ces disciples de Mars; et, après avoir rencontré un nouveau gas-

(1) La question est de savoir si l'errant Bernier est alors à Paris (on connaît mal sa vie pendant cette période). Quant à Molière, il partira pour la province à la fin de 45.

(2) Voy. Maucroix cité par Chatelain, p. 87 :

Connaissance à Paris est chose bien facile, — Et l'on connait bientôt et la cour et la ville.

(3) Sa femme est marraine en 46. — (4) Robert et Pierre Vitart (Pierre, vicomte de Rozoy, 1612-71) sont cités comme gardes du corps en 1636 dans un document sur la noblesse des Vitart (*Annales de Ch.-Th.*, 1876.)

sendiste dans le cadet Cyrano de Bergerac (1), nous en trouverons un autre dans le mousquetaire Jean Sobiesky : Sobiesky, ce futur roi de Pologne qui, lorsqu'il aura passé en France une année (9 juin 1646-mai 47), n'y reviendra point, que je sache, et qui aura trouvé le temps de raconter « plusieurs fois » à La Fontaine l'histoire des « bubaks, animaux guerriers », ce qui prouve qu'il ne craignait pas de redire les mêmes histoires, mais ce qui prouve aussi qu'il avait eu très vite avec La Fontaine une très curieuse familiarité (2).

On voit qu'il est difficile de ne pas conclure pour notre homme à une vie tout à fait variée. *Sunt multæ mansiones* (comme dira Voltaire), il y a beaucoup de maisons où sa pensée se joue, et notamment le temple gassendiste (3), beaucoup de maisons surtout où il va rire et s'amuser. — On voit en même temps l'importance de cette période dans sa formation, par la multitude d'impressions reçues et d'observations inconscientes. Mais d'ailleurs, en dehors de l'initiation poétique, ce qu'il faut noter avant tout, c'est l'initiation au plaisir (4). Eh bien

(1) C'est une question de savoir si La Fontaine a connu Cyrano; mais l'affirmative est probable.

(2) Voy. (*Revue Bleue*, 1908) un article de M. Mansuy. La chose n'est pas tirée au clair. Cependant je ne vois qu'un moment où Sobiesky ne soit pas pris par la guerre, c'est la fin de 1669 et une partie de 70 : or, à cette date, je ne sache pas que personne signale sa venue en France. — On parlait jadis d'une rencontre dans le salon de Mme de La Sablière. Si Sobiesky, comme il semble bien, n'est pas revenu en France depuis 1647 (voy. la façon dont il parle en 78 de l'affaire Brisacier : A. Coyer, II, 177 : « J'étais bien jeune quand je vivais en France... »), rappelons qu'en 1647 Mme de La Sablière a sept ans.

(3) Il ne se soucie guère, je crois, de la doctrine, et ne retient que des maximes épicuriennes qui lui servent à justifier sa pente au plaisir.

(4) C'est la suite qui le prouve, sa vie galante de Reims et de Château-Thierry. (Tall.)

oui, La Fontaine n'est sorti de l'Oratoire que pour entrer dans des voies fangeuses; et il y a un abîme entre le doux prêtre qu'il pouvait devenir et le libertin qu'il est devenu. Mais, une fois entré dans la vie du siècle, il était inévitable qu'il fît comme les autres. — Loup avec les loups, il l'est sans remords. Je le vois, dans un de ces cabarets d'alors, Pomme de pin ou Croix de Lorraine, attablé avec des amis (1) devant quelques cruches de vin. Les dés roulent (2), les gobelets sonnent. Parmi les jurons et les rires, et les santés portées à pleine voix, par moment s'élève une chanson bachique; ou la Belle Piémontaise vibre dans la salle *(Elle est — Au régiment des gardes — comme un cadet),* et tout le monde hurle en chœur ce fameux refrain. Une grosse joie, où l'être s'enfonce. Mais l'esprit quelquefois part pour des voyages, caresse au loin quelque chimère. A travers les fumées du vin et celle du tabac — car dès cette époque les jeunes gens « pétunent » — notre étudiant, tout à l'heure gagné par cette joie bruyante, suit maintenant en rêve des coins de paysage ou de douces visions. Étrange nature humaine, qui va en un instant de la goinfrerie à l'idylle, des « crevailles » à la poésie!

« Les délicats sont malheureux » : la jeunesse n'est pas délicate. La Fontaine, heureux de revivre ès tavernes une page de Rabelais, n'est pas moins

(1) Ce ne sont plus les amis de la Table Ronde. Notre homme va d'un monde à l'autre.

(2) Pourquoi ne mettrait-on pas ici, comme type de joueurs, ce Damien Mitton qui fut l'ami de Méré, qui connut Pascal, et que La Fontaine a sûrement connu? Voy. *Appendice*.

heureux de suivre sur des sentiers encore plus glissants quelques apprentis Esculapes ou des fils de Bellone en quartiers d'hiver. Rien de tel que leur commerce pour se déniaiser. Avec eux on apprend que l'heure du berger ne sonne pas seulement avec les bergères, et qu'en amour comme à la guerre la fortune sourit à l'audace (1). Il essayera de mettre en pratique de si bons enseignements...

Entre temps (car il a besoin de prendre l'air!) il fait plus ample connaissance avec Paris et ses spectacles. Le Pont-Neuf à lui seul — avec ses banquistes, ses opérateurs et ses chansonniers, avec les marionnettes de Brioché ou les couplets du Savoyard — est une source inépuisable de plaisir. Mais la rue elle-même en est une aussi, avec ses embarras, ses cris, ses roulements de tambours, ses mille incidents journaliers ou imprévus. Il y voit le reflet ou le contre-coup des événements politiques : hier les intrigues de la Régence, aujourd'hui les départs de troupes et les lendemains de victoire, le défilé joyeux des enseignes conquises, — ou les cris de colère que soulèvent les impôts croissants... — Et il va aussi au théâtre : ses amis l'y entraînent, mais il n'a pas besoin d'eux pour y retourner. C'est l'époque des belles tragédies : laissons les Bérénice ou les Esther, les Mort de Sénèque ou les Mort de Crispe; mais Saint-Genest,

(1) Ils peuvent même lui donner des conseils précis, comme en donne le maître en droit à l'un de ses écoliers : « Que ne vous poussez-vous? Un Français être ainsi — Sans intrigue et sans amourettes!... — Témoignez seulement que vous cherchez fortune. — Placez-vous dans l'église auprès du bénitier, etc. » *(Le Roi Candaule.)* On croirait voir notre homme déniaisé par quelque suppôt de Cupidon.

mais Venceslas, mais surtout Polyeucte, Pompée, Rodogune! Quelle révélation de la grande poésie — non plus de celle de Malherbe, en somme un peu creuse, — mais de celle qui emporte au loin l'âme frémissante! Certes, notre rimeur ne peut guère songer à monter si haut. Mais déjà le bruit des applaudissements éveille en lui des rêves de gloire. Plus accessibles que les tragédies, les comédies de Scarron ou de Bois-Robert lui font souhaiter de devenir un auteur comique (1), d'être applaudi, d'être célèbre. Simple velléité, mais attendons la fin.

En même temps son goût pour la musique peut se développer (2). Il entend partout des vaudevilles ou des airs de danse; il entend des sérénades à la place Royale ou aux Tuileries. Chez les particuliers se donnent des concerts, où vibrent gaiement, à côté de Lambert et d'Hilaire du Puy, le violon de Bocan et de Constantin, la viole d'Hotman ou de Maugars, et le luth de Gaultier, et le théorbe qui va remplacer le luth. Que dis-je? on a déjà de vraies sociétés musicales, comme celles de Chabaneau de La Barre ou de Champion de Chambonnières. — En relation avec Lambert, et sans doute avec de Nyert, La Fontaine, qui peut pénétrer partout, a dû profiter des occasions. On en trouverait la preuve dans le souvenir qu'il gardait

(1) Il peut voir les débuts de l'illustre théâtre : la salle *des Métayers* (près la porte de Nesles) en 1644, et l'année suivante celle de *la Croix-Noire* (près du port Saint-Paul).

(2) Ce goût se développe déjà dans le public. La musique, qui figure en rang honorable dans *les Plaisirs des Dames* du sieur de Chatounières (1641), tient une certaine place dans la société. Voir Michel Brenet, *les Concerts en France sous l'ancien régime* (1900).

encore, trente ans plus tard, de l'*Orphée* de Luigi Rossi (1).

Mais ceci nous fait arriver jusqu'en 47. Il faut au plus vite ramener notre homme à Château-Thierry.

(1) Épître à de Nyert (1677). Cf. Romain Rolland : *Musiciens d'autrefois.*

CHAPITRE V

VIE DE PROVINCE

A Château-Thierry, où il passe une partie de son temps, La Fontaine trouve une vie de famille et de société, qui, en attendant de compléter son existence, lui sert à varier ses plaisirs.

La vie de famille semble réduite à peu de chose. La mère est morte (1); Claude est à l'Oratoire : le père et le fils restent donc seuls. Mais, en supposant qu'ils vivent chacun de leur côté (2), ils se voient aux repas, ou pendant les soirées, qu'ils égaient de causeries. Les pieds sur les chenets (profitant du droit de chauffage), ou en été dans le petit jardin, ils se racontent leur journée. Ils s'amusent tous deux — et honni soit qui mal y pense — d'un vieux conte qui a frappé Jean; ou bien il lit ses derniers vers, et le bon père s'attendrit. En somme les heures passent, agréables, pour ces solitaires qui sont loin de l'être : ils ont des parents, ils ont des amis.

Sur la famille, nous sommes loin de tout savoir. Mais nous voyons d'abord que le maître des eaux n'est pas seul de son nom. A tout le moins a-t-il eu

(1) Du moins elle est morte avant 47. — (2) Remarquons que ce père, auquel son fils « ne rompt jamais la tête de ses affaires » ne raconte pas non plus les siennes. On a envie de conclure (en tout cas c'est vrai pour notre homme) que ce sont deux natures indépendantes.

un cousin issu de germain, Louis de La Fontaine, marié à Madeleine Petit (1), et qui a un fils, François, avocat; je suis persuadé qu'il y en a d'autres (2). A moins que des questions d'argent ne les aient brouillés (il faut toujours supposer cela), ils doivent se voir. — D'autre part, de 1637 à 1652, le beau-frère de Jean, Philippe de Prast, est maître des eaux à Château-Thierry (3). Depuis longtemps une réconciliation avait dû se faire, dont Jean profitait (4).

Voici d'autres parents. D'abord les Petit, qui tiennent le grenier à sel (5). — Puis les Josse, auxquels les La Fontaine se rattachent par une trisaïeule du jeune homme. Alliés à des médecins, à des maîtres des eaux, ou à des seigneurs, ces Josse sont une des plus vieilles familles de Château-Thierry (6). Cousins éloignés, ils cousinent. Non seulement Jean est le filleul de Claude

(1) WALKENAER, pièces justif. — Notons cette alliance : ces Petit, dont l'un est cité comme cousin (1627) parmi les témoins d'Anne de Jouy, sont de Châtillon. L'un d'eux, Charles Petit, seigneur d'Hurtebize, procureur des eaux et forêts (donc en relation avec M. de La Fontaine), avait donné sa fille à Louis Héricart, qui en a eu Marie, future femme de notre poète Voilà, semble-t-il, entre les deux époux, un cousinage inattendu.

(2) Quel est ce Nicolas de La Fontaine qu'on voit figurer (29 octobre 1671) dans un baptême? et son fils Nicolas « le jeune », parrain le 7 janvier 1668? (Arch. Aisne, supplément E., Braisne.)

(3) M. TUETEY dans la *Revue Bleue* (1897). — (4) Le père s'était opposé au mariage de sa belle-fille. Mais si Ph. de Prast était maître des eaux à Château-Thierry, les deux hommes ne pouvaient guère ne pas se voir, et se rapprocher. En tout cas nous verrons Jean, plus tard, en relation avec sa sœur, (Lettres 56, 58) quand elle sera devenue par un second mariage Mme de Villemontée.

(5) Voy. une note précédente. — (6) Voir A. POQUET, I, 272. — Jeanne Josse a épousé le docteur Nicolas Brayer; Claude Josse (marraine) était femme de Louis Guérin, des eaux et forêts; Marguerite Josse est mariée au sieur d'Aigremont, etc. Il n'y a que les orfèvres qui manquent.

Josse, mais Antoine Josse de Bressay apparaît à deux reprises comme un ami intime; et quand notre homme aura un fils, il lui donnera comme marraine Geneviève Herbelin, femme de l'avocat Josse.

Les Jannart semblent plus éloignés encore, mais ne sont pas moins intimes (1). Celui qui doit devenir l'oncle Jannart garde sûrement des attaches avec son pays : l'un de ses domaines (dont Jean s'occupera), la Tueterie, touche la Fontaine-Regnard, domaine du maître des eaux.

Les Pintrel, famille très nombreuse (où l'on se perd), sont alliés, sans aucun doute. On cite toujours comme un parent le traducteur de Sénèque, Pierre Pintrel, gentilhomme de la grande vénerie. A la date où nous sommes, un autre est président de l'élection (2). — Nous avons nommé les Brayer, les Herbelin, alliés aux Josse. Plusieurs autres alliances nous échappent : nous regrettons de ne pouvoir imiter l'ami du bon Pourceaugnac, qui « dit toute la parenté ».

Après les parents, les amis (qui sont peut-être de vagues parents encore). — D'abord les Vitart, dont une branche a été transplantée à la Ferté-Milon, mais qui sont de Château-Thierry : très grande famille (3). — Ensuite les de La Barre. Nous

(1) En 1628, Nicolas Jannart, contrôleur du grenier, figure à côté de Charles de La Fontaine dans un baptême de cloches (à Chierry); son fils Pierre lui succède.

(2) Arch. de l'Aisne (St E.). Ces Pintrel sont innombrables. — Remarquons qu'en 1696 une déposition de Boileau indique deux Pintrel comme cousins germains de Racine.

(3) Les Vitart (jadis Wittard) étaient originaires de Souabe. Dès 1542 Pierre achète la seigneurie de Rozoy. Son fils Claude, traducteur de Boccace, a une nièce qui en 1588 épouse Nicolas Josse, président à Château-Thierry (*Annales de Ch.-Th.*, 1865). — Le baptême de cloches de 1628 cite un Pierre Vitart procureur.

avons vu le petit Jean compère en 1633 d'une Marie de La Barre : j'ignore quels liens de parenté elle a avec Hilaire, élu de Château-Thierry, qui a deux fils en 1642, et qui est donc à peu près le contemporain de notre homme. Ce qui prouve des relations, c'est la présence d'un de La Barre parmi ceux qui joueront en 58 les *Rieurs du beau Richard* (1). Ajoutons les Curron et les Le Formier, qui paraissent à la même occasion. Et n'oublions pas Charles Visinier, garde du corps, qui a été un ami de Jean (2).

N'oublions pas non plus les de La Haye, de vrais amis, qui détiennent de père en fils la prévôté (3). Et enfin, tout en haut de l'échelle (de l'échelle sociale, et non amicale), n'omettons pas les Rousselet. Ils se transmettent la charge de lieutenant général : par là ils ont quelques occasions de tiraillements avec les de La Haye ; mais l'un d'eux a été le parrain de Claude ; la femme d'un autre sera, je crois, trop bien avec Jean pour que l'époux ne se coiffe pas plus ou moins de lui ; et de toute façon une famille d'officiers comme celle des La Fontaine ne peut pas ne pas entourer d'égards le premier magistrat de Château-Thierry.

Il y en a un receveur de Passy-sur-Marne ; d'autres sont seigneurs de Montomer, etc.

(1) Nous reparlerons de cette pièce. — Il y a des prêtres dans cette famille. L'un d'eux, candidat malheureux à la cure de Saint-Crépin (en 1666), deviendra vicaire à Paris. — Je vois un Nicolas de La Barre porte-manteau du Roi (Arch. Aisne); un autre, Paul, beau-père de François de Villemontée (cousin du second mari d'Anne de Jouy).

(2) Il avait épousé Françoise Le Lorin, fille d'un notaire de Crézancy. C'est chez lui que nous verrons descendre le poète en 76.

(3) Voy. lettres à Jannart; lettre à la duchesse de Bouillon (71); voy. aussi l'amitié de ces de La Haye avec Maucroix : c'est à celui-ci que l'un d'eux, Robert, écrit en style rabelaisien. (MAUCROIX, *Œuvres.*)

Toutes ces relations mettent autour du jeune homme de la vie et du mouvement. Il se peut qu'elles lui offrent déjà mainte occasion de réfléchir; mais comme en ce moment deux choses surtout l'occupent, le plaisir et la poésie, — comme il aura tout le temps plus tard d'observer dans sa petite ville l'éternelle comédie humaine, nous le retrouverons dans quelques années méditant sur ce beau sujet. Pour l'heure il nous suffit d'avoir montré qu'il ne vit pas seul, que bon gré mal gré il se mêle aux divertissements de ce petit monde, et de dire que les jeunes gens de son âge l'entraînent forcément dans leur tourbillon.

Avec eux il va prendre surtout la passion du jeu, une passion qui le suivra toute sa vie et lui coûtera cher (1). Il aime peu les exercices, mais on le voit fort bien suivant ses camarades dans un de ces tripots où, entre deux rasades, on joue à la paume (2). — On le voit aussi à la chasse : dans le milieu où il vit, comment s'y dérober (3)? Maint détail le montre chasseur, notamment ce poème d'*Adonis* qui peint d'après nature (bien qu'après Ovide) une chasse au sanglier. A la lisière d'un bois, au milieu d'une prairie humide de rosée, il a vu ces arrivées au rendez-vous dans la lumière matinale : les chevaux frémissants, les meutes impatientes, « les cris, l'aboi des chiens, les cors mêlés de voix » ; et puis la chevauchée, la quête, l'assaut... Il rapporte de là des souvenirs de vie âpre et forte ; et la chasse

(1) Le jeu, peste des républiques. *(A Mme de La Sablière.)* —
(2) Voy. lettres 1663. Il constate que les Pidoux de Châtellerault aiment mieux la paume que ne font leurs parents de Château-Thierry.

(3) Son père est capitaine des chasses.

est déjà finie, que son oreille, emplie de trompes et de cors, suit là-bas, près de la forêt,

> Les chiens qui vers le ciel poussaient de longs abois.

Il y a d'autres chasses, et qu'il a connues. Ne parlons pas des « reginglettes et réseaux » qui attrapent petits oiseaux : cela est bon pour les manants. Mais il chasse le cerf, bien qu'il s'attendrisse sur la pauvre bête :

> Ses larmes ne sauraient le sauver du trépas :
> On l'emporte, on le sale, on en fait maint repas,
> Dont maint voisin s'éjouit d'être.

Quels repas! repas de province, au dix-septième siècle! « Les conviés sont gens choisis », c'est possible, — mais des gens d'appétits robustes, pour qui l'exercice violent suivi de bonne chère est le grand plaisir. Écoutons le Champenois Perrot d'Ablancourt : de Châlons, vers 1635, il écrit à son ami Patru :

> Je suis bien en peine de trouver la cause qui me fait haïr un pays que j'ai tant aimé. Je pense que... n'aimant plus la débauche comme j'ai fait, je ne me plais plus aussi en un pays où il n'y a point d'autre divertissement que celui-là. Et ce n'est pas sans raison... que la nature a fourni si abondamment ici toutes les choses nécessaires à la débauche, parce que, les hommes étant si mal faits, elle leur a voulu ôter la connaissance de leurs imperfections en étouffant leur raison dans la bonne chère (1).

Et dans une autre lettre il s'écrie avec véhémence : « Ils n'ont rien de l'homme que le visage!

(1) Patru (éd. in-12, 1692), II, 376, 377.

Ils n'ont point d'autres avantages sur les bêtes que de savoir labourer la terre et faire les vignes. » Je veux bien que Château-Thierry ne soit pas Châlons : tout de même... Donc La Fontaine, qui aimera toujours les bons repas, fait très volontiers chère lie. Tandis que le vin coule, et que les rasades s'engouffrent sur les tranches de venaison, — au milieu des chants grivois, des histoires grasses, — je ne sais jusqu'à quel point il garde son sang-froid : mais je doute qu'il montre « un goût dédaigneux ». Bonnement ou narquoisement, — mais en homme qui goûte la vie sous tous ses aspects, — il s'amuse de ces farces qui se jouent pour lui.

Soyons sûrs, d'ailleurs, qu'il préfère à la société de ces jeunes gens et de ces seigneurs campagnards celle de gens sérieux comme Pierre Pintrel ou comme le prévôt de La Haye. Eux aussi plaisantent et chantent aux repas; les vieux disent en chevrotant « Charmante Gabrielle », — les autres le « Jeune chapelier parti pour Montauban » :

Quand fut à Montlhéry
Sur ces hautes montagnes,
Voyant derrière lui
Toutes ces grands campagnes,
Fit trois pas en arrière :
« Ah! que le monde est grand! » (1).

(1) Cf. *le Rat et l'Huître :* « Que le monde, dit-il, est grand et spacieux! » Bon exemple de ce genre d'allusions dont son œuvre entière est brodée. Exemple aussi de ces vieux airs qui chantent dans son souvenir; cf. la chanson de Nicolas (dans *le Meunier*), ou cette autre qu'on retrouve dans le livre XII) :

Mon mari me guette, me guette, — comme le chat fait la souris.

Voy. *la Comédie des Chansons.*

Mais s'ils se divertissent, c'est après avoir causé en hommes intelligents, soit de leur métier, soit de la politique. Au moment où nous sommes, on vient de passer par des heures sombres ou inquiètes : la guerre de Trente ans, la Marfée (où figurait maint Champenois), et l'attente du nouveau règne. Par bonheur Rocroy est venu, toute la ville a été en liesse : La Fontaine a pu voir les plus pauvres hères, ruinés aux trois quarts, « noyer leurs soucis dans les pots ». Depuis, chaque saison a ramené quelque victoire, et la Champagne a retrouvé la paix. Plus de tocsin : mais seulement, aux noces ou baptêmes, le joyeux carillon des cloches. La vie de société, naguère ralentie, reprend de plus belle.

En quoi consiste cette vie? il est facile de le deviner. Partout où il y a des femmes et de la jeunesse, nous sommes certains de trouver non seulement des conversations semées de fleurettes, mais encore des danses et des comédies. On fait aussi de la musique : les luths ou les théorbes accompagnent de jolies voix. Ou bien l'on dit des vers (rappelons-nous l'officier récitant Malherbe), ou l'on parle du dernier roman venu de Paris, un La Calprenède ou un Gomberville. Attentif, souriant, La Fontaine se mêle à cette vie. Tout à l'heure, perdu dans sa rêverie, il suivait les chants; maintenant il circule à travers les groupes, offrant aux femmes qui lui plaisent des compliments, des madrigaux. L'une d'elles est toujours, pour un temps, l'objet de ses vœux; « il aime à s'engager, mais non pas pour toujours (1) » : il l'entraîne à

(1) *Élégies.*

l'écart, dans un coin du salon, pour lui dire sa flamme. Et, bien qu'il ne soit pas fort joli garçon avec son long nez fureteur et sa grande bouche, comme il est fort « propre » et paré (combien de dames ont admiré ses bottes blanches!) (1), comme il est empressé, insinuant, flatteur, et comme il revient de Paris (Paris donne aux jeunes gens un je ne sais quoi, ma chère!), on le souffre, on l'accueille; et la bouche dit non, mais les yeux disent: continuez. Et c'est ainsi qu'il tourne, avec des mines conquérantes, autour des belles de province (2).

Faut-il ici prendre le taureau par les cornes, et montrer La Fontaine près de la femme du lieutenant? Au risque de voiler l'image du joyeux garçon, j'aime mieux renvoyer à l'auteur des *Historiettes*. Relevons seulement un détail, parce qu'il jette un jour sur les distractions de notre rêveur : c'est la lanterne dont il se munit par un clair de lune pour éclairer une escapade. On voit qu'il a commencé de bonne heure à faire rire de ses méprises.

C'est vers la même époque, sans aucun doute, que lui arriva une autre aventure fort souvent contée. Un jour un gros procès, où tous ses biens sont engagés, l'appelle dans la capitale. Il a réuni

(1) Oui, La Fontaine jeune a été élégant. Les bottes blanches, dont parle Tallemant, étaient un luxe.

(2) D'Ablancourt *(loc. cit.)* disait à Patru : « Il m'eût été bien difficile, après avoir vu les dames de Paris, de souffrir l'entretien d'une Champenoise. » Notre homme est moins dur pour ses compatriotes, il est même tout à fait tendre. — Je ne dis rien du cadre, faute de documents. Mais on peut se représenter, parmi des meubles ou Henri II ou Louis XIII, des tapisseries et même des tableaux : exemple la *Madeleine* du Titien « cette dondon que notre cousin a fait mettre sur la cheminée de sa salle ». (Lettre du 12 sept. 63.)

toutes les pièces, il les a en hâte fixées à l'arçon : le voilà au trot sur la grande route. Les champs, les bois défilent sous ses yeux. Mais le jour est si beau! on serait si bien à rêver, au pied de cet arbre! qui nous presse? faisons halte un peu. Comme il est dans son rêve, vient à passer la poste; et le postillon, l'ayant aperçu, le hèle, lui demande s'il n'a rien perdu. — Perdu quoi? Non, il n'avait rien. — Alors, ces papiers ne sont pas à lui? — La Fontaine se frappe le front : ses papiers! son procès! il a failli faire une belle journée!... Admirons le sens pratique de ce grand garçon. La moindre chose suffit à le distraire, à l'emmener très loin de tout. Quand il a une vision en tête, il la suit jusqu'à ce qu'il en ait épuisé le charme : alors seulement il revient sur terre, et rouvre les yeux. Ceux qui ne le connaissent pas doivent le prendre pour un idiot. Mais quoi? le plaisir est sa grande affaire; et voilà pourquoi ses affaires passeront toujours après ses plaisirs.

Donc ce jour-là il allait à Paris. Et un autre jour il allait à Reims. Peut-être avait-il pour prétexte l'Université. Il partait un beau matin, tout joyeux, se frottant les mains à l'idée d'une bonne partie. « Il n'est cité que je préfère à Reims (1). » Et certes, la ville était riante, les porches des églises étaient de belles choses, — mais il se hâtait vers l'ami Maucroix. Celui-ci savait oublier son rôle d'amoureux en peine. Disciple, même avant sa prébende, du joyeux curé de Meudon, il aimait la dive bouteille : et Jean de La Fontaine ne l'aimait pas moins. Quelle étude il y avait à faire de tous

(1) *Contes : les Rémois.*

les crus de la région, — depuis ceux de Reims, comme Verzenay ou Sillery, jusqu'aux trois fameux « coteaux » de la Marne, Hautvilliers, Ay, Avenay !

On étudiait aussi « les gentilles galloises ». Échange de vers gaillards et de gaillardes confidences. Quelquefois une note attendrie; mais surtout des rires insouciants, des projets en l'air; causeries sur les Muses, remarques narquoises sur la vie. Gaiement l'une contre l'autre s'aiguisaient ces deux malices et ces deux finesses... On s'embrassait; le coup de l'étrier : notre féal, à nous revoir !

Puis, il se replongeait quelque temps dans sa petite ville. Et tout à coup la capitale le rappelait. Dans cette fin de 46 et dans la première moitié de 47 il y a sûrement fait d'assez longs séjours. C'est alors qu'il a fréquenté Pellisson et Jean Sobiesky; c'est alors qu'il a vu quelques jeunes fous mettre le feu à l'Échelle du Temple (1); c'est alors aussi qu'il est allé entendre le fameux opéra d'*Orphée*, et qu'il a suivi avec enthousiasme

Les longs passages d'Atto et de Léonora (2).

Il revenait chez lui l'imagination pleine d'images brillantes, la pensée en éveil, la tête vibrante de rythmes et de mélodies. Tout cela égayait ses retours à cheval, pendant qu'il humait la fraîcheur, ou la lumière du printemps. Et cela se mêlait peut-

(1) Début d'août 1647 (ORMESSON, I, 391). Il en parle dans la *Comparaison d'Alexandre*...

(2) Épître à de Nyert. — Remarquez dans « Atto » l'élision de la finale. Faut-il voir dans cette prononciation un indice de sa familiarité avec l'italien ? Je donne la remarque pour ce qu'elle vaut.

être, une fois chez lui, à ses lectures et à ses vers. En tout cas cela s'agitait, vivait dans son esprit, qui peu à peu devenait plus fin et plus fort. Surtout c'était de la joie : et il se hâtait de la cueillir, devinant que son père allait le marier.

Arrêtons-nous à ce tournant grave, — et retournons-nous. Qu'avons-nous vu?

Une vie de famille, d'étude, surtout de plaisir; une vie au jour le jour, une douce vie de caprice, débridée et molle. D'ailleurs des enthousiasmes, des élans vers la poésie, et des tentatives même pour l'atteindre : mais tout cela confus, dans une âme éprise de beauté mais surtout gourmande de joie. Et probablement rien qui perce encore : rien qui fasse deviner dans ce jeune provincial galant et joyeux, — mais bizarre, inégal, tour à tour mondain et sauvage, sujet à d'étranges rêveries, — le futur grand homme.

CHAPITRE VI

AUTOUR DU MARIAGE

Jean de La Fontaine avait vingt-six ans quand on le maria.

Son père devait souhaiter que la famille ne s'éteignît pas; et peut-être, se sentant vieux, désirait-il que la vue de petits-enfants vînt égayer ses derniers jours. Peut-être en même temps n'était-il pas fâché d'assagir son fils, de fixer cette âme vagabonde. Si facile que l'on fût sur les questions de mœurs, il était dangereux, pour qui voulait suivre sa carrière dans une petite ville, de s'y attirer par des colportages inévitables quelque sotte affaire. Les lieutenantes veulent y être respectées. La sagesse, en tout cas, veut que l'on se cache : une lanterne et des bottes blanches sont de trop par un clair de lune. La Fontaine ignorait ces élémentaires prudences : son père, le voyant peu sage, dut vouloir l'être pour lui.

Ajoutons que la question d'argent se posa peut-être. Le poète, qui a déploré qu'en matière d'hymen elle fût considérée comme la principale (1), ne songeait sans doute pas à lui. Mais nous avons tout lieu de croire que, nanti des biens de sa mère, il

(1) Les père et mère ont pour objet le bien. *(Le Calendrier.)*

les grignotait avec insouciance. Surtout nous le voyons déjà menacé, peut-être atteint de ce côté-là par un procès venu des Pidoux. Ce fameux procès pour lequel nous l'avons vu courir à Paris et où tout son bien était engagé n'est autre évidemment que celui dont il parlera plus tard à sa femme et que lui avait fait un cousin de Poitiers (1). Qu'il l'ait gagné ou non, il y a perdu de l'argent (2). Bref, il ne serait pas impossible que le mariage eût été aux yeux de son père un palliatif ou un expédient financier, en même temps qu'un dérivatif à ses amourettes.

De toute façon, le jeune homme « par complaisance » accepta la chose.

L'exemple de son ami Maucroix, rangé depuis peu, fut-il pour quelque chose dans cette complaisance? A la rigueur, il se pourrait. Nous savons qu'en avril 1647 il achetait une prébende à la cathédrale de Reims (3). Puisque l'ami François se fai-

(1) « Un cousin qui m'a plaidé autrefois » (Lettres 63). Il ne peut s'agir que de biens maternels. Sans doute la succession du grand-père Pidoux (mort en 1610) avait été réglée après 1621 à la suite d'un procès intenté à l'aîné des fils par ses frères et sœur. Mais Françoise Pidoux avait pu prendre, alors ou dans la suite, vis-à-vis de ses frères ou neveux, des engagements qu'elle n'avait pas tenus : et de là, procès. Puisque ce procès part de Poitiers, il est dirigé soit par l'oncle François (mort en 1662 seulement) soit par l'un de ses enfants agissant au nom des autres. Il se peut que La Fontaine ait confondu oncle et cousin; remarquez qu'il croit n'avoir à Poitiers qu'un cousin germain, et il en a sûrement plusieurs. (Voyez *Appendice*.) Il profiterait, à lire son histoire.

(2) Voy. *Fables*, I, 21 : « Au lieu qu'on nous mange, on nous gruge, — on nous mine par des longueurs..., etc. »

(3) Louis Paris, biographe de Maucroix, a supposé que le futur chanoine était venu à Château-Thierry demander conseil à La Fontaine (rien de plus naturel), et que celui-ci lui avait répondu par la fable du Meunier. C'est possible, mais alors il l'aurait refaite plus tard; et il l'aurait prise dans le Poge, non (dans les *Mémoires de Racan* qui parurent seulement plus tard. Voy. le *Racan* de M. Arnould).

sait chanoine, le confrère Jean pouvait bien se marier. Sans doute il ne se sentait guère préparé à ce sacrement; peut-être entendait-il une voix secrète lui dire ce que Vénus disait à son fils :

Il vous sied bien de vouloir vous marier, vous qui ne cherchez que le plaisir! Depuis quand vous est venue, dites-moi, une si sage pensée? Voyez, je vous prie, l'homme de bien et le personnage grave et retiré que voilà! Sans mentir, je voudrais vous avoir vu père de famille pour un peu de temps; comment vous y prendriez-vous (1)?... »

Mais son père le lui demandait : pourquoi ne pas donner cette satisfaction à son père? Donc le 11 novembre de cette année 47, à la Ferté-Milon, il signait le contrat qui allait l'unir à Marie Héricart (2).

Marie Héricart aurait pu attendre : elle avait quatorze ans et demi, étant née le 26 avril 1633. Mais on mariait alors les filles de bonne heure (3). Et peut-être ses parents ne furent-ils pas fâchés de lui faire faire un mariage qui arrêtait les recherches d'un jeune cousin pauvre, Antoine Poignant (4).

Pour Jean de La Fontaine le parti était très sortable La jeune fille ne manquait ni d'esprit ni de beauté. De plus elle appartenait à une excellente famille; et elle apportait, argent ou immeubles, 30 000 livres. Cette dot, à peu près égale, semble-

(1) *Psyché*. — (2) Le contrat a été résumé dans les *Annales de Soissons*. Il est conservé à la Ferté.

(3) Le fait est connu, n'en donnons qu'un exemple : Mme de La Sablière, née le 18 mars 1640, se marie le 15 mars 1654.

(4) Voy. Salesse, *Un coin de la Champagne et du Valois*, p. 57. Cf. *ibid.*, p. 38, un tableau de la famille Héricart.

t-il, à l'avoir du jeune homme (qui avait les biens de sa mère et à qui son père promettait une de ses charges), paraissait assurer aux jeunes époux une vie facile. D'autre part Mlle de La Fontaine était une enfant : elle n'en prendrait que mieux les habitudes que son mari lui donnerait. Lui, malgré ses vingt-six ans, était loin d'être un barbon, surtout si l'on considère sa pente à l'enfantillage. Et ainsi, tout était au mieux.

Ajoutons que le séjour de Château-Thierry n'avait rien de déplaisant, même pour la jeune femme, qui bientôt y aura sa mère (1). La maison paternelle était bien située; on pouvait en sortir pour une promenade sans traverser la ville : rien de plus agréable pour de jeunes époux en lune de miel. Lui, dans la cour, attendait patiemment sa femme; il la voyait arriver enfin, toute rose; il sifflait un chien, on partait... Douces flâneries au grand air, et, quoi qu'il ait pu advenir plus tard, griserie de l'amour dans la campagne lumineuse. Le mari, qui hier encore (et déjà fiancé!) cyniquement riait avec une maîtresse (2), — aujourd'hui, j'imagine, s'amusait d'être marié. Il regardait avec une curiosité un peu attendrie sa compagne de chaîne. On n'est pas impunément en présence d'une toute jeune femme, jolie et vive, et qui veut plaire à son mari : quelques baisers aidant, vaille que vaille, voilà de la tendresse. Et puis c'était nouveau. Le « pâté d'anguille » des libres amours lui paraissait fade devant ce ragoût conjugal, — en attendant qu'un jour le ragoût devînt pot-au-feu.

(1) Mesnard, xxxii. Ce fut sans doute après la mort du grand-père Héricart (21 décembre 1648); Salesse, p. 44.
(2) Maucroix, éd. Paris, I, xxxvii.

« Marié depuis peu; content? Je n'en sais rien... », dit-il dans *Joconde*. Mais il dit ailleurs :

> Deux ans de paradis s'étant passés ainsi,
> L'enfer des enfers vint ensuite (1).

Et, chiffre à part, cela peut s'appliquer à lui. Le paradis, c'est beaucoup dire, mais on peut parler de bonheur, surtout de gaieté. — En dépit du contrat, La Fontaine ne devait avoir que cinq ans plus tard sa maîtrise des eaux : libre de son temps, il en profitait pour lire, pour faire des vers, et aussi pour emmener souvent sa femme à Paris.

On a dit (2) qu'ils s'y étaient installés pendant quelque temps après leur mariage. C'est d'autant plus probable, que pendant cette période ils y sont retournés à plusieurs reprises (3). N'oublions pas que c'est l'époque de la Fronde, et qu'ainsi le futur poète a pu voir au moins quelques scènes de cette merveilleuse tragi-comédie. Lesquelles? nous ne savons trop. Mais il a été le spectateur de cette agitation néfaste qui mit aux prises tant d'ambitions et de vanités, et qui, entre ses amis frondeurs (comme les Tallemant) et des amis fidèles au Roi (comme Jannart), l'amena sans doute plus

(1) *Contes : la Coupe enchantée*. Cf. le couplet de *Daphné* :

> Hyménée est un dieu jeune, charmant et blond.
> Mais les jours avec lui ne se ressemblent guères :
> Le premier est amour, amitié le second,
> Le troisième froideur, — songez-y bien, bergères.

(2) Salesse, *Un coin du Valois*, p. 55. — (3) On peut l'induire des dépositions de 1652 (pour la maîtrise des eaux); le sieur Martin déclare connaître La Fontaine depuis quatre ans; maître Vétier est « lié avec lui depuis six mois ». (Voir *Revue Bleue*, 1897, I, 247.) — Écartons la fin de 1648; le 11 novembre. à la Ferté-Milon, La Fontaine donne une quittance au grand-père G. Héricart (Fournier, xxix), — et le 21 décembre il assiste sans doute à ses funérailles. (Salesse, 44.)

d'une fois à changer d'écharpe (1). N'est-ce pas à la Fronde que semble s'appliquer sa réflexion mélancolique?

Hélas, on voit que de tout temps
Les petits ont pâti des sottises des grands.

Notons en même temps que tous ces passages à Paris, non seulement lui faisaient voir toute sorte de monde, le mêlant à cette vie brillante et précieuse que la guerre avait à peine ralentie, — mais encore le mettaient en contact avec un certain nombre d'œuvres qui entretenaient son goût pour les lettres. C'est alors qu'on jouait *Chosroès*, *Don Sanche*, *Andromède*, — et *Nicomède*, et *Don Bertrand de Cigarral;* c'est alors que paraissaient le *Virgile travesti*, le *Roman comique*, et ce *Grand Cyrus* qui rendait illustre le nom de Scudéry.

De retour à Château-Thierry, nos deux époux retrouvaient leur vie tranquille, mais aussi une vie mondaine. Mlle de La Fontaine avait son salon. Peut-être faut-il lui faire honneur sinon de la fondation, du moins de l'éclat de cette fameuse « académie », dont le jeune Racine parlera plus tard avec déférence, et dont on a donné une idée très fausse en la rapprochant de celle de Soissons (2). Quoi qu'il en soit, la jeune femme, éprise de belles lettres, — bas bleu, dit-on, et salonnière, — devait y jouer un grand rôle. Et son mari sans doute y

(1) *La Chauve-Souris et les Deux Belettes*. — (2) Salesse, 170. — L'Académie de Soissons, au moment où elle nous apparaît timide, à côté de sa grande sœur l Académie française, est vraiment corps constitué, assemblée régulière et docte qui prend des allures solennelles, un peu naïvement. Celle de Château-Thierry (voyez-y le mélange d'hommes et de femmes) est tout simplement salon littéraire, quelque chose comme le samedi de Sapho.

lut mainte fois des vers, à côté de Pintrel ou de de La Haye, devant la belle société de Château-Thierry. Pour lui, après tout, c'était un public, c'étaient des applaudissements : et il ne méprisait point ce doux bruit flatteur, qui chatouille et charme l'oreille (1), même quand on n'ose pas penser à la gloire.

*
* *

Vers 1650, ambitieux ou non, La Fontaine ne pouvait prétendre à la renommée. Mais pris par le démon de la poésie, il s'essayait, il se cherchait : que faisait-il?

Lorsque dix ans plus tard, approchant de la quarantaine, il s'écriera : « Je n'ai rien fait encore ! » il dira exactement ce que nous pensons. Or, pour expliquer sa maturité si tardive, il ne faut pas invoquer les circonstances : quelles circonstances l'auraient retardé? Ni ses fonctions de maître des eaux n'allaient être très absorbantes, ni son éloignement de Paris n'était un obstacle puisqu'il y venait à sa fantaisie. S'il s'est cherché longtemps, cela tient à son caractère : c'est la faute, d'abord, de son indolence.

Qu'il ait dormi sa vie (comme d'autres ont bâillé la leur), c'est peut-être trop dire; mais pour sa jeunesse, c'est vrai. Il a aimé le sommeil et il l'a chanté à toutes les époques. Sans doute il a ses moments d'allégresse et d'activité; mais il aime l'action à ses heures : l'action, pas l'effort. Par-dessus tout, il est voluptueux. Nul ne s'est plus

(1) Voy. *Psyché*, l'*Hymne à la Volupté*.

que lui réfugié dans la rêverie, monde enchanté où tout est joie, où l'on vit sans peine et sans heurt dans une sorte de glissement silencieux et doux. Comme la plupart des hommes, comme tous les poètes, il bâtit des projets à tout moment, à tout propos. Il écrira telle œuvre, il sera connu et célèbre!... A l'avance, il épuise la joie du succès : il « se forge une félicité » qui l'émeut délicieusement, et qui le dispense d'écrire.

En même temps il est timide, et sa timidité le rend irrésolu. En matière d'art, ce n'est pas toujours une mauvaise note. Les artistes médiocres, dès qu'ils ont une idée, l'enfourchent, sûrs d'aller au but : ils n'ont pas de peine à choisir, n'ayant pas l'embarras du choix. Au contraire ceux dont la pensée est riche et curieuse, surtout s'ils sont timides, ont beaucoup de peine à se décider. « On perd du temps au choix, on tente, on veut tout faire (1). » Cette hésitation dure d'autant plus que l'artiste est plus soucieux de la perfection et plus désireux de plaire au public. Double souci qui est frappant chez La Fontaine. Plaire! il a sans cesse ce mot à la bouche. Et comme il est modeste, il ne croit pouvoir plaire qu'en suivant la mode : il l'épie avec une patience inquiète. S'il parle toujours de la critique avec mépris ou colère, s'il essaie de la désarmer en la prévenant, on sent bien qu'il la déteste parce qu'il la redoute. Et cette crainte a dû le paralyser très longtemps.

En somme, il y avait en lui un défaut de carrure et de décision, qui est un trait essentiel de son caractère, et qui a été pour beaucoup dans la len-

(1) *Le Chat et le Renard.*

teur de ses débuts, comme dans le décousu de son existence. Il était de ces hommes qui se développent tard, qui pendant leur jeunesse sont mous, inconsistants, et qui prennent seulement vers l'âge mûr un peu de fermeté dans la pensée et dans la conduite. Écorce ou carapace, quelque chose désormais les tient. Alors, pour rattraper le temps perdu, moitié parce qu'ils sentent le prix des jours qui s'en vont, moitié parce que l'action leur devient aisée, ils se hâtent vers la vie féconde. Plantes tardives, mais vivaces, et qui donnent jusqu'à l'arrière-saison des fruits savoureux.

Nous voilà bien loin. En 1650, le poète en était encore aux incertitudes; il allait mettre plus de dix ans pour en sortir. « Serait-il dieu, table ou cuvette? » Serait-il quelque chose? Il n'en savait rien. Mais, tout en dormant et tout en flânant, au milieu de la vie courante et des musardises, il avait l'intention d'écrire, et il commençait.

Ce que furent ses premiers essais, nous le savons déjà. En dehors, bien entendu, de quelques chansons à Chloris ou de couplets gaillards (simples peccadilles de jeunesse, et que sans doute il jugeait ainsi), ses débuts, à la suite de Malherbe, furent idylliques. Si l'on rapproche de la préface de son *Adonis* (« je m'étais toute ma vie exercé en ce genre de poésie que nous nommons héroïque ») ces vers du poème :

Je n'ai jamais chanté que l'ombrage des bois,
Flore, Écho, les Zéphirs et leurs molles haleines,
Le vert tapis des prés et l'argent des fontaines,

on verra que ces deux renseignements peuvent se

concilier. La poésie héroïque (c'est-à-dire épique et mythologique) n'exclut pas la poésie champêtre. Et comme ni Malherbe ni surtout Racan n'ignorent la nature, La Fontaine pouvait chez eux trouver des fleurs.

Mais « toutes fleurs y étaient roses ». Et la tradition veut que son cousin Pintrel l'en ait averti. Ce Pintrel avait le goût des anciens. C'est vers eux qu'il ramena le jeune poète en train de faire fausse route : et celui-ci, heureux de changer de maîtres, se laissa guider. Nicolas d'Ablancourt, converti par Patru à l'admiration des mêmes anciens, lui écrivait au lendemain de sa conversion :

Plus je deviens savant, plus je trouve tes opinions véritables; car n'ayant point lu ces livres depuis le collège (où le fouet me les avait rendus désagréables), je les ai trouvés si beaux en les relisant que je t'avoue... que je n'ai jamais rien vu de plus éloquent (1).

Ainsi dut penser La Fontaine. Fouetté ou non jadis à cause d'Horace, comme Horace avait été fouetté à cause d'Ennius (*lampada tradunt*), il le prit pour maître.

Pour maître, plutôt que pour modèle : du moins, s'il l'a copié alors, nous n'en savons rien (2). Mais son imagination doit beaucoup à ces visions gréco-latines. Printemps fleuris de roses où voltigent les tièdes zéphyrs, vertes clairières où au clair de lune apparaissent les Grâces dansantes, falerne qu'on

(1) Patru, II, 379. — (2) Plus tard il s'est souvenu des apologues. Mais il a plus d'allusions rapides que d'imitations véritables. Cela n'empêche pas que visiblement toute l'œuvre d'Horace ne soit présente à son esprit. S'il a reproduit peu de scènes, la différence des genres semble en être la grande raison.

boit entre amis à l'ombre des treilles, tant de scènes charmantes, et l'aimable sagesse qui nous dit d'aimer, de cueillir la vie, devaient enchanter le jeune rêveur. D'autre part son goût s'éveillait; rejetant la pompe de son premier maître, il aima dans Horace, à côté de sa philosophie souriante, son art délicat, sa finesse exquise. Et de même Virgile fut bientôt un de ses dieux (1) : moins, je crois, à cause de ses *Bucoliques* (le monde des bergers, tout habillé de neuf, était plus joli dans l'*Astrée*), que pour certains passages des *Géorgiques* et certains chants de l'*Enéide*, qui pouvaient lui donner l'idée de la perfection souveraine.

Ovide aussi devait le séduire, et lui offrir plus d'un modèle (2). Mais c'est à Térence qu'il allait s'attacher d'abord pour écrire la première œuvre qu'il nous ait laissée, *l'Eunuque*.

Térence était fait pour être son homme. La finesse des portraits, le sentiment qui flotte dans ces histoires légères, devaient plaire à un esprit né pour le sourire et les rêves tendres. Et le charme du comique ancien, sa touche discrète, n'étaient pas sans analogie avec le genre de talent qui germait en La Fontaine. Ajoutons, comme point commun, la faiblesse du sens théâtral.

Prendre dans Térence *l'Eunuque*, pièce confuse et traînante, le choix n'était pas heureux (3). Qu'est-ce qui a bien pu le séduire? Ce n'est pas

(1) Homère et son rival sont mes dieux au Parnasse. (*Épitre à Huet.*)

(2) Il va imiter bientôt Ovide dans son *Adonis*. Il est fort possible (non certain!) que, comme le prétend M. Lafenestre, ses autres imitations d'Ovide, *Philémon et Baucis*, *les Filles de Minée* (dans une première forme), appartiennent à cette période.

(3) Le poète (avertissement) assume toute la responsabilité de ce choix.

le sujet; car si la situation est risquée, précisément il l'atténue. Ce serait plutôt telle scène (pourquoi pas la première? elle est fort jolie) qui l'aurait charmé, qu'il aurait traduite par plaisir : et il aurait continué, pour pouvoir s'applaudir d'avoir enfin mené quelque chose à bien.

L'intérêt de cette œuvre est pour nous d'être son début. Et il est curieux de remarquer que le poète a commencé sa carrière comme il l'a finie, par le théâtre. Depuis une vingtaine d'années, le théâtre était le dispensateur de la renommée. On ne montait plus au Parnasse sur les ailes de l'ode pindarique : les premiers feux de la gloire étaient les chandelles de la scène. Ce Champenois très indolent, mais avisé, l'avait bien vu. *L'Eunuque* devait être imprimé au milieu de 54 : qui peut dire quand l'œuvre fut faite? Il y eut sans doute des arrêts, et des reprises : mais on peut supposer qu'il avait la trentaine quand il s'y attela.

Gros effort, que soutient la douceur des rêves. Faire quelque chose! être quelqu'un!... Il s'est enfermé dans son cabinet. Il a condamné sa porte, éloigné sa femme, futile et causeuse; tout au plus a-t-il à ses pieds un chien. Ses livres sont là, son Térence ouvert sur sa table. Il écrit, il s'arrête, il songe.

Il songe. Décidément ces Latins sont inimitables... Comment Térence pouvait-il être un Africain? Il est vrai qu'il suivait les Grecs, — c'est tout dire. Quelle grâce, quelle finesse! même après les comédies de Corneille, nous n'avons rien de tel en France. Oui, le langage des honnêtes gens; le naturel, mais délicat; surtout la grâce, la grâce aisée et souriante : voilà ce qu'il faut donner au

public. Térence avait cela, il faut retrouver ce trésor perdu. Et alors, et alors, qui sait? La gloire! et pourquoi pas? N'est-il pas permis d'y rêver, même quand on est sûr de ne pas l'atteindre? Les rêves, même fous, ont cela de bon qu'ils aident à vivre. Il y a dans la vie tant de choses qu'il faut oublier : la langueur des jours trop pareils, les aigreurs, les agacements...

Il y avait aussi les misères.

*
* *

La Champagne traversait alors de rudes épreuves (1). Après les débuts de la Fronde ç'avaient été dès le mois de janvier 49 les inondations; puis les troupes de l'archiduc et celles d'Erlach; puis le faux saunage, mal bénin d'ordinaire mais qui devenait inquiétant. C'est ainsi qu'en octobre cent vingt contrebandiers arrivés aux portes de Château-Thierry se barricadèrent dans plusieurs maisons où pendant six heures ils se défendirent : d'où bastonnades et pendaisons (2). On voyait chaque jour les routes traversées par des déserteurs menaçants, les fermes mises au pillage; adieu vaches, cochons, couvées, — adieu le pain des pauvres gens! Les forêts étaient dévastées, jusqu'aux jeunes pousses. Non seulement pour M. de La Fontaine le métier devenait précaire; non seulement tout bourgeois qui avait des terres avait des raisons de se lamenter : mais comment ne pas plaindre la

(1) Voir *passim* : Feillet, *la Misère au temps de la Fronde*. — (2) La Fontaine a sûrement vu des pendaisons et des bastonnades. Voyez le trio branché de l'*Oraison de saint Julien*, — la bastonnade du *Paysan qui a offensé son seigneur*.

misère de tant de malheureux qui ne pouvaient plus vivre?

Ému de ce qu'il voyait, La Fontaine ne pouvait rester indifférent aux malheurs de Reims. Menacée par les Espagnols, la ville avait encore plus souffert (en mars 1650) de la présence des troupes royales. Plus de blé, plus de vin, le sel hors de prix, le bois rare. Maucroix lui-même, le gai Maucroix s'émut : activement il collabora aux « Relations » qui tâchaient d'entretenir la charité des Parisiens. Mais bientôt la peste vint s'abattre sur la contrée. Dans la campagne le brigand Mâchefer et son neveu Ronge-Meules semaient l'épouvante (1). Par surcroît on vit de nouveau se ruer les inondations. C'est au milieu de cette situation lamentable qu'était arrivée l'année 52 : elle n'allait pas être beaucoup plus clémente.

Mais à ce moment le jeune homme était à Paris. Il s'y occupait à se faire agréer comme maître des eaux. Cette fameuse charge de maître triennal, que son père lui avait promise et non pas donnée, venait d'être vendue par Philippe de Prast à un nommé Jacques Joannès, et celui-ci la résignait bientôt à Jean de La Fontaine. Notre homme, le 27 janvier 52, avait versé des provisions. Pour l'information de bonne vie et mœurs il s'adressa à l'ami Furetière et à deux camarades quelconques qui signèrent une attestation (2). Le 20 mars il fut

(1) La Fontaine, trois ou quatre ans plus tard, écrivant *Adonis*, se souvient visiblement de ces brigandages :

> Tel on voit qu'un brigand fameux et redouté
> Se cache après ses vols en un antre écarté,
> Fait des champs d'alentour de vastes cimetières, etc.

(2) *Revue Bleue* (1897). Cf. Arch. nat., Z, 723. Pour ce nom de Joannès, que je ne suis pas sûr de bien lire, voy. fol. 204 v°.

reçu, et sans doute rentra peu après à Château-Thierry pour faire enregistrer sa nomination.

Il était à peine de retour que les Lorrains, au milieu de mai, vinrent piller la ville (1). Il put voir des scènes émouvantes. Un des échevins, Étienne de Bary, lié par eux à un pilier de Saint-Crépin et torturé, refusa de livrer l'argent du trésor, et mourut quelques jours après. Qui était sûr d'échapper à leur rage? A deux pas de chez lui, La Fontaine voyait l'église des Cordeliers en flammes. Partout dans la ville un silence morne, ou de temps à autre des cris, des supplications. Là-bas dans les hameaux, à la Villette ou à Étrépilly, l'incendie, la ruine. Au bout de quinze jours les Lorrains s'éloignèrent; mais ils menaçaient la Ferté-Milon. Mazarin se hâtait d'écrire : « Ordre à M. Desprez, bailli de Château-Thierry, de rassembler la noblesse des environs, pour empêcher à nos ennemis le passage des rivières. » Charles de Lorraine consentait à rentrer chez lui; mais dès le mois de juillet ses bandes pillardes revenaient en France, et Turenne en toute hâte marchait sur eux vers Dammartin.

Sur ces entrefaites, le 9 août, le duc de Bouillon mourut à Pontoise. Cette mort intéressait les La Fontaine, puisque le duc était devenu leur seigneur. Il se peut que le jeune homme soit venu pour assister à ses obsèques. En tout cas il se fit pré-

— Les amis qui donnent une attestation sont un avocat, Me Louis Vetier, et un sieur Martin, bourgeois de Paris (est-ce un parent de son confrère à l'Oratoire?)

(1) Voy. le manuscrit de l'abbé Hébert, cité par M. Deraine : *Notes sur Château-Thierry*. — Cf. A. Poquet, II (à l'année 1652).

senter à Turenne, frère du défunt (1). Et comme Turenne, malgré son deuil, était obligé de marcher contre le Lorrain pour l'empêcher de passer la Marne, La Fontaine saisit avec empressement l'occasion de suivre l'armée. Sa prudence, analogue à celle de l'ami Maucroix (« Sauve le moule du pourpoint (2)! ») s'accommodait fort d'une pareille escorte sur une route qui était peu sûre. En chemin donc il vit Turenne qui, bon homme et heureux de rencontrer cet aimable garçon, s'entretint avec lui familièrement. Dans ce cadre militaire, au milieu d'une armée en marche, du Marot, cela est piquant, — et surtout récité par ce grand capitaine, à cheval côte à côte avec ce petit maître des eaux. Sous le soleil d'été, dans la laide et bonne figure, derrière leurs noirs sourcils on voit rire les yeux de Turenne :

Mais pour boire de belle eau claire,
Faites la boire à votre chien :
Frère Lubin ne le peut faire!

(1) Voy. son *Épître à Turenne*, juin 1674 :

Vous souvient-il, Seigneur, que mot pour mot
Mes créanciers qui de dixains n'ont cure,
Frère Lubin, et mainte autre écriture
Me fut par vous récitée en chemin?
Vous alliez lors rembarrer le Lorrain.

Il ne s'agit pas selon nous du début de 1674, lorsque Turenne partit pour Bâle : l'expression « rembarrer le Lorrain » serait-elle exacte? mais surtout, comment croirait-il devoir, à cinq ou six mois de distance, aider la mémoire du capitaine? « Vous souvient-il? » pourrait aller encore ; mais « vous alliez lors, etc. » serait fort inattendu. — D'autre part il ne peut être question de 73, au moment où, pendant la guerre de Hollande, Turenne rembarra le Lorrain : car il n'était point parti pour cela, et depuis un an il tenait campagne. Il faut, pour le retrouver en face du duc Charles, remonter jusqu'en 1652. — La chose me paraît presque démontrée.

(2) Voy. lettre à sa femme (30 août 1663) : « Moi qui crains naturellement de les rencontrer » (les voleurs).

La Fontaine, ravi, écoute et lève la tête. C'est sa première rencontre avec un grand homme. Il n'en connaîtra pas beaucoup qui vaillent celui-ci.

Quelques jours plus tard, à Château-Thierry, il pouvait voir Jules Mazarin. Son astre pâlissait de nouveau. A grand'peine il venait d'échapper, près de Nogent-l'Artaud, à une surprise (1); et dans la ville on en faisait des gorges chaudes. Le 26 août il repartait pour Reims. Turenne, par de savantes manœuvres, réussit à contenir Lorraine, qui dut enfin quitter la France. Alors seulement la pauvre Champagne respira.

Mais les misères devaient être longues à guérir. Guerres, inondations, récoltes perdues, métayers hors d'état de s'acquitter des redevances, nécessité de replanter ou de rebâtir, ruines, gênes, défiances, — tout cela dut peser longtemps sur les Champenois. Comment les La Fontaine n'auraient-ils pas senti le contre-coup de ces malheurs? Sûrement il faut faire remonter à cette dure période une partie de leurs embarras. Qui sait même si le métier de maître des eaux n'allait pas devenir bien plus malaisé? Or c'est à ce moment que Jean de La Fontaine débute.

(1) Voy. Deraine : *Notes sur Château-Thierry*.

CHAPITRE VII

LES EAUX ET FORÊTS

Notre homme est en possession de sa charge. Pouvons-nous savoir quelle vie elle lui fait?

Nous touchons ici à un point d'administration. Et si en pareille matière les règlements ne manquent pas (on n'a qu'à voir le recueil d'Isambert!), le fait que ces ordonnances reviennent sans cesse sur certains détails montre qu'elles étaient peu observées. On peut néanmoins, en partant soit de celles de 1515 et de 1597, soit de l'œuvre même de Colbert, se rendre compte en gros de ce qui se passait à l'époque de La Fontaine (1).

Rappelons d'abord que de 52 à 58 il sera maître triennal, mais qu'ensuite (après la mort de son père) il aura de plus une maîtrise ancienne et la capitainerie des chasses.

La question d'argent, qui a son intérêt, est malheureusement tout à fait obscure. Étant officiers, les maîtres des eaux avaient droit à des gages payés régulièrement; mais bien que l'ordonnance de 1515 eût fixé ces gages et décidé qu'ils seraient

(1) Voy. la brochure de M. Jovy (*Pour quelle raison... La Fontaine cessa-t-il d'être maître des eaux?*), ou M. Henriet dans la *Grande Revue* (15 mai 1905). — Dans ses *Nouvelles notes,* M. Deraine donne d'utiles renseignements.

payés par les receveurs (1), le manque d'argent avait remis en usage les anciens abus, et les maîtres se payaient eux-mêmes. C'est ce que dit Louis XIV dans une page de ses Instructions (2); c'est ce que montrent aussi plusieurs reçus signés par La Fontaine entre 56 et 61 (3). Ses gages, qui devaient lui venir de l'intendant du duc de Bouillon (puisque nous ne sommes pas sur le domaine royal), semblent être pris par lui sous forme de droits de vente : « droits d'entrée et de sortie », et aussi « journées et vacations » (4). A ces gages étrangement perçus, il faut joindre les droits de chauffage, qui ne sont pas moins arbitraires et qui, pour les deux charges, semblent monter à 600 livres (5). Mais de ce côté une évaluation est bien difficile. Elle ne l'est guère moins si l'on part du prix de ces charges. Car d'une part la maîtrise triennale achetée en 1652 est censée fournir un revenu de 375 livres (6); mais d'autre part elle est fixée à 12 000 dans l'évaluation de 1661. Or il est inadmissible qu'une charge ne rende pas sensiblement plus que le revenu du capital qu'elle repré-

(1) « Quant aux gages et pensions des maîtres, qui souloient estre payez en diverses manières selon qu'ils chevauchoient et prenoient un jour plus qu'autres, lesdits gages leur seront taxez et ordonnez par délibération à quatre cents livres tournois par an, pour tout : et par ainsi seront tenus vaquer, etc. » Isambert, xxvi)

(2) A l'année 1662. « La guerre et les inventions des partisans pour faire de l'argent avaient produit une infinité d'officiers des eaux et forêts..., la guerre et les mêmes inventions leur ôtaient... leurs gages, dont on ne leur avait fait qu'une vaine montre... Ils s'en vengeaient et s'en payaient aux dépens des forêts qui leur étaient commises. Il n'y avait sorte d'artifices, etc. » (Cité par Clément, *Colbert*, II. 67).

(3) Lacroix, *Nouv. œuvres inéd. de La F.* 94. — (4) Reçu du 14 sept. 1661. — (5) Reçu du 5 janv. 1660. — (6) Art. de M. Tuetey, cité.

sente. Les simples intérêts, qui sont de 600 livres, doivent, j'imagine, être augmentés d'un tiers. Ajoutons le revenu de la maîtrise ancienne. et nous arriverons au chiffre rond de 2 000 livres. Pour l'époque c'est fort raisonnable : mais étant donné que les gages ne sont pas, ou sont mal payés, que peut-on savoir (1)? Il est très regrettable que tout ceci reste dans l'ombre : dans la vie de notre homme la question d'argent est fort importante.

Nous savons un peu mieux en quoi consistent ses fonctions

Chargé d'abord, comme maître triennal, de la judicature, — plus tard, comme maître ancien, du service actif, — il est loin d'être inoccupé.

Une fois par semaine, l'épée au côté, il siège à l'audience (2). Il préside aux adjudications, et juge en première instance toute sorte d'affaires, comme arrestation de délinquants, saisie de bétail, taxation d'amendes. — D'autre part il a un travail de bureau théoriquement considérable. Il doit faire le récolement des amendes ou confiscations ; il est tenu de faire des rapports sur l'état des eaux et forêts. Naturellement il a un greffier pour les écritures (3) : il lui reste du moins à signer et à lire, quitte à signer sans avoir lu (4). — Enfin, même s'il ne s'occupe pas personnellement du

(1) Notons que plus tard on retiendra, sur ce qu'on lui doit comme remboursement de ses charges, la somme de 9 000 livres, pour droits pris par lui abusivement. Ce détail indique qu'il avait fait comme les autres (pas plus que les autres, comme on le dit en l'air); et cela montre aussi que nous ne pouvons guère savoir ce que ses offices lui ont rapporté.

(2) Les autres officiers (lieutenant, procureur, garde-marteau) sont en robe.

(3) Ce greffier s'appelait Taillefer. (Archives Aisne). — (4) « Hé! lisez-vous tout ce qu'on vous apporte? » (*Epître à Bouillon*.)

martelage et du balivage, de l'assiette des bois, etc., il faut bien que de toute façon il fasse des tournées, des enquêtes sur les riverains, gardes et sergents des forêts, marchands ventiers, bûcherons, que sais-je?

Il serait donc faux de le voir (comme on le fait trop volontiers) allongé dans quelque clairière, délicieusement oisif et rêveur. Sa besogne, si mal qu'il la fasse (et nous n'avons nulle preuve qu'il la fît plus mal que les autres) (1) ne peut pas se faire toute seule. Il lui faut quelquefois présider aux coupes, songer aux ventes de glandée, surveiller les droits de panage et de pâturage pour les porcs et pour les aumailles. En dehors des forêts, il lui faut visiter les étangs, surtout la rivière, avec ses écluses, bondes et chaussées, avec ses pertuis, avec les moulins (2). Il faut faire observer aussi les édits qui règlent la pêche : droit de pêche réservé aux maîtres-pêcheurs, défense de pêcher la nuit, défense en temps de frai, défense de se servir de drogues nuisibles, comme chaux, noix vomique ou coque du Levant; défense de prendre les truites, carpes, barbeaux ou brèmes qui auront moins de six pouces entre l'œil et la queue (avis au pêcheur, qui a gardé très indûment le carpillon!) (3) Il faut veiller encore au rem-

(1) La lettre d'admonestation écrite par Colbert ne signifie rien (1666). Outre que Colbert a gardé sa rancune pour les amis du surintendant (nous y reviendrons), il faut voir tout ce que sa correspondance nous révèle sur le désordre général des eaux et forêts.

(2) « La police et l'entretien des grandes routes et des rivières navigables, l'exécution des travaux d'art, en d'autres termes les fonctions actuellement dévolues aux ingénieurs et agents des ponts et chaussées et de la voirie, ressortissaient alors des eaux et forêts (Henriet, article cité).

(3) Ce qui est plaisant, c'est que La Fontaine ne le blâme

poissonnement. Il faut, — que ne faut-il pas? Tout cela fait bien des affaires! Or voyez que nous ne parlons pas de la surveillance des bois de chauffage : les officiers étaient sans doute fort peu vigilants sur ce point, étant fort larges pour eux-mêmes. Et notez également que nous ne disons rien de la chasse, dont il devra s'occuper un jour, quand la succession paternelle lui léguera la capitainerie. Que de règlements, ici encore, sur les droits et sur les défenses, sur l'usage des fusils et des arquebuses, sur les lacs ou sur les réseaux, sur la distinction des diverses chasses, à chiens courants, à chiens couchants!

La Fontaine écrasé sous cette besogne! On a presque envie de s'apitoyer. Mais nous nous rassurons. De cette charge absorbante il a pris et il a laissé. Il avait pour maxime que de toute chose on ne doit prendre que « la fleur » . il a pris les fleurs, soyons-en certains. — Les fleurs, c'étaient pour lui ses visites des eaux et des bois. Et l'on en voit assez l'intérêt notable. Sans doute, simple particulier, il se serait promené par goût : mais un métier quelconque l'eût éloigné assez souvent de la campagne : il n'aurait pas eu avec elle ce contact incessant dont son œuvre devait profiter; il serait resté pour ainsi dire sur la lisière de la nature.

Au contraire son métier l'y plonge. — Il la voit en toute saison, sous tous ses aspects : avec ces durs soleils d'été où s'endorment les champs dé-

pas. « Le pêcheur eut raison », dit-il gravement. Mais là précisément est la plaisanterie; c'est un de ces sourires dont toute son œuvre est pleine, que nous devinons vaguement, et dont quelques-uns seulement nous sont expliqués.

serts (1), avec les doux vents tièdes qui parsèment de fleurs « l'herbe rajeunie », avec ces rafales de pluie contre lesquelles prévaut à peine « bon manteau bien doublé, bonne étoffe bien forte », et d'où il s'échappe comme il peut, « mouillé, fangeux, ayant au nez la bise » (2). Il part dans des matins pleins de soleil et de cris d'oiseaux; il s'en revient le soir quand le couchant inonde le ciel : brusquement c'est le crépuscule (3), et le soir descend;

La Nuit vient sur un char conduit par le Silence (4),

et tout autour vole l'essaim des rêves.

C'est ainsi que, sans s'éloigner beaucoup, il fait provision de lumière, de parfums et de poésie. — Ici, tout joyeux du soleil et de l'ombre fraîche, il laisse venir à lui les murmures de la forêt; il regarde des pins vermoulus, des chênes qui dressent au ciel leur tête orgueilleuse; il relève des traces de cerf ou de sanglier, voit passer un renard, marche, guidé par les bruits sourds, vers l'endroit où l'on fait une coupe et assiste à la mort d'un arbre géant. — Sorti de la forêt, il traverse sur un pont rustique, « un simple tronc avec deux bâtons pour garde-fous » (5), un de ces « rus » bordés de coudriers ou de saules qui vont se perdre dans la Marne. Il suit le fleuve calme, « image du sommeil », et les maîtres-pêcheurs le saluent avec grand respect. Des tanches noirâtres évoluent dans l'eau transparente; le poisson a mordu : encore un dans la gibecière! — Un autre jour, du haut d'une colline, par exemple près de Mont-Saint-

(1) *Psyché.* — (2) *L'Oraison de saint Julien.* — (3) *La Fiancée du roi de Garbe.* — (4) *Psyché.* — (5) *Psyché.*

Père, il contemple un coin de la vallée : en face, Mézy, Condé, les bois de Monthurel, des nappes de verdure semées de bouquets d'arbres, et le bariolage des terres cultivées. A ses pieds, une ferme, avec un jardin clos d'une haie vive : de l'oseille, des choux, des poireaux, les ramures des pois, les masses des groseilliers, tout un fouillis de plantes et d'herbages. Dans la cour, un chien s'est allongé paresseusement, des poules picorent, des chats jouent dans une corbeille. Des pigeons s'envolent du toit, et, après un long glissement, se posent; maintenant ils fuient à tire-d'ailes, ayant vu un milan « planer, faire sa ronde ». Le jour est doux et gris; le silence invite au sommeil. Mais tout à coup voici des cris d'enfants : et tandis que la race turbulente prélude à ses jeux, le poète hausse les épaules. A présent il regarde passer les nuages, blocs énormes liserés d'argent. Mais le soleil, tombant par de larges trouées d'azur, se joue parmi les branches, dore les prairies, et illumine là-bas tout le peuple du potager. Que cette mousse verte est jolie! Que la terre humide sent bon! Quelle joie d'être seul, sans fâcheux au vain bavardage, sans souci, sans affaire, perdu dans les songes!

Les songes, voilà bien ce qu'il aime le mieux, même dans la campagne. Sa voluptueuse indolence se complaît aux caresses de l'air, aux murmures des êtres vivants, à la griserie que donne la lumière. Il laisse entrer en lui mille sensations charmantes et vagues : la chanson du vent, sa colère rythmée et puissante, la joie que les oiseaux sèment dans les airs. La vie de la nature un moment se confond avec sa propre vie. Quand il rouvre les yeux, il

s'amuse à regarder vivre les bêtes, voit des fourmis en marche, se demande où elles vont, s'imagine leur vie et leur « république ». Ou bien, à la vue de vaches qui paissent, d'une colombe qui boit à un ruisseau, de coqs qui se battent, de grenouilles qui sautent dans un marécage, il note en peintre les couleurs et les attitudes, s'émerveille en poète de toutes ces formes de la vie, s'amuse en grand enfant de ces jeux ou de ces querelles, et se prend à aimer (à force de vivre avec eux) ces jolis animaux qui semblent créés pour le distraire. C'est ainsi qu'il observe, et il ne va guère au delà : il est trop rêveur pour avoir cette curiosité patiente et active qui dénombre, classe et compare. Il aime la nature, mais sans l'étudier (1).

D'ailleurs il est bien loin de flâner toujours. S'il oublie son métier (comme nous allions le faire), il y revient souvent, et ses fonctions l'obligent à des tournées lointaines.

En effet le domaine de Château-Thierry et de Châtillon, tout entier à l'est, est considérable (2). Si le bois de Barbillon l'appelle à une ou deux lieues, celui de Tréloup est déjà plus loin; Rarey est à près

(1) On a tour à tour exagéré ou nié trop absolument sa connaissance des animaux. La Fontaine n'est pas un naturaliste. Mais il ne faut pas lui prêter non plus des ignorances qu'il ne pouvait pas avoir. Les erreurs qu'il commet viennent de son respect de la tradition (il ose une seule fois, à propos du loup, contredire son maître), elles viennent surtout de cette idée qu'en matière de fables l'exactitude n'a pas d'importance. Enfin quelquefois je crois qu'il s'amuse.

(2) Je n'oublie pas que dans ce domaine il y a deux sièges dont l'un est à Châtillon. Mais certaines affaires peuvent le conduire jusque-là. Sans faire état de la tradition (une anecdote, citée par Lacroix dans sa préface des *Fables*, nous montre le poète perdu dans la forêt de Wassy), je vois La Fontaine en 1666 rendre un jugement à Châtillon. — Sur ce domaine, voy. Deraine : *Nouvelles notes*.

de huit lieues, et la Haute-Charmoye est encore plus loin, près de la montagne de Reims; la forêt de Wassy le mène à Épernay, c'est-à-dire à onze lieues. C'est pour lui un voyage, voyage à cheval, qui dure plusieurs jours, qui suppose mainte « couchée » à l'auberge ou chez des amis, et qui lui offre maint spectacle.

Sans s'arrêter ou sans descendre de cheval, tandis qu'il va « par pays, sans songer à rien » (comme l'âne), ou perdu dans ses rêveries, il peut faire toute sorte de rencontres C'est un courrier qui passe et lui crie quelque nouvelle, un charretier embourbé qui jure et « déteste » de son mieux, ou ce sont des bêtes qu'on mène à la foire. — Sous ses yeux se déroulent des prés, des vignobles, des champs de céréales ou des champs de raves. Là-bas sous un arbre un berger, avec sa houlette et sa panetière, surveille son troupeau qui dort ; ici un manant, d'un geste large, sème le chanvre. Il assiste ainsi en passant aux durs travaux de la campagne; la terre parfois « semble maudite », tant le paysan la retourne « avec peine et sueur ». « Manant, travaille ! et travaille, vilain ! — Travailler est le fait de la canaille (1). » Pauvres hères, vraiment, « traîne-malheur » que la douleur et la faim assiègent, qui naissent ici-bas avec leurs bras et leur louchet pour tout avoir, dont toute la vie suit d'année en année « un long cercle de peines », et

(1) Voir les *Contes*, *passim*, notamment *le Diable de Papefiguiere*, *la Jument du compère Pierre*. — Du reste, si dans ces contes on prend soin d'isoler tous les passages qui sont du cru de La Fontaine (sans cela on aurait du moyen âge italien ou français), on verra combien il a dit de choses sur la vie de son temps : toujours d'un mot, c'est entendu, mais comme dans les Fables.

qui, s'ils ont péniblement amassé quelque chose, menacés toujours par de mauvaises récoltes ou par des pillages, ne peuvent « qu'en tremblant » jouir de leurs biens (1). Manants ou bûcherons, ils ont le même sort : point de pain quelquefois, jamais de repos!

Mais voici une ferme d'où sortent pêle-mêle des « régiments » d'agneaux et de dindons (2). Le maître des eaux traverse la basse-cour, demande à manger : on lui trouvera bien des œufs et un morceau de lard. Tandis que la femme « fouille au bahut » pour en tirer du linge (3), l'homme parle des récoltes, des temps qui sont durs, du créancier, de la corvée. La vache a été malade : comment vivra-t-on? Maintenant, debout devant le monsieur attablé, la fermière raconte des histoires. La Fontaine ouvre l'oreille, ces gens parfois se jouent de si bons tours ! Cela lui rappelle ses vieux conteurs. Car l'humanité ne change pas : la femme à Pierre se conduit tout à fait comme les villageoises de Noël du Fail : partout des tromperies et des voleries. Il y a aussi M. le curé qui a dit ceci, qui a fait cela. On parle de lui avec un mélange de déférence craintive et de maligne familiarité (4). Bref, jusqu'au départ du maître des eaux, les commérages ne tarissent pas,

Il se lève, dit adieu aux gens, regarde dans une cage sautiller un corbeau captif (5), et part. Sur la route, trois filles viennent bras dessus bras dessous, chantant, riant, caquetant au plus dru.

(1) *Les Loups et les Brebis.* — (2) *Le Loup, la Mère et l'Enfant.* — (3) *Contes : le Faucon.* — (4) *Contes : passim.* (Voy. dans le *Cas de conscience,* un repas d'ecclésiastiques.)
(5) *Le Corbeau voulant imiter l'Aigle.*

Il les regarde avec intérêt. Dieu sait s'il en a vu déjà, de ces jeunesses frétillantes! Il aime leurs quolibets, leurs malins regards en dessous. Quand il passe, on lui dit bonjour : et trois pas plus loin, grands éclats de rire. Il ne s'en émeut guère; il écoute la chanson gouailleuse dont la campagne est égayée :

Adieu, cruelle Jeanne;
Si tu ne m'aimes pas,
Je monte sur mon âne,
Et galope au trépas.
— Courez, ne bronchez pas,
Nicolas;
Surtout n'en revenez pas.

— Allons, bonjour, les belles filles!

Aujourd'hui au village, on danse sous l'ormeau. Les villageoises sont là, portant leurs corsets des dimanches, « leurs demi-ceints, leurs pendants de velours (1) », dansant avec vigueur aux bras de gars solides qui s'en donnent, il faut voir! Pendant ce temps, au cabaret, les anciens « chopinent (2) ». Et comme le maître des eaux aperçoit le notaire buvant avec eux, il va faire halte. Des rires énormes sortent de la salle, les poings sur la table font sonner les verres. Ces trognes enluminées, ces jurons, ce bruit, cette gaieté épaisse lui sont une joie. Il aime les mots de terroir et la grosse finesse de ces villageois. Il se divertit à entendre de graves propos sur les « brevets » et sortilèges, qui seuls peuvent guérir le farcin des chevaux : est-ce qu'ils y comprennent quelque chose, les docteurs avec leur latin (3)?

(1) *L'Hermite*. — (2) *Les Troqueurs*. — (3) *L'Oraison de saint Julien*.

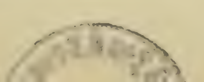
Vie vulgaire, criarde, mais curieuse à voir. Assises sur un banc à côté d'une porte, des paysannes s'occupent de leurs nourrissons : l'un tette gloutonnement; l'autre, renversé sur les genoux de sa mère, s'agite, trépigne et crie pendant qu'elle le débarbouille. La Fontaine s'intéresse à ce « tripotage » (1), demande l'âge des marmots, et passe son chemin. Il va voir le seigneur du bourg, qu'il connaît un peu. C'est un de ces hobereaux gueux et fiers, qui trompent l'ennui de leur existence en chassant le cerf et le lièvre, sans parler d'un autre gibier, dont ils ne disent rien à leur femme (2). Celle-ci, qui a connu jadis les muguets et leurs sérénades, soupire en pensant aux dames de la ville (3).

On voit que les relations de La Fontaine débordent celles de son métier. A côté des bûcherons, des gardes, des pêcheurs (qui sont du fretin), à côté des notaires, et des procureurs, et des officiers municipaux, il est amené à voir beaucoup de monde, à regarder la comédie humaine sous tous ses aspects. Le maître (et poète) des eaux et des bois se prépare ainsi à devenir le peintre des mœurs villageoises, ou plutôt des mœurs provinciales, car de retour chez lui il observe sa petite ville.

Ici encore ses fonctions le mettent en rapport avec bien des gens. Par ses collègues du présidial,

(1) *L'Aigle, la Laie et la Chatte.* — (2) Voy. ce hobereau : « fort ami de la joie, — sans nulle attache, sans souci, — que de chercher toujours nouvelle proie ».(*Fiancée du roi de Garbe*). Et cf. *Féronde*. La Fontaine a dû voir beaucoup de ces petits seigneurs; qu'on se rappelle la fable du *Jardinier*.

(3) *Le Mari confesseur.*



de la prévôté, du grenier à sel, il est au courant de tous les procès. Par eux encore, ou par d'autres amis, il entend parler des scandales ou des querelles de la société (qu'il apprend aussi par sa femme). Nous l'avons montré en relation d'amitié ou de cousinage avec toute la haute bourgeoisie. Or, on peut affirmer sans crainte que ce monde des magistrats est en rivalité perpétuelle avec les marchands ou les échevins; que la prévôté est souvent en lutte avec le présidial (1); qu'entre gens du même ordre, il y a sans cesse des procès ou des dissensions :

Questions de préséance (2), querelles de femmes, vanités locales, jalousies de métier, inimitiés de familles condamnées à tourner éternellement dans le même cercle en se détestant jusqu'à la mort : ces misères provinciales sont de tous les temps. Mais combien plus aiguës et plus dangereuses, alors que les passions et les rancunes siègent partout en habits de magistrats et mettent la loi à la disposition de l'homme privé (3) !

Tout cela, notre homme s'en amuse. La comédie à cent actes divers se joue devant ses yeux et enrichit son expérience. Le cœur humain peu à peu lui est dévoilé. Oui, en bas comme en haut les hommes sont les mêmes : un savetier, un bourgeois de Château-Thierry sont faits (grandeur à part) comme un homme de Plutarque ou un Riche-

(1) Lettre à Jannart (29 février 1656). — (2) Rivalités par exemple pour un banc d'église. Voy. (*Annales de Ch.-Th*, 1896, 143) ce procès qui sépare deux familles des environs, et qui commencé en 1666 ne finit qu'en 1716.

(3) Ch. Normand, *la Bourgeoisie française au dix-septième siècle.*

lieu; on retrouve la Journée des dupes dans mainte famille champenoise. Laideur comique derrière la façade honorable; masques humains, mufles de bêtes; ou plutôt, ne calomnions point les bêtes, que nous ne valons pas!... Ainsi philosophe La Fontaine. Officier ou bourgeois de petite ville, à mesure que viennent les années, il élargit son horizon

Soyons sûrs, d'ailleurs, qu'il sort de son cercle, qu'il a d'autres salons que l'académie, d'autres plaisirs que ceux de sa ville natale. Des plaisirs? Le temps devrait être passé des vagabondages! n'a-t-il pas sa charge, sa femme et son fils? Car il a un fils, le petit Charles, baptisé le 30 octobre 1653 (1). Depuis longtemps sans doute Maucroix demandait quand il verrait Mme de La Fontaine « un poupon sur le sein (2) ». Un beau jour son ami lui a répondu que l'heure approchait : « Notre féal, vous serez le parrain. » Et le bon chanoine s'est bien gardé de décliner ce parrainage, qui met entre eux un lien de plus. La Fontaine père de famille, voilà une belle occasion de devenir sage. Y pensez-vous? à d'autres! qu'allez-vous lui demander là? En tout cas, ne lui demandez point de se claquemurer dans son ménage près de son marmot : il aime bien trop le grand air et la liberté.

Mais pour s'éloigner, il faut des prétextes? il en trouvera. — Un jour il s'agira de faire imprimer à Paris *l'Eunuque*, pour lequel il a déjà pris là-bas mainte consultation. Un autre jour il partira tout

(1) C'est la date du baptême de Saint-Crépin : la naissance était, paraît-il, antérieure de quelques jours (papiers Héricart).
(2) *La Mandragore.*

seul pour s'entendre sur certaines affaires avec l'oncle Jannart ; ou bien, il emmènera sa femme, et pendant qu'elle tiendra compagnie à sa tante, il ira (présenté par l'abbé Tallemant) (1) se divertir chez le vieux Colletet. La maison est joyeuse, largement ouverte. Le maître du logis sait encore rallumer sa verve aux feux de Bacchus ; mais surtout sa femme, la blonde Claudine, qui passe pour poétesse, accueille sans cruauté les tendres œillades.

Aujourd'hui c'est Paris, et demain c'est Reims. En février 56 La Fontaine y passe tout le carnaval chez l'ami Maucroix. Milieu ecclésiastique, mais franchement gai. Quand on est allé aux offices, et que devant les vitraux ou au chant des orgues, tantôt rêvant, tantôt cherchant là-bas dans la trente-troisième stalle de gauche son ami perdu dans des robes noires, La Fontaine a rempli tant bien que mal ses devoirs pieux, — on se retrouve au bon logis hospitalier. Déjà les convives se réjouissent à l'odeur des mets, déjà les flambeaux éclairent une table copieuse. Le beau vin rouge emplit les verres : et bientôt les plaisanteries bavardent parmi les fumées du Verzenay ou du Saint-Thierry. Nos gens sont peu d'humeur « à tenir des propos de sainteté (2) ni de philosophie » : leurs conversations, comme dirait l'auteur des *Serées*, « sentent le mardi » (3). Choses de la région

(1) L'abbé faisait partie de la société des chapons du Mans Il connaissait assez Colletet pour l'inviter chez son père (Tallemant, VII, 107). Guillaume Colletet habitait l'ancienne maison de Ronsard (?), rue du Pot-de-fer, entre les rues Lhomond et Mouffetard. C'était, d'après Chapelain (Lettres), un très brave homme, en relation avec Conrart, etc.

(2) *La Courtisane amoureuse.* — (3) Le mardi gras. Voy. *les Serées* de Bouchet.

ou de la ville, et d'abord histoires de chanoines (1), souvenirs de la capitale qu'habitent tant d'amis absents, souvenirs de théâtres ou de ruelles, réflexions sur la politique, — tout cela se croise, se presse dans le défilé des mets et des vins, y compris l'écho des violons qui là-bas à la Cour accompagnent les ballets et les mascarades.

Les mascarades, en carnaval, sont de saison : Maucroix et son ami prennent leur part de ces profanes réjouissances (2). Le chanoine s'égaie de voir la comtesse de Lhéry se travestir en avocat, lui qui fut si heureux de troquer cette robe pour celle d'aujourd'hui. La Fontaine le lui rappelle un peu librement :

Tandis qu'il était avocat,
Il n'a pas fait gain d'un ducat.
Mais vive le canonicat,
Alléluia.
Il lui rapporte force écus,
Qu'il veut offrir au dieu Bacchus
Etc...
Alléluia.

Ils ont d'autres amis, chez lesquels le rire gaulois a libre carrière. Chez le peintre Hélart, connu par ses tableaux et ses aventures, on peut parler d'art : d'Eustache Lesueur, mort depuis quelques mois (3), du Rémois Philippe Lallemant (s'il n'est pas ici), de Robert Nanteuil et de Régnesson. Mais on parle aussi d'histoires drolatiques (il en est dont

(1) « J'ai maints chapitres vus... etc. *(Fables)*. — (2) Voy. dans les œuvres de Maucroix la mascarade « de l'Empereur et autres ». Admirez en passant l'étonnante liberté des plaisanteries qu'on ose débiter devant les femmes du plus grand monde.
(3) 30 avril 1655.

le maître du logis a été le héros (1), et ces joyeusetés inclinent l'esprit du futur poète vers les contes railleurs ou grivois.

Puis on va prendre l'air. Le ciel n'est pas toujours, même en février, pluvieux et morose : un rayon de soleil? on part. On s'attable un moment au tripot de la Fleur de lys, ou l'on s'enfonce dans la campagne. Les deux amis s'en vont par les chemins, vers ces coteaux crayeux où sommeille la vigne. Maucroix peut réciter les vers que lui inspira naguère le sacre de Louis XIV :

Tourne ailleurs tes regards, contemple Verzené
Au pied de ce haut mont de forêts couronné :
Là mûrit le doux fruit de ces vignes célèbres
Qui font naître au cerveau de si douces ténèbres...

Les jours passent ainsi dans une intimité tendre et fraternelle. De temps à autre, au milieu de ces récréations et joyeux devis, La Fontaine songe aux choses sérieuses. Mais ce sont corvées qu'il expédie en hâte : contrats, échanges, venditions, — au diable ces sottes affaires !

Hélas ! il aime mieux les amusements. Il vient chercher à Reims non seulement un peu de gaieté, mais encore des occasions de se mal conduire. Pendant que sa femme garde le foyer, ici foulant aux pieds ses devoirs d'époux, « l'homme à sacrement » s'en donne à cœur joie. Mais quoi ! son ami n'est-il pas le premier coupable? N'est-ce point grâce à lui que le poète s'est habitué à regarder les nonnes comme de simples femmes (« sous leurs voiles brillaient des yeux pleins d'étincelles ») (2),

(1) *Les Rémois*. — (2) *Le Roi Candaule*.

ou comme de gentilles « poupées » qui font des mines dans le parloir (1)? Il lui a dû aussi, — du moins c'est probable, — de connaître cette fameuse abbesse qui, sous prétexte de fuir les armées ennemies, quittait ses Ardennes, venait séjourner à Reims, puis relançant jusque dans la maison conjugale La Fontaine son adorateur, allait devenir pour lui un sujet de brouille ou de refroidissement dans son ménage (2).

Hâtons-nous donc de rentrer à Château-Thierry, moins pour y recevoir le duc de Bouillon qui, le 16 septembre 57, prend possession de son domaine (fifres, tambours, et feux de joie) (3), que pour y voir notre homme aux prises avec sa femme, et bientôt avec la question d'argent.

(1) *Mazet*. — (2) Tallemant : « Une abbesse s'étant retirée dans la ville, il la logea, et sa femme les surprit. Il ne fit que... lui faire la révérence et s'en aller. » (Tallemant, II, 370.)

(3) Deraine, *Nouv. notes*. — La F. est là : on a un reçu du 19 sept.

CHAPITRE VIII

LA FONTAINE CHEZ LUI : SON MÉNAGE ET SES AFFAIRES

Que La Fontaine ait été une fois ou l'autre un mauvais mari, c'est ce que personne ne peut contester. Ses aveux répétés ne sauraient nous faire oublier ses torts. Je sais bien qu'on a essayé de corriger la tradition : on a voulu établir que Marie Héricart, mariée contre son cœur parce qu'elle aimait un jeune cousin, s'était hâtée de rendre à l'amour les droits que l'hymen avait confisqués; que ce cousin Poignant, installé à Château-Thierry, avait repris sa cour au point où il l'avait laissée, mais pour la mener cette fois à bien, ou à mal; et qu'ainsi La Fontaine, le jour où quelque diable le poussa vers l'herbe d'autrui, était depuis longtemps « un époux du grand catalogue (1). » Révélation précieuse, qui explique admirablement son éloignement pour sa femme, qui expliquerait même (pourquoi pas?) son indifférence pour un fils d'origine tout à fait douteuse. Précieuse révélation, — mais comment fait-on pour savoir ces choses? Justement, on ne les sait pas, on se contente de les dire. Et tant que per-

(1) Voy. Salesse, *Un coin de la Champagne et du Valois.*

sonne ne pourra citer (avec références !) les papiers que possédait feu l'abbé Hazard, on aura beau noircir copieusement la femme, je doute que le mari en devienne blanc comme neige.

Nous n'avons pour le moment comme texte que quelques lignes de des Réaux :

Sa femme dit qu'il rêve tellement, qu'il est quelquefois trois semaines sans croire être marié. C'est une coquette, qui s'est assez mal gouvernée depuis quelque temps : il ne s'en tourmente point. On lui dit : « Mais un tel cajole votre femme. » — « Ma foi, répond-il, qu'il fasse ce qu'il pourra : je ne m'en soucie point. Il s'en lassera, comme j'ai fait. » Cette indifférence a fait enrager cette femme : elle sèche de chagrin : lui est amoureux où il peut. Une abbesse (II, 370)... »

L'histoire de l'abbesse, qui se place vraisemblablement au début de 1657 (1), date ce passage. Or Tallemant, à cette date, semble voir en Mme de La Fontaine une coquette à l'affût de consolateurs, mais non pas une belle consolée, encore moins une infidèle qui aurait pris à l'avance des consolations. L'historien des alcôves serait-il, pour une fois, en flagrant délit d'ignorance? — Le plus probable, c'est que Poignant commençait alors ses travaux d'approche. Quelques mois plus tard, que la place eût capitulé ou non, l'opinion publique forçait le mari à intervenir. On connaît l'histoire : La Fontaine sommé, au nom des bruits qui courent, de défendre son honneur en demandant satisfaction ;

(1) L'*Épître* à l'Abbesse, qui fait allusion à l'enlèvement de Girardin par Barbezière, est évidemment antérieure à l'exécution de ce dernier (4 octobre 1657, dit Math. Marais). Maintenant le séjour de l'abbesse à Château-Thierry est-il antérieur? Je le crois, malgré la discrétion de l'épître.

l'ancien officier de dragons pris au saut du lit, amicalement prié de venir faire un tour, puis, là-bas derrière les Chartreux, invité à croiser le fer (« Mon ami, il faut nous battre »); le poète vite désarmé, mais d'ailleurs ravi, et disant à son adversaire : « J'ai fait ce que le public voulait; maintenant je veux que tu viennes chez moi tous les jours, sans quoi je me battrai encore avec toi. » Et là-dessus, sans doute, un bon déjeuner dans un cabaret. La scène est amusante (un peu trop jolie pour que nous ne croyons pas à quelques enjolivements) : elle se place dans les environs de la rue Notre-Dame-des-Champs, et probablement vers la fin de 1657 (1).

Mais en somme que prouve-t-elle? Un lettré, qui connaît fort bien La Fontaine (2), explique par un mépris hautain l'apparente indifférence de l'époux trompé : celui-ci, forcé de se rendre à l'évidence, et blessé au cœur par cette trahison, aurait solennellement décidé que sa femme ne compterait plus pour lui. C'est possible, c'est loin d'être sûr : d'abord le ton même de l'histoire est un peu gênant, et ensuite comment expliquer quelques années plus tard le ton sur lequel ce mari blessé écrit à sa femme? Je croirais plutôt, avec Tallemant, à de l'insouciance. La Fontaine a eu des soupçons, puisqu'on le forçait d'en avoir;

(1) Louis RACINE. Ce duel se place : 1° à Paris, pour la bonne raison qu'il n'y avait pas de Chartreux à Château-Thierry; — 2° pendant une installation dans la capitale. Or les deux époux firent en 1657 un séjour (lettres à Jannart, 58); Mme de La F. y fut malade (cf. le mot de Tallemant : « elle sèche de chagrins »). Toute autre date est improbable : en 1658 La F. est chez lui; plus tard, nous nous éloignons trop du moment où écrit des Réaux : car à cette date l'affaire est imminente.

(2) M. DERAINE, *Notes sur Château-Thierry.*

mais il a fort bien pu se garder de les éclaircir. Détaché de sa femme, qu'il avait plusieurs fois trompée, il a pu estimer qu'elle avait le droit d'agir comme lui. Et il aurait obéi en cela, moitié à son indifférence un peu dédaigneuse, moitié à son idée très réfléchie de la justice : en quoi il ne ressemble guère au commun des hommes; mais pourquoi refuser à cet homme, si peu fait comme tout le monde, le droit d'être, ici comme ailleurs, un original?

De toute façon c'est lui, soyons-en sûrs, qui a donné le mauvais exemple (1), si tant est que sa femme l'ait plus tard suivi. Qui s'en étonnera? Par nature il était volage, étant né voluptueux et indépendant. Diversité fut toujours sa devise, mais liberté au moins autant. « Attaché? dit le Loup; vous ne courez donc pas — Où vous voulez? » Bien qu'il eût une façon très large de comprendre la règle, il se sentait lié, si peu que ce fût, par les chaînes de l'hyménée : et cela augmentait son envie de courir ailleurs.

On a dit que cette femme méritait bien son abandon. C'est possible, les maris disent toujours cela : mais quand elle ne l'eût point mérité, ç'aurait été la même chose. Oui, probablement elle était bas bleu et précieuse; son portrait par Mignard la laisse deviner prétentieuse et minaudière : on entrevoit une de ces femmes qui, après s'être fait tendrement aimer, peuvent un beau jour hor-

(1) *Contes : les Aveux indiscrets* :

> Le nœud d'hymen veut être respecté,
> Veut de la foi, veut de l'honnêteté. .
> Je donne ici de beaux conseils sans doute :
> Les ai-je pris pour moi-même? hélas non.

ripiler un homme. Et il se peut aussi que, proche parente de Mme Honesta (1), elle fût revêche et tracassière, qu'elle voulût tout ensemble du blanc et du noir, et trouvât sans cesse à redire à la conduite de son époux (« Monsieur court, Monsieur se repose ») (2). Enfin, certainement, elle était le contraire d'une bonne maîtresse de maison : grande liseuse de romans, elle dédaignait les soins du ménage, ignorait l'ordre et l'économie (3). Que son mari lui en ait voulu de n'avoir pas les qualités dont il manquait lui-même, c'est dans l'ordre, et on l'a bien dit (4). Mais ce n'est point une raison, que je sache, pour charger l'une au profit de l'autre. Soyons plus équitables : renvoyons-les dos à dos, — comme ils ont vécu.

J'irai même plus loin. Et bien que personne ne soit plus tenté que moi d'absoudre le poète, j'estime que dans cette question d'économie c'est lui qui eut tort. Négligent, et volontiers dissipateur, il donna à sa femme le mauvais exemple. Ainsi se trouvèrent bientôt compromises les deux fortunes; ainsi La Fontaine allait aboutir à une situation qui devait peser sur toute sa vie, sans qu'il en fût d'ailleurs tout à fait responsable.

Sur cette question d'argent, comme sur celle du ménage, nous sommes loin de tout savoir. De patientes recherches, que l'on n'a point faites, seraient nécessaires (5). Mais enfin comment passer la chose sous silence?

(1) *Belphégor*. — (2) *Le Mal marié*. — (3) Lettres de 63. — (4) Deraine.

(5) Walkenaer reculait déjà devant le mauvais état des pièces notariées. Quant à Mesnard il se dérobe, ne voulant pas jeter cet amas de papiers sur la vie du léger poète.

Au moment de leur mariage, J. de La Fontaine et sa femme semblaient être dans une situation parfaitement sortable. Aux 30 000 livres de Marie Héricart se mariaient les biens de son époux, biens maternels et avances du père. — Mais d'abord, qu'avait laissé Françoise Pidoux? Son héritage, nous le savons, avait donné lieu à un procès; et diminués par des frais de justice, sinon tout à fait réduits aux écailles, ces biens avaient dû être en partie absorbés par les folies du jeune rêveur. D'autre part, comme son père, au moment de sa mort, allait lui devoir près de 12 000 livres, on peut supposer que ce père, ou bien ne lui avait pas donné la somme promise au contrat (1), ou bien lui avait emprunté de l'argent sous une forme quelconque : et de toute façon les ressources du fils (de 47 à 58) en avaient été amoindries.

Si de ce fait nous rapprochons la misère de la Champagne, nous ne serons pas surpris de voir dès 1653 La Fontaine vendre sa propriété d'Oulchy-le-Château (2); ni de le voir en 56 vendre à son beau-frère Louis Héricart l'importante ferme de Dammart qui appartenait à sa femme (3). Il semble bien que les deux époux ont exagéré leurs dépenses; et que s'ils ont mérité le blâme de dissipation que leurs amis leur ont adressé, c'est dans cette période, plus que par la suite. Ils n'ont pas songé à l'avenir. Et en cela le mari a été plus cou-

(1) On a vu déjà qu'il ne lui avait pas donné la charge promise.

(2) Les *Annales de Château-Thierry* (1891) donnent l'acte, passé à Château-Thierry le mardi 27 août 1653. Le prix de vente est de 7 000 livres. La terre est bien à lui, comme le montre un acte de vente du 29 décembre 1646, où l'on voit les Athénas vendre des biens « tenant à M. de La Fontaine ».

(3) Il vend Dammart 19 114 l. Le bien était entré dans la famille Héricart dès 1585 (voy. Fournier, *Notice sur La F.*)

pable que sa femme : non seulement parce qu'il était homme, mais parce que certains détails, en l'éclairant sur les embarras de son père, auraient dû l'empêcher de compter sur sa succession. Pouvait-il ignorer que son ami Maucroix avait prêté à M. de La Fontaine près de 18 000 livres?

Ce qui est certain, c'est que ses affaires, comme celles de sa femme, comme celles de son père, étaient en train de se déranger. « Après la mort de mon père, je vous rembourserai infailliblement », dit-il à Jannart en 56. Bien que l'affaire soit obscure, ce n'est pas là le langage d'un homme bien « accommodé ». On ne s'étonne donc pas de le voir deux ans plus tard aboutir à une séparation de biens.

Que cette séparation ait été souhaitée par Mlle de La Fontaine, cela va de soi, et nous le savons par son mari, qui parle en 1658 de son impatience. Que d'autre part cette impatience ait pour cause une raison de santé (1), ou simplement le très légitime désir d'assurer sa fortune et celle de son fils (2), la chose se comprend. Ce qui est plus imprévu, c'est que l'époux lui aussi désire cette séparation (3)! Qu'est-ce à dire, sinon qu'il redoute des complications du côté de la succession paternelle, qui peut-être va s'ouvrir bientôt. Résolu à l'accepter avec toutes ses charges (et non point « par bénéfice d'inventaire »), il ne veut pas que sa femme et son fils subissent le contre-coup de ses embarras.

(1) « Ce n'est pas qu'elle soit plus mal qu'elle n'était il y a six mois... » (à Jannart, 58).

(2) « Contra maritum vergentem ad inopiam », disait l'ancien droit.

(3) « Il est bon d'assurer la chose au plus tôt. J'y ai un intérêt trop grand » (à Jannart).

Rien de plus louable que cette attitude. Que l'on y ajoute, si l'on veut, la défiance qu'il a de lui-même et de ses écarts de joueur (mais notons que nous ne savons rien); qu'on ajoute d'autre part ce fait que, fort refroidi pour sa femme, il veut régler de façon correcte la question d'argent : tout cela est curieux, piquant, fort honorable, — et j'estime que c'est doublement de lui. On parlera beaucoup de cette séparation (le ton dégagé qu'il prend à dessein dans sa lettre de 59 indique bien qu'il craint des commérages); mais décidé à être honnête homme, il veut sauver les apparences.

Voilà nos époux « séparés quant aux biens » un peu avant 58. Brusquement le père meurt, et sa succession s'ouvre en avril : va-t-elle améliorer les affaires de La Fontaine?

Le passif nous est connu. D'après Monmerqué, qui a vu les pièces, le père devait :

<table>
<tr><td>A son fils Jean...</td><td>11 977 livres</td><td rowspan="4">36 644 livres (1).</td></tr>
<tr><td>A Maucroix......</td><td>17 600 —</td></tr>
<tr><td>Aux Pidoux......</td><td>4 067 —</td></tr>
<tr><td>A divers, legs, etc.</td><td>3 000 —</td></tr>
</table>

Quant à l'actif, nous l'ignorons. Qu'il fût supérieur au passif, c'est ce dont on ne peut douter quand on connaît les arrangements pris par les deux frères. Claude allait se faire donner, moyennant remise de toute participation aux dettes paternelles, la somme de 8 225 livres. Il ne put les obtenir sans y avoir droit. D'autre part, je ne crois pas qu'en les réclamant il renonçât à rien de son dû. Cela vaut la peine d'être regardé.

(1) Cité par WALKENAER.

Lorsqu'en 1649, encore à l'Oratoire, Claude faisait acte de donateur, il se bornait à demander à son frère une rente de 1 100 livres (1). Déjà en septembre 1652, il revient sur sa donation. Sorti de l'Oratoire, vivant près de Château-Thierry et voyant comment vit son frère, il se dit que sa générosité a été sottise. Il trouve énormes les avantages faits à cet aîné qui dépense si largement. Cela choque le sens très bourgeois de ce dévot qui mourra riche (2). Il raisonne, calcule, et pousse les hauts cris. Sans doute son frère le prie d'attendre que la question se pose; mais dès la mort du père, Claude revient à la charge. Non seulement il demande un partage des biens paternels, mais il veut remettre en question la succession de leur mère. Ce désintéressement tire les larmes des yeux. Non vraiment, il aura beau prétendre, quand il empochera ses 8 000 livres, qu'il veut « nourrir paix et amitié avec son frère », personne ne sera dupe de ce beau semblant (3). Et si l'on avait quelques doutes, on n'aurait qu'à réfléchir à ceci, c'est qu'au moment où Jean était forcé d'emprunter à sa femme, Claude, à qui il devait encore, réclamait par voie d'huissier (4). Un avare, sans doute, un de ces thésauriseurs que hait La Fontaine :

> Qui désigné-je, à votre avis,
> Par ce rat si peu secourable?

Qui? bien des gens, peut-être : mais, avec tous les autres, cet ecclésiastique détaché des choses d'ici-

(1) WALKENAER, *P. justif.* — (2) Mesnard a vu un état de sa fortune en 1683. (CCIII.) — (3) Style de notaire, d'ailleurs...

(4) « On conserve encore quelques-unes de ces sommations dans la famille du poète. » (MONMERQUÉ, *Mém. Coulanges*, 565.)

bas et qui, campé dans son fromage, en a si bien fermé la porte!

Et voilà pourquoi on peut croire qu'en réclamant ses 8 000 livres, Claude a réclamé tout ce qui lui était dû. Mais admettons qu'il ait accepté un « avantagement », qui était d'usage (1) : que va-t-il rester au pauvre prodigue?

Le compte est malaisé. Celui que nous avons essayé de faire (2) nous amène à cette conclusion, que La Fontaine, héritant de la charge de maître ancien, et de terres qui n'arrivent pas à couvrir les dettes, voit ses charges grevées d'à peu près 5 000 livres. Comme il manque d'argent liquide (la succession en manque, sinon nous ne verrions pas le père peu de temps avant sa mort emprunter à Jannart pour des remboursements), il faudra qu'il vende des terres pour satisfaire petit à petit les créanciers. Là est l'origine de ses embarras, on peut dire de ses infortunes. Pour commencer, il emprunte à sa femme 16 000 livres environ (3). Ensuite, d'année en année, il se défera de ses immeubles : et ce sont ces fameuses ventes que d'Olivet lui reprochera comme des preuves de prodigalité et de négligence!

D'Olivet, dira-t-on, n'est ici que l'écho d'amis du poète; et Fréron, très lié avec le petit-fils de La Fontaine, a repris ces accusations, qui sont graves parce qu'elles concordent. Soit, mais qui nous prouve que les amis aient connu la situation? Croit-on que le poète racontât ses affaires (4)?

(1) D'ailleurs les frères, lorsqu'ils se croyaient lésés, réclamaient souvent dans la suite; exemple, les Pidoux.

(2) Voy. *Appendice.* — (3) Trois ans plus tard il lui doit 18 512 livres; cela fait 16 000 francs, plus les intérêts de trois ans.

(4) « Je ne romps jamais la tête de mes affaires à mon père. »

Maucroix seul pouvait les connaître, étant créancier. Mais justement il était créancier, donc un peu suspect. Et puis cet excellent chanoine vivait grassement; il pouvait s'étonner que son ami, dont la famille avait eu une réelle aisance, n'eût pas su se faire comme lui une bonne vie large. Quant aux petits-enfants, végétant dans une situation médiocre, ils n'étaient pas fâchés peut-être, quittes à reprocher à leurs grands-parents quelque gaspillage, de faire entendre que sans ce gaspillage ils eussent été riches : innocente revanche...

On parle de ces voyages à Château-Thierry, où le poète emmenait avec lui des gens de lettres : sans doute c'étaient des frais, mais non point forcément de folles dépenses. Et nous ne voulons point prétendre que notre homme fût un modèle de sagesse et d'économie : nous plaidons seulement, parce que c'est justice, les circonstances très atténuantes. Or l'irrégularité de ses revenus, les espérances qu'à une certaine époque il a pu fonder sur le remboursement de ses charges, ces ventes de terre auxquelles il était contraint et qui lui donnaient chaque fois la tentation de prélever sa part sur cet argent destiné à d'autres : tout cela c'étaient de bonnes raisons pour vivre d'une façon peu ordonnée. Il a pu être maladroit, mais il a aussi été malheureux. Si son horreur des affaires le conduisit à les faire mal, cette horreur s'excuse quelque peu par l'irritation de n'en point sortir. Il est facile d'être économe quand on a ses finances en parfait état; cela est très difficile quand on porte le poids

(Lettre à Jannart.) Et le père en faisait autant, puisque son fils a ignoré jusqu'au bout la situation paternelle.

de dettes anciennes, sans revenus fixes pour régler sa vie :

> Ce n'est pas un fort bon moyen
> Pour payer, que de n'avoir rien (1);

et ce n'est pas non plus un bon moyen pour s'enrichir.

Car enfin, il fallait payer. Si l'on songe qu'il a remboursé Maucroix (sinon oserait-il en 1694 dire à son ancien créancier : « Il faut payer ses dettes », et le dire de ce ton, péremptoirement?) si l'on songe qu'il a remboursé sa femme, remboursé Jannart (sauf une remise consentie par l'oncle), remboursé les Pintrel (acte de 76) et peut-être aussi les Pidoux, on voit que tous ses biens y ont passé et devaient y passer, parce qu'il fallait vivre.

Vivre avec quoi? avec le revenu d'un capital maximum de 30 000 livres, et probablement inférieur. C'était fort bien, à condition de s'enterrer à Château-Thierry, de s'occuper activement de ses biens, de devenir gentilhomme campagnard, ou plutôt campagnard tout court, quoiqu'en restant maître des eaux. C'était fort bien, à condition de renoncer non seulement à tout ce qu'il aimait, aux exigences de sa nature faite pour la vie facile et brillante, mais encore à sa vocation de poète, qui, longtemps indécise, parlait maintenant.

Ou bien il fallait chercher autre chose, quitter ses deux charges modestes pour quelque office vraiment rémunérateur. Un autre, direz-vous, l'eût fait. Mais précisément il y a pensé! Que l'on pèse ces mots écrits à son oncle le 1er février 1659, au moment où il se voit en face de ses grosses diffi-

(1) *Fables*, II, 20.

cultés financières : « La commission dont je vous ai parlé est une excellente affaire pour le profit, et je ne suis pas assez ambitieux pour ne courir qu'après les honneurs : quand l'un et l'autre se rencontreront ensemble, je ne les rejetterai pas. » Il y a donc pensé, il a cherché même. S'il n'a rien trouvé, est-on sûr que ce soit sa faute?

Et voilà qu'au moment même où il cherchait, Fouquet, sans doute sollicité par son substitut Jannart, offrait au poète une pension. Depuis quelque temps La Fontaine allait à Paris très souvent, et y faisait de longs séjours (1). Il y avait pris contact avec une société brillante qui avait porté aux nues quelques-uns de ses vers (2), qui le flattait et qui l'attirait. Qu'on se mette à sa place. Qui n'aurait pas rêvé la gloire? Qui donc n'aurait pas vu dans cette carrière des lettres le vrai chemin de la fortune? Et qui, par conséquent, n'aurait pas fait ce qu'il a fait? Un poète, s'atteler à quelque besogne administrative (que personne ne lui offrait d'ailleurs), ou vivoter au fond de ses terres comme un pauvre rat besogneux! Personne n'aurait voulu le lui conseiller. Son oncle même, qualifié entre tous pour lui donner de sages conseils, s'il ne l'attira point à Paris (ce que nous ne savons pas), ne fit rien pour l'en détourner. Le poète devait aller à Paris. Ce n'est pas au milieu de ses manants ou de ses garde-chasses qu'il pouvait écrire : il avait besoin de l'excitation d'un milieu mondain ou d'un cercle vraiment littéraire.

(1) Nous avons parlé de son séjour en 1657; plusieurs actes le montrent à Paris à la fin de 1658.

(2) Notamment l'Épître à l'Abbesse; voy. le dizain où il parle de l'approbation de la marquise de Sévigné.

Ce n'est pas non plus de Château-Thierry qu'il pouvait s'adresser au public parisien, qui, alors comme hier, superbement ignorait la province. Resté chez lui, il n'aurait pas écrit, parce qu'il n'aurait pu secouer ni la torpeur d'une demi-retraite, ni la nausée d'occupations mal faites pour lui; et se fût-il forcé à écrire, le silence dans lequel seraient tombés ses vers, envolés de trop loin, l'aurait vite découragé. Il est heureux pour lui, finances à part, et surtout fort heureux pour nous, que La Fontaine n'ait pas eu un sens trop bourgeois, et qu'il ait choisi sa voie en poète.

Ce dernier mot nous ramène en arrière. Le poète, à ce moment, où en était-il?

CHAPITRE IX

LA FONTAINE EN 1658

La période de tâtonnements était loin d'être terminée : elle ne devait finir qu'avec ses premiers succès. Encore gardera-t-il toute sa vie le besoin de s'essayer sans cesse en des genres nouveaux (1). Mais enfin pour le moment il allait un peu en tout sens, dans ses productions comme dans ses lectures.

Nous l'avions laissé, avec *l'Eunuque*, en pleine ferveur pour l'antiquité. Cette ferveur était destinée à ne pas s'éteindre. Renonçant pour lors au théâtre, il s'était mis à imiter Ovide. Il en était, nous l'avons dit, au genre héroïque ; et son poème d'*Adonis* (offert en 58, mais sûrement composé plus tôt) peut être pris pour type de sa manière d'alors. Nous n'avons à y relever que ses impressions personnelles, surtout ses souvenirs d'amour qu'embellit un décor champêtre : ces siestes amoureuses à l'ombre des vieux chênes ou sur des tapis d'herbe tendre (« Mollement étendus, ils consumaient les heures »), ces plaisirs juvéniles ou ces rêveries au bord des fontaines, et aussi la tristesse des séparations :

> O vous, tristes plaisirs où leur âme se noie,
> Vains et derniers efforts d'une imparfaite joie...
> Délicieux moments, vous ne reviendrez plus.

(1) Voy. son **Discours** à Mme de La Sablière.

Il faut noter cette tendresse et cette mélancolie : elles sont elles aussi — comme la gaieté — de La Fontaine. Elles s'entourent d'ailleurs de ces rêveries mythologiques auxquelles jamais il ne renoncera. Son imagination erre avec transport dans ces régions divines où tout est beauté et lumière : elle s'élance, confiante, vers la grande poésie.

Sans doute, en même temps, notre homme se livre encore à des amusettes; et peut-être ses premiers contes sont-ils de ce temps. Mais il n'y attache aucune importance : vous l'étonneriez beaucoup en lui disant qu'un jour ces polissonneries lui feront honneur. Quand il rêve de gloire, s'il ne s'adresse pas à la poésie héroïque, il s'essaie à la poésie galante.

On sait que les vers galants étaient à la mode. Dès 1649 avaient paru quelques pièces de Voiture, recueillies en hâte par Martin Pinchesne. Mais à côté de Voiture, le vieux Colletet, Gombaud, de Cérisy, Tristan, et Sarrasin et Malleville, que de poètes de l'amour, sortis de l'Astrée ou de Rambouillet! La Fontaine était au courant de leurs productions, comme le prouve son dédain pour plusieurs d'entre eux (1). Quant à Voiture, il n'a pas attendu l'édition de 58 pour se mettre à son école : on le voit bien par les productions qui vont suivre. Faut-il le déplorer? Cet italianisme tempéré fut peut-être un heureux correctif (même après Horace et Ovide) à son âpreté champenoise. A l'école de Voiture il apprit, sinon la finesse du trait (parfaite dans Horace), du moins la délicatesse ingénieuse, disons surtout l'enveloppement. Je ne

(1) Voy. *Clymène*.

crois pas que cela seul, le jour où on le connut, suffît à le faire adopter : on devina en lui autre chose. Mais enfin il fallait cela, cet air d'honnête homme, cet habit du monde : faute de quoi on l'eût écarté dédaigneusement.

Pour le moment La Fontaine, auteur d'*Adonis,* a écrit aussi l'Epître à l'Abbesse : badinage risqué mais spirituel, d'une langue parfaite et d'un tour charmant. Et il est en train d'écrire, très probablement, une pièce dont maints critiques ont tort de faire bon marché, *Clymène*.

Clymène est un écho délicieux de ses rêveries. Le fond est mince, avouons-le : simple éloge d'une belle de province, présenté sous toutes les formes et sur tous les tons : c'est son teint, c'est sa gorge blanche, c'est son pied d'albâtre et de rose; hélas, c'est aussi son refus d'aimer. Aimer, « toujours ce mot! » dit-elle avec impatience. Et pourtant, ô Clymène,

La louange est beaucoup, l'amour est plus encor.
Quel plaisir de compter les cœurs dont on dispose!
L'un meurt, l'autre soupire, et l'autre en son transport
Languit et se consume : est-il plus douce chose!

La belle sait cela : quelle femme l'ignore? Mais quoi? Elle est prudente, et tient à son repos :

Vouloir bannir l'amour, le condamner, s'en plaindre,
Ce n'est pas le haïr, Acanthe, c'est le craindre.

Les soupirs si discrets de son adorateur ne la rassurent ou ne la touchent point. Et le jeu délicat d'une amitié franche, offerte par elle, repoussée par lui, continue, moitié langoureux, moitié iro-

nique. Il semble que le poète mette dans ce jeu d'esprit un peu de son cœur (1)...

C'est qu'en effet il est poète; et il a beau se plaire à des badinages, il se fait une haute idée de la poésie. Loin de lui les rimeurs! il écarte leur tourbe dédaigneusement (2). Pour être un vrai poète, il faut avoir connu les transports que l'on veut inspirer aux autres (ce qu'on n'a point au cœur, l'a-t-on dans ses écrits?); il faut avoir cherché dans les bois le recueillement et la solitude, afin d'y retrouver, dans le décor charmant du feuillage et de la lumière, ces visions que la vie vulgaire fait évanouir. Il faut avoir au cœur un amour profond (même s'il doit s'envoler demain), et, tressaillant d'espoir, aller le dire à la nature :

Zéphyrs de qui l'haleine
Portait à ces échos mes soupirs et ma peine,
Je viens vous raconter son succès glorieux :
Portez-en quelque chose à l'oreille des dieux.

Et en même temps qu'on aime passionnément le beau, il faut travailler patiemment à le fixer dans un écrit; en même temps qu'on est un rêveur il faut tâcher d'être un artiste. Lorsque Apollon s'écrie : « Eh! que coûte un dixain? », Erato répond justement : « Tout coûte! » (3). Un poète

(1) *Clymène* a été retouchée sans doute au moment de la publication. Mais elle semble de 58 : d'abord il est question des surintendants (or Servien meurt en 59); puis il s'agit d une belle de province, et une fois à Paris le poète se soucierait peu de chanter d'anciennes amours provinciales. Enfin il serait tard pour se faire cette poétique. — Ces raisons, insuffisantes si on les prend à part, semblent en faire une assez bonne.

(2) « Il est vrai que jamais on n'a vu tant d'auteurs.
Chacun forge des vers... »

(3) On reconnaît le disciple d'Horace; et l'on voit que La F., pour atteindre à la perfection des Fables, n'avait pas besoin d'aller prendre les leçons de Despréaux.

doit avoir un style, ne fût-ce que pour plaire au public qui veut du nouveau. Hé quoi, du nouveau? comment faire? Tout simplement se mettre à l'école des grands écrivains : non point certes pour les répéter (la sottise serait étrange), ni pour adopter la manière de quelqu'un d'entre eux : non, mais en s'inspirant de tous ceux qu'on aime, s'essayer et se faire une manière à soi.

Donc notre homme se résigne à être un disciple. Mais quand il fait tour à tour du Marot et du Voiture, ses essais sont moins d'ingénieux pastiches que des tentatives pour se donner un style, où se fondent toute sorte de tours et de tons. Aussi est-il déjà lui-même, qu'il le sache ou non (un premier La Fontaine, mais un La Fontaine) : et ce dilettante avisé et souple sera un maître dès qu'il le voudra.

On le voit, au moment où il allait tenter la chance à Paris, La Fontaine était le contraire du premier venu. Il apportait non seulement une idée très vraie de son art, mais encore un talent assoupli par de longs essais. Surtout, par la pensée il était quelqu'un.

Sans doute, bien que mûri par l'âge, par les responsabilités et par les soucis, il a gardé une âme légère. — Après une jeunesse insouciante, après les plaisirs d'une lune de miel, il a trouvé dans sa province et dans sa maison des sujets de tristesse ou d'inquiétude. Il s'est familiarisé pourtant avec le malheur, peut-être parce que ce malheur frappe surtout les autres, et avec ses propres soucis parce que sa nature répugne au chagrin. Une promenade aux champs, un rayon de

soleil, des oiseaux qui chantent, chassent vite toutes les ombres. En vain les embarras d'argent reviennent-ils par intervalles : il ne les méprise certes pas, mais il les oublie... Un autre s'en voudrait de cet égoïsme, se reprocherait de ne pas pleurer plus longtemps son père (1); un autre prendrait à cœur des affaires qui mettent en cause sa femme et son fils. Je ne dis pas qu'il n'en ait pas quelque chagrin (car je l'ignore), mais je vois bien qu'il s'en console. Il n'a pas mis là tout son cœur. Il aimera mieux ses amis que sa famille, parce que l'amour des proches, étant un devoir, lui est une contrainte. Né pour l'indépendance, comme pour la joie, il essaie de se faire une vie à côté. L'habitude des rêves, de la réflexion lui a ouvert un monde où son âme se réfugie. Les lettres désormais lui servent de retraite : par elles il se dérobe aux tracas de la vie bourgeoise, s'éloignant par instinct, par égoïsme voluptueux, de tout ce qui pourrait gêner sa vie et troubler sa joie. Quand il s'en ira à Paris (emmenant sa femme parce qu'il y est forcé) et qu'il laissera son fils à quelque nourrice, croyez bien que son fils ne lui manquera pas. Ce père de famille reste enfant gâté, quoique fort aimable. Léger d'âme, léger de conduite, il n'est homme que par la pensée.

Un penseur? à cette date? n'est-il pas plus encore un tempérament qu'un esprit? Très capable d'amusements nobles, d'enthousiasme pour la beauté, a-t-il pénétré dans le monde de la pensée pure? Sans doute il ne sera jamais un abstracteur de

(1) Voy. *les Rieurs du Beau Richard* écrits en plein deuil.

quintessence; toujours sa réflexion côtoiera la réalité : mais en ce moment, semble-t-il, la vie l'intéresse plus que l'observation de la vie.

Pourtant, que savons-nous? Il a déjà tant lu, et des livres de toute espèce! Ne possédât-il bien qu'Horace et Rabelais (or il les possède), on voit assez quelle philosophie, étant très intelligent, il en a tirée. D'autre part qui nous dit qu'il n'ait pas déjà lu Sénèque et Plutarque, et que, fouillant au hasard mais avidement tous les vieux livres de son père, il n'ait pas déjà pris contact avec ce Montaigne qui est par excellence maître de pensée? — Or toute cette sagesse enclose dans les livres, il a eu mainte occasion de la comparer avec l'expérience. S'il a peu à peu appris à connaître toute sorte de gens, il ne sait pas moins reconnaître, à travers les différences sociales ou individuelles, les deux grands ressorts de la vanité et de l'intérêt, qui mettent en mouvement ces êtres divers. N'a-t-il pas vu mainte rivalité de luxe ou mainte querelle de préséance? N'a-t-il pas vu dans des centaines de procès la cupidité s'armer de mauvaise foi; et le fort opprimer le faible, et le faible ruser et mentir? N'a-t-il pas vu, entre égaux ou même entre frères, jalousie, rancune ou vengeance?... Spectacles familiers, communs, d'où un homme médiocre ne saurait tirer qu'une expérience terre à terre, mais d'où l'homme intelligent dégage une philosophie. Or l'intelligence de La Fontaine ne fait pas question. Sans doute malgré ses trente-sept ans, les passions ni les espérances ne se sont encore envolées : son âme loge une sagesse qui est peut-être moins une philosophie résignée qu'une joyeuse insouciance. Mais son

esprit est en possession déjà de toute sa finesse, de son ironie souriante, de cette bonhomie prétendue qui est au vrai de la malice, une malice très avertie. Il n'en est pas encore aux analyses froides et tranchantes d'un La Rochefoucauld, mais il est mûr pour les comprendre : les années et les déceptions feront aisément le reste.

Ce qui est sûr, c'est qu'à ce tournant de sa vie, cette vie qui offre tour à tour, comme sa pensée, des prestesses et des langueurs — notre homme est plein d'entrain, d'activité et de confiance. Au moment où il va chercher fortune à Paris, nous n'avons plus affaire ni à un rêveur pelotonné dans la volupté somnolente, ni à un provincial effaré ou gauche. Voyez la miniature du Louvre, qui le montre autour de la quarantaine. Ce gros homme réjoui est encore timide à ses heures; il peut être emprunté, surtout quand il est distrait. Fort bien; mais soyez sûrs qu'il a les sens très en éveil, les yeux très ouverts, la malice proche des lèvres. Plus tard de Troy nous le peindra mûri, affiné, un peu désabusé peut-être, malgré sa philosophie anacréontique. Et dans les dernières années Rigaud nous offrira un vieillard inquiet, chez qui la pensée lucide et perçante éclaire des regrets et des amertumes. Mais pour l'heure Jean de La Fontaine est un être jeune, heureux de vivre, qui aime à voir clair et à se moquer, mais qui aime aussi le plaisir, le luxe, tout ce qui fait la vie charmante et joyeuse. — Il voit une occasion de secouer ses ennuis, de se faire connaître dans la capitale : il va profiter de cette occasion.

LIVRE II

CHAPITRE PREMIER

LA FONTAINE CHEZ FOUQUET

La fin de 1658 marque dans la vie de La Fontaine une période nouvelle. Ses relations avec le Surintendant vont le mettre, d'une façon plus continue et plus fructueuse, en contact avec le grand monde. Il sortira de là, sinon plus affiné ou plus riche en observations (et encore...), du moins apprécié d'une élite qui fait en partie la mode. Il ne sera plus ce « garçon de lettres » dont parlait Tallemant, ni un maître des eaux qui fait des vers en amateur, il sera un des poètes de la cour de Vaux (1).

Mais si pour cette raison son entrée chez Fouquet est chose notable, il importe de dire qu'elle n'apporte point dans sa vie un changement complet. Maître des eaux à Château-Thierry, il l'est doublement puisqu'il joint à sa maîtrise triennale la maîtrise ancienne de son père : et nous n'avons

(1) Pour tout ce chapitre renvoyons à la thèse de M. Chatelain (*Nicolas Fouquet protecteur, etc.*)

pas besoin de lui prêcher la résidence, car nous le voyons assez souvent chez lui, soit en hiver soit en automne (1). Sans doute il multiplie et il prolonge de plus en plus ses séjours dans la capitale, mais il n'y vit pas à demeure. — Il ne vit pas non plus chez le Surintendant, comme les biographes semblent le dire : il est son pensionné, non son pensionnaire; il peut à certains moments devenir son hôte, mais il est le plus souvent simple visiteur. En général il loge à Paris chez l'oncle Jannart, soit au quai des Grands-Augustins, soit plus tard au quai des Orfèvres (2). Et quand il vient à Saint-Mandé (ce qui lui arrive), c'est bien chez Fouquet cette fois, mais sans doute dans l'appartement de Jannart.

Ajoutons qu'il n'y est point seul. On le représente d'ordinaire en rupture de ban conjugal, comme un célibataire en liberté, ou comme un époux en vacances. C'est une erreur. Non seulement telle pièce notariée nous montre Mlle de La Fontaine à Paris (3); mais la simple vraisemblance nous oblige à croire que la nièce des Jannart n'aurait pas laissé échapper une si belle occasion de revoir Paris, où elle semble avoir été en partie élevée (4). Enfin on n'a pas fait attention à la phrase de Louis Racine, qui est pourtant claire : « Lorsque Mme de La Fontaine, ennuyée de vivre avec son mari, se fut retirée à Château-Thierry, etc (5). » Donc les deux époux logent ensemble, vivent ensemble, de la façon la plus correcte : ce qui n'em-

(1) Exemple, en 1659 : au carnaval *(les Rieurs du Beau Richard)*; 19 mars (reçu); en 1660 : 5 janvier (reçu); 27 février (lettre à Conrart).

(2) Voy. MESNARD. — (3) Déc. 1658. — (4) SALESSE. — (5) RACINE, *Gr. Écr.*, I, 336.

pêche d'ailleurs ni l'un ni l'autre d'aller où bon lui semble et de faire ce qui lui plaît.

Il était nécessaire d'établir ce point, pour bien marquer dans quelles conditions La Fontaine vivra chez Fouquet. Introduit par Jannart, substitut du procureur général (1), il n'y paraît point, comme tant d'autres, en aventurier ou en quémandeur. Il a une situation, il a une famille : et cela lui donne une certaine surface. Si l'on ajoute (ce que prouvent ses vers) qu'il savait se mettre à son aise, on comprendra qu'il ait eu si vite l'air d'être chez lui.

Depuis quand était-il en relations avec Fouquet? Probablement d'assez bonne heure, je veux dire au moins dès 56. Le dizain dans lequel il s'applaudit de voir son Epître portée aux nues, et qui semble bien dater de 57, — ce dizain, par l'absence de génuflexions ou de précautions, indique déjà quelque familiarité (2). — Mais peut-être la date de la présentation est-elle secondaire; et secondaire aussi le lieu de l'entrevue. Que ce soit au Palais ou rue Vieille-du-Temple, dans un salon doré ou dans un bureau solennel, — après tout qu'importe? Ce qu'on aimerait à évoquer plutôt, c'est la rencontre des deux hommes : l'un, Fouquet, homme de finance, mais grand seigneur d'allures et de goûts, arrivé à la quarantaine, le teint coloré sous des cheveux noirs, la physionomie pénétrante d'un manieur d'argent et d'intrigues (3); l'autre,

(1) Rappelons que Fouquet avait cette charge, en même temps que celle de Surintendant.

(2) Quand il offre *Adonis* en 1658, le ton réservé de la dédicace n'a aucun sens : il s agit ici d'un hommage public. Cf. la dédicace de *Psyché*, qui suit des relations familières avec la duchesse de Bouillon.

(3) Voy. les portraits que donne Lair dans son *Fouquet*.

notre poète, très jeune en dépit de ses trente-cinq ans, avec une bonne figure ronde et souriante, dans laquelle pointe son grand nez et où s'ouvre ingénument sa bouche sensuelle. C'est Horace en face de Mécène : et qui sait si le jeune homme n'y pense pas, au dedans de lui? En tout cas Nicolas Fouquet, plus « galant homme » que Mécène et plus accueillant, a vite mis à son aise le maître des eaux. Que celui-ci se considère comme de la maison. — Ainsi fera-t-il.

Mais il s'agissait d'obtenir autre chose que ses grandes ou petites entrées. L'exemple de tant de gens de lettres, ou pensionnés par le Surintendant ou payés de leurs dédicaces, était bon à suivre. Jannart n'avait-il pas fait briller à ses yeux l'espérance d'une pension (1)? La chose n'était pas impossible, il ne fallait que la mériter. Le poète, qui avait ébauché déjà *Adonis*, se hâta de l'achever ou de le revoir. Après quoi, il confia le poème au célèbre calligraphe Jarry, qui le recopia en 58. Et au sortir de la maladie de Fouquet, vers la fin de décembre, il lui offrit comme étrennes cet admirable manuscrit où l'on voit se jouer dans une guirlande de fleurs et de feuillages les écureuils du Surintendant, et sur lequel Chauveau avait représenté à l'encre de Chine la mort d'Adonis. Il put l'offrir lui-même, profitant d'un séjour dans la capitale. Et il repartit pour la Champagne, attendant l'effet d'un présent que le Surintendant, si habitué qu'il fût à des dédicaces, devait trouver selon son cœur.

(1) Lettre 14 févr. 56. D'ailleurs le passage est loin d'être clair.

La Fontaine allait passer plusieurs mois à Château-Thierry. Nous pouvons y attendre avec lui cette pension qui allait venir. C'est une occasion de le voir à nouveau dans sa vie de province, mêlé à des affaires et à des plaisirs.

Les affaires, cette fois, ne sont pas les siennes. On a dit avec raison qu'il s'occupait volontiers de celles des autres : et sans doute Jannart est son oncle, mais enfin ce n'est que justice de noter chez lui cet empressement à se rendre utile, et la confiance qu'il inspire. Donc il est sérieux, il s'applique, il se plonge dans les lods et ventes : et c'est ce que nous montre la lettre du 1er février 1659. Cette lettre est intéressante par ceci encore : Jannart croyait savoir (de quel « donneur d'avis » mal intentionné?) que son neveu venait de perdre au jeu une forte somme et de recourir à un emprunt; il le lui avait écrit, sans doute en badinant. A cette accusation, qui se trouve être fausse, La Fontaine répond avec impatience. Il estime que les gens feraient bien de se mêler de leurs affaires. Si l'on a prétendu faire plaisir à Mlle de La Fontaine, on s'est trompé : elle n'en « sait nullement bon gré » à ce charitable imbécile. Tout le monde sait ici que leur séparation a été chose toute naturelle, et que jamais sa conduite, à lui, ne l'a rendue nécessaire. — Il a beau être insouciant, on voit bien qu'il est agacé. Cette perte, dont on l'accuse, lui fait l'effet d'un mauvais sort; et il adjure plaisamment son oncle, si pareille mésaventure lui arrivait un jour, de l'en plaindre, non de l'en railler. De l'argent, mais c'est chose sérieuse!

Il ne s'attardera point à ces idées sombres. Il

est en train de préparer un divertissement pour la fameuse « académie ».

Naguère a couru dans la ville une histoire qui a fait la joie de toutes les commères en leurs assises du Beau Richard (1). Un savetier, qui avait souscrit un billet, a chargé sa femme d'aguicher le créancier et de se faire rendre le billet moyennant promesse de quelques baisers; alors, au bon moment, quand il a entendu tousser sa femme, il est arrivé : rien n'est perdu, pas même l'honneur. — Cette histoire, qui semble échappée d'une farce, La Fontaine va en faire une petite pièce (2). Le disciple de Térence se met à l'école des successeurs de Tabarin, et en quelques scènes arrange la chose. Les acteurs sont vite trouvés, étant des amis; la pièce n'est pas moins vite apprise. Toute l'académie est là, robes et canons (à la mode de 58); et les messieurs s'empressent autour des belles dames, Madame la lieutenante, Madame la baillive... qui déploient des grâces et des éventails.

Un prologue gravement expose la morale (mais c'est la morale du maître des eaux) : « Jeunes gens, dit-il, apprenez à rire »; et selon l'usage de la farce, il conte l'histoire. Puis, une succession de scènes rapides, amusantes pour un auditoire qui reconnaît tous les acteurs. Voici M. Le Breton en marchand, qui rêve d'un « petit cœur »; M. le prévôt de La Haye, en savetier, qui se plaint que les temps soient durs; M. de La Barre, tour à tour

(1) Et même celle de quelques bourgeois. Le *Conte d'une chose, etc.*, nous montre un ou deux de ces gros messieurs suivis de leurs femmes allant demander à la savetière des explications : et la savetière de se moquer d'eux.

(2) L'usage de ces divertissements s'était conservé en province. Voy. L. Paris, *le Théâtre à Reims*.

cribleur de blé et notaire. Mais qu'est-ce qu'un notaire à côté d'un âne ? ce Le Formier fait l'âne en perfection. Quant au cousin de Bressay, il est tout simplement irrésistible en savetière... Bref le tour est joué ; tous les acteurs finissent par une ronde, en attendant que l'assemblée elle-même évolue en danses joyeuses.

Ainsi s'amuse La Fontaine avec ses amis. Comédie de société dans les salons de la province, bruit de violons, éclats de rire. Il n'y a pas un an que le père est mort ! La vie emporte dans son cours pressé les âmes insouciantes ; le carnaval agite ses grelots.

Mais l'hiver a pris fin. Il s'agit d'aller à Paris faire sa cour au Surintendant. Douce contrainte, au bout de laquelle est une pension.

C'est au printemps que se conclut l'affaire, puisque le permier terme tombe à la Saint-Jean. — Disons que nous ignorons le chiffre de cette pension, et qu'on peut hésiter entre mille et deux mille livres. Ce que nous savons mieux, c'est de quelle manière elle fut donnée. « M... (lisons : le Surintendant) ayant dit que je lui devais donner pension pour le soin qu'il prenait de faire valoir mes vers, j'envoyai quelque temps après cette lettre-ci... » Le bienfaiteur devient le pensionné, le poète est le donateur : idée charmante, que notre homme accepte sans plus de façon :

> Je vous l'avoue, et c'est la vérité,
> Que Monseigneur n'a que trop mérité
> La pension qu'il veut que je lui donne.

Gaiement il offre son programme : madrigaux, menus vers, ballades plaisantes, — pour Pâques

un sonnet « plein de dévotion ». Il jure de ne faire défaut à aucun des termes. Il renonce à toute autre affaire, et retranche impitoyablement la pension d'Iris. Iris, c'est Mme Fouquet, or c'est à elle qu'il s'adresse (1). On voit qu'il prend les choses sans la moindre gêne, et que ni les Muses ni les Eaux et forêts ne risquent d'être humiliées en sa personne.

C'est qu'ici ce timide (au fait, l'est-il vraiment dans cette période?) se sent à son aise. Il n'a point affaire à des seigneurs hautains ou à des parvenus, mais à des esprits de race élégante. De plus, dans cette maison, il a des amis : sans parler de Jannart, il y retrouve Pellisson, — Pellisson, l'homme de confiance du Surintendant, et qui va se faire non sans esprit le notaire de ce Parnasse où La Fontaine a été promu secrétaire des Muses (2); et ainsi, quand le poète donnera son tribut, Pellisson signera l'acquit, et il le rédigera quelquefois en vers. Notre homme, d'ailleurs, est sans illusion sur la valeur de ce tribut (3); il s'en débarrasse comme d'une corvée ; et quand son protecteur lui en fait d'aimables reproches, il répond avec une impertinence affectée :

> Trois madrigaux, ce n'est pas votre compte;
> Et c'est le mien : que sert de vous flatter?

Une telle désinvolture devait sembler piquante au Surintendant : elle le reposait de tant de flagorneries!

(1) Et non point à Pellisson. — (2) Voy. la quittance pour une Ballade. — (3) Il avait bien raison : tout ce bagage est assez mince. — D'ailleurs nous sommes loin d'avoir gardé tous les vers de cette époque. C'est ainsi que le catalogue Morgand (novembre 1695) annonçait à la suite d'un manuscrit de l'Entrée de la Reine cinq *sixains* inédits.

On trouve le même ton dégagé, charmant, dans une épître de cette époque, c'est-à-dire de l'été 1659. La Fontaine y raconte à Fouquet sa visite à Saint-Mandé. — Il est allé (à cheval ou en carrosse de louage) pour saluer son protecteur. Mais Monseigneur est en affaires. Dans la vaste galerie où sont assis maints solliciteurs, le poète contemple un moment, avec un mélange de curiosité et d'envie, la luxueuse bibliothèque. L'attente se prolonge : et il étouffe un bâillement. Puis il va regarder de près des cercueils de rois égyptiens. On dit que ce sont Képhrim et Kiopès : salut à leurs majestés embaumées ! Ils vivaient là-bas, vers Memphis, les voilà échoués en France : que de siècles se sont évanouis, — et que les minutes sont longues ! Si encore il y avait ici quelqu'un de connaissance avec qui causer, Benserade, ou le médecin Gervaise, ou le bibliothécaire M. Carcavi ! — Mais un huissier s'approche : Monseigneur prie M. de La Fontaine de l'excuser, il ne pourra pas le recevoir... — Allons, voilà une journée perdue. Une autre fois il ne viendra pas sans invitation, et saura le dire. « Je prendrai votre heure, et la mienne. » Donc il jette un coup d'œil sur les orangers de la cour, et part. C'est la fin de l'après-midi : le soleil d'été illumine les prés et les bois. Devant lui au couchant la grande ville apparaît avec ses toits aigus, ses tours et ses flèches, sur un fond de lumière d'or. Et ce jour délicieux inonde l'âme du poète.

Une autre fois il est allé à Vaux. Depuis quelque temps Fouquet lui a confié le soin de chanter les merveilles de Vaux-le-Vicomte, de ce palais qui n'est pas encore terminé, mais où chaque jour

Lebrun, Anguier, Puget, Le Nôtre ajoutent des embellissements à l'œuvre immense de Le Vau. Il a été préféré (périlleux honneur!) à tous les poètes du Surintendant, y compris le panégyriste latin, l'aimable Madelenet, qui s'était offert. Il faut que La Fontaine édifie quelque grand poème, digne de l'estime que l'on fait de lui. N'est-il pas indispensable d'aller voir de près les beautés qu'il veut décrire ?

Juin est resplendissant. Le beau palais tout neuf étale sa masse de pierres blanches, — ses quatre pavillons qui décorent la grande cour, puis sa façade dressée sur un perron. La Fontaine franchit un pont au-dessus d'un fossé d'eau vive : à droite et à gauche, des terrasses ornées de balustres, et des fontaines jaillissantes. Il gravit les degrés, il entre. Là un grand vestibule, soutenu par douze colonnes ; au milieu, sous le dôme central, un beau groupe d'enfants domptant un lion. Et par de larges baies il voit les jardins.

Les jardins l'attirent. Sans doute ils sont loin d'être terminés ; il y a encore ici trop de jardiniers remuant la terre, trop de bruit et pas assez d'ombre : la déesse Hortésie est plus qu'en négligé. Mais déjà certains parterres sont brodés de fleurs, déjà des cygnes blancs nagent dans les bassins. — Le poète a trouvé un coin à l'écart : il s'assied, il regarde, il rêve. Cette œuvre inachevée, il la voit comme en songe, merveilleuse, splendide : et ce songe est déjà un peu le *Songe de Vaux*...

Mais sa pensée s'égare en d'autres rêves, vers la gloire. Trente-huit ans déjà, et il n'a rien fait! Ne devrait-il pas profiter des loisirs que sa vie lui

donne, — tâcher de devenir un de ceux dont les hommes parleront longtemps? Et l'œuvre des poètes ne dure-t-elle pas plus que les marbres polis et que les pierres entassées? *Exegi monumentum œre perennius?* — Oui, mais comme il est plus simple de bâtir en Espagne! La vie est si douce, à la laisser fuir! Les heures passent et glissent comme des cygnes sur les eaux... Et du reste, qui sait? Ce beau chemin du rêve, à travers les fleurs et les bois, est peut-être aussi la route du Parnasse. Le dieu des vers se plaît à ces choses riantes : la rêverie sera notre Apollon. C'est dit, un autre jour nous regarderons de plus près cette architecture et les ouvrages de nos Zeuxis. D'ailleurs, on nous a permis, — que dis-je? conseillé, de nous aider de leurs mémoires, comme des planches de l'ami Silvestre. Nous pouvons sans remords dormir quelques heures, ou suivre à l'occident le char de Phébus.

Au milieu de ces rêves, de ces flâneries, de ces promenades, c'est à peine s'il aperçoit le Surintendant. Celui-ci, fiévreux et rapide, passe à travers les groupes, dictant des ordres brefs, traînant au milieu de ses joies de créateur d'art ses soucis de financier ou de magistrat. Comment l'interrompre? Le saluer de loin, lui sourire, ou répondre d'un mot à une question affable jetée en passant, voilà tout ce qui est à propos. Et puisque le terme approche, c'est à Iris que nous paierons notre tribut.

Ainsi passent les jours à Vaux, à Paris ou à Saint-Mandé. Hier juin, aujourd'hui septembre : délicieuse saison de l'année, temps délicieux de la

vie du poète. Nulle peine; de beaux songes, toutes les joies d'une vie aimable. Chez le Surintendant ce ne sont que réunions mondaines ou fêtes splendides : et l'on pense bien qu'il en prend sa part.

On connaît les goûts de Fouquet, son amour du faste, et l'illusion où il était que ce faste plairait à Louis XIV. Déjà, en juillet 59, il venait de recevoir à Vaux une partie de la Cour et les réceptions allaient se succéder jusqu'en septembre 61, soit à Vaux, soit à Paris. Nous n'avons nulle preuve que La Fontaine ait été de ces premières fêtes; mais, sans parler de la dernière qu'il a décrite, comment douter qu'il en ait vu d'autres? Il lui était plus facile encore de pénétrer à l'hôtel d'Emery et de promener ses regards au milieu de ces réunions où éclatait un luxe royal, où évoluaient dans un décor féerique l'élite des mondains richement parés, où les symphonies alternaient avec les pavanes, et les tragédies avec les ballets, — où tous les arts humains, y compris celui de Vatel, s'unissaient pour mettre les invités dans une sorte d'enchantement, réalisant pour eux toutes les merveilles de la Jérusalem et des Amadis, toute la féerie d'Armide et d'Apollidon.

A côté de ces grandes fêtes, les réunions ordinaires, où La Fontaine à plus forte raison avait ses entrées. Par le rang comme par le mérite des habitués, elles étaient brillantes encore et intéressantes. Auprès des maîtres de la maison et de leur famille (les frères de Fouquet, surtout l'abbé Basile; une de ses filles, la marquise de Béthune-Charost; le fils aîné, qui épousera bientôt Mlle d'Aumont), le poète y voyait des femmes comme

Mmes du Plessis-Bellière, d'Uxelles, de Brienne, de Launay-Gravé, la marquise de Sévigné, Mlle de Scudéry; des courtisans assez en vue, les d'Albret, Lauzun, La Feuillade, Gesvres, Créqui, d'Avaux; sans parler des financiers comme La Basinière et surtout d'Herwart. Beaucoup de ces gens-là sont des amateurs d'art, des « curieux », comme Fouquet lui-même. Et tout cela fait un mélange fort agréable de luxe artistique, de grâce et d'esprit. Comment ne point se plaire à des conversations où Saint-Evremond, par exemple, et le galant mais fin Benserade donnent la réplique à Sapho ou à Sévigné? Qu'importe qu'il s'agisse de nouvelles politiques ou littéraires, ou de menus faits, — du départ de la Cour pour le mariage du Roi, de la *Toison d'or* que promet Corneille l'aîné, ou d'un vol commis vers Suresnes? La moindre bagatelle peut devenir l'occasion de fines remarques, de panégyriques éloquents, ou de malices enveloppées. .

Je ne sais si les gens de lettres brillent beaucoup dans ces tournois, où les Révérends Pères (fort bien vus ici), les Rapin, les Cossart ou les Vavasseur, savent tenir leur place : que peuvent dire Brébeuf et les deux Corneille? et que dit Jean de La Fontaine? Mais si les poètes veulent des compliments, ils ont la ressource de lire des vers. Soyons sûrs qu'on les y invite, et que notre homme a été contraint de réciter telle de ses ballades, ou de temps à autre (ne fût-ce que pour prouver qu'il y travaillait) quelque fragment du poème de Vaux. Timidement sans doute, gauchement peut-être, il lisait le débat des Muses, ou Vénus et Mars surpris par Vulcain, ou la description de la chambre du Surintendant. Et je crois

qu'en récitant ce joli passage où il s'adresse aux Muses, selon lui trop richement parées,

> Quoi? je vous trouve ici, mes divines Maîtresses!
> Quel charme ont eu pour vous les lambris que je vois?...
> Pourquoi vous vêtez-vous de robes éclatantes?
> Muses, qu'avez-vous fait de ces jupes volantes
> Avec quoi dans les bois, sans jamais vous lasser,
> Parmi la cour de Faune on vous voyait danser?

il sentait plus vivement encore combien la poésie vraie, — celle qui naît en face de la nature, dans la divine solitude, — est exilée dans le milieu factice des salons mondains. Elle chante sans joie et voudrait se taire, comme un oiseau captif dans une cage d'or.

N'importe, si mondain qu'il fût et gâté par l'artificiel, ce public était un public et l'encourageait à écrire. Ces applaudissements étaient la réputation; ces sourires, l'aurore de la gloire. Et puis, quand il ne songeait pas à la renommée, notre homme était heureux de se plonger dans tout ce luxe. Artiste et sensuel, il y rencontrait mille joies.

D'abord il était ravi de voir de belles choses. Toutes ces tapisseries, sculptures ou peintures, ces meubles de prix, ces bibelots rares, lui faisaient goûter non seulement la vie somptueuse mais la vie exquise. C'était comme un monde mythologique, fait pour servir de cadre à des divinités. Et que dis-je? Les divinités marchaient sous ses yeux! Il n'avait guère besoin d'efforts, ni de puiser beaucoup dans son magasin d'encens pour faire, de ces femmes qu'il voyait, des déesses semblables à celles d'Homère. Que dire de ces concerts, où des voix célestes se faisaient entendre, de ces ballets qui déployaient aux yeux leur mirage

enchanteur? Que dire aussi — car il ne faut rien omettre — de ces festins où sa gourmandise s'épanouissait en une sorte de béatitude? Tant de nectar et d'ambroisie sous tant de formes, cela le transportait à la table des dieux : son être tout entier fondait en délices.

Mais hâtons-nous de le dire, les sens sont fort loin, ici, d'être seuls en jeu. Ni son goût du luxe n'est d'un niais, ni sa gourmandise n'est d'un goinfre. La sensualité, chez lui, se tourne aisément en émotions d'art. Quand ses yeux se promènent sur ces femmes belles et parées, certainement il voit autre chose que les jeux de la lumière sur les satins et les brocarts, ou le doux rayonnement des perles sur des gorges nues. Mais s'il voit aussi les femmes elles-mêmes, s'il admire ardemment et peut-être immodérément ces fleurs vivantes groupées en parterre (telles brillaient les roses au jardin de Déduit!); si, faisant à cette heure un de ces châteaux en Espagne dont il fut toute sa vie le trop complaisant architecte, il rêve d'avoir à lui « tous les honneurs, toutes les femmes », son imagination de poète le sauve, j'imagine, malgré lui de ses sens : et, par une série de transfigurations, le rêve se termine en apothéose.

Et puis notre poète, toujours ondoyant, observe parfois : nonchalamment, je le veux bien, mais enfin il voit et s'amuse. Mille gestes, mille jeux plaisants de physionomie, toutes les comédies ou basses ou mesquines qui se jouent derrière les sourires polis et la noblesse des attitudes deviennent une joie pour sa malice champenoise. Un moment après il admire à nouveau l'extérieur

brillant, l'enveloppe des âmes; il se complaît à ces aspects factices mais exquis de la vie humaine. Et ainsi de toute façon il jouit de ce monde, qui lui offre sans cesse une ivresse si délicate, qui donne une fête perpétuelle à ses sens et à son esprit.

On se lasse de tout, surtout La Fontaine (1). La maison de Fouquet l'ennuierait bien vite, s'il ne pouvait pas en sortir. Mais rassurons-nous, il prend souvent l'air. L'année dernière il avait passé l'hiver à Château-Thierry; il y passe encore l'hiver cette année (2). A Paris même il a une existence à lui, pleine d'amusements. Quand il a rimé pour l'un de ses termes soit une ode anacréontique, soit une ballade ou un madrigal, quand il a dormi quelques heures sur le *Songe de Vaux*, il est maître de son temps et de son plaisir. Bien des maisons lui sont ouvertes, ou amies. Si la mort a fermé celle du vieux Colletet, et s'il a froidement rompu avec la fausse muse Claudine (comme il brûle aisément ce qu'il adorait!) (3), il lui reste toujours l'austère maison de M. Conrart; il lui reste des salons mondains où mainte conversation, mainte scène comique l'amuse : tel celui que nous ouvre la « Ballade sur les Romans », et dans lequel il clôt si joliment le bec à une fausse prude. Il lui reste encore ses vieux compagnons, avec lesquels nous avons chance de le revoir. Il peut s'offrir les joies de la musique et du théâtre : naguère c'était Jodelet au

(1) Voy. ***Psyché*** : « ... à la fin on s'ennuye de tout, et des belles choses comme du reste... »
(2) Lettre de Conrart.
(3) Les oracles ont cessé,
Colletet est trépassé...

Petit-Bourbon, ou la *Pastorale comique* donnée à Issy par le musicien Cambert, ou le *Bélisaire* de M. de La Calprenède; et puis les Italiens, et puis les *Précieuses ridicules* de ce Molière entrevu jadis, et qu'il revoit chez le Surintendant. Vers la fin du printemps, quand il revient de sa province, un spectacle nouveau s'annonce pour lui. La capitale est en effervescence. On attend l'entrée de la jeune Reine. Cent mille provinciaux se sont abattus de toute part, avides de se trouver sur le passage de leurs souverains. A cette inauguration brillante d'un règne grandiose La Fontaine s'empresse, comme tout le monde. Installé dans le faubourg Saint-Antoine sur quelque échafaud (1), dominant la rue encombrée et tumultueuse, par cette journée du 26 août 1660, que n'a-t-il pas vu?

Mais tandis qu'autour de lui tel gazetier de profession (Loret) ou de hasard (Mme Scarron) note minutieusement la marche de tous les corps et l'aspect de tous les costumes, il promène distraitement ses yeux sur ce déploiement de magnificence. Il ne songe à peindre ni les housses en velours rouge, ni les plumets multicolores des mousquetaires, ni les écharpes blanches des chevau-légers, resplendissants dans leurs justaucorps écarlates; il ne s'arrête ni aux pierreries du comte de Guiche, ni aux rubans de La Feuillade. Il note d'un regard, il notera d'un mot la profusion de l'or et des broderies, sans que cet apparat somptueux ait l'air de l'émerveiller. Moitié par inclination naturelle, moitié par fonction d'amuseur, il s'amuse aux choses plaisantes, au vieux chan-

(1) Voy., dans le manuscrit de Tallemant, une note.

celier qui chancelle (ce vieux Ségnier, beau comme Médor!), au brave imprimeur Rocollet dont la pauvre échine roule drôlement sur son cheval, et, plus qu'à tout le reste, aux mulets de Son Éminence. Parés, majestueux, vraies bêtes d'Église, « ils se suivent en file ainsi que patenôtres » : et seuls les nobles, beaux comme des anges, peuvent rivaliser avec ces mulets. Mais soyons sérieux pour parler du Roi, de ce Roi qui, pareil au vainqueur des Titans et au dieu du jour, apparaît souriant, superbe, au milieu des chapeaux brandis et des mains tendues, dans la longue clameur frénétique d'un million d'hommes en adoration. Et n'oublions pas cette Reine, que toute la France désormais vénère, mais qui est une femme, cette femme si blanche, si rose et si blonde, qui sera la compagne de l'heureux monarque, et va dormir avec le Roi.

Après ce très grand jour la vie ordinaire reprend. Resté sans nul doute à Paris, La Fontaine recommence ses vagabondages. Il apprend les nouvelles, ou va voir les curiosités. Les grandes fêtes royales du Louvre ou de Vincennes ne sont pas pour lui; le deuil de la reine d'Angleterre ne le touche point, ni l'Avent que prêche l'abbé de Tonnerre. Peut-être s'intéresse-t-il davantage à la maladie de Son Éminence, parce que la fortune du Surintendant y est elle-même intéressée. Hélas, ce bon seigneur est lui aussi malade; et sûrement le poète en a quelque alarme, quitte à être bientôt rassuré. On parle du prochain mariage de Monsieur : bon sujet pour le terme de Pâques. Pour le reste, que lui offre Paris en fait d'attractions? Les beaux motets des Théatins, où d'ailleurs n'entre pas qui veut, lorsqu'y sont les Reines; le géant du Pont-Neuf,

vu il y a trois ans; les travaux de démolition du Petit-Bourbon : ceci est amusant à voir les jours où l'on flâne (1). Et puis, que vont devenir les Italiens? Que va devenir surtout la troupe de Monsieur, et cet admirable Molière? On lui donnera, dit-on, une salle au Palais-Royal. En attendant qu'elle soit inaugurée, les amateurs de théâtre peuvent aller voir le *Tigrane* de l'abbé Boyer, ou le *Camma* du cadet Corneille.

La Fontaine a dès lors un lien suffisant pour le retenir à Paris, l'amitié du jeune Racine. Que ce petit cousin de Vitart, de Poignant et de Mlle de La Fontaine lui ait été présenté plus tôt, c'est plus que probable. Bien que les amis de nos amis ne soient pas forcément les nôtres, il y avait entre eux trop de relations communes pour qu'ils ne se fussent pas déjà rencontrés. Mais jusqu'à la fin de 1659 Jean Racine était un simple écolier d'Harcourt. Il n'a pu y avoir liaison qu'à partir du jour où l'adolescent s'est révélé poète : et c'est justement dans le milieu de 1660. A la fin de septembre paraissait chez Courbé *la Nymphe de la Seine,* et ce début valait d'être remarqué. Ne l'avait-il pas été par les experts (sollicités, il est vrai, mais singulièrement affirmatifs) qui s'appelaient M. Chapelain et M. Perrault?

Alors aussi s'émancipait le jeune Racine. Jusque-là tenu en bride par son cousin Vitart, il commençait (quitte à se faire rappeler à l'ordre par la mère

(1) *Psyché :*

Telles l'on démolit les maisons quelquefois;
La pierre est mise à part, à part se met le bois;
On voit comme fourmis gens autour de l'ouvrage.

Agnès) à courir librement les rues : non seulement les rues, mais encore les coulisses, puisque, son manuscrit sous le bras, il allait chez les comédiens et même *(proh pudor!)* chez les comédiennes, fiévreux de faire un sort à sa tragédie d'*Amasis*. Au milieu de cette fièvre, sentant pousser ses ailes et s'agiter son ambition, est-il surprenant qu'il ait cherché à se faire des amis et retrouvé ce compatriote déjà très en vue, dont se colportaient dans plusieurs salons les madrigaux et les ballades?

Ce qui est sûr, c'est qu'ils se sont vus alors familièrement, c'est qu'ils ont fait ensemble (seuls ou avec d'autres loups, leurs compères) leur métier de nourrissons des Muses et de disciples de Bacchus. On évoquerait aisément ces « brindes » poétiques au cabaret de Vaugirard, et des promenades dans Paris, et mainte partie de théâtre. — Mais ce qu'on entrevoit surtout, entre les deux poètes, ce sont de longues causeries. Le jeune homme bouillant expose à son aîné ses projets d'avenir; il lui dit le plan d'une pièce entrevue, et l'opposition courroucée de sa trop austère famille, et les comédiens qui répondent évasivement. Il est sans fortune : que faire? Son cousin Vitart, qui l'a introduit chez les Luynes, n'a réussi qu'à lui faire confier quelques besognes fastidieuses. A présent, on lui parle de l'état ecclésiastique : son oncle Sconin, grand vicaire, l'appelle à Uzès, et lui promet un bénéfice. Peut-être dira-t-il oui : un bénéfice ne force point à renoncer aux Muses. Qu'en pense l'ex-oratorien? — La Fontaine sans doute lui conseille de se plier aux circonstances, de s'en aller, quitte à revenir. Et voilà comment un de ces

jours, Racine, sans enthousiasme, partira pour le Languedoc.

En attendant notre homme continue sa belle vie flâneuse. Le *Songe* n'avance guère. Sous prétexte de se mettre en train, le poète se plonge dans mainte lecture (1). Il rêve de beaux poèmes, qui ne se feront point; les heures passent, il est heureux. Il l'est en dépit de soucis d'argent. C'est au mois d'août de cette année 1661 qu'il rembourse 9 000 livres à Mlle de La Fontaine, mais reste son débiteur pour 9 000 encore (2). C'est dans le même mois qu'un jugement fixe la somme du remboursement de ses charges : mais combien de temps le fera-t-on attendre? — Bah! il cesse vite d'y penser et se laisse vivre, tout entier au charme d'une vie sans obligations.

Il ne se doute guère que cette vie est près de finir, et que la grande fête préparée à Vaux sera la dernière. — Cette fête est connue, lui-même l'a décrite : raison forte pour n'en point parler. Et pourtant... « J'étais là, telle chose m'advint », semble-t-il nous dire. Et l'on suit les mille détails qui passent sous ses yeux : fiévreux préparatifs dans le palais et les jardins, va-et-vient empressé de manœuvres et de serviteurs; Le Brun et Torelli qui surveillent les décorations, l'officieux Pellisson qui se multiplie; l'arrivée de Molière, qui répète ses *Fâcheux* ébauchés en hâte. Le soir vient, et le mouvement continue encore. Les marteaux à grand bruit tombent sur les clous; des valets cir-

(1) Les *Contes* et les *Fables* supposent une foule de lectures. — (2) Acte cité par Mesnard.

culent avec des flambeaux. Pourtant tout s'apaise.

Mercredi, le grand jour. La matinée voit la fin des préparatifs. Enfin, au début de l'après-midi, on entend battre les tambours : le Roi ! La cour d'honneur s'emplit du fracas, puis du tumulte des carrosses. Empressement, saluts ; assemblage confus de costumes de toutes couleurs, qui éclatent avec leurs broderies d'or sous le soleil; et, après le premier silence respectueux, le bruissement des conversations et déjà des rires. Les grands jardins s'égaient, se fleurissent de cette foule brillante, qui circule autour de la cascade ou de la gerbe d'eau. Puis le festin, où s'est surpassé Vatel : profusion de mets et de vins, et de liqueurs de toute sorte; pyramides de confitures et avalanches de citrons doux; mais surtout goût exquis, ordonnance rare. Maintenant on se lève, on s'empresse à la comédie. Elle va se donner là-bas, au bout de l'allée de sapins, dans une délicieuse fraîcheur; car la brise du soir passe sur des fontaines. Le murmure des jets d'eau se tait devant la musique, et la scène s'éclaire de flambeaux, tandis que là-haut peu à peu s'allument les étoiles. Prologue, danses agrestes au son des hautbois; et, coupée de ballets, la pièce. Ces *Fâcheux* (si vivants, si neufs!) ravissent La Fontaine : sauf la conversion du tuteur, comme tout cela est vrai, pris dans la nature! et cela est fin comme du Térence. Décidément ce Molière est son homme... Il s'émerveille encore, que de toute part dans le ciel des fusées s'élancent et sifflent; gerbes de feu, pétards ; et le dôme du palais s'embrase, jetant une nuée de serpents de feu. Deux heures du matin, la cour se retire : grand brouhaha, tambours; puis le bruit

s'éteint, les roulements s'éloignent, et tout rentre dans la nuit.

Le lendemain, c'est lendemain de fête. Partout les carcasses du feu d'artifice, les culots de fusées, les débris de tout genre, fleurs fanées, verdure flétrie. Les allées piétinées ont un air de désolation. Mais quoi? le parc reprendra vite son aspect charmant. Ce sera un bel épisode à introduire dans notre *Songe;* et les nymphes de Vaux garderont le souvenir du glorieux hommage rendu par leur maître au jeune souverain.

Trois semaines plus tard, à Nantes, le Surintendant était arrêté.

CHAPITRE II

LES PREMIERS ESSAIS

La Fontaine était encore à Paris quand il apprit la chute de son protecteur. Le 22 août il avait écrit à Maucroix, qui était à Rome (1), une longue lettre où il racontait la fête de Vaux. Le samedi 10 septembre il lui annonça le malheur.

Billet hâtif, fiévreux, qui dénote chez lui une émotion rare. On le voit, affolé, courir à Saint-Mandé chez Mme du Plessis-Bellière, ou recueillir dans Paris même les bruits sinistres : le Roi irrité contre Fouquet, au point de parler de le faire pendre; jusqu'à Pellisson, qui est menacé... Si c'était vrai, grand Dieu! — Et, dans sa désolation, La Fontaine oublie son malheur. Qu'importe son procès, qu'importe la perte de sa pension? Pour l'heure, il ne pense qu'à ceux qu'il aime, à ce Fouquet surtout, dont il avait fait son idole, dont malgré les distances il était l'ami, et que son infortune lui rend plus cher encore. Mais d'ailleurs, que faire? Attendre, — de peur d'irriter le Roi.

Si peu qu'il songe à ses affaires, il est bien forcé d'y penser un peu. La principale, c'est un procès qu'on lui intente pour usurpation de noblesse. Vieille mesure financière, à laquelle on revenait.

(1) Envoyé en mission secrète par le Surintendant.

Une déclaration du 8 février 61 avait chargé Me Thomas Bousseau d'inscrire au greffe le nom des usurpateurs : il allait les poursuivre au nom du traitant La Vallée-Cornay (1). On avait contre La Fontaine un ou deux contrats où il se donnait indûment le titre d'écuyer. Il eut beau jurer ses dieux qu'il payait la taille, on le poursuivit. Mollement d'abord : « homme rusé, Janus au double front », La Vallée ménageait l'ami du Procureur Général. Mais après la ruine de Fouquet, ce fut le contraire. Le poète, d'ailleurs, fort de son innocence, se borna à confier l'affaire à un procureur (2); et n'ayant rien pour l'heure qui le retînt dans la capitale, désireux d'oublier ou d'entretenir son chagrin dans la solitude (et puis, et puis il a sa charge!) il regagna Château-Thierry.

A peine arrivé (3), il tomba malade : c'est Racine qui nous le dit. Dans sa lettre d'Uzès (du 21 no-

(1) La Vallée, ayant affermé les tailles, avait droit aux amendes qui les concernaient. Ces détails ont été donnés par Monmerqué *(Mém. Coulanges)*. — Voy. un vaudeville de l'époque :

> Depuis six mois on ne voit que noblesse
> Du long de ces chemins,
> Chargés de sacs, et remuant sans cesse
> Tous leurs vieux parchemins,
> Disant : « Voici de quoi faire voir comme
> Je suis gentilhomme, moi,
> Je suis gentilhomme. »
> Mais ils n'ont pas achevé de produire,
> Qu'un commis de Bousseau, etc.

Airs et Vaudevilles de Cour, dédiés à S. A. R. Mademoiselle. — Sercy, 1665, p. 305.

(2) Que si quelque affaire t'importe,
Ne la fais pas par procureur. — (*Fables*, XI, 3.)

(3) Ce séjour nous est prouvé à cette date. Car non seulement La Fontaine en parlera bientôt (*Épître à Bouillon :* « J'étais lors en Champagne... »), mais encore un reçu, qui a tout l'air d'être authentique, le montre chez lui le 14 septembre.

vembre) il rappelle à La Fontaine l'époque heureuse où ils se voyaient tous les jours,

Avant qu'une fièvre importune
Nous fît courir même fortune,
Et nous mît chacun en danger
De ne plus jamais voyager.

Or cette fièvre peut être datée. Il s'agit d'une épidémie, d'ailleurs bizarre, signalée par Loret vers la fin de septembre, et qui a pour caractère d'être à la fois dangereuse et courte (1). Ainsi s'explique que Racine ait pu partir pour le Midi aux environs du 25 octobre.

Donc à Château-Thierry, en pleines vendanges, La Fontaine se met au lit. Triste moment! Tout en frissonnant de sa fièvre (lui qui n'est jamais malade!), il doit faire d'amères réflexions. Les soins de sa femme ne lui sont pas assez doux pour qu'il se console; et si son fils est là, ce qui n'est pas sûr (2), sa fibre paternelle n'en est guère émue. Ses amis en prison, sa fortune compromise, cette amende dont on le menace..., — ce sont peut-être les pires heures de sa vie.

Pour nous, qui savons la suite, nous comprenons ses inquiétudes, et qu'il regrette sa belle vie de naguère, indolente et luxueuse. Mais situation à part, nous ne regrettons pas pour lui cet enchante-

(1) Voy. la *Muse historique* du 24 septembre :

En ce temps qu'on mord à la grappe,
Les sieurs disciples d'Esculape
Courent par monts, courent par vaux,
Sur leurs mules ou leurs chevaux.
Bref, dans les villes et villages,
La fièvre fait bien des ravages, etc.

Le 1er octobre Loret parle encore « de cette fièvre archi-maline — Qui prend les gens à la sourdine », — et puis c'est fini.

(2) Il a dix-huit ans, ce fils : que fait-il?

ment de la cour de Vaux. En somme, qu'avait-il fait pendant ces trois ans? L'ébauche d'un poème qui aurait contenu de jolis détails (naturellement!) mais dont l'inspiration était fausse; quelques menus vers, spirituels, mais d'où la mièvrerie n'était point absente : peu de chose, en vérité! L'atmosphère, dans ce milieu, était trop précieuse : à y demeurer plus longtemps, il risquait de s'y affadir. Sans être pareil à Renaud, il eût trouvé là ses jardins d'Armide (1).

Non que son passage chez Fouquet lui eût été nuisible. Il n'est jamais mauvais d'avoir eu dans sa vie quelques belles heures : le souvenir délicieux en reste, et c'est beaucoup pour un poète. Et puis il avait vu là des hommes de valeur. Sans parler d'artistes comme Lebrun, avec lequel il avait causé (2), il avait rencontré toute sorte de savants : Carcavi, l'érudit bibliothécaire; le fameux Pecquet; une foule de médecins, y compris Gervaise, dont le poème (latin, il est vrai) sur la phlébotomie a pu faire sourire plus tard le poète du Quinquina. Tous ces gens-là, et d'autres, comme l'orientaliste Herbelot, formaient autour de leur protecteur une sorte d'académie des sciences, péripatéticienne dans les jardins de Saint-Mandé : La Fontaine y amusait parfois sa curiosité infinie.

D'autre part il avait noué là plusieurs relations mondaines. Mme de Sévigné, par exemple, devait rester sinon son amie, du moins sa prôneuse. Et précisément pour lui c'était quelque chose d'avoir été distingué par une élite de mondains : le chemin

(1) M. Châtelain a écrit là-dessus une excellente page. — (2) Voy. la lettre adressée à Maucroix en octobre 1693.

de la renommée était aplani pour le futur auteur des *Contes*. — Mais si, pour ces raisons, Fouquet lui avait rendu un très grand service, si d'autre part ce milieu élégant était une excellente école pour un esprit gaulois et resté un peu provincial, cette école était bonne à la condition d'en sortir.

La Fontaine, à la fin de 1661, ne pouvait guère se consoler par ces réflexions. Tout entier à ses regrets, à ses inquiétudes, il se demandait par moments ce qu'il devait faire. Il fallait se remuer, trouver quelque chose : quoi?

A cette redoutable question, la réponse allait venir un peu plus tard. Pour le moment, j'imagine qu'en dehors de son métier qui l'occupe, de son procès qui ne l'occupe pas, — quelques lectures, quelques essais poétiques vont suffire à le distraire. Il se montrera lui-même en cette période, « dormant, rêvant, allant par la campagne », — dans une attitude qui le peint au vif, encore qu'il soit loin de l'avoir toujours. Il dort : et n'est-ce pas la meilleure façon d'oublier? Il rêve : et « que faire en un gîte à moins que l'on ne songe »? Il se promène : et qui, mieux que la campagne, peut donner la paix? La paix, à cette heure, plutôt que la joie. L'automne finit, la bise est venue! Elle souffle sur le plateau, elle agite la cime des arbres, leurs rameaux noirs et désolés. Mais le soleil voilé a des teintes exquises : et quand il disparaît, l'ombre mélancolique ne fait que rendre plus gaie, au retour, la grande cheminée au feu clair.

Et quels sommeils, après ces courses! Certes, il l'a connu ici-bas, sans aller plus loin, le fameux

« pays où l'on dort » (1). Doux engourdissement qui berce l'esprit, le soir venu, et qui l'emporte... Mais surtout, sommeil du matin! En hiver, pendant qu'au dehors il y a (comme aujourd'hui) de la brume, du vent, de la neige, — quel plaisir de dorloter sa paresse sous le duvet, comme un chanoine! Il a des demi-réveils qui lui donnent la joie de se rendormir. Se lever, à quoi bon? et pour quelle affaire? Bon pour les ambitieux, bon pour les pauvres gens que talonne leur misère ou leur dur métier. Allez, bûcherons, levez-vous! allez dans la forêt obscure et glacée; levez-vous aussi, chambrières; levez-vous, tous les malheureux! Le poète dort. — Et il dormira tout autant l'été, au moment où d'autres, plus actifs, iront boire l'air matinal, épiant les lapins parmi la rosée. La fraîcheur du matin, qui positivement le force à dormir (2), rend le sommeil si délicieux! Il la sent dans un demi-rêve, où défilent encore des coins de paysage, des scènes riantes : charmante indécision entre les images précises du jour qui rayonne et les visions pâles des songes confus (3). Enfin il se réveille. Il goûte une dernière fois cette ombre douce qui s'enfuit. Les pensées flottantes du rêve

(1) *Contes : Diable de Papefiguière.* — (2) *Contes : la Fiancée du roi de Garbe :*

> L'orient venait de s'ouvrir :
> C'est un temps où le somme est dans sa violence
> Et qui par sa fraicheur nous contraint de dormir.

(3) Voy. le *Songe* (à la princesse de Conti) :

> Je sentis s'effacer de si douces images.

ou bien un passage du *Songe de Vaux :*

> De fantômes divers une cour mensongère,
> Vains et pâles enfants d'une vapeur légère ..

s'en vont une après une, comme des femmes parées de gazes légères. Puis, le spectacle fini, il sort de sa couche comme d'un théâtre : et lentement il rentre dans la vie réelle.

Que fera-t-il? Il n'en sait rien. Pourquoi forcer les choses à se plier à soi, quand on peut se plier à elles? Eh! laissons-nous porter : la barque à la dérive nous mènera aussi bien au port. En attendant, vivons en spectateur. Après tout, ceux qui croient être des acteurs sont des figurants comme les autres : et quand ils se sont bien évertués, qu'ont-ils fait de plus? Ils ont gâté leur vie, l'empoisonnant de leurs impatiences, de leurs jalousies ou de leurs regrets (1).

Les vrais sages, ce sont ceux qui rêvent! Le poète s'en donne à cœur joie. Tantôt c'est une rêverie bercée et somnolente, que mille sensations effleurent : l'air frais, le grand ciel bleu, les herbes qui frissonnent; ou la promenade alanguie, comme au fil de l'eau dans une barque, d'une pensée qui les yeux mi-clos voit se dérouler la toile du monde. Tantôt c'est une rêverie consciente et active, qui bâtit des histoires où le rêveur est « déifié » : ou bien, simple prolongement de ses espérances, elle lui représente sa vie embellie et transfigurée; ou bien elle lui offre une vie tout imaginaire, en dehors de la véritable. Châteaux en Espagne, c'est vrai : mais châteaux imprenables, parce qu'ils sont magiques, retraites enchantées où les malheureux défient le malheur, où ils se consolent de leur vie médiocre, de leurs déceptions, de leurs amertumes,

(1) Cf. *Psyché* s'adressant aux fourmis : « ... Si c'est un plaisir de se tourmenter pour les biens du monde, tourmentez-vous et vivez heureuses. »

par des plaisirs que la Fortune elle-même ne saurait donner à ses favoris.

Je sais bien — La Fontaine le savait aussi — qu'on ne peut pas vivre toujours au pays du rêve. La réalité, à toute heure, se rappelle à nous :

> Quelque accident fait-il que je rentre en moi-même?
> Je suis Gros-Jean comme devant.

Comme devant, et même quelque chose de pire : car ce retour est une secousse, et le contraste est dur entre la chimère que l'on quitte et la piètre réalité. Mais ce haschisch a beau être un poison, quiconque en a goûté y revient toujours (1)...

Pendant qu'il rêve ainsi (quitte à travailler quelque peu), bien des choses suivent leur cours, et notamment les infortunes de Fouquet. Le malheureux, enfermé d'abord à Amboise, a été transféré à Vincennes le 31 décembre 61. On l'y interroge du 4 au 23 mars. Et à cette époque, sans aucun doute, La Fontaine revient à Paris. Aux défenses de Pellisson, aux supplications de Mme Fouquet la mère, le poète va joindre sa voix. Il écrit alors, ou plutôt publie son « Élégie aux Nymphes de Vaux (2). » Intervention généreuse, qui lui coûtera cher puisque la rancune de Colbert le suivra toujours, — mais dont la postérité lui a tenu compte, puisqu'elle a rangé parmi ses chefs-d'œuvre cette pièce où une douleur inquiète affaiblit sa voix.

(1) Cf., dans *Féronde,* le paradis de Mahomet. — (2) Il est difficile de la dater exactement. Elle n'a pu paraître plus tôt : c'eût été une grave maladresse. Mais elle a pu être publiée plus tard. Une gazette de la fin de 1662, citée par Chéruel (*D'Ormesson*, II, 59), dit en parlant de Fouquet : « Les poètes travaillent pour lui aussi bien que les orateurs. »

Il est fort possible qu'un événement d'un autre ordre ait attiré dans la capitale le maître des eaux de Château-Thierry. Son seigneur le duc de Bouillon se marie le 23 avril; il épouse une des nièces du feu cardinal, Marie-Anne Mancini, si célèbre par son esprit malgré son jeune âge (1). Ce sont pour La Fontaine des protecteurs tout indiqués, et dont il est urgent de se ménager l'appui. Car le fameux procès est bel et bien perdu! Condamné par défaut, le pauvre écuyer de contrebande va payer ses prétentions ou plutôt ses distractions nobiliaires, et les payer 2 000 écus. Dans sa situation, c'est presque la ruine. Que faire, sinon secouer enfin sa timidité provinciale, sa sotte peur d'importuner un prince, qui jusqu'à présent lui liait la voix? C'est alors que d'un ton pressant et pourtant comique, qui veut attendrir tout en amusant (tel Marot en pleurant tâchait à faire rire), il écrit sa charmante épître au duc de Bouillon (2). Quel en fut le résultat? Que lui servit d'avoir loué Colbert? Nous n'en savons rien. Si dans cette circonstance il lui avait dû quelque chose, aurait-il écrit plus tard sa dure épigramme? Il est possible qu'il ait payé l'amende, possible que le duc ait payé pour lui (3).

(1) Marie-Anne a environ quatorze ans. — (2) Elle est très probablement de 1662. Très digne d'être connue, elle est intéressante par certains détails. La façon dont il parle de son frère semble indiquer qu'il ne l'a pas remboursé encore (cela expliquerait les assignations lancées par Claude contre lui), — à moins que ce ne soit là une fiction poétique, destinée à rendre plus éloquente ou plus amusante la peinture de sa misère. — Notez aussi que sans être intime avec le duc de Bouillon, le poète le connaît déjà.

(3) On pourrait invoquer le mot de la dédicace de *Psyché* : « Il y a longtemps que Monseigneur me comble de grâces... » Mais ce mot est loin d'être décisif. Et le souvenir que La Fon-

Quoi qu'il en soit, au milieu de ses ennuis (exagérés peut-être à dessein, mais réels) il dut chercher à se distraire. Lui fut-il permis d'assister en juin au fameux carrousel? Ce qu'on voit bien c'est que de Paris il envoyait à Racine mainte nouvelle du Parnasse, dont l'exilé d'Uzès le remercie bientôt, le 4 juillet. Il s'agit « surtout » du théâtre. Le *Manlius Torquatus* de Mlle Desjardins, donné en mai à l'hôtel de Bourgogne; quelques semaines plus tard le *Théagène* de Gilbert, puis le *Baron de Crasse* du comédien Poisson; le départ pour Florence de Scaramouche, les projets de l'ami Molière : voilà pour la scène. Et il y a encore le recueil de vers de feu maître Adam; et il y a eu surtout l'entrée à l'Académie de leur bon ami Furetière. D'autre part La Fontaine a exhorté Racine à ne point quitter le Parnasse. Or bientôt celui-ci répond par l'envoi d'un petit poème, *les Bains de Vénus* (joli sujet pour un futur ecclésiastique), pour lequel il a besoin de toute l'indulgence de « l'académie ». Sur quoi, racontant l'histoire des filles de Piérus, il appelle contre les mauvais poètes « les chasseurs des Muses » (les critiques, pour dire en français la chose) : et déjà Despréaux paraît à l'horizon...

Il ne semble pas, d'après cette réponse, que La Fontaine eût parlé à son ami de ses propres vers. Il en faisait pourtant, et c'est hors de doute. Songeons que nous sommes arrivés au mois de juillet 1662, que dans un an et demi (au moment où d'une main timide il lancera ses premiers contes)

taine gardera longtemps de cette affaire tendrait à faire croire qu'elle lui fut très dure. (« Ne la fais point par procureur ».)

il en aura un certain nombre en portefeuille; songeons que *Joconde* (pour lequel il prend un privilège le 14 janvier 64) est postérieur comme composition à huit autres contes qui paraîtront ensuite. Nous devrons en conclure, ou qu'il les écrit vers 62, ou même qu'ils étaient déjà composés (1). Et pourquoi, par exemple, ce *Conte d'une chose arrivée à Château-Thierry* ne serait-il pas contemporain des *Rieurs du Beau Richard* où la même histoire est mise en action?

Ce qui n'est pas moins sûr, c'est qu'il écrit en ce moment ses premières fables (2). L'idée avait pu lui en venir depuis quelque temps. Et ce n'est sans doute pas un hasard qui le conduisit sur cette voie, mais bien le désir de prendre dans les lettres une place qui ne fût pas prise. Il avait refait pour son compte les calculs d'Horace : après avoir écarté les genres qui n'étaient point son fait (il regrettait le théâtre, mais acceptait comme une indication l'échec de *l'Eunuque*), après avoir écarté ceux que les premiers occupants occupaient trop bien, se sentant né conteur il est allé aux contes. Or de là aux fables, il n'y a qu'un pas. Qu'il s'en soit aperçu tout seul ou grâce à quelqu'un; que Patru, par exemple, lui en ait sans le vouloir donné l'idée (3);

(1) Voy. (Arsenal) le fameux manuscrit *Conrart* (IX). Aux pages 147-70 on trouve *Richard Minutolo, le Glouton,* etc. : neuf contes qui sont bien ses premiers essais, soumis à Conrart. *Joconde* est à la page 237. Et sans doute dans ce recueil la pagination ne signifie rien (chronologiquement c'est le désordre même); mais il est visible que *Joconde* est l'essai d'une seconde manière (style moderne et vers libres.)

(2) Voy. que parmi les fables que donne Conrart (XI, 533) se glisse *le Renard et l'Ecureuil* supprimée ensuite par La Fontaine : écho certain du procès de Fouquet, à une date où ses amis pouvaient espérer encore, à coup sûr avant le départ du poète pour le Limousin.

(3) Patru en 1657 glisse trois apologues dans ses lettres à

ou même que la collection ésopique de Nevelet, réimprimée en 1660, soit alors tombée sous ses yeux : d'une façon ou d'une autre, cette idée lui est venue.

Elle a dû se préciser, s'imposer bientôt, après la ruine de Fouquet, quand le pauvre maître des eaux a vu la nécessité de faire quelque chose. Le moment des essais délicieux mais stériles était passé : il fallait produire. La naissance du Dauphin, venant là-dessus (1), affermit sa résolution. Des fables morales, c'était bien le présent à faire à un jeune prince : et quel meilleur chemin pour tenter la faveur du Roi? Un an plus tard parut la liste des pensions : et notre poète n'y figurait pas. Mais n'était-ce pas un motif de plus pour se donner de nouveaux titres et forcer le ministre (ou M. Chapelain) à penser à lui?

Ayant bien vu tout cela, — sans parler encore de son dessein à personne, sauf à Maucroix, — il se met à l'œuvre. Et vraisemblablement il mène de front les deux ouvrages. Car il est bien possible que les fables surtout le préoccupent; mais il est soucieux aussi de lancer des contes. Outre que le goût public lui semble pencher vers le rire, et que cette voie lui sera plus courte à se faire connaître, il comprend que pour les apologues, il faudrait avoir un recueil de quelque étendue et que deux ou trois échantillons ne pourraient suffire. Donc à bâtons rompus, avec ce décousu qui résulte de sa

Olinde, et lui recommande ce genre d'exercice. Mon collègue, M. Lemain, me suggère ici une idée, l'influence du jeu des proverbes (voy. *la Maison des Jeux*, de Ch. SOREL; et cf. le livre sur *les Proverbes* de FLEURY DE BELLINGEN). L'idée me semble intéressante; je souhaiterais qu'il l'exposât.

(1) Le Dauphin était né le 1er novembre 1661.

vie errante, et avec ce besoin de changement qui est bien de lui, il quitte et reprend tour à tour Ésope et Boccace. Une fable le délasse d'un conte, et inversement. Tout à l'heure c'était Richard Minutolo, maintenant c'est la Grenouille qui veut ressembler au Bœuf. Il va d'un monde à l'autre, sans effort et par plaisir.

D'ailleurs il semble bien qu'il se cherche encore dans cette période de ses essais. — Ce qu'il voit, c'est que la poésie doit être une peinture exacte et fidèle. Et voilà pourquoi il voudrait se faire un style; voilà pourquoi il hésite entre la forme archaïque et la forme contemporaine, entre le vers libre et les vers suivis, — pourquoi dans les fables mêmes il tente tour à tour les petits vers uniformes, les alexandrins, ou le mélange complexe des vers de toute sorte.

Et de même, au début, il hésite encore entre l'invention et l'imitation. Doit-il écrire des contes de son cru, comme celui du *Juge de Mesle*, ou s'en tenir à ceux de Boccace? Doit-il inventer des fables nouvelles comme *l'Écureuil,* ou s'en tenir à celles de Phèdre? Assez vite il a dû comprendre qu'il est plus facile de redire de vieilles histoires que d'en inventer. En suivant cette voie, il ne ferait que suivre l'exemple de Boccace et celui de Phèdre. Et, ici surtout, il était bien aisé de voir que les thèmes ésopiques avaient pour eux non seulement d'être acceptés déjà, mais encore d'avoir été créés en des temps d'imagination brillante et naïve, où les hommes, vivant au milieu des mythes, savaient donner la vie même aux choses inanimées. Ainsi ces conteurs ou ces fabulistes, dont la gloire était consacrée, l'abriteraient derrière leur gloire. A

leur exemple, sans craindre les critiques, il pourrait glisser de temps à autre une réflexion, — ou une malice. Humblement, à leur suite, il se glisserait lui-même dans la renommée.

C'est ainsi, en tout cas, qu'il écrit ses contes. Il s'y intéresse trop pour n'y pas mettre un peu de lui. Quand il lit dans Boccace l'histoire d'Egano trompé par sa femme, non seulement le pauvre mari devient « le cocu battu et content » (ce qui change la note!); mais encore, en suivant ce cadet à la recherche d'une jolie femme, il se sert de ses souvenirs. Il se voit lui-même — était-ce à Dormans, ou à Châtillon? — assis à la porte de l'hôtellerie :

Avint qu'un jour, en un bourg arrêté,
Il vit passer une dame jolie,
Leste, pimpante, et d'un page suivie :
Et, la voyant, il en fut enchanté...

Quand demain il refera *Joconde* (d'après Arioste, et après le pauvre Bouillon) (1), ignorant l'Italie, il sera bien forcé de dire l'histoire à la française. Mais il le veut aussi, car il s'adresse à des Français. De l'antique roi Lombard il fera donc un homme de cour dix-septième siècle; de ce Joconde, tendre et passionné, il fera un mari de France (à sa mode, à lui). Et il offrira au lecteur des parties de lansquenet, des boucles de cheveux, des gageures, — choses bien modernes. Il ira jusqu'à se montrer lui-même, avec ses goûts et ses grimaces de conteur. Nos gens aiment cela, — comme ils aiment aussi qu'on leur offre parfois une idée, pourvu qu'on le fasse vivement, avec un sourire.

(1) Ce Bouillon, roturier, est un officier de Monsieur.

— Par là, peu à peu, tout change dans le conte. Au lieu de ces vers de huit pieds, dont usait Bouillon sans adresse, et dont la monotonie implacable assomme, nous aurons des vers libres, plus variés, plus vrais. Le jeu imprévu des rimes agiles donnera aux phrases non seulement diverses allures, mais mille attitudes : et nous irons par là vers la peinture, et vers la gaieté. Au diable le sérieux en pareille matière! Allégeons, quitte à faire des pauses pour nous donner l'air de philosopher, mais, en fait, pour que le récit puisse rebondir. Ainsi nous aurons conté, badiné ou ri : et peut-être que le public voudra bien nous applaudir.

Car on se doute bien qu'à travers ce travail, fait au milieu de visites, de courses, d'affaires (et voilà pourquoi ce travail lui est un plaisir), passent des rêves de succès. Des rêves : non plus comme jadis un vain mirage où il s'endort, mais au contraire un aiguillon. Et quand il s'est représenté l'apparition du livre, Furetière satisfait, Maucroix exultant, tel salon qui s'emplit de murmures approbateurs, il revient avec plus de joie encore à ses grenouilles ou à ses coquettes, à ses maris, à ses agneaux...

Dès maintenant, parmi son entourage, il tâte l'opinion. N'a-t-il pas à Château-Thierry Pintrel, La Haye, ou même sa femme? Certes, je ne veux pas faire d'elle une conseillère très avisée qui, débarrassant son mari de ses expressions de terroir (1), le conduirait d'une main sûre vers l'élégance. Mais enfin, elle est un public. Bref, préoccupé de réussir, à l'affût de toutes les critiques (on les cherche avant, on les fuit après), il va sollici-

(1) Voy. Salesse.

tant les augures champenois, avant de consulter les oracles de la capitale.

Et un beau jour il les consulte. Ce ne sera guère, j'imagine, qu'à la fin de 1663; et il est difficile de savoir s'il s'est adressé en même temps à Conrart et à Patru. A l'en croire, ce dernier aurait désapprouvé « le dessein » de mettre en vers les fables d'Ésope. C'est sûrement une façon de dire. Il entrait dans le caractère de notre homme de suivre d'abord son idée, puis de demander conseil, et de passer outre (1). En tout cas, soit *a priori,* soit devant quelques spécimens, Patru déclara que la brièveté était l'âme du conte, et qu'il fallait donc renoncer aux vers, puisque les Muses étaient les ennemies des Grâces lacédémoniennes... Cet arrêt, prononcé par un avocat qu'on disait bon juge, dut sur le moment étourdir notre homme. Puis, conseillé par d'autres, ou tout seul, il se ressaisit. Étrange idée, de faire de la sécheresse un idéal! Encore de ces gens qui trouvent la mariée trop belle! Au fait (car l'avocat avait écrit des apologues), était-ce bien la mariée qui était trop belle, ou les raisins qui étaient trop verts?... Pourtant non : l'excellent Patru parlait en conscience. Mais sa conviction, après tout, était peut-être discutable. Maucroix, d'autres encore, donnèrent leur avis. Entre ces conseillers, La Fontaine choisit à sa guise, en fit à sa tête et fit mieux que bien.

C'est alors qu'ayant en portefeuille un certain nombre de contes et de fables, il les soumit au jugement du bon Conrart. Les échantillons des fables devaient être, quelque temps après, soumis

(1) Voy. le début de *Psyché*.

à d'autres juges (1). Encouragé par « l'indulgence » de tous ces accueils, le poète allait prendre au début de 1664 un privilège pour deux de ses contes, en même temps qu'il continuerait à rimer des fables.

Mais, dans l'intervalle, plusieurs événements s'étaient passés. Nous avons laissé Fouquet en prison : La Fontaine, qui de loin comme de près lui garde sa dévotion entière, se passionne aux péripéties de son infortune. Hélas ! il sait bien à quoi peuvent aboutir les efforts du malheureux et de ses amis : avec la clairvoyance de ses craintes, il le sent condamné d'avance. Autour du 1er janvier 63 il lui a fait parvenir une ode dans laquelle il implore la clémence du roi : et le prisonnier l'a trouvée trop humble ! Comme si ce n'était pas sa vie, désormais, qui est en jeu !... De Paris, La Fontaine répond le 30 janvier par une lettre où il se défend et s'excuse. Or, voilà le moment où Maucroix, naguère envoyé par Fouquet à Rome, est interrogé à son tour : et le pauvre poète est fort attristé. En tout cas, il s'obstine à être fidèle. Son Élégie était une généreuse imprudence; mais il avait eu le temps de se repentir, de jurer que désormais il se tiendrait coi. Point : il récidive. Il brave les représailles, noblement.

Elles viendront plus tard. Pour le moment, il y a peu d'apparence qu'en accompagnant son oncle Jannart exilé à Limoges, il obéisse à l'ordre du Roi (2). Il n'obéit sans doute qu'à un bon mouve-

(1) Le manuscrit de Sainte-Geneviève est postérieur au manuscrit Conrart; l'examen des variantes le prouve clairement.
(2) C'est pourtant l'avis de Lair (*Fouquet*, II, 308), et c'était

ment, ou, si l'on veut, au désir de faire un voyage. — Donc le 23 août il part de Paris avec Jannart (bientôt flanqué d'un exempt). Et nous pouvons le suivre dans ce voyage, d'ailleurs fort connu, qu'il a raconté à sa femme.

Le premier intérêt de ces lettres est de nous donner la note des relations des deux époux; disons plus exactement, à peu près la note. En dépit du caractère intime de certains passages, ces lettres, dans la pensée du mari, ne s'adressaient pas seulement à sa chère épouse. Il y avait là-bas, dans « l'académie », mainte dame pour laquelle le compère n'était pas fâché de se mettre en frais. Et savait-il d'ailleurs s'il ne pourrait pas tirer un jour de ces descriptions un petit ouvrage, qui ferait concurrence au récit de Chapelle naguère publié?

Voyage aisé à suivre. Départ de Clamart, coucher à Etampes, puis à Orléans, puis à Saint-Dié, puis à Amboise; le cinquième jour, arrêt à Montelhan; le sixième, un détour pour voir Richelieu; le septième, flânerie à Châtellerault; le lendemain Bellac, et enfin Limoges. Neuf jours, où nous mettons neuf heures! Mais nos pères étaient patients, étant peu pressés.

La Fontaine prend la chose en partie de plaisir : c'est son premier voyage en pays lointain! Et déjà

déjà l'avis de Chéruel. On se fonde sur les termes de sa lettre du 25 août : « La fantaisie de voyager m'était entrée quelque temps auparavant dans l'esprit, comme si j'eusse eu des pressentiments de l'ordre du Roi. » Cf. *ibid.* « ... les loisirs que le Roi *nous* donne ». — L'objection, c'est non pas sa condition humble (« Les petits en toute affaire — Esquivent fort aisément »), mais la promptitude de son retour. Jannart restera en exil au moins deux ans, peut-être plus. — Le point, je l'avoue, reste obscur.

le coche, à travers les plaines poudreuses ou les cahots des chemins pierreux, emporte nos voyageurs, résolus à ne point s'ennuyer en route. Un notaire qui chante toujours, trois femmes, dont l'une qui se dit comtesse, des controverses qui font dormir notre homme, des récits galants qui le mettent en verve, des exclamations, des éclats de rire, tout cela bourdonne dans le véhicule. Et pendant ce temps défilent sous ses yeux des champs, des villages, de vieux châteaux, des bois affreux. Autant d'occasions de faire des rêves. Les ruines d'Étampes évoquent celles de Troie la grande; la Loire à Orléans le fait songer au port de Constantinople (1).

Joie d'ouvrir les yeux, joie de changer d'air! On se lève, on part dans la fraîcheur des matins riants. Bientôt le soleil flambe; les mouches voltigent autour des chevaux fumants. Aux montées trop rudes on descend du coche, — et puis on remonte : les sonnettes de l'attelage reprennent leur cliquetis rythmé, pendant que les heures passent, à travers les causeries et les somnolences... Et puis, que d'incidents ! les haltes à l'auberge, les repas, les « couchées » diverses; les visites de villes ignorées, au hasard des rues tortueuses : une église, un parc entrevu derrière une grille; Amboise, où il reste pensif devant la chambre de Fouquet ; Cléry, où plaisamment il se trompe d'auberge, à force de se plonger dans son Tite-Live; Richelieu, où il visite avec constance d'interminables galeries ; Châtellerault, où il rencontre des parents Pidoux (et s'embrouille dans sa pa-

(1) Cf. *Fables* : « Voici les Apennins, et voici le Caucase! »

renté) : bref, mille détails, mille spectacles!

Notre homme jouit de tout. Il est de ceux qu'un rien amuse. S'il accueille en passant quelque rêve mélancolique, ou même s'y enfonce avec volupté, c'est qu'il est sûr d'en sortir quand il le voudra : son être, un moment penché vers les choses tristes, se relève bientôt vers la joie. Il est déjà l'homme des *Contes*. Non qu'il se divertisse aux seules facéties : ce bon vivant, qui badine sur la Landru, s'égarait hier à la suite des grands hommes de Tite-Live. Il s'amuse de tout, mais aussi réfléchit sur tout. Disciple en philosophie de maître François, il ronge gaiement l'os médullaire.

Combien de temps allait-il rester à Limoges? Il est probable qu'avant de passer l'hiver dans la capitale, où nous le retrouverons en très glorieuse compagnie, il revint chez lui dès l'automne. — C'est alors qu'au dire de certains biographes, il aurait rencontré la jeune duchesse de Bouillon. Exilée, disent les uns (ce qui est absurde à cette date); envoyée là-bas, disent les autres, par son mari qui allait combattre les Turcs (ce qui est prématuré, puisque le départ n'eut lieu qu'au printemps de 1664), elle aurait conseillé au poète d'écrire des contes (ce qui est un peu tard puisqu'il avait commencé sans elle); elle l'aurait ensuite emmené dans la capitale (comme si jamais il n'y était venu), puis hébergé chez elle (où il n'a jamais logé, du moins à Paris)... Admirable tissu d'inexactitudes! Pourtant ceux qui estiment que toute légende contient une part de vérité pourront conclure qu'à ce moment le poète a fait plus ample connaissance avec la duchesse, que le vieux

château les a vus rire et causer ensemble, et que là remonte une familiarité qui, avec quelques intermittences, allait durer près de trente ans.

Ce qui est possible, c'est que La Fontaine ait dû à cette protectrice son entrée au Luxembourg. Sans doute elle aurait pu lui offrir chez elle cette place de gentilhomme qu'il trouva chez la douairière d'Orléans; mais sa maison, nouvellement formée, devait être au complet. Quant à son intervention, elle s'expliquerait à la rigueur : car son frère, le duc de Nevers, en agréant peut-être la nomination du capucin Batailler à l'évêché de Bethléem (1), avait pu faire plaisir à Madame. Mais d'ailleurs, en dépit des affirmations les plus robustes, cette intervention est douteuse. La Fontaine, très probablement, dut sa place à ses relations personnelles avec des gens du Luxembourg. Barrillon, qu'il connaissait bien, y avait son beau-frère, le comte de Sainte-Mesme; et ce Sainte-Mesme (qui est l'Hôpital) était le petit-cousin du chancelier de Gaston, le marquis de Choisy; et il était le cousin du marquis de Vitry (frère du gouverneur de Meaux), qui venait d'épouser la fille de du Boulay, autre gentilhomme de feu Monsieur (2). Tous ces gens-là, qui se tenaient entre eux, avaient des attaches avec la Champagne : il n'en faut pas plus (3).

(1) Son agrément fut, dans la suite, indispensable. Voy. *Gallia Christiana*, XII, 697.

(2) Voy. Arch nat. Z^{1a} 516 : État de la Maison de feu Monsieur (18 juillet 1664).

(3) Un indice (rien de plus) serait la présence comme gentilhomme de Madame d'un nommé l'Espagnol, qui est Champenois. Mieux encore (peut-être), je vois comme secrétaire des commandements de Madame un Desprez qui m'a l'air d'être apparenté au bailli de Château-Thierry.

Tenons-nous-en aux faits. En possession dès le 8 juillet 1664 de son brevet de gentilhomme (lui, le faux écuyer condamné naguère !), il prête serment le 14 entre les mains du comte de Sainte-Mesme ; il fait enregistrer sa nomination au présidial de Château-Thierry (1), passe là sans doute l'époque des vendanges, et se hâte de revenir dans la capitale, où ses amis l'attendent et où une période nouvelle va s'ouvrir pour lui.

(1) Mesnard a connu ces détails par les papiers de famille conservés chez les Héricart de Tury.

CHAPITRE III

AU LUXEMBOURG

Les existences les plus unies, vues de près, ont aussi leurs vicissitudes. Ce La Fontaine, que tant de biographes représentent perpétuellement indolent au milieu d'une vie sans traverses, a déjà passé par mainte fortune : une vocation pieuse suivie de désenchantement, des flâneries coupées d'occupations sérieuses; une lune de miel, des deuils et de gros tracas; chez Fouquet les promesses d'un bel avenir, les songes dorés, la catastrophe. Il a dépassé la quarantaine : et il n'a encore, ni comme écrivain, ni comme officier, une situation. Il a recueilli quelques applaudissements, sans atteindre à la renommée; il a une charge qu'on lui enlèvera (il le sait) bientôt. Sa position est donc vraiment précaire, quand par bonheur il entre au Luxembourg. Cette fois, il respire : sa fortune incertaine semble se fixer. Il peut croire qu'il est arrivé au port (1).

Comme dans le même temps il voit de plus près des gens de lettres qui l'encouragent, et que ses premiers essais sont bien accueillis, le poète se lance. De 1664 à 72, pendant les sept ans qu'il

(1) Nous supposons qu'il fondait sur la protection de Madame quelques espérances; car sa charge elle-même était fort modeste.

passe chez la douairière, il donnera au public trois recueils de contes, six livres de fables, *Psyché*, quelques menues pièces encore. C'est donc pour lui la grande période de production, comme aussi de vie intense et de vie joyeuse. Car, si Paris devient de plus en plus son centre et la Muse sa compagne de tous les instants, il aura jusqu'en 70 ses occupations de maître des eaux et fera de longs séjours à Château-Thierry. D'autre part, à Paris même, il va se partager entre la société du Luxembourg, celle de ses amis littéraires et celle des Bouillon ou des La Fayette, sans parler d'autres relations. Il saisit avec joie toutes les occasions de varier sa vie. Mais cette maturité heureuse a pour trait principal d'être fort active : c'est bien ce qui caractérise la période du Luxembourg.

Suivons-le donc en ce palais d'Orléans où il entre dans l'automne de 1664. Quelle y est sa situation, quelle y est sa vie?

La situation est parfaitement claire, bien que tous les biographes l'aient ignorée. Nous avons pour 1668 et pour 71-72 les comptes de la maison de Madame (1) : quelle désillusion pour ceux qui voyaient tout cousu d'or l'habit du gentilhomme servant! D'abord on aurait dû réfléchir que ceux qui portaient ce titre étaient d'assez minces personnages. Sans parler de la maison de Monsieur, où ils étaient précédés des premiers gentilshommes, des chambellans, des gentilshommes de la chambre,

(1) Arsenal, manuscrit 6534 pour 1668; — manuscrit 4214 : compte de la maison de feue Madame la duchesse d'Orléans depuis le 1er janvier 1671 jusqu'au 18 août 1672. (Inédit.)

des gentilshommes ordinaires et de tous les maîtres d'hôtel (ils ont les mêmes gages — 600 livres — que les simples valets de chambre) (1), nous voyons que dans la maison de Madame ils sont en rang fort subalterne, surtout si l'on considère le chiffre des gages (2). Ils sont neuf à se partager 1 800 livres, ce qui donne à chacun 200 livres en tout et pour tout, alors que le joueur de luth en touche 600, et que tel « porte-chaise d'affaires » (je pense qu'on m'entend) s'élève jusqu'à 250. Ils ont exactement les mêmes gages que le « maréchal des filles », lequel a de plus la ressource de ferrer « la mule » (3). Il est vrai qu'ils n'ont pas grand'chose à faire. Tandis que le maître d'hôtel (ici, le sieur Sanguin) présidant aux officiers de bouche « sert l'épée au côté et la serviette sur l'épaule (4) », les gentilshommes portent des plats ou exécutent des commissions. Ils sont neuf, donc ils se relaient,

(1) Arch. nat., pièce citée. — (2) Les gages n'indiquent pas forcément la hiérarchie. Exemple, le premier maître d'hôtel de Monsieur avait 2 000 livres; il en a 4 000 ici; le premier écuyer passe de 2 400 à 4 000 ; le premier médecin de 2 000 à 6 000. Par contre, l'écuyer ordinaire, au lieu de 2 000, n'a plus que 1 500; et les gentilshommes servants, de 600, dégringolent à 200 livres.

(3) Voy. Arsenal, manuscrit 6534, f° 8, v° : « 1 800 livres tournois aux sieurs de Hennezel, d'Hermonville, de Balloy, de la Touche, *La fonteine (sic)*, des Fourches, Chrestien, Cerny et l'Espagnol, gentilshommes servants, pour leurs gages pendant ladite année (1668), comme appert par leurs quittances... » — D'autre part le manuscrit 4214 *(ibid.)* nous montre qu'en 1671 ils sont huit à se partager les 1 800 livres (augmentation de 25 livres par an)! Sur ces huit, quatre sont nouveaux (voy. f° 23). Enfin, trois seulement ont touché pour le premier semestre de 1672 (f° 59), et La Fontaine n'en est pas : est-il arrivé trop tard? Ajoutons que deux de ces gentilshommes reçoivent une gratification à la fin de 1672, on ne dit pas lesquels : si notre poète a touché là (ce que rien n'indique) une centaine de livres, c'est tout ce qu'il aurait reçu en plus de ses gages. On ne voit nulle part la trace de la moindre libéralité de la douairière.

(4) *Dictionnaire* de Furetière (Hôtel, Gentilhomme).

sous les ordres du sieur le Roy. Et cela permet à notre homme d'aller séjourner en Champagne.

De toute façon, c'est bien de gages qu'il faut parler, et non point de libéralités, d'aumône déguisée offerte au poète. La Fontaine n'est ici qu'un officier comme tant d'autres, qui a un service, qu'on paye pour cela. Faire de Marguerite de Lorraine sa protectrice, quelle invraisemblance! Cette femme confite en dévotion, qui ne sortait de ses grogneries et de ses migraines que pour chercher avidement les secours de son capucin, ne pouvait guère s'intéresser à l'auteur des Contes. Son entourage, c'est une autre affaire. Mais il n'y a pas à s'imaginer pour lui de suppléments à ses très humbles gages, de pluie d'or tombant dans son escarcelle : on serait sûrement loin de compte.

Du moins, trouve-t-il là le vivre et le couvert? Le vivre, oui, sans aucun doute (1) : il est de règle que les gentilshommes mangent dans la maison où ils servent. Le couvert, il semble que non. A deux reprises, le 4 décembre 1668 et le 31 janvier 1671, c'est-à-dire à deux dates où il est au Luxembourg, le poète est qualifié « demeurant ordinairement à Château-Thierry, étant de présent à Paris logé sur le quai des Orfèvres en la maison du sieur Jannart, substitut de M. le procureur général (2) ». Ne nous laissons pas intimider par le premier détail ; il nous rappelle que le maître des eaux possède une maison à Château-Thierry et qu'il y fait de longs séjours; mais c'est bien à Paris qu'il vit la

(1) C'est même ce qui donne financièrement quelque intérêt à sa charge.

(2) Quittances données au duc de Bouillon. (Nous les devons au vicomte DE GROUCHY, *Documents sur La Fontaine*, 1893.)

plupart du temps (1). Et d'autre part, s'il ne donne pas le Luxembourg comme adresse dans la capitale, c'est apparemment qu'il n'y loge pas. — Sa vraie demeure c'est la maison de l'oncle Jannart. C'est là que sa femme vivra quelque temps encore avec lui, jusqu'au jour où, découragée par son indifférence, par son air absent et lointain (peut-être par de désolantes certitudes), elle ira cacher son chagrin à Château-Thierry (2). Et c'est lui qu'on accuse de l'avoir quittée. La quitter! « Des méchants vous ont dit ces nouvelles. » Voyez comme il reste sagement avec son oncle et sa tante : quand je vous dis que c'est un homme de famille! Maintenant, je ne jurerais pas qu'à côté de ce domicile de façade il n'ait pas quelque part une chambre de garçon. Une anecdote connue (forgée peut-être, mais vraisemblable) ne le fait-elle pas loger rue d'Enfer (3)? La précision du détail a quelque chose de séduisant : elle semble reposer sur un souvenir. Or, si la Fontaine a logé une fois rue d'Enfer, ce doit être dans cette période, — avant d'être hébergé chez Mme de la Sablière.

Revenons au palais. Ce gentilhomme ordinaire a beau être fort intermittent, il est quelquefois de service. J'imagine que pendant les repas, entre les plats qu'il apporte ou remporte, il se tient respectueusement à quelques pas de sa maîtresse, quand il ne s'approche pas avec gravité pour prendre ses ordres. Parmi le défilé des mets, les conversations

(1) Il y a ses amis, ses plaisirs, mais surtout le soin de ses éditions.

(2) Louis Racine, déjà cité. — (3) Il s'agit de la présentation au Roi; nous y reviendrons. — La rue d'Enfer est devenue la rue Denfert.

plus ou moins maussades de la mère et de la fille sont coupées brusquement d'une apostrophe à son adresse. Belle occasion pour lui de balbutier, surpris au milieu d'un rêve, et de répondre par une naïveté dont Mlle d'Alençon s'égaie. — En dehors des repas, il n'est là que s'il le veut bien. Mais sans doute on l'attire souvent au salon. Et il lui est loisible de se promener dans les beaux jardins.

Le milieu, au début surtout, est assez austère. La duchesse, vieillie avant l'âge (1), traîne depuis longtemps ses vapeurs : elle en attrista naguère l'enfance de ses filles; elle en fatigue, à l'heure qu'il est, son entourage. Très honnête femme, qui a eu jadis ses heures d'énergie, elle est maintenant plongée dans une dévotion étroite et revêche : elle importune jusqu'à la reine-mère, sa belle-sœur. Sur elle règne en maître le nouvel évêque de Bethléem : il est le premier aumônier, donc dirige tout (2). Sa présence suffirait à effaroucher les ris et les jeux, s'il n'y avait pas d'autres raisons qui les éloignent.

Il y a quelques mois à peine que la seconde fille de Madame, la duchesse de Savoie, est morte (3). La mère ne peut voir sans chagrin son gendre déjà prêt à se remarier, et même un moment sur le point d'épouser la Grande Mademoiselle : il épousera bientôt Marie de Nemours (4). La fille aînée, devenue depuis quatre ans duchesse de Toscane, est fort mal avec son mari : autre sujet de tristesse, que chaque jour rappelle et ravive. Reste la

(1) Elle a cinquante-cinq ans. — (2) Cet évêque est l'ancien capucin Batailler. Il sera remplacé plus tard (voy. *l'Etat de 1668*, cité) par l'évêque de Tarbes, un Mallier (*Gallia christ.*, I, 1225).
(3) 14 janvier 1664. — (4) 11 mai 1665.

dernière fille, Mlle d'Alençon, dont les seize ans manquent de charme (1), mais qui a du moins envie d'être jeune. C'est elle, et ce sont ses demoiselles de compagnie qui, en attendant l'éblouissante apparition de Mlle de Poussay, mettront un peu de gaieté dans le Luxembourg. Car il ne faut pas compter pour cela sur l'amie intime de la duchesse, sur cette marquise de Crissé, fastidieuse avec ses procès sans fin et aussi ses « dévots sourires (2) ». Mais enfin, grâce à la jeunesse, grâce aussi à quelques officiers (3), la maison est loin d'être complètement morne et solitaire. Et le cadre est beau.

Le palais d'Orléans était à peu de chose près notre Luxembourg (4). A une époque où le voisinage d'infectes masures déshonorait le Louvre, l'ancien palais de Marie de Médicis pouvait être regardé comme le plus beau de la capitale (5). Ne parlons ni de la grandeur imposante, ni de l'harmonie de ses lignes : mais la splendeur de la décoration est facile à imaginer. Boiseries de cèdre sculptées en guirlandes, parquets de marqueterie incrustés d'argent (6), tapisseries, meubles, objets d'art, tout y était magnificence et délicatesse. Rien

(1) On voit ce qui reste des trois Grâces dont nous parlent certains biographes : l'une est morte, l'autre éloignée; la troisième, seule présente, est bossue et laide.

(2) *Épitre à Mignon.* — (3) Le comte de Sainte-Mesme, ou Desprez, secrétaire des commandements, ou d'autres.

(4) Outre les descriptions de Paris (G. Brice, Piganiol), on peut consulter sur le Luxembourg : soit le *Journal des deux Hollandais* (1656), soit le *Voyage de Lister* (98) ou celui d'*Evelyn* (44). — Evelyn parle de la terrasse située dans la cour (disparue), et qui était pavée de marbre noir et blanc.

(5) C'est l'avis de Lister (49) : il ne fait de réserve que pour les colonnes « qui, formées de sections cylindriques, figurent assez bien la boutique d'un marchand de fromages ».

(6) Lister, p. 51.

de cela n'était nouveau pour la Fontaine; mais raison de plus : il avait pris, autour de Vaux, le goût du luxe. Ses regards effleuraient avec joie les marbres, l'or des lambris, ou les peintures. Je ne sais s'il aimait beaucoup les femmes de Rubens (1); mais son imagination se plaisait à ces scènes mythologiques partout étalées, et qui lui servaient de cadre pour ses rêveries. C'est là qu'il allait rêver l'histoire de Psyché, de Psyché que porte au palais de l'Amour l'aile des Zéphyrs.

Rappelons que tout le palais ne lui était pas ouvert (2). On sait qu'à la mort de Gaston d'Orléans, sa veuve s'était empressée d'accourir au Luxembourg et de s'y installer avec sa famille. Or c'est sa belle-fille, Mademoiselle, qui était l'héritière : elle réclama, et Madame dut lui faire place. Dès 1665 le palais fut divisé en deux : Mademoiselle eut la moitié de gauche, du côté de l'est (rue de Médicis), sa belle-mère, la moitié de droite (3). Les deux femmes ne s'aimaient guère : la plus jeune était vive, fière et tyrannique; l'autre, en apparence effacée et humble, effarée par les sorties de sa belle-fille, se vengeait sournoisement. Tandis que Mademoiselle fermait de son côté le jardin par

(1) Voy. *la Magdeleine* du Titien, qu'il appelle une « dondon ». (*Lettres*, 63.)

(2) Les biographes n'ont pas indiqué ce point : il a pourtant son intérêt, puisqu'il permet de voir le poète, en toute précision, dans un coin de Paris où il a passé tant d'heures charmantes. — On a aujourd'hui un bon livre (de M. Hustin) sur le Luxembourg.

(3) L'acte de partage (A. N.; S, 1513) a été donné par M. Hustin; il est du 17 septembre 1665. — On peut d'ailleurs voir une estampe (*Vue du palais d'Orléans appelé Luxembourg*, chez Langlois, rue Saint-Jacques) qui indique cette division du palais : les appartements de la duchesse de Guise sont ceux qu'avait occupés sa mère (avec elle).

une barricade, elle, pour gâter la vue de sa voisine (c'est du moins ce que dit Mme de Sévigné) imagina de faire couper tous les vieux arbres (1). Mutilation sensible au cœur du poète. Hé quoi, les massacrer! « Ils iront assez tôt border le noir rivage! »

Mais nous n'en sommes pas là. Dans les premières années, La Fontaine put jouir en paix de ces magnifiques ombrages. Il se promenait dans la grande allée, qui se prolongeait vers l'ouest, suivant la rue de Vaugirard. A travers cette colonnade d'ormes et de tilleuls (2) il voyait par échappées des coins de bosquets ou de gazons, toute une tapisserie de verdure. Çà et là le terrain penchant multipliait les perspectives (3). Le soleil se glissait, mettait des taches blondes sur le sol et sur l'herbe verte, — ou plus loin faisait resplendir les fleurs, les roses, les tulipes ou les anémones (4). Les parterres, avec leurs buis en bordure, étalaient le caprice de leurs broderies (5), — tandis que par endroits brillaient des marbres clairs. Dans chacun des bassins un triton de bronze lançait au ciel sa girandole (6) : et l'eau éparpillée s'irisait au soleil, ou montait dans l'air gris comme une plume blanche.

La Fontaine, ne l'oublions pas (même en tenant compte de ses absences), a vu là toutes les saisons, toute la féerie de la lumière. Il y a savouré, plus que partout ailleurs, « l'innocente beauté des jardins et du jour (7) ». Sous ses yeux les heures

(1) Sévigné, III, 9. — (2) *Evelyn*, p. 254. — (3) *Ibid.* — (4) *Les Hollandais*. — (5) *Evelyn*, p. 254. — (6) *Evelyn, ibid.*

(7) Le vers est dans les *Elégies*, c'est-à-dire de cette période; il est vrai surtout pour le Luxembourg.

changeantes se donnaient la main : et les matins blonds souriaient, puis les jours éclatants d'azur, puis les crépuscules roses qui lui étaient chers (1). Quand il revenait de Château-Thierry après les vendanges (2), un peu de brume errait déjà dans les allées; quelques pousses tardives éclataient encore, toutes fraîches sur les branches noires, ou bien quelques vestiges du feuillage d'automne, le rameau d'or virgilien. Les feuilles brunes tachaient les gazons verts; le soleil pâle disait adieu. Puis c'était l'hiver, le brouillard, la neige : et tous les oiseaux se taisaient. Mais ils revenaient au printemps : et alors ils piaillaient, chantaient, criant que les beaux jours étaient revenus, que Vénus endormie s'était réveillée (3); et pour le poète attendri, dans le soir tiède et silencieux, le rossignol disait l'hymne d'amour...

Il était là surtout dans la journée. Il allait à pas lents, seul autant que possible, rêvant à des vers, ou plus volontiers emplissant ses yeux d'images riantes. Des pigeons roucoulaient. Les cloches des couvents arrivaient jusqu'à lui : tout près, vers le sud, c'étaient les Chartreux, et un peu plus loin c'était Saint-Magloire. Il souriait en y pensant... Maintenant on l'appelait. Mlle d'Alençon se montrait avec une demoiselle de compagnie; salutations, sourires; « que de Grâces, bons dieux! Tout rit dans Luxembourg (4). » L'après-midi, toute sorte de visiteurs au sortir des salons se répandaient dans les allées. Des seigneurs en dentelles, chamarrés, pimpants, faisaient leur cour à Leurs

(1) Voy. fin de *Psyché*, *lettres de 1663*, etc. — (2) C'est le moment où il fait ses ventes (eaux et forêts). — (3) *Les Vautours et les Pigeons*. — (4) *A Mlle de Poussay*.

Altesses. Le duc de Guise, le futur gendre, dut y venir. On voyait un jour un ambassadeur, ou de Toscane ou de Savoie; un autre, quelque prince étranger; un autre enfin, le Roi lui-même (1).

La Fontaine fuyait peut-être le monde, mais ne pouvait lui échapper. Et d'ailleurs n'était-ce pas joli de voir sous le feuillage errer ces robes étincelantes, et d'entendre par moments des éclats de rire?

Il y avait là trois ou quatre « jeunes fillettes » que notre homme regardait sans doute avec complaisance, celles-là mêmes qui de leur manchon faisaient un abri au petit chien de la douairière (2). Heureux Mignon, qui, fêté par des jeunes filles et caressé par des mains princières, fut par surcroît chanté par La Fontaine! On voit le dialogue entre cette petite bête et l'ami des bêtes, entre Mignon qui jappe et frétille, qui voudrait bien prendre l'air loin de cet austère Luxembourg gardé par le Suisse, et le gentilhomme servant qui le plaint, mais qui en même temps s'applaudit de pouvoir courir en toute liberté. On voit cela; et on évoque aussi la silhouette de l'aumônier, sombre gardien des mœurs, et là-bas, l'autre moitié du Luxembourg, demeure plus peuplée, vivante et joyeuse, où le poète aimerait mieux vivre, bien que le dieu d'amour (qui aura son heure, celle de Lauzun) n'y soit pas entré...

Cette épître à Mignon semble être le seul hommage poétique adressé à sa maîtresse par le gentilhomme servant. Pour Mlle d'Alençon, il devait

(1) Voy. les continuateurs de Loret. — (2) *Épître à Mignon* (antérieure à 1668 : il y parle de l'évêque de Bethléem; or, en 1668, l'aumônier est évêque de Tarbes).

l'honorer d'un sonnet médiocre. Et peut-être fut-il un peu plus empressé pour la divine Poussay; mais enfin on voit que dans cette maison il n'a guère perdu son temps en menues offrandes, — dont nulle part d'ailleurs il ne fut prodigue. N'en concluons pas à la froideur de ses sentiments. Il était sans doute très reconnaissant à la duchesse de l'avoir accueilli chez elle, très heureux d'avoir, grâce à elle, quelques revenus à joindre aux siens qui étaient maigres, et en même temps un titre qui lui donnait quelque surface. Quant à l'austérité du milieu (très relative : on peut rire entre hommes), il ne songeait guère à s'en plaindre, ayant le droit de sortir quand il le voulait, et de vivre au dehors d'une vie joyeuse ou brillante.

C'est ainsi que nous allons le voir se promener dans plusieurs salons, mais d'abord se réjouir avec des amis, surtout des poètes.

CHAPITRE IV

LES QUATRE AMIS

« Quatre amis, dont la connaissance avait commencé par le Parnasse, lièrent entre eux une espèce de société... », — que tout le monde connaît, par toute sorte de livres. Mais comment négliger dans l'histoire de notre poète des réunions qui lui firent passer si utilement tant d'heures joyeuses? D'autant qu'on ne les a pas toujours peintes, en tout cas datées, très exactement (1).

Rappelons qu'elles ne peuvent être antérieures au début de 1664. — La Fontaine connaissait Racine de longue date; il avait retrouvé Molière vers 1660; il pouvait avoir vu Boileau par l'entremise de Furetière (2). Mais, d'autre part, Boileau, que son frère Puymorin avait présenté à Molière vers 62 (3), Boileau en décembre 63 n'avait pas encore vu Racine (4). C'est seulement quelques semaines plus tard que toutes ces liaisons plus ou moins lâches (rendues intermittentes par les absences de La Fontaine et par le séjour de Racine dans le Languedoc), se rejoignent et se resserrent, pour devenir une société.

(1) M. Lafenestre les place de 61 à 64 : M. Faguet (*Annales*, 2 oct. 1910) écrit : « La société des quatre amis va de 1660 à 1665. »

(2) Furetière connaît la famille Boileau (voy. Le Verrier). — (3) *Ibid.* — (4) Lettre de Racine à Le Vasseur.

C'est à Despréaux, semble-t-il, que revient l'honneur de l'avoir fondée. Une tradition solide veut qu'il ait loué une chambre, rue du Vieux-Colombier, pour y réunir ses amis. Nous n'avons qu'à les suivre en ce quartier de Saint-Sulpice. Boileau vient de la Sainte-Chapelle, Molière de la rue Saint-Thomas-du-Louvre (en attendant qu'il habite rue Saint-Honoré); Racine, toujours voisin de son cousin Vitart, demeure pour le moment près du nouvel hôtel de Luynes, rue de la Butte (1); enfin La Fontaine vient du Luxembourg ou de chez Jannart.

Déjeuners ou dîners, leurs réunions se font le plus souvent autour d'une table. Et on peut les voir aisément, assis, le verre en main, — tels ces musiciens que nous peint Mignard, — attablés devant un jambon dont la tranche rose fleurit la nappe, parmi les assiettes et les plats d'étain (2). Jambon de Mayence, épaule de mouton ou omelette au lard, ce n'est pas l'affaire. Ils ne sont pas là pour manger, bien que d'ailleurs aucun d'eux ne fasse fi de la bonne chère : ni Molière, chez lequel d'Assoucy jadis s'était cru transporté au pays de Cocagne; ni La Fontaine, qui est gourmand avec délices; ni Boileau, qui, déjà initié à la gourmandise par ses amis de la Croix-Blanche, disserte gravement, ou bouffonne, sur les mets et sur les vins. Mais, par exemple, soyons certains qu'ils boivent, joyeusement, copieusement. Et pendant que Molière, dont la bonne figure s'illumine, les regarde avec son sourire de contemplateur, les

(1) Aujourd'hui, rue Saint-Guillaume. — (2) Ce tableau appartenait en 1911 à M. R. de Malleray.

yeux fins de Boileau pétillent, ceux de Jean Racine s'enflamment (ses grands yeux pâles si profonds); et Jean de La Fontaine, humant le vin en connaisseur, plisse avec satisfaction ses lèvres gourmandes.

Ils sont jeunes (même les deux aînés) (1), ils s'égaient, ils causent. De quoi? « de leurs plaisirs, » nous dit l'auteur de *Psyché,* et il veut dire de leurs amours. Mais cela n'est pas vrai de tous. Boileau a toujours été plus que sage, Molière est rangé et forcé de l'être. Racine, par contre, dans toute l'exubérance de ses vingt-cinq ans, s'applaudit de sa détestable conduite, qui là-bas à Port-Royal fait pleurer des âmes pieuses. Quant à notre homme, apologiste des grisettes (2), il leur offre son cœur volage, et parle ici gaillardement de leurs appas, de leurs bons tours. Ne le dédaignez pas : il ne demande qu'à s'élever jusqu'aux Iris; le moment n'est pas loin où il va s'attendrir bon jeu bon argent, sans s'y attarder et sans en mourir, en soupirant ses Élégies.

Plaisirs du moment, échos du passé. Quand Racine a évoqué le soleil d'Uzès ou son enfance à la Ferté-Milon; quand La Fontaine, émoustillé par le bon vin, a parlé de Château-Thierry, d'aventures galantes, de scènes rustiques, — Molière puise dans les souvenirs de ses longues tournées en province. (« Vous nous parliez d'Uzès : je me souviens qu'étant en Languedoc... ») Et Boileau, fin diseur, raconte à son tour. Pur Parisien, il n'a guère dépassé Villeneuve-Saint-Georges : mais il

(1) La Fontaine a quarante-trois ans, Molière quarante-deux, Boileau vingt-huit, Racine vingt-cinq.

(2) *Contes : Joconde.*

a de bons yeux, et, pour qui sait voir, Paris est un monde! Il a souvent flâné autour de la Sorbonne, (ah! le bon temps des Provinciales, où l'on voyait passer, circonspects ou gesticulants, les bons Pères que fouaillait Pascal!...) Surtout il connaît à fond le Palais, tous les antres de la chicane : et là, que de scènes burlesques où se dévoile piteuse la nudité du cœur humain!... Dans les fumées du vin les langues se délient. Les intrigues d'hier succèdent aux vieilles histoires. On va de Paris à la province, de Saint-Germain à la place Maubert. Et c'est un pétillement de bons mots, un feu croisé d'exclamations, un jaillissement de plaisanteries. Et de temps en temps, réveillé de ses longs silences, La Fontaine enthousiasmé s'écrie : « Vertudiable (1)! »

Mais enfin, quoi qu'en dise notre homme, — qui par horreur du pédantisme proteste contre le soupçon d'entretiens réglés, — leurs réunions sont littéraires. S'ils sont joyeux, s'ils aiment la vie, ce n'est pas (comme les Linières et les Pinchesnes) d'une façon bassement gloutonne : ils aiment la poésie, ils aiment les lettres. S'ils tombent moins souvent que d'autres dans la « maladie du siècle » — le mal d'écrire — ils y tombent, et ils y pensent, et leurs préoccupations d'écrivains les suivent ici. Quoi? Racine se désintéresserait de ses œuvres, lui si avide de gloire, si fiévreux dans son désir d'être joué, de l'être vite et de l'être bien? Et Boileau oublierait les choses littéraires, lui qui est dans tout le bouillonnement de sa verve satirique, lui dont toutes les passions sont passions d'homme

(1) Le Verrier, *Sur la satire VII*.

de lettres? Passe pour Molière, plus réservé : et encore, en pleine lutte, comment ne se souviendrait-il pas de son art? Quant à La Fontaine, n'est-il pas en train de secouer sa nonchalance? — Gardons-nous de prendre au sérieux ces airs détachés, par où il a voulu donner à ses amis une physionomie d'honnêtes gens, — qu'ils avaient d'ailleurs.

Donc ils parlent de lettres, de leurs ouvrages, de ceux des autres.

Molière ici me paraît être au centre. Auteur des *Précieuses* et des *Deux Écoles* (et même du *Tartufe*), il est le seul qui soit déjà quelqu'un. De plus, on l'attaque; il traîne derrière ses triomphes la meute hurlante de ses ennemis : va-t-il être vainqueur de la pieuse cabale? que sera ce *Don Juan* où il veut fustiger les grands sans honneur?... — Boileau, qui a salué la victoire de l'*École des femmes,* ne déteste pas moins toutes les grimaces; lui aussi il a commencé la lutte : sa satire à Molière a déjà paru (1), celle à Le Vayer va paraître, et il en colporte d'autres (achevées ou non) dans les salons et les cabarets. Demain, quand l'apparition de *Joconde* (2) suscitera une querelle entre les partisans de La Fontaine et ceux de Bouillon, tels autrefois les Jobelins et les Uranistes, Despréaux lancera sa *Dissertation sur Joconde* (3), et il y fera, en même temps que l'apologie de La Fontaine, celle du naturel, de la vérité. — Plus personnel dans son ambition, plus artiste aussi dans son idéal, l'auteur de la *Thébaïde* (qui va être celui d'*Alexandre)* s'entend fort bien avec Boileau, ne fût-ce qu'au sujet

(1) 12 juillet 1664, dans *les Délices de la poésie galante.* — (2) Fin décembre 1664. — (3) Publiée seulement en 1669, avec *les Contes*, chez Sambix.

de Quinault et de son *Astrate*. — Et, au fond, ils s'entendent tous sur les imbéciles et sur les précieux, sur Cotin comme sur La Serre ou sur Le Pays. Pour un ouvrage de haute valeur, comme ces *Maximes* (1), combien de détestables et de ridicules! Ce Chapelain, dont les oracles règlent les pensions (ingrat Racine, qui ne proteste pas!...), ce Chapelain est misérable! Ce pauvre d'Assoucy, qui se dit l'empereur du burlesque, est le roi des niais. Assez de fadeurs et de fadaises! Tout, dans ce règne qui s'annonce glorieux, doit tendre au solide et à la grandeur.

Ainsi parle Boileau, et tous font chorus. Je sais bien que parfois La Fontaine doit faire ses réserves. Si Despréaux est jeune, s'il n'est pas encore le législateur du Parnasse, s'il a très bien su voir dans *Joconde* le sourire charmant du conteur (2), il n'en a pas moins l'humeur dissertante, et par moments quelque étroitesse. Notre homme n'aime guère les formules, ni les routes tracées au cordeau; il préfère les jolis sentiers. Il le dit, et on le rabroue. Sa lenteur d'expression, le décousu de ses phrases et de sa pensée, ses retours brusques à un sujet abandonné, donnent à rire aux deux jeunes gens (3). Et tandis qu'il accepte bonnement la chose (quitte peut-être à s'en souvenir), Molière, plus voisin de lui par le goût, par l'âge, Molière

(1) Ici, nous avançons : nous voilà vers la fin de 1665. — (2) « Ce molle atque facetum... qu'Apollon ne donne qu'à ses favoris. »

(3) Il faut bien que quelque chose explique une tradition représentée d'abord par le mot de Molière, ensuite par l'épigramme soi-disant faite par La Fontaine « contre Boileau qui le raillait amèrement de ses ingénuités ». On a dit que Boileau n'était point pédant : ce serait à voir, en tout cas il semble bien qu'il ne rendît point justice entière à son ami.

plus mûr et plus pénétrant, pense sans doute ou même prononce le mot qu'on lui a prêté : « Laissez nos beaux esprits se trémousser : ils n'effaceront pas le Bonhomme (1). »

Mais de toute façon le Bonhomme reste indulgent à cette jeunesse batailleuse. Il aime les jeunes gens, il aime ceux-là. Il leur sait gré de l'encourager par leurs applaudissements et de l'animer de leur verve. Il ne dédaigne pas d'écouter leurs avis, — parfois. Surtout il est heureux de vivre dans leur société : ses quarante ans s'y rajeunissent.

Du reste, cette vie commune est loin de s'enfermer dans les causeries d'une chambre. Sans cesse ils se promènent, assistent aux scènes de la rue. Des tréteaux du Pont-Neuf ils vont aux Italiens, où Molière leur donne leurs entrées et les accompagne, car il a un faible pour Scaramouche. Dans ce même Palais-Royal ils voient jouer leur ami, ainsi que sa femme; occasion pour Racine et pour La Fontaine de rôder autour des coulisses et de voir si, comme le dit Molière, ce sont « d'étranges animaux » que les comédiennes. Qui sait s'ils n'ont pas une fois ou l'autre suivi la troupe à Fontainebleau ou à Saint-Germain? Parties improvisées, qui s'accompagneront de rires, de chansons, toujours de bouteilles. — Molière est pressé (sa vie est si lourde!), mais les autres ont du temps à eux. Quand ils en ont assez du Cours la Reine ou des Tuileries (si favorables aux confidences), ils poussent jusqu'à la campagne : Vin-

(1) C'est la première fois que nous trouvons ce mot. Bonhomme indique un homme d'un certain âge (La Fontaine a dix-huit ans de plus que Racine), en même temps qu'une nature débonnaire.

cennes et la Pissotte, Saint-Cloud et la du Ryer (1), Antony, Saint-Germain, Versailles. A eux les prés fleuris, les forêts, les grandes avenues, ou les bords charmants de la Seine! Ils reviennent joyeux (La Fontaine surtout, et Racine), ayant vu des fleurs et de la verdure, un ciel plus large, plus souriant.

Et puis, il est temps de le dire, nos quatre amis sont beaucoup d'amis. Le plus intime est sûrement Chapelle, que mainte anecdote nous montre avec eux : Chapelle, grand buveur, épicurien nonchalant et spirituel, conseiller très sûr pour Molière, qu'il aime d'une affection solide, auditeur redoutable pour Boileau qui l'estime fort. C'est lui qui dans le groupe prendra la place du grand comique, lorsque celui-ci, brouillé avec Racine (à la fin de 1665), se retirera (2). Un autre intime, naturellement, est Furetière : homme déjà posé, le seul d'entre eux qui soit de l'Académie, il prépare sous leurs yeux *le Roman Bourgeois*. Son don des portraits les amuse; mais, avec cela, il se livre peu : sa figure reste énigmatique, un peu sournoise. Un homme d'esprit sûrement, un ami officieux peut-être, mais pas un bon homme. On le voit, avec les autres, chez Antoine (?) Hessein, dont la sœur a épousé Rambouillet de la Sablière. Celui-là n'a guère, je crois, de relations avec les Muses, mais il abreuve leurs nourrissons. C'est chez lui que

(1) Morte, mais la maison subsiste. — (2) Sur Chapelle, dont on a quelques vers aimables, il faut voir l'épitaphe faite par Bernier. Rappelons l'anecdote sur les « cloches argentines » du Lutrin ; « Tais-toi, dit Boileau, tu es ivre. » — « C'est toi qui es ivre, de tes vers. » Mais d'ailleurs Boileau parle de lui (lettre à Brossette, 1er avril 1700) sur un ton admiratif qui surprend un peu : « les deux plus beaux esprits de notre siècle, je veux dire M. Racine et M. Chapelle ».

s'opère (évidente actualité, car nous sommes en décembre 1664, et la comète met en grand émoi tout Paris) la métamorphose en comète de la perruque de Chapelain. Il a sa note originale, c'est un enragé disputeur ; mais nos gens ne craignent pas cela :

> La dispute est d'un grand secours,
> Sans elle on dormirait toujours.

Quand ils veulent plus d'aménité, ils n'ont qu'à rendre visite au doyen Patru. Pauvre bonhomme ! Son éloquence ne l'a pas enrichi. Il vit chétivement rue du Puits-l'Hermite, là-bas, très loin, dans la paroisse de Saint-Médard : mais son affabilité et sa bonne humeur, sa réputation d'oracle rigide, attirent nos amis jusqu'en ces régions écartées.

A côté des gens de lettres, voici des artistes. D'abord le vieux Mignard (1), un des amis de Molière, dont il est en train de faire le portrait ; Mignard, un Champenois qui aime les livres. La Fontaine en particulier peut le suivre, soit au Val-de-Grâce qu'il décore, soit chez M. d'Herwart où il peint l'histoire de Psyché, soit dans son atelier (au Louvre), où le poète regarde avec intérêt quelques « étudiants » copier un modèle, qui est quelquefois une femme (2)... Mais ce qui ne l'intéresse pas moins, c'est d'entendre Molière et Mignard parler peinture, à propos du Val-de-Grâce ou du livre de feu Dufresnoy (3).

(1) Pierre Mignard (1610 (?)-95) ; voy. sa vie par Monville. — (2) *Contes : le Cas de conscience :*

> ... Quelqu'un n'a-t-il point vu
> Comme on dessine sur nature ?
> On vous campe une créature,
> Une Eve, ou quelque Adam, j'entends un objet nu.
> Puis force gens assis, etc.

(3) Dufresnoy, peintre, ami de Mignard (mort fin 1665).

De la peinture nos gens peuvent passer à la musique. Ils connaissent tous Michel Lambert et son gendre Lulli, dit Baptiste. Lambert chante volontiers des airs ou des vaudevilles *(Vous soupirez tout haut, et tout bas je soupire)* (1), ou se livre à des pantomimes très réjouissantes. Lulli, qui est avec Boesset surintendant de la musique, n'est pas moins comique et grimaçant que son beau-père. Chanteur ordinaire mais diseur très fin, il chante et joue du violon tout ensemble *(Savez-vous bien, la belle — Ce que l'on dit de vous?)*; et les tricotets et les sarabandes se mêlent à ses chants bachiques. Avec lui on aura de joyeuses farces, des entrées dans plusieurs concerts; et, quoique marié (plaisante raison!), il hante volontiers avec eux tous les cabarets.

Les cabarets sont toujours lieu de ralliement (2). Que ce soit chez Crenet à la Pomme-de-Pin, ou au Mouton-Blanc, ou à la Croix-Blanche, à la Croix-de-Lorraine ou au Petit-Maure, on est sûr de trouver joyeuse compagnie. Là coulent à flots tous les vins fameux : vins d'Arbois, vins d'Anjou, Condrieu, Hermitage, et les Sillery et les Avenay; là, parmi les brumes du tabac, se jouent les parties de trictrac, de dés, de piquet; là s'achèvent ou se nouent les parties de débauche; là se débitent récits galants ou gasconnades. Mais là aussi se disent des vers.

Car les Muses elles-mêmes ne rougissent point de paraître dans certains de ces cabarets. Elles y sont attirées par la jeunesse la plus brillante. Ceux

(1) Voy. les *Airs de Cour et Vaudevilles* (Sercy, 65, *passim*). — (2) C'est le dernier moment de leur vogue; bientôt ils seront mal vus. Plus tard les cafés les remplaceront.

que nos amis y rencontrent et dont ils deviennent les amis, s'appellent La Rochefoucauld, Vivonne, Termes, Cavoie ou Nantouillet. Tout d'Hozier est là, ou tout l'armorial de France, et presque tous sont gens d'esprit (1). Despréaux obtient auprès d'eux des succès, presque des triomphes. Pour La Fontaine, qui est timide, ils ne sont pas des auditeurs; mais ce seront bientôt des lecteurs et des partisans.

Ainsi se répand au dehors le petit cénacle. Mais il en faut toujours revenir, si l'on veut le bien voir, à l'intimité. Intimité douce et féconde. Bientôt, vers la fin de 1665, blessé de voir Racine quitter sa troupe pour celle « des Grands Comédiens », Molière s'éloignera. Mais, en dehors de Racine, les autres n'auront garde de le délaisser. La Fontaine, notamment, le verra beaucoup (2). En même temps il restera l'intime de Racine et de Boileau. Il les emmènera quelquefois à Reims, où ils iront plaisanter et boire avec le joyeux Maucroix (3); plus souvent à Château-Thierry, par exemple au printemps de 65, quand appelé là-bas pour un certain temps, il aura peur d'être privé de leur compagnie (4). Tant cette amitié lui est

(1) La Rochefoucauld (le fils!) ne passait point pour un génie. — (2) Rien ne le prouve, mais tout le fait croire : leur parenté d'esprit, les emprunts que La Fontaine fait à Molière, la fable de la petite Louison dans *le Malade imaginaire*.

(3) Voy. lettre de Boileau à Maucroix (1695). — (4) C'est alors que Boileau, invité à dîner par le lieutenant (Rousselet?), lui entendit débiter les triomphantes sottises qu'il a mises dans la bouche de son gentilhomme campagnard : voy. le commentaire de le Verrier sur la *Satire III*. — Je date 1665 : car la *Satire* contient une allusion à l'*Astrate*, joué dès l'hiver 1664-1665, et qu'on n'a pu lire qu'après. D'autre part en 1666 La Fontaine est bien à Château-Thierry (en mai notamment); mais à ce moment

devenue un besoin! Il leur a dû beaucoup (comme il doit beaucoup à Molière) : et à ses débuts surtout, au moment où, fonctionnaire menacé, il veut faire des lettres sa carrière, ce sont eux qui encouragent ses rêves de gloire, qui l'aident, le soutiennent dans sa marche vers le succès.

Boileau vient de prendre un privilège pour ses *Satires* et doit préparer soigneusement son édition: Racine, d'abord attentif à la carrière de son *Alexandre,* est ensuite occupé à répondre à Nicole. — Le printemps 1665 est tout à fait probable.

CHAPITRE V

A TRAVERS QUELQUES SALONS

Lié avec Molière, Boileau et Racine, vivant avec eux familièrement, La Fontaine a eu d'autres relations non moins illustres et plus mondaines. Il a sûrement pénétré dans le petit cercle aristocratique de la rue de Vaugirard, où Mme de La Fayette avait pour intimes le duc de La Rochefoucauld et la marquise de Sévigné.

Ces relations semblent anciennes. « A la marquise de La Fayette en lui envoyant un petit billard » : tel est le titre d'une pièce de notre poète, que les éditeurs prudents s'abstiennent de dater, mais qui me paraît antérieure à 1660. Ce genre d'envoi, selon nous, n'a guère de sens qu'au moment où le jeu de billard reprenait faveur, et cela pourrait nous faire remonter jusqu'à 56 (1). La Fontaine, à Paris, voyait dès lors beaucoup de monde; dès lors aussi Mme de La Fayette recevait beaucoup. « C'est une femme de grand esprit et de grande réputation (disaient deux jeunes Hollandais au début de 1658), où une fois du jour on voit la plupart des polis et des bien disants de cette ville (2). » Pourquoi La Fontaine ne se serait-il

(1) Voy. dans *Madame de la Suze* (de M. E. Magne) 193, une pièce du comte de Maulevrier, mort (dit Loret) le 9 juillet 1657.
(2) *Journal de deux Hollandais.*

pas fait recevoir dans ce salon si accueillant? N'est-ce pas à ce moment qu'il a vu Mme de Sévigné (1), et les deux amies n'étaient-elles pas déjà presque inséparables? Que l'on retarde d'un ou deux ans l'envoi du billard, peu importe : il reste à peu près certain que le futur poète parlait à la marquise, vers 1660, comme à une amie : « Je vous aime, aimez-moi toujours. » Et c'est ce mot surtout qu'il faut retenir (il est bien de La Fontaine jeune, confiant dans la vie), parce qu'il donne, pour le début du moins, le ton de leur amitié.

S'il a connu de bonne heure cette aimable femme, cela ne veut pas dire qu'il lui doive la connaissance de La Rochefoucauld. Celui-ci, qui devait devenir pour elle l'ami de toutes les heures, était loin en 1665 d'être un familier. Or déjà le poète allait offrir au duc « l'Homme et son Image », qui ne marque évidemment pas le début de leurs relations. La Rochefoucauld était le neveu de Liancourt, et la Fontaine avait depuis longtemps auprès de ce dernier un introducteur, son ami Desmares : le P. Desmares qui, inquiété par les Jésuites, avait à plusieurs reprises trouvé asile chez les Liancourt, et qui depuis 1653 était leur hôte à demeure. Sans doute, étant exilé, il habitait surtout leur fameux château de Seine-et-Oise, ce château que vante La Fontaine et en connaissance de cause. Mais soit là, soit plutôt dans l'hôtel de la rue de Seine, où Desmares de temps à autre descendait incognito et que La Rochefoucauld habite dès 1660, mainte rencontre des deux hommes a été facile. Plus tard leur intimité évi-

(1) Le dixain à Sévigné est de 1657.

dente nous permet de voir La Fontaine dans ce même hôtel, d'autant que le P. Desmares, à partir de la paix de l'Église (1668), s'y installera (1).

Reste Mme de Sévigné, qui connaissait bien La Fontaine. Allait-il chez elle ? C'est une question. Le salon de la marquise était moins littéraire qu'aristocratique; mais elle aurait fort bien pu recevoir un homme que tout le monde recevait. Elle n'en dit jamais rien, — ce n'est pas une preuve : car elle ne nous dit pas non plus, elle qui le cite sans cesse, qu'elle l'ait jamais rencontré ailleurs. Et pourtant il est certain qu'elle l'a vu souvent. La fable du « Lion amoureux », offerte à sa fille vers 1666, suffit comme preuve.

Désormais on voit mieux que notre poète, en relation avec chacune de ces trois personnes amies, a dû être le très bien venu dans leur petit cercle, dont le centre était rue de Vaugirard (2). Nous connaissons le cadre, en tout cas le jardin et le pavillon de verdure. Nous savons que, sortant du Luxembourg, La Fontaine, pour s'y rendre, « n'avait que quatre pas à faire ». Et nous pourrions nous représenter ces réunions qui sont un peu le pendant, pour lui, de celles du Vieux-Colombier.

(1) Pour les Liancourt je vois un premier lien : depuis 1656 ils tiennent des Schomberg les seigneuries de Nanteuil et Neuilly-Saint-Front; La Fontaine, qui a eu des terres tout près de là (Oulchy), a pu connaître les Schomberg. Mais cela est vague. — Au contraire l'entremise de Desmares, dont personne n'a parlé, est intéressante. Elle explique par exemple les velléités jansénistes (ballade à Escobar), les relations avec Brienne et la connaissance de La Rochefoucauld. Je ne parle pas de menus détails, comme la mention de Liancourt (*Psyché*), l'allusion de Quimper-Corentin où Desmares avait été envoyé (sans y aller d'ailleurs, Dieu l'ayant préservé du voyage).

(2) A l'angle ouest de la rue Férou. — Voy. SÉVIGNÉ.

Sans doute la familiarité n'y est pas la même. Mais il est si sûr d'être bien reçu! D'abord il a eu quelques velléités jansénistes (apparentes surtout), qui lui font patte blanche dans ce milieu bien disposé pour Port-Royal. Puis il est en train de publier ses *Contes*, et nous savons que les deux dames ont un goût très vif pour ces productions (1). Enfin il a écrit déjà un assez grand nombre de fables; il y a donné sa mesure, et peut affronter sans peur cet aréopage.

La Rochefoucauld, vieilli, déjà goutteux et misanthrope, mais poli, agréable en conversation, est pour La Fontaine un juge conquis d'avance. Jadis féru de l'*Astrée* comme lui, devenu comme lui moraliste, il l'est moins ingénument, mais dans le même sens, dans le sens païen. Ces deux hommes doivent se comprendre, et comme écrivains ils doivent se goûter. On en dirait autant de celle qui écrira *Zayde* et surtout *la Princesse de Clèves :* chez elle aussi une « raison divine » commande à une imagination romanesque. Et comment cette femme naturelle et vraie — encore qu'habile et même diplomate — n'aimerait-elle pas en La Fontaine ce composé piquant de finesse et de candeur? Quant à Mme de Sévigné, nature assez diverse, mais surtout gaie, vivante, spirituelle, prime-sautière, elle est faite mieux encore que ses deux amis pour savourer le pittoresque du poète.

Du moment qu'il avait pénétré dans ce milieu, il était impossible qu'il n'y fût pas aimé; et du moment qu'on l'y aimait, comment n'y serait-il pas venu familièrement?

(1) Sévigné, *passim*. Pour Mme de La Fayette, voy. lettre de Deschamps à Condé en 1685 (cité par le duc d'Aumale).

Qu'y a-t-il pris? Je n'en sais rien. Mais il y a trouvé des applaudissements qui ont dû lui donner confiance. Cet auditoire était tout autre chose que celui du Luxembourg, c'était même autre chose que le cénacle des amis, car c'était déjà un peu le public. Et quel public! le plus raffiné en même temps que le plus sérieux. Ce qui avait plu à des juges de cette valeur et de ce crédit, était appelé à plaire partout. Vouloir les contenter, c'était pour La Fontaine garder sans doute ses qualités natives, mais en les inclinant vers un idéal de perfection et d'élégance.

Et à ce commerce, du même coup, il gagnait la bienveillance de maint visiteur haut placé. C'est là qu'il se fera bien voir de M. le Prince; c'est là qu'il se fera de Mme de Thianges une amie et une protectrice. S'il est vrai que plus tard Mme de La Fayette ait vu affluer chez elle les plus grands seigneurs (1), comment n'en serait-il pas de même aujourd'hui, alors qu'elle est dans l'intimité de Mme Henriette? Le poète chez elle a connu la Cour avant d'y aller (2); surtout il s'est fait connaître de toute sorte de gens : il sait que pour arriver cela est utile.

En même temps que le plaisir, n'est-ce pas ce qui l'attire aussi dans d'autres salons?

*
* *

Je ne sais s'il faut parler ici des d'Herwart. La Fontaine les avait rencontrés autour de Fouquet.

(1) Saint-Simon. — (2) Notons que de bonne heure il parle de la Cour; exemple dans les *Contes de 1666*. (A femme avare...) :

Je trouverais maintenant à la Cour
Plus d'un Gulphar si j'en avais affaire.

Sans doute Barthélemy d'Herwart, choqué des irrégularités financières du Surintendant, avait fait son possible pour s'y opposer. Mais si le poète, fidèle à son protecteur, hésita peut-être quelque temps à pénétrer dans cette maison hostile, je suis persuadé qu'il y vint bientôt, attiré par l'accueil qu'y recevaient les gens de lettres. Il devait être un jour l'ami très intime du fils de Barthélemy : il n'avait sûrement pas attendu ce jour pour être un familier du salon d'Herwart. Il y retrouvait (dans ce merveilleux hôtel de la rue Plâtrière décoré par Mignard, un de ses amis) toute sorte d'amis protestants, ceux qu'il a pu rencontrer dans le salon Pellissari, ceux qu'il voyait sans cesse familièrement chez les Rambouillet de La Sablière.

Antoine Rambouillet, le grand madrigalier, était, nous l'avons vu, un ami de jeunesse. Très riche, marié à une femme (Marguerite Hessein) extrêmement gracieuse et spirituelle, il recevait beaucoup dans son hôtel des Fossés-Montmartre (1). Et lorsque venaient les beaux jours, ses amis allaient le voir à Reuilly, dans la luxueuse Folie-Rambouillet (2), parmi ses jardins tapissés de parterres, couverts de bosquets et d'arbres à fruits renommés. C'était une joie pour un gourmand comme La

(1) C'est bien là, rue des Fossés-Montmartre (à côté de la future place des Victoires, et au début de notre rue d'Aboukir) qu'il faut voir La Fontaine dans cette première période de ses relations avec Mme de la Sablière. — C'est là qu'avait habité le père d'Antoine, Nicolas Rambouillet (voy. pièce de 1642 citée dans Tallemant, VI, 322) ; c'est là que mourra en 1679 M. de la Sablière.

(2) *La Folie-Rambouillet* (voy. Sauval, etc.) était située à peu près sur l'emplacement actuel des ateliers du P.-L.-M. L'entrée principale était rue de la Planchette. On l'appelait aussi maison des Quatre Pavillons.

Fontaine d'y manger des pêches savoureuses, des poires exquises, — mais aussi d'errer à l'ombre devant des fleurs; et, les soirs d'été, d'aller sur la terrasse respirer la fraîcheur venue de la Seine, tout en regardant le ciel se fleurir d'étoiles (1).

Société nombreuse et diverse. Par ses frères et sœurs, par d'autres alliances, La Sablière touchait à tout le haut monde protestant, un monde de financiers et de parlementaires. Une de ses sœurs était pour La Fontaine une vieille connaissance, je veux dire Mme des Réaux (la Rosaliane de Maucroix), que l'on voyait avec son mari. On devine assez ce que celui-ci pouvait apporter dans la conversation de malice enjouée et de vieux contes drolatiques. Et pourquoi, malgré son aumônerie, l'abbé François Tallemant ne viendrait-il pas chez ces hérétiques, qui sont ses cousins germains? Pour la même raison apparaît ici le beau-frère des deux Tallemant, le vieux marquis de Ruvigny, l'ami de Turenne, le représentant des églises réformées, homme en vue qui, mêlé jadis à mainte aventure, doit être un témoin précieux du passé. Et derrière lui, sans doute, attirés par le luxe et

(1) Notons ici que ce rêveur a rêvé aussi aux étoiles. Le beau passage sur les astrologues (*Fables*, II, 13). malgré tel souvenir de Ronsard, prouve qu'il a souvent médité, en homme et en poète, devant ces belles nuits d'été dont le mystère est si attirant.

(2) Voy. (passage cité) la déférence de Conrart pour cette famille. Les alliés s'appellent le Coq, Bigot, Bourdin, Monceau, Tallemant : et naturellement beaucoup portent des noms de terre.

(3) La mère des deux Tallemant et de Mme de Ruvigny était une Marie Rambouillet, tante paternelle de la Sablière. — Notons qu'il y a un autre abbé Tallemant, l'abbé Paul, qui est (à la mode de Bretagne, ou de partout) le neveu de l'autre. C'est cet abbé Paul qui est le grand homme (voy. Pavillon) du salon Pellissari.

par le plaisir, viennent en foule des courtisans, des protestants à tout le moins, comme Lauzun et Beringhen. — Enfin les gens de lettres trouveraient dans Conrart un introducteur, si le maître du logis, qui aime les vers, n'était pas tout disposé à les recevoir. N'oublions pas son beau-frère, Hessein, qui amène quelques amis.

Cette maison plaît sûrement à La Fontaine. Il s'y fait surtout une amie de cette charmante « Iris » La Sablière, la meilleure de ses protectrices, y compris Mme de Bouillon.

*
* *

Officier du duc de Bouillon, nous avons vu La Fontaine lui écrire une épître en 1662. Les relations n'ont pas dû en rester là. Et si jusqu'en 1666 elles semblent encore intermittentes (1), elles vont bientôt devenir tout à fait intimes. C'est pour lui un monde fort intéressant.

Que l'hôtel de Bouillon soit alors, comme on nous le dit, rue Neuve-des-Petits-Champs (à l'angle de celle des Petits-Pères), ou qu'il soit rue Sainte-Anne, comme c'est à peu près certain (2), le détail a peu d'importance. On n'a qu'à se représenter une habitation très riche, peuplée de bibelots et d'objets d'art (3).

(1) On voit plus tard, par une lettre de Saint-Évremond, que La Fontaine ne connaissait pas la duchesse de Mazarin. Or, celle-ci avait beau être le plus souvent absente, elle devait parfois être chez sa sœur.

(2) Voy. les pièces citées par le vicomte de Grouchy. D'ailleurs les plans indiquent la première adresse.

(3) La duchesse est une « curieuse », c'est-à-dire une collectionneuse (voy. *Livre commode...*); en cela elle est bien la nièce de Mazarin.

Le duc a vingt-cinq ans : figure insignifiante, au physique comme au moral. Attaché à la cour par sa charge de grand chambellan, il paraît peu chez lui et n'y compte guère. Très bon époux, au reste (plus tard débonnaire), et je ne sais combien de fois père de famille : *is pater est quem nuptiæ*... — Parmi tant de grossesses, comment fait la duchesse pour rester si vive? On la voit, brillante amazone, suivre les chasses de la Cour et tuer un sanglier aux côtés de la Reine (1), on la voit courir avec Mme Henriette tous les bals masqués (2), ou faire partie en 1668 du voyage de Flandre (3)... Elle est partout, et pourtant chez elle, et toujours fort entourée.

De ses parents d'abord. Je ne parle pas de sa sœur Mazarin, que son mari promène fiévreusement au dehors, quand il ne l'enferme pas dans quelque couvent. Mais elle voit beaucoup sa sœur, la comtesse de Soissons. Son frère surtout, Philippe duc de Nevers, est fort assidu auprès d'elle : et ce capitaine des mousquetaires (qui d'ailleurs vend bientôt sa charge) est un des figurants les plus aimables de ce salon. Vif, amateur d'art, prompt au badinage et aux vers légers, il aime les gens de lettres, y compris ceux qui méritent de l'admiration.

Quant aux Bouillon, ils sont en nombre. Le duc a plusieurs frères. C'est d'abord le plus intéressant d'entre eux, le jeune d'Albret, futur cardinal : physionomie intelligente, sensuelle, un peu inquiétante; pour le moment, sérieux et appliqué, il

(1-2) Voy. *les continuateurs de Loret*. — (3) Voy. comte de Saint-Maurice.

passe ses thèses en Sorbonne, souvent escorté de l'étrange Père Bertet (celui qui fait si bien la salade, en attendant de faire des sottises). Puis c'est le spirituel chevalier de Bouillon, Constantin-Ignace, qui sert sur la flotte; puis le duc de Château-Thierry, Henri Maurice, qui approche de sa vingtième année et qui mourra jeune, en duel, comme le précédent. Parmi les sœurs, la duchesse d'Elbeuf; quant à la toute jeune Mauricette Fébronie, future princesse de Bavière, elle est d'ordinaire au couvent, mais peut faire des apparitions. Derrière cette troupe, l'oncle Turenne : Turenne qui voyant dans son neveu le chef de la grande maison de Bouillon, l'entoure gravement de sa déférence.

Voilà pour la famille; mais les familiers sont nombreux. Il est impossible que la jeune duchesse, amie du plaisir et fort bien en Cour à ce moment-là, ne voie pas affluer chez elle toute la jeunesse enrubannée. Par sa belle-sœur d'Elbeuf (encore que le mari soit un vrai brutal), elle est en relation avec cette branche de Lorraine et avec les autres (donc avec Armagnac, Lorraine et Marsan). Elle connaît déjà les d'Harcourt, les Beuvron, les Fiesque, et l'errant Béthune, et tant d'autres! Trop lié, pour son malheur, avec la comtesse de Soissons (« Messieurs les courtisans, cessez de vous détruire! »), Vardes vient de disparaître en exil. Mais le comte de Guiche doit venir ici; et son frère (doux mari trompé qui prend sa revanche), son frère Louvigny, n'y viendra que trop, flanqué, bien entendu, de Manicamp l'inséparable. Ajoutons quelques familiers de Turenne, et notamment les Ruvigny, dont l'un, le fils aîné, sera très long-

temps un intime. — En somme, à faire le tour de cette société, on y trouverait, j'en suis sûr, tous les plus beaux noms de la Cour et les plus fringants des blondins.

On y trouverait aussi des personnages de moindre importance : non seulement Usson de Bonrepaux ou Paul Barrillon (que nous reverrons ailleurs), mais encore des bourgeois comme les Tambonneau, dont la familiarité avec les Bouillon remonte à la Fronde. On y trouverait même (reçus autrement!) quelques gens de lettres : Corneille? je ne sais pas; Molière, c'est très probable; Segrais sûrement. N'y eût-il que Segrais, La Fontaine ne sera pas seul.

D'ailleurs le milieu est avant tout aristocratique, et par là précieux pour notre poète. C'est un monde plus vivant que le Luxembourg, plus gai que la société La Fayette; c'est aussi, malgré la présence des jeunes courtisans, un monde à part de la Cour. On a signalé bien souvent ce caractère d'opposition. Et de fait, tous les Mancini sont un peu frondeurs. Se souvenant d'une époque où devant leur oncle Mazarin le Roi était fort petit garçon, ils sont ravis de dauber quelquefois la Cour, comme ils le seront de faire pièce aux auteurs en vogue. S'il y a quelque jalousie dans cette attitude, j'y verrais plus encore les saillies de leur naturel. Ces êtres brillants ne peuvent se fixer. Leur esprit est toujours par monts et par vaux, comme leur personne. Ils ont des engouements qui se succèdent, des colères qui ne durent pas. Ames légères et un peu vaines, où le caprice jette perpétuellement sa note imprévue; âmes gracieuses et fantasques, qui mettent leur plaisir au-dessus de tout et le compromettent par des coups de folie.

Nevers semble plus sage (et encore...); mais ses sœurs mènent une vie en tourbillon. Elles tiennent des propos imprudents, elles ont une conduite équivoque, ou scandaleuse : d'où leurs voyages, et leurs couvents, et leurs exils. Un mauvais génie rend vains tous leurs dons .. Des enfants gâtées, qui gâtent leur vie.

Mais à l'heure qu'il est, pour la jeune duchesse, cette vie est joyeuse. Autour d'elle, parmi les saillies d'une conversation légère et gaillarde, la gaieté rayonne : et c'est la note de ce salon. Marie-Anne y préside, spirituelle, artiste, passionnée à l'italienne pour les belles choses, mais surtout curieuse, capricieuse et voltigeante. « Vous fixeriez plutôt le mercure. » Brune, fine, le nez retroussé et mutin, jolie femme espiègle qui gardera jusqu'aux orgies du Temple sa figure d'enfant (1), peu soucieuse, cela va sans dire, des airs compassés et de la tenue, elle se croit tout permis, tout soumis, — et règne. Elle règne, mais sans trôner : c'est la grâce en mouvement. — Sans doute elle est d'humeur despotique et contredisante : prompte à la colère, au sarcasme, elle accable ses servants (les humbles) de lardons injurieux ou de querelles imméritées. Ses familiers le savent et sont toujours sur le qui-vive. Mais, avec tout cela, « sa grâce est la plus forte ». Faite pour la joie, elle la sème autour d'elle, dans les esprits et dans les cœurs. La Fontaine le lui redira dans quelques années :

> Vous portez en tous lieux la joie et les plaisirs :
> Allez dans des climats inconnus aux Zéphyrs,
> Les champs se vêtiront de roses (2).

(1) Voy. des vers de son frère (cités par DESNOIRETERRES, *Cours galantes*). — (2) Lettre à Mad. de B., fin 87.

Ses amis, même pendant cette première période, semblent être des épicuriens, épris de fins dîners peut-être (ce sera sûrement vrai plus tard), épris en tout cas de gaieté, d'expansion aimable, en somme de plaisir. Il y a des salons où l'on va pour causer avec élégance ; d'autres où l'on cherche des appuis : ici l'on vient pour faire la cour à une jolie femme qui n'est point rebelle, et pour vivre gaiement, en attendant l'heure du berger.

La Fontaine, plus modestement, y vient présenter ses hommages à la femme de son seigneur : car on va bientôt liquider sa charge de maître des eaux, et ses finances y sont cruellement intéressées. Mais il vient aussi en poète, pour se faire voir ou se faire entendre. La duchesse, peu instruite mais intelligente, aime les vers : n'en faisait-elle pas à huit ans ? Peut-être, en cette première jeunesse, est-elle plutôt connaisseuse en frivolités ; peut-être a-t-elle toujours préféré au beau le joli, le mièvre : au grand art de Racine la fausse élégance de Pradon. Mais les contes l'amusent ; les plaisanteries, même vives, sont loin de l'effaroucher : elle sait gré au conteur de ses vers légers et piquants. Il se peut même qu'elle encourage le fabuliste. Était-ce un conte, était-ce une fable qu'il lui récitait un matin, le jour où se livra près d'eux ce combat d'animaux rappelé plus tard (1) ? Dans quelque cabinet, sans doute, devant un miroir de Venise, la duchesse en gestes pressés achevait sa toilette. Le poète s'était assis, obéissait à l'injonction de lire des vers. Une chatte réveillée avait repris son somme, tandis que sur le tapis des chiens somno-

(1) Lettre de 1687.

laient; une petite guenon, près du bras blanc de la duchesse, montrait sa tête grimaçante; et la perruche était très sage sur son perchoir. Quel démon, tout d'un coup, a soufflé la discorde? Des bonds, des jappements, des cris aigus ou rauques, tout un concert où la lecture va sombrer. Mais Marianne n'est point femme à perdre la tête. « Voyons, Dodo! Paix, Madame Cancan! Continuez donc, mon cher La Fontaine (1)... »

Il continuait et il revenait. Il pouvait recueillir là, dans l'intimité ou devant le monde, des louanges que sa modestie ne dédaignait pas. Ne fallait-il pas assurer le sort de ses œuvres? Et puis, ces réunions n'étaient pas seulement des occasions d'observer les hommes, les gens de cour qu'il y voyait (que d'intrigues, que de comédies, que de masques il perçait à jour!...) : c'étaient aussi des échappées de vie brillante, des moments de joie fine dans un cadre luxueux. Il aimait cela, sa nature d'artiste en avait besoin. Ce luxe lui était doux au sortir de sa chère campagne; il le changeait des bonnes causeries franches du Vieux-Colombier. C'était, de toute façon, un amusement de plus. « Je suis homme, aurait-il pu dire, et rien de ce qui amuse l'homme ne m'est étranger. »

(1) On sait (voy. Chaulieu) qu'elle a chez elle toute une ménagerie, en liberté.

CHAPITRE VI

LES FABLES — LA MARCHE VERS LA RENOMMÉE

Ces promenades lentes que nous venons de faire avec La Fontaine dans divers salons, ne peignent pas toute sa vie. Il faudrait le voir au travail, dans un effort joyeux que traversent souvent des affaires.

Il a beau en avoir l'horreur, ces affaires s'imposent à lui : avant tout, celles de son métier. On sait que le duc de Bouillon, en devenant possesseur de Château-Thierry, s'était engagé à rembourser les offices de son domaine : notre homme savait donc qu'une fois ou l'autre il cesserait d'être maître des eaux (1). Un jugement du 13 août 1661 avait évalué ses deux maîtrises l'une à 14 000 livres, l'autre à 12 667 ; or bientôt celui du 23 février 1666 conclut à une réduction de 9 600 livres, sous prétexte de sommes indûment perçues. Rappelons que le désordre était partout dans les forêts, et que La Fontaine n'avait fait que se conformer à l'usage courant (2). De toute façon rien n'était pour lui

(1) On voit combien on avait tort de représenter La Fontaine se débarrassant de sa charge par fainéantise. Comme c'est un des plus graves reproches qu'on pouvait lui faire, il importe de souligner le fait. — Sur toute cette question, voy. la brochure de M. Jovy (*A quelle date La Fontaine cessa-t-il d'être maître des eaux?*) ; ou simplement M. Deraine (*Nouvelles notes*).

(2) Voy. *passim* la *Correspondance de Colbert*.

plus inattendu, et il dut faire plus qu'une grimace. Il avait certainement compté sur la somme entière, et déjà mangé (malgré lui) une partie de son blé en herbe. Comment ferait-il?... Ajoutez que le remboursement de ces 17 000 livres, qui devait se faire théoriquement à partir d'octobre 1665, ne se fit que cinq ans plus tard (1). Dans l'intervalle il dut continuer son service. Non seulement il avait passé à Château-Thierry les mois de mai et juin 1665 pour assister les commissaires chargés de l'évaluation du domaine (et c'est alors qu'il emmena Boileau et Racine), — mais l'année suivante, le 20 mai, il rendait encore un jugement à Châtillon-sur-Marne (2); — en août il recevait une lettre sèche de Colbert qui l'invitait à punir certaines malversations de ses officiers (3); et le 1er septembre, de Reims, il envoyait à M. de Bafoi, intendant du duc de Bouillon, un appel pressant, l'appel d'un officier qui depuis deux ans n'a pas même touché un sol de ses gages (4).

Si l'on se rappelle qu'il est toujours le débiteur de sa femme, de Pintrel et de Jannart (5), on comprendra qu'il voie sans satisfaction s'en aller une charge qu'il ne pourra pas racheter (6), et que

(1) Le 14 juin 1669 il donne au duc quittance de 20 976 livres, en lui remettant les lettres de provision de ses charges ; la quittance définitive est du 21 janvier 1671. (La différence entre 17 000 et 20 976 représente les intérêts pendant quatre ans.)

(2) Voy. Deraine, *op. cit.* — (3) On a tiré avantage de cette lettre contre lui. C'est absurde. Partout dans les forêts se passaient des faits bien plus graves. En 1663 son collègue d'Épernay était condamné à mort! (*Correspondance Colbert*, IV, 270.)

(4) Cette lettre à Bafoi nous donne la date des ventes, c'est-à-dire le moment où La Fontaine devait être sur place deux années sur trois. Cela coïncide avec les vendanges.

(5) Voy. l'acte de vente de janvier 1676. — (6) En effet il devait avoir un successeur aux gages de Bouillon ; mais La Fontaine n'avait pas de quoi racheter sa charge.

toutes ces affaires l'irritent ou le préoccupent. Parce qu'il n'en parle guère, pensez-vous qu'il n'en souffre pas? — En tout cas elles n'en rendent que plus attrayant son métier de poète, qu'il fait entre Paris et Château-Thierry.

Nous avons indiqué son premier essai de conteur, ces *Nouvelles en vers*, etc., qu'il n'avait signées que de ses initiales, et qui parurent vers la fin de décembre 1664 (1). Essai timide, où il semblait dire au public (2) : « Sincèrement, dites-moi si je dois continuer. Et dites-moi aussi — car je ne cherche qu'à vous faire plaisir — ce que vous aimez le mieux, de la forme archaïque en vers réguliers, ou du style moderne relevé par le vers libre. » Mais le succès, dû en partie à la comparaison que l'on fit des deux *Joconde*, fut si immédiat et si vif, qu'au lieu d'attendre la réponse, le poète se hâta de donner telles quelles toutes les pièces qu'il avait achevées. Et les *Contes et Nouvelles*, signés de son nom, parurent fin janvier (3). Dans une préface, à la fois modeste et narquoise, il se défendait d'avoir fait des contes trop libres, affirmait que la bienséance consiste précisément à tenir compte de son auditoire (et qu'il avait donc bien fait de donner au public des choses légères...), jurait que la gaieté de ces contes, trop innocente pour offrir le moindre danger, ne pouvait faire tort aux femmes, puisque ni les mariages n'en seraient moins fréquents, « ni les maris plus fort sur leurs gardes. » — Mélange amusant (quoique peu moral) de candeur et d'im-

(1) L'a. i. est du 10 décembre. — (2) Voy. sa préface. — (3) A. i. 10 janvier 1665.

pertinence ; joie évidente d'être promu auteur, de causer avec un public qui est son public.

De fait, il se lance. Tandis qu'on fait de son recueil in-12 une réimpression elzévirienne, il se hâte de reprendre quelques contes tirés de Boccace ou des *Cent Nouvelles*, pièces de la première manière auxquelles il joint deux contes en vers libres (dont la Fiancée du roi de Garbe). Il arrange cela dès le mois de mars ou d'avril, continue à s'en occuper à Château-Thierry pendant qu'il accompagne les susdits commissaires, fait demander un privilège qu'il obtient le 30 octobre ; et en attendant de corriger ses épreuves, il revient à *Psyché* peut-être, sûrement aux fables. Enfin sa *Deuxième partie* voit le jour (1). L'auteur (car il dit maintenant « l'auteur » !) assure que ces contes seront les derniers. Il songe que demain, grave moraliste, il va parler à la jeunesse : il essaie de prendre le ton, pour s'habituer. Et il fait aussi un serment public, pour mieux se lier les mains : serment de conteur !

Le succès, une fois de plus, fut considérable. Et nous en avons une preuve, non seulement dans le nombre des éditions ou contrefaçons, mais encore dans la lettre que Chapelain écrivit à l'auteur pour le remercier. Car La Fontaine, comme bien on pense, offrant son livre à tous les arbitres des lettres, n'avait eu garde d'oublier le suprême oracle. Si Racine se moquait de son ancien approbateur, si Boileau l'attaquait, c'était leur affaire ! Il avait, lui, à se ménager un appui auprès du ministre, c'est-à-dire l'accès des pen-

(1) A. i. 21 janvier 1666.

sions. — La réponse de Chapelain dut lui faire plaisir :

Vous y avez damé le pion au Boccace (disait l'oracle...). Je n'ai jamais trouvé en aucun écrivain de nouvelles tant de naïveté, tant de pureté, tant de gaieté... Votre préface se sent bien de votre érudition et de l'usage que vous avez du monde... Je ne crois pas qu'on doive jamais renoncer à un travail où on réussit comme vous faites... Si j'étais en votre place, je... me délasserais quelquefois de mes études graves entre les bras de ces Muses gaillardes qui vous traitent si favorablement (1).

Il est vrai que « l'action de grâces » de cette lettre ne fut suivie d'aucun effet. Chapelain n'ignorait pas que Colbert était très décidé à ne rien faire pour les anciens protégés du Surintendant (2). Mais La Fontaine pouvait espérer encore; et ses rêves heureux le suivirent sans doute quelques mois. Quand il vit que rien ne venait en fait de pension, il reporta ses espérances sur les fables : et toujours il pensait à l'enfant royal, dont le nom mettrait à son livre une auréole brillante, ou dorée...

(1) Il faudra retenir certains termes de cette lettre. Chapelain est de sa nature cérémonieux et louangeur, et peut-être qu'il paie en flatteries, sachant qu'il ne peut payer en pension... Mais son opinion (qui est, on le voit, d'un juge assez fin) nous donne assez exactement l'idée que les honnêtes gens d'alors se faisaient des contes. Nous sommes devenus plus sérieux.

(2) Il le dit lui-même à Gronovius (lettres, Édition T. de Laroque, II, 461) : « Je les retins [deux petits traités] dans la peur que la dédicace que vous en avez faite à M. Fouquet, son ennemi déclaré, ne fît mauvais effet pour vous dans son esprit, et ne mêlât quelque amertume à la douceur de l'offrande. » — Voilà qui corrobore singulièrement la tradition sur l'attitude de Colbert.

Il travaille : comment? Essayons d'en dire quelque chose.

Le premier travail consiste à choisir. Il a son Nevelet devant lui (1) : il feuillette, il hésite (2), enfin il essaye. Il commence une fable, quelques vers se lèvent déjà, — voilà qu'il se lasse. Il sera plus heureux peut-être avec celle-ci... — Tout cela se fait sans doute dans une chambre. On nous dira : « Lui, dans un cabinet? Mais c'est un homme de plein air! Lorsqu'il veut rimer, il s'en va dehors, le long de la Marne ou de la Seine; c'est lui qui nous le dit, il est « au bord d'une onde pure ». Il s'assied sous un arbre; et là, comme Tityre (mais en justaucorps), *silvestram meditatur musam*. Il n'a pas de chalumeau? il a ses tablettes! » Assurément, et il a souvent travaillé ainsi : la nature est son cadre, il a besoin de la lumière. Errant à pas distraits, ou assis sur l'herbe, il écoute au fond de lui-même de petites voix : et les rythmes appellent les mots, et ainsi se fait l'œuvre délicate... Mais avant d'en arriver là, il faut bien qu'il ait eu Nevelet sous les yeux, ce Nevelet qui lui offre plusieurs rédactions de la même fable : et comment choisir en se promenant? Ajoutons que, lorsque la fable est à peu près faite, elle réclame encore, plume d'oie en main, tout un travail de cabinet, celui des ratures et de la copie.

Quant à la marche de son esprit pendant qu'il compose, voici ce qu'on entrevoit. — Il en est encore à la simple lecture des modèles, que déjà

(1) Nevelet, recueil ésopique, contient des fables de toute sorte d'auteurs. C'est sans doute (bien qu'on ne l'ait jamais démontré) la principale source des premières fables.

(2) « On perd du temps au choix, on tente, on veut tout faire. »

son imagination se joue avec son sujet. Non seulement ces animaux, qui entrent en scène, évoquent à ses regards des forêts, des prairies, des fermes champenoises; mais encore leur langage humain lui rappelle mainte histoire vraie. Les deux mondes déjà se mêlent : et par exemple cette grenouille, qu'il voit sauteler verte et coassante sur le bord de son marécage, voilà qu'elle se livre à des jérémiades sur le ton de telle commère, entendue près du Beau-Richard (1). — Lorsqu'il écrit sa fable, ce jeu d'imagination continue. Mille scènes, mille mots qu'il avait oubliés, reparaissent : il n'a qu'à choisir. Donc, tout en ayant l'air de traduire Phèdre (fables « mises en vers » par M. de La Fontaine ..), il plaque çà et là un détail nouveau, note comique ou touche de peinture.

C'est ici que lui servent ses longues flâneries, tant d'heures passées à ne rien faire, à rêver délicieusement parmi la campagne, ou à regarder autour de lui (dans la rue comme dans les salons) l'infinie comédie humaine. Toute son expérience de forestier, de bourgeois de petite ville, de badaud de Paris, de poète de cour, d'homme de lettres mêlé aux artistes, — tout cet amas confus d'observations narquoises ou d'impressions vagues, — tout ce qui l'a intéressé, diverti, ému (car le cœur est de la partie), tout cela va servir à nourrir son œuvre. Dans ce travail, qui ne va pas sans peine, il découvre avec joie ce trésor de sa vie passée. Il y rêve en se promenant, ou à cheval sur la route de Château-Thierry. Et il s'interrompt pour regar-

(1) *Les deux Taureaux et la Grenouille.*

Il faudra qu'on pâtisse
Des combats qu'a causés Madame la Génisse!

der le ciel si doux de l'Ile de France, pour voir briller un coin d'étang dans la verdure, pour écouter le cri des oiseaux dans les airs. Ah! la joie d'aller et de vivre, d'ouvrir les yeux à la lumière, de se baigner dans cette fraîcheur, de faire des rêves, d'en tressaillir, — ou de somnoler doucement jusqu'au bon souper et au gîte! Et puis, un de ces jours, il sera célèbre!

Qu'il se soit ainsi abandonné dès le début au plaisir de revivre les choses d'autrefois (ou plutôt de s'en servir quand il écrivait), c'est douteux, le verdict de Patru lui avait fait peur (1). Mais enfin peu à peu les applaudissements de ses amis et de certains juges lui donnèrent cœur. Non seulement il ajouta, retrancha, corrigea sans crainte, faisant d'un hochet vulgaire un bijou exquis; mais encore il osa modifier le genre, faire de l'apologue une sorte de petit drame (2). Il était le premier à s'en rendre compte. Oui, ce serait un drame, mais vraiment nouveau, où le dramaturge serait en même temps un conteur et un moraliste : une scène de marionnettes, coupée de plaisanteries et de réflexions. Brioché, alors?... Pourquoi pas? Mais un Brioché d'ordre supérieur, qui, au lieu de jouer au Pont-Neuf et pour des badauds, jouerait sur le Parnasse pour La Rochefoucauld et pour La Fayette! un montreur de marionnettes, — mais qui serait aussi l'associé des Muses et qui, tout en faisant mouvoir ses petites bêtes, se montrerait par-

(1) On le voit bien en comparant les premières fables avec les suivantes. C'est une étude qui vaudrait bien d'être tentée.

(2) Voy. par exemple *la Mort et le Bûcheron*, *la Jeune Veuve*... Une fois ou deux il ose forger sa fable de toutes pièces (*le Jardinier et son Seigneur*), et nous fait regretter qu'il n'ait pas eu souvent cette audace.

fois pour dire aux spectateurs (qui sont ses amis) un mot que lui a soufflé Thalie ou Calliope... Hé! sans doute, les niais ne voudront voir là que contes de nourrices. Mais les autres, les sages, sauront y reconnaître les échos de la vie et les reflets de la nature, et la sagesse humaine qui s'exprime en langue des dieux (1).

Ainsi faite, dans un élan joyeux, son œuvre grossit et prend corps. Comme il a toujours, semble-t-il, plusieurs pièces sur le chantier (simples ébauches qu'il doit parfaire, fables achevées qu'il doit polir), les retouches le reposent de la création (2). Il revoit par exemple le *Vieillard et l'Ane*, qui dans la première rédaction débutait ainsi :

Un vieillard en chemin faisant
Aperçut un pré verdoyant (2).

Décidément, ce n'est pas cela! Non seulement la rime n'est pas « d'assez grande vertu »; mais ce début très gai, qui serait d'une chanson, jure avec la suite. Essayons ceci :

Un veillard sur son âne aperçut en passant
Un pré plein d'herbe et fleurissant.

(1) Voy. ses divers prologues. Il se rend parfaitement compte de son originalité, en attendant d'avoir conscience de son mérite. Faire de lui un instinctif (en matière d'art...) est une bévue énorme, qu'on s'étonne de voir commettre aujourd'hui encore.

(2) Cela ressort d'un ou deux billets à Maucroix qui ont l'air d'être authentiques (*Marty Lav.*, V, 266). — Il va sans dire qu'une partie de cette besogne nous est un mystère. Nous ne savons rien (quoi qu'on ait pu dire) de sa facilité ou de sa lenteur. Il était capable d'écrire assez vite (voy. l'*Épître à Huet*, faite en trois ou quatre jours), mais je crois que d'ordinaire il était plus lent. Du reste c'est un nerveux, dont la vitesse dépend de l'excitation. Tout ce que nous savons, c'est qu'une fois l'œuvre faite, il se plaît à la reprendre et à la polir. Il est amoureux de la perfection.

(3) Ms. Sainte-Geneviève.

Oui, c'est bien. On voit mieux la scène, le vieillard qui se fait porter, et ce pré si frais qui le tente...

Donc reprenant, ajustant, polissant, le poète arrive à se satisfaire. De plus en plus il va, par le style vers la netteté pittoresque et vers le comique, par le rythme vers la forme agile et nerveuse. De plus en plus il met sa marque à son ouvrage, profondeur, lumière et sourire. Et tandis qu'il arrive ainsi à la perfection, les sages conseillers s'inclinent, les sots font la moue, les censeurs discutent pédantesquement : lui, remercie les uns (1), se moque des autres (ces délicats, si malheureux...), et surtout envoie aux derniers de bons coups de griffe : « Maudit censeur, te tairas-tu ? »

Et l'œuvre est achevée ! Il a écrit avec complaisance la vie de son cher Esope : il ne lui reste plus qu'a grouper les fables. Il distribue ces cent vingt-cinq petites pièces en livres à peu près égaux, encadre ces livres d'une manière intéressante ; et, pour le reste, consulte moins le genre des moralités que la variété de la forme et surtout du ton. Après tout, cela n'a guère d'importance.

Il est prêt ; il s'entend avec son libraire. Celui-ci avait commencé par se faire tirer l'oreille : des fables ! qui lirait des fables ?... Mais Despréaux était intervenu ; et Barbin avait, le 27 juin 1667, pris un privilège (2). Est-ce lui, est-ce le poète qui

(1) *La Mort et le Bûcheron.* — (2) D'après MARAIS (*manuscrit de Bouhier*, 12 décembre 1703), Boileau lui aurait dit que Barbin refusa les Fables, et que Thierry se fit prier : « Je l'en pressai, et ce ne fut qu'à ma considération qu'il donna quelque argent. Il y a gagné des sommes infinies. » Il semble pourtant que Thierry n'a été qu'ensuite l'associé de Barbin.

souhaita des illustrations? quel secours pouvaient-elles apporter au livre? la précision même des dessins ne risquait-elle pas de détruire en partie le charme de ces fictions légères qui voltigent d'un monde à l'autre (1)?... Oui, mais le goût des images était en train de se répandre; La Fontaine dut vouloir se mettre à la mode. Il connaissait Chauveau (2), tous deux s'entendirent : et bientôt le poète eut le plaisir de voir ses chers animaux prendre vie sous le crayon assez fin du dessinateur.

En même temps il avait fait demander au Roi l'autorisation de dédier son livre au Dauphin. Le Roi accepta. Donc vers le milieu d'avril, tenant en main son in-4° relié aux armes de France, il prit la route de Saint-Germain (3). Mais laissons la parole au sieur de Beauchamp :

Il avait dédié ses Fables à Monseigneur; il fut question de le présenter à ce prince et au Roi. Grand embarras pour un aussi mauvais courtisan (??). Les carrosses de place allaient alors à Versailles (?), il en prit un sur celle du Palais-Royal. Le Roi le reçut avec une bonté dont, malgré sa distraction, il fut forcé de s'apercevoir (!!). Bontemps, premier valet de chambre, chargé d'en prendre soin, lui fit voir les appartements et les jardins, et disait à tous les seigneurs qu'il rencontrait : « Messieurs, voilà M. de La Fontaine. » La prome-

(1) C'est la question de l'illustration pour les Fables. Aucune n'est satisfaisante. J'ai bien une idée là-dessus...

(2) Il lui avait fait dessiner en 1658 le frontispice d'*Adonis*. — (3) L'A. d'i. est du 31 mars 1668. — Je parle de Saint-Germain : c'est probable à cette date; le voyage de la cour à Versailles semble postérieur. C'est ainsi que le contrat de Mlle de Bouillon, nièce de Turenne, est signé à Saint-Germain le 13 mai. — Pour la reliure, voy. par exemple que Boyer envoyant à Condé son *Agamemnon* supplie l'Altesse de « l'excuser si le livre n'est pas relié comme il devrait l'être » (Mondion à M. le Prince, 29 mai 1680. Archives Chantilly).

nade fut suivie d'un grand dîner. et le dîner d'une bourse de mille pistoles (??) qu'il lui donna de la part du Roi. Enivré de tant de faveurs et hors de lui-même, il remonte en rêvant dans son fiacre, revient à Paris, descend à la porte des Tuileries, paie son cocher, et regagne à pied la rue d'Enfer où il demeurait... (1).

Abrégeons. La Fontaine a oublié sa bourse dans la voiture; il s'en aperçoit en causant avec son hôte, se rappelle par bonheur le signalement des deux chevaux, et, les ayant retrouvés, retrouve aussi sa bourse derrière un coussin. C'est une histoire, probablement, une fable à propos des Fables (on en a fait d'autres!...). Mais la présentation est presque certaine. Le Roi ne pouvait guère ne pas recevoir un homme qui dédiait son livre au Dauphin, ni ne pas reconnaître cet hommage par un présent vraiment royal. Dix mille livres, c'est beaucoup : La Fontaine aurait donc reçu ce jour-là autant que plus tard Boileau et Racine (2), et gagné en une fois plus que ne devaient lui rapporter en trente ans toutes les éditions de ses œuvres!...

Le succès des *Fables* dépassait ses rêves. Déjà Denis Thierry préparait en deux in-12 une seconde édition imprimée le 29 octobre; pour attester la vogue, une contrefaçon courut; et l'année suivante, de nouveau Barbin donnait le recueil dans un in-12 en petits caractères. C'était un triomphe; ce fut un moment d'ivresse :

Je puis dire que tout me riait sous les cieux;
Pour moi le monde entier était plein de délices;

(1) Beauchamp, *Recherches sur les théâtres de France* (1735). — (2) Voy. *Correspondance de Racine.*

J'étais touché des fleurs, des doux sons, des beaux jours;
Mes amis me cherchaient, et parfois mes amours (1).

Ses amis le cherchaient : il les cherchait aussi pour applaudir à leurs victoires. Molière, qui avait donné en janvier *Amphitryon,* faisait en septembre jouer *l'Avare;* Racine deux mois plus tard donnait *les Plaideurs* (et ils avaient bien ri ensemble au Mouton-Blanc, tandis que s'élaborait entre plusieurs vins l'aimable pièce); Boileau se voyait « berné en vers et en prose » par le sieur Coras, mais c'était la rançon forcée de succès bruyants. Quant aux amours, La Fontaine a beau s'écrier, le bon apôtre :

J'ai servi des beautés de toutes les façons :
Qu'ai-je gagné ? très peu de chose (2),

ce peu de chose en dit peut-être « plus qu'il n'est gros ». Et puis, dans les salons, toutes les femmes lui faisaient fête : que faut-il d'autre, à votre avis?...

Pendant que l'homme s'épanouissait dans le bonheur, l'écrivain ne s'arrêtait pas. Le 2 mars (1668) il avait pris un privilège pour de nouveaux contes : « toujours souvient à Robin de ses flûtes (3) ». Il en prit un autre, le 2 mai, pour *Psyché*, et se remit à cette histoire déjà commencée, qu'il annonçait à la fin de ses fables par une réclame ingénieuse.

(1) *Élégies*. Ces *Élégies*, difficiles à dater exactement, semblent se placer vers 1669, précisément parce qu'elles évoquent une période de succès (un peu de renommée...). En tout cas, cette ivresse peint bien l'époque où nous sommes.
(2) *Contes : les Oies, etc.* — (3) *Contes : les Lunettes.*

De cette *Psyché,* si digne d'une longue étude, nous dirons qu'il y a beaucoup travaillé (1), et s'y est beaucoup amusé. Il l'écrivait, comme ses fables, en revoyant sans cesse à travers une vieille histoire la vie de son temps. Les splendeurs de Vaux et du Luxembourg, les jardins de Liancourt et les campagnes de Château-Thierry (2), le souvenir de son mariage; des visions de bleuets ou de coquelicots, de ponts rustiques, de fêtes champêtres, traversent aimablement cette mythologie. Le cadre même (original ou non) donne de l'attrait à l'histoire : c'est un beau conte ancien raconté entre amis d'élite, dans un décor moderne, poétique ou luxueux. La Fontaine, qui aime à la fois le rêve et le rire, a voulu faire descendre ici-bas l'Olympe; et par un tour piquant (dont il y a déjà quelque chose dans Apollonius) il a réussi à le rendre plaisant, mais non ridicule. En tout cas, — et c'est ce qui nous importe, — il s'y est sûrement diverti Ses goûts artistiques s'y donnent carrière; et son amour de la vie, de la joie, de la volupté, y éclate dans l'hymne final avec une vivacité et un charme incomparables (3). Jamais la joie de vivre n'a chanté plus belle chanson!

C'est que le moment est passé (il y reviendra!) des longues paresses. Le poète, à longs traits, boit à la coupe des louanges. Pendant qu'il achève *Psyché*, il retouche son cher *Adonis*. La tendresse n'a pas cessé d'être à la mode : il peut donner sans crainte ce poème d'amour, écrit autrefois avec

(1) Voy. sa *Préface*. — (2) Par exemple une description de vallée qui ressemble fort à celle de la Marne.

(3) C'est un souvenir de Théophile, comme on l'a bien vu. Mais la déclaration n'en est pas moins sincère, et vibrante.

l'espérance d'être un grand poète (1). Il y change peu de chose (2), il y ajoute à peine le portrait de Vénus :

Un long tissu de fleurs, ornant sa tête blonde,
Avait abandonné ses cheveux aux zéphyrs ..
Rien ne manque à Vénus, ni les lys ni les roses,
Ni ce charme secret dont l'œil est enchanté,
Ni le mélange exquis des plus aimables choses,
Ni la grâce plus belle encor que la beauté.

Il offre ces deux poèmes à la duchesse de Bouillon. Le livre, paru chez Barbin le 31 janvier 1669, lui rapporte 500 écus; et si, d'après Guéret, Barbin le regrette, cela ne prouve pas un insuccès (3). Mais d'ailleurs La Fontaine sent bien que la vogue est plutôt aux contes et aux fables, et il va s'y replonger.

Ici se place un fait qu'on est loin d'avoir expliqué. Je veux parler de la part prise par La Fontaine au *Recueil de Poésies chrétiennes et morales* offert dès la fin de 1670 à l'aîné des jeunes Conti. On parle vaguement de ses amis jansénistes, qui lui auraient demandé de prêter son nom. Il y a mieux à dire.

C'est, nous le savons, le fameux Brienne, filleul de la duchesse de Longueville, qui fut chargé de ce Recueil, et qui se vanta d'avoir fait tout seul

(1) M. Lafenestre a bien vu cela, comme d'ailleurs maint autre détail.

(2) Les retouches, qu'on peut étudier puisqu'on a le manuscrit de 1658, montrent qu'il va vers la forme plus claire et plus pleine.

(3) Guéret, *la Promenade de Saint-Cloud*. — Notons que ce chiffre (probablement exact) est le seul que nous ayons pour La Fontaine. Je doute que chacune de ses éditions lui ait rapporté cela. A-t-il gagné, en tout, plus de 5 000 livres?...

« cet ingrat et fatigant travail (1) ». Or, si n'importe qui pouvait estimer que le nom de La Fontaine (auteur de fables dédiées à Monseigneur) recommanderait l'ouvrage auprès du public, il y avait de bonnes raisons pour que Brienne s'adressât à un poète qu'il connaissait depuis longtemps.

Cet Henri de Brienne, né en 1634, avait eu jadis pour précepteur, pendant quelque temps, le P. Desmares. Plus tard, au retour d'un long voyage à travers l'Europe (juillet 1652 fin 1655), devenu secrétaire d'État, mais d'ailleurs féru de poésie, il avait pu rencontrer La Fontaine chez Fouquet, qu'il voyait beaucoup. Tombé en disgrâce en 1662 (tricheries au jeu, dit-on), il perdit sa femme, et son chagrin le conduisit à l'Oratoire, où il fut d'abord confrère, puis sous-diacre. La mort de ses parents ne fit que l'enfoncer dans les voies pieuses. C'est ainsi qu'on le vit dans l'été de 1667 faire le pèlerinage d'Alet près du saint évêque Pavillon (nous voilà en plein jansénisme), et s'entremettre l'année suivante dans la publication des *Pensées* de Pascal (2). Dès lors il s'occupait du *Recueil des Poésies chrétiennes*. Dès lors aussi il s'était lié avec La Fontaine (3).

Qu'ils se fussent vus plus tôt, c'est plus que pro-

(1) D'après un passage de l'*Histoire secrète du jansénisme* (aujourd'hui perdue), que cite Batterel, II, 274. Voy. le *Port-Royal* de Sainte-Beuve, et l'introduction de Barrière qui a édité les *Mémoires de Brienne* d'après un manuscrit assez différent du manuscrit autographe. Ce dernier (B. N. n. a. f. 6450) doit être publié par M. Bonnefon. — Nous donnons la naissance de Brienne d'après la *Revue historique* (1910).

(2) Voy. (Pascal, I) ses lettres à Gilberte Périer. — (3) Ils peuvent se voir soit à Saint-Magloire (résidence de Brienne : et quel ragoût pour La Fontaine d'y revenir!), soit chez le P. Desmares, revenu à l'hôtel Liancourt, au lendemain de la paix de l'Eglise (septembre 1668).

bable. Pour ma part, dans ce « C. D. B. dont le goût avait « servi de règle » à l'ouvrage du fabuliste, je n'hésite guère à voir le comte de Brienne. Car le chevalier de Bouillon, qu'on a cru voir ici, est non seulement bien jeune, mais souvent absent. Surtout remarquez que le mot de La Fontaine suppose chez son conseiller autre chose qu'un goût prononcé pour la poésie, je veux dire le goût d'exposer ses vues et de disserter sur les lois des genres. Or Brienne, qui fait des vers et de toute sorte (1); Brienne, qui dans l'avant-propos de ses Mémoires se livre à de longues appréciations littéraires (2), qui avoue qu'à la Cour on le regardait « comme un pédant (3) », qui parle des « règles insipides » en homme qui les connaît bien (4); Brienne, qui voit familièrement La Fontaine et ses amis (5), — répond bien au signalement (6). En tout cas, ce qui est presque sûr, c'est que l'idée de s'adresser au poète est venu de l'oratorien.

Et voilà des causeries à bâtons rompus, sur toute sorte de sujets. Comment ne parleraient-ils pas

(1) Énumération dans le passage cité par BATTEREL. — (2) Manuscrit autographe, p. 21-28. Notez qu'il relève dans les *Mémoires de La Rochefoucauld* « quantité de phrases qui ne sont point du tout françaises » (p. 2[illegible]).

(3) M. autographe, p. 35. — (4) *Ibid.*, p. 118. — (5) Dans le passage déjà cité de l'*Histoire secrète*, il nomme La Fontaine « son ami particulier ». Voy. une lettre que Boileau lui adresse vers 1670 et où il cite Maucroix comme un homme connu de Brienne.

(6) Ajoutez que l'ancien secrétaire d'État est encore vers 1668 un personnage; et cela explique la déférence de La Fontaine. Plus tard la familiarité bousculante de Boileau ne s'explique pas moins : Brienne s'est fait exclure de l'Oratoire, et il est un peu fou. — Quant aux autres C. D. B. (chevaliers ou comtes), tous ceux que j'aperçois doivent être écartés. — Pour aller jusqu'au bout de mon idée, c'est Brienne aussi que je verrais dans cet Ariste auquel La Fontaine *(Songe de Vaux)* montre de ses vers; on parle de Pellisson, c'est absurde : il y avait beau jour que Pellisson avait vu des vers de notre poète!

de ce pauvre M. Fouquet, qui tristement languit à Pignerol? ou de cet Oratoire dont La Fontaine a fait partie (Que faisiez-vous en ce temps? — Je rêvais, ne vous déplaise), et dont il est sorti, comme le sous-diacre va en sortir (1). — Mais surtout ils parlent de poésie. Brienne, dont un excès de travail a un peu dérangé la tête, fait en ce moment des vers « pour une dixième Muse, dont il est fou » (deuxième folie) (2), et il a la rage de les lire. Boileau le fuit et le malmène; mais La Fontaine, plus débonnaire, le subit. Ils discutent probablement ensemble la préface du *Recueil*, écrite par Brienne (3); La Fontaine, lui, rime la dédicace au prince de Conti. Puis, un beau jour, son étrange ami disparaît. Après une conduite scandaleuse (« du vin, du jeu, des femmes » (4), tout ce qu'aime notre homme), il s'est vu menacé

(1) Le 11 février 1670, le conseil de l'Oratoire décide : « Le confrère de Brienne sera prié de se retirer de la Congrégation à cause de sa mauvaise conduite. » (Cité par BATTEREL.)

(2) *Histoire secrète*. — Cette Muse est à n'en pas douter Mme Deshoulières : on le voit bien par la dédicace de ses *Mémoires* (manuscrit authographe, p. 44). — Quant à la folie, elle venait de loin; tout jeune il avait reçu de son camarade la Châtre « le surnom de *La Folie* » (*Ibid*., p. 54.)

(3) Brienne s'attribue le travail, et je ne vois nulle raison de lui enlever cette *Préface*. M. PLAN (*Mercure*, 1903) oublie qu'il faut lire le mot de Brienne dans un passage de l'*Histoire secrète*. Sans doute mainte expression rappelle La Fontaine et semble indiquer plus qu'une communauté de goûts, je veux dire un échange d'idées. Mais à première vue le style nesemble pas être (du moins par le rythme) celui de notre homme; il me paraît bien plutôt être celui de Brienne dans le début de ses *Mémoires*. — Quant à faire intervenir Nicole, il n'y a nulle vraisemblance. Outre que Nicole à cette époque est errant et fort occupé (à Troyes, fin 68; à Haute-Fontaine, milieu 69; il s'occupe en 1670 d'écrire sa *Perpétuité*, il est en lutte avec le pasteur Claude, etc.), — il n'a ni ce style, ni surtout ce goût pour la poésie. — Cf. une note du *Boileau* de BERRIAT (I, CXL).

(4) Expressions de l'archevêque de Toulouse, Brienne, un descendant (cité par BARRIÈRE).

par sa pieuse famille d'un internement, et a cherché un refuge en Allemagne. De retour en France, il sera enfermé à Saint-Germain-des-Prés, puis à Saint-Lazare (1674), où ses lubies toucheront parfois à la démence :

> La raison, d'ordinaire,
> N'habite pas longtemps chez les gens séquestrés (1).

Au Luxembourg, où nous devons revenir enfin, notre gentilhomme servant avait conquis les bonnes grâces du jeune duc de Guise (2). Celui-ci avait épousé, le 15 mai 1667, Mlle d'Alençon. Connaisseur ou non — peut-être protégeait-il les poètes par tradition de famille — il s'était pris d'affection pour le fabuliste, et lui avait demandé un de ses ouvrages : ç'allait être le recueil des *Fables nouvelles*.

Mais auparavant parurent des *Contes* (3). Jamais le conteur n'avait montré plus d'esprit ni une effronterie plus divertissante. Je ne sais si en dépit de sa belle sérénité (censeurs, je vous conseille — de dormir comme moi sur l'une ou l'autre oreille), il ne commençait pas à s'inquiéter un peu des blâmes dévots ou des effarouchements hypocrites. Quoi qu'il en soit, il avait joint aux contes l'injouable et d'ailleurs exquise *Clymène*. Serait-ce cette pièce qui faisait dire à Mme de Sévigné : « Cela est misérable de forcer son esprit à sortir

(1) *Fables : l'Ours et l'Amateur des jardins*. — Encore un exemple de ces réflexions que fait pour lui-même le fabuliste, avec un sourire qu'il nous faut deviner.

(2) Joseph-Louis de Lorraine (août 1650-juillet 1671), neveu du fameux archevêque connu par ses galanteries et par son équipée de Naples (mort en juin 1664).

(3) Troisième partie ; a. i. 27 janvier 1671.

de son genre? (1) » Évidemment le mot est faux; La Fontaine ne se forçait point : « la folie de vouloir chanter sur tous les tons » lui était toute naturelle, en supposant que ce fût folie et que sa musique fût si mauvaise. Mais le public aime à étiqueter les artistes : il y a toujours péril à lui brouiller ses étiquettes.

L'aimable marquise — qui en disant du mal de La Fontaine voulait surtout plaire à sa fille — avait déjà parlé avec enthousiasme des fables nouvelles (2) : ces huit fables, dignes de tous les éloges, étaient accompagnées d'*Adonis,* qui reparaissait, de quelques fragments du *Songe de Vaux,* de menus vers du temps de Fouquet, enfin des *Élégies* qui semblent écrites vers 1669. On voit que le poète grossissait son recueil pour faire honneur au duc de Guise; mais on voit aussi que le public, par ses applaudissements, l'invitait à écrire encore.

Après ces deux publications faites coup sur coup, il alla se reposer à Château-Thierry : c'est de là qu'il écrivait en juin à la duchesse de Bouillon. Cette fois, il n'était plus question de sa charge : ayant remis au duc (le 21 janvier) sa quittance définitive, il n'avait plus rien à faire avec les eaux et forêts, qu'à les visiter par plaisir. Ainsi finissaient, sans qu'il y fût pour rien, des fonctions exercées pendant dix-huit ans, et qui lui avaient valu bien des ennuis, mais aussi des heures charmantes. Qu'allait-il lui rester pour vivre, en dehors de ses pauvres gages de gentilhomme? L'argent

(1) Lettre du 6 mai. — (2) A. i. 12 mars 1671.

qu'il avait reçu de sa charge était mangé d'avance (par ses créanciers); et mangé aussi, à mesure, l'argent de ses œuvres. Il lui restait des dettes, le plus clair de son avoir! Il tâchait d'ailleurs de s'en consoler. Pouvait-on suivre des idées noires dans ces lieux honorés parfois de la présence de Marie-Anne? Pouvait-on s'ennuyer avec de vieux amis comme Pintrel, Vizinier, La Haye? Maucroix n'était pas loin, on lui faisait signe : et alors quelles bonnes parties (1)!

La Fontaine revint-il après le 3 juillet pour les obsèques du duc de Guise? C'est plus que probable : aux liens officiels s'ajoutait la reconnaissance. Ce jeune prince qui mourait brusquement de la petite vérole, à vingt ans à peine, c'était un protecteur de moins, — un mécompte de plus!

Or voici un autre mécompte. Tandis que dans l'hiver suivant, au mois de février, il rimait gaiement l'aventure de M. de Boufflers, mort le 14 et tuant un curé après sa mort; tandis qu'il montrait quelques autres fables à La Rochefoucauld (2), et qu'il allait voir *Bajazet* ou *les Femmes savantes*, — la duchesse douairière approchait de sa fin. Le 3 avril, « la vieille Madame » (comme dit Sévigné) mourait « d'une vieille apoplexie (?) qui la tenait depuis un an ». Le 4, on faisait les funérailles à Saint-Sulpice, et on la transportait à Saint-Denis en grande pompe. Le pauvre gentilhomme dut suivre en ce convoi (s'il le suivit) des pensées grises. Qu'il regrettât beaucoup

(1) Une lettre de Maucroix, écrite de Château-Thierry (et qui donne comme adresse : chez M..., gentilhomme servant) semble dater de cette époque.

(2) Sévigné (9 mars).

cette femme, nous n'en savons rien : mais il se voyait privé d'un petit revenu, et de ses repas! Craintes bientôt confirmées. La jeune veuve de Guise n'avait pas besoin des gens de sa mère; d'autre part, plongée dans la dévotion, elle ne se souciait guère de poètes ni de poésie. La Fontaine restait donc livré à lui-même, dans une situation pénible, sinon sans issue.

A cinquante et un ans, sans charge, sans argent, que faire? Se tourner vers sa femme, il n'y pense pas. Il serait par trop lâche d'aller se faire nourrir par cette femme qu'il a délaissée. Mais surtout ce serait à périr d'ennui! Un séjour là-bas, oui, peut-être : mais non un retour... — C'est alors, peut-être immédiatement, qu'intervient Mme de La Sablière.

Est-il déjà chez elle, en cette fin d'avril où, à propos de la guerre de Hollande, il écrit son virelai aux « marchands de fromage »? Verve alerte, cinglante et joyeuse. Il a enterré la douairière comme le curé enterrait son mort. Et pourtant ne concluons pas trop vite à une sérénité sans nuage. Notre homme n'est jamais un : Janus à double front, ou plutôt tour à tour Jean qui rit et Jean qui pleure, — il rit le plus souvent, de toute sa grande bouche et de son grand nez, de toute sa figure pensive et narquoise : mais il pleure quelquefois.

Et soyez sûrs qu'il a pleuré Molière. Ne faites pas attention à la sécheresse de son épitaphe : cet homme qui étale si complaisamment sa vie de plaisir, semble avoir la pudeur des larmes (1). Il ne

(1) « Je n'entends résonner que des plaintes frivoles ». (*La Lionne et l'Ours.*)

put voir froidement cette mort tragique arrêtant les rires de la comédie, ni ces obsèques furtives, honteuses, où le 21 février, en compagnie de Boileau et de Chapelle, il alla portant une torche dans la nuit funèbre... Et sans doute la vie, qui brise les liens les plus chers, nous force bientôt à l'oubli : « le temps ramène les plaisirs! ». Mais si le poète s'abandonne à la loi commune, il n'en est pas moins capable de sérieux, et même de tristesse. N'aperçoit-on pas à cette heure quelque mélancolie dans le poème de *Saint Malc?*

Un saint! héros étrange pour l'auteur des *Contes*... Est-ce, comme on l'a dit, quelque pénitence proposée par des amis jansénistes? ou bien un hommage au vieux d'Andilly? Il se peut. Mais il faut aussi parler de tactique; car déjà, pensant à de nouveaux contes, il fait provision d'indulgences.

Donc il rime, d'après d'Andilly, la vie de saint Malc. Il rime, il bâille, et par moments il s'attendrit. Dans cette bergerie pieuse, il se plaît à glisser quelques fleurs champêtres cueillies là-bas aux prairies de Champagne. Et voici que devant ce Malc, qui regrette les joies de son monastère, il revoit l'Oratoire, la paix d'autrefois :

Je vous ai fait récit quelquefois de ces heures
Qu'en des lieux séparés de tout profane abord
Je passais à louer l'Arbitre de mon sort :
Alors j'avais pitié des heureux de ce monde.
Maintenant j'ai perdu cette paix si profonde...
Je n'ai plus de mes bois les saintes voluptés.
Ne reviendront-ils point, ces biens que j'ai quittés?

Il y a trente ans de cela! Il pensait alors rester dans l'Église, et passer sa vie saintement. Depuis,

qu'a-t-il fait?... Son mariage, Vaux, les Bouillon, — cette vie au jour le jour, sans ambition noble et presque sans but : que c'est peu de chose! — Il est vrai qu'il a joui de la vie, et que peut-être là est la sagesse. Mépriser l'argent, la sotte vanité; user des passions, parce que les tuer serait un suicide, mais n'en être ni dupe, ni esclave; voir clair, s'emplir les yeux de belles visions, cultiver en soi cette intelligence du vrai et du beau sans laquelle nous serions si inférieurs aux animaux naïfs et innocents : et ainsi arriver à la fin, le cœur rassasié et plein de lumière, — comme on sort d'un banquet, comme on voit s'éteindre un beau jour!...

Il y a une autre sagesse, celle qui cherche Dieu et s'abîme en lui. Mais peut-elle être le partage de tous? Il faut suivre son caractère, et s'en remettre à son destin... Et cependant, si Dieu l'avait voulu! Il y a tant de joie pour l'âme chrétienne!

Maintenant j'ai perdu cette paix si profonde :
Ne reviendront-ils point, ces biens que j'ai quittés?

Mais non, l'heure des pensées pieuses n'avait point sonné. Tout cela, regrets de poète, et caprices d'imagination. Les biens qu'il allait retrouver étaient terrestres, simplement. C'était, grâce à Mme de La Sablière, une demeure amie et joyeuse : c'est-à-dire l'épanouissement de son être dans la paix et dans le plaisir, dans les bruits flatteurs de la gloire.

CHAPITRE VII

CHEZ MADAME DE LA SABLIÈRE

C'est probablement vers la fin de 1672 que La Fontaine entra dans cette maison amie, où il devait rester environ vingt ans (1).

Il se peut qu'en acceptant l'hospitalité, il l'ait considérée comme provisoire : « Venez, en attendant d'avoir trouvé quelque chose », a dû lui dire Mme de La Sablière. Et comme il n'était pas impossible qu'on lui dénichât quelque sinécure, il n'a pas dit non. Qu'il soit resté ensuite à demeure après avoir cru rester quelque temps, cela n'augmente pas son héroïsme, cela excuse un peu sa faiblesse. Mais d'ailleurs qu'aurait-il pu faire? Il était sans ressources, et par là sans défense contre cette offre généreuse (2).

Bien des gens le blâment, je le sais. Ils vont jusqu'à prononcer le vilain nom de parasite. Faut-il rappeler une fois de plus (à ceux qui le savent le mieux, cependant) (3) qu'il est peu équitable de regarder avec des yeux modernes les choses

(1) Selon le témoignage de Perrault. Or Perrault est bien renseigné, étant (comme nous le dirons) un ami de Mme de La Sablière et de La Fontaine.

(2) Il reste qu'il aurait pu loger chez les Jannart; mais peut-être ceux-ci (en supposant que leur fils se fût déjà marié et habitât chez eux) n'avaient-ils plus assez de p ace...

(3) Voy. *Histoire* de Lavisse.

d'autrefois? Faut-il rappeler Corneille hébergé à l'hôtel de Guise, ou Gilbert « à l'aumône de M. d'Herwart », ou Segrais naguère recueilli par Mme de La Fayette (1)? La dignité dépend des idées courantes. Un homme de lettres n'était alors diminué, ni à ses yeux ni à ceux des autres, pour s'être donné à quelqu'un, c'est-à-dire pour faire partie de ses gens. Il ne l'était pas davantage pour devenir l'hôte à demeure d'amis très riches ou haut placés.

Car naturellement il faut voir la situation du bienfaiteur, et celle que le bienfait crée à l'obligé. Ici on voit très bien que La Fontaine ne s'est point senti humilié, que son attitude en face de son amie a été d'un dévot, non d'un flagorneur, et que sa flatterie n'a jamais le moindre parfum de salaire. On lui demandait son amitié, il donnait son cœur : soyez convaincus qu'il se croyait quitte. Ce que je vois moins bien, c'est la fortune de Mme de La Sablière, et je me demande si elle était considérable. Mais le poète, regardant le train de cette maison, a bien pu se tromper sur la fortune qui était derrière. S'il a vu Bernier installé déjà, il n'a fait que suivre son exemple. Et si c'est Bernier qui l'a imité, cela doit encore nous faire réfléchir : car cet aimable philosophe n'a pas l'air d'un pique-assiette. Ajoutons que nous ne savons rien des conditions dans lesquelles ils ont vécu avec leur amie.

Quoi qu'il en soit, La Fontaine dut beaucoup à sa charmante protectrice. Il a eu grâce à elle la sécu-

(1) Segrais, gentilhomme de Mademoiselle, avait été chassé (printemps, 1671, cf. Sévigné) pour avoir mal parlé de Lauzun.

rité ; il a pu vivre au jour le jour, sans souci du lendemain, et s'épanouir. C'était la première fois qu'il trouvait cela. Chez Fouquet (qui d'ailleurs le recevait, ne l'hébergeait pas), il avait trouvé de la sympathie sans intimité véritable, dans une cohue de familiers et de visiteurs. Au Luxembourg, si peu tenu qu'il fût, il était aux ordres de la duchesse, étant à ses gages. Ici il est un ami à demeure, un confident, quelqu'un qu'on aime. Et il vit à sa guise, s'échappant quand il veut, au gré de son humeur inquiète (et parfois de son ambition), mais d'ailleurs le plus souvent retenu par son propre plaisir dans cette maison où il est choyé.

Quant au profit intellectuel, étant donné l'âge du poète, on ne doit pas l'exagérer. Cette vie entre cinquante et soixante-dix ans, c'est la descente vers la vieillesse. Mais son œuvre est loin d'être terminée; son esprit, déjà mûr, va s'affiner encore dans ce milieu de science aimable. S'il ne s'y est point passionné pour la géométrie ni pour la physique (1), il s'y est amusé à des théories, à des expériences; il y a développé son goût pour les hautes méditations : il y est devenu « le philosophe » (comme nous sommes loin d'*Adonis*, ou des premiers contes !), et ses fables les plus profondes ont été écrites dans cette maison.

Madame de La Sablière habitait alors — et ce n'est point ce qu'on a coutume de dire — dans la rue Neuve-des-Petits-Champs (2).

(1) On aperçoit tout de même quelques reflets de cette science, par exemple dans son *Discours à l'Académie*. « Il est de la mienne (reconnaissance) comme de ces vases, qui, étant trop pleins, ne permettent pas à la liqueur de sortir. »

(2) On parle de la rue Saint-Honoré, on dit qu'elle y héber-

Tant qu'elle avait vécu avec son mari, elle avait eu pour demeure ordinaire, comme nous l'avons vu, la rue des Fossés-Montmartre. Mais quand le poète devint son hôte, elle ne vivait plus avec son mari !

Depuis quand? On ne peut le dire avec certitude. Un jour, le 18 juillet 1668, les deux époux étaient venus remettre à Conrart un pli mystérieux qu'il devait garder « selon les conditions portées en un autre écrit de M. Hessein ». Et nous ne connaîtrons jamais ce mystère, puisque ce papier venu aux mains de Jacques Muysson, neveu de Conrart, fut en 78 rendu par lui aux deux époux qui le brûlèrent solennellement (1). Mais selon toute vraisemblance il concernait leur séparation, et c'est vers 1668 que Mme de La Sablière quitta son mari. En tout cas, « épouse séparée de biens et d'habitation », elle demeurait encore au début de 79 « rue Neuve-des-Petits-Champs, paroisse Saint-Roch (2) ».

Ce qui s'était passé, tout le monde le devine. A force de voir son mari lui donner l'exemple, la jeune femme avait un beau jour écouté son cœur; et M. de La Sablière, fort de ses droits d'époux, avait amené la mère à renoncer à ses enfants.

gea vingt ans La Fontaine : c'est une erreur. Elle n'y sera pas avant 1680, et nous verrons que La Fontaine, à la fin de 1687, sera logé à quelques pas, mais non dans l'hôtel.

(1) J'ai trouvé ce détail, tout à fait inédit, dans un dossier Muysson conservé à la Bibliothèque de l'*Histoire du protestantisme*, — et que j'ai pu consulter grâce à l'obligeance de M. Fonbrune-Berbineau. — Le papier fut brûlé le 23 décembre 1678 « en la maison du sieur de Rambouillet, dans l'appartement dudit sieur Muysson » (son gendre).

(2) Il s'agit d'une ratification d'engagements pris au mariage de la fille aînée; elle est faite devant les notaires Prieur et Bouret le 11 janvier 1679 par M. et Mme de La Sablière.

C'est ainsi qu'en 1672 elle apprenait par son beau-frère, chargé du message, le mariage de sa fille aînée avec Jacques Muysson : et le 10 décembre elle donnait son consentement dans une lettre humble et contrainte, que je n'ai pas lue sans quelque pitié (1). Pauvre femme, qui pour une heure d'oubli vit éloignée de ses enfants, qui cherche dans d'autres affections à se consoler de cette amertume, qui se jette dans l'étude et dans le plaisir, et qui s'étourdit pour ne plus penser !

On le voit, ce n'est pas chez la compagne respectée d'un financier riche, c'est chez une femme sortie de la vie régulière que La Fontaine venait d'entrer. — Or avant même de le savoir, on pouvait se douter de quelque chose. Une lettre de Charles de Sévigné, en 1671, nous montrait la jeune femme chez Mlle Raymond, joueuse de théorbe, en fort douteuse compagnie : cette Ninon, cette Mme de Salins, cette Mlle de Fiennes, cette Mme de Montsoreau, — toutes plus ou moins sujettes à caution (2). Sévigné parle d'elles cavalièrement : il a l'air de se considérer au milieu d'elles comme un miroir à jolies femmes. Mme de La Sablière avait été en relation avec la marquise, elle la voyait même encore quelquefois (3), avant de la revoir d'une façon suivie, lorsque sa conversion fera tout oublier : mais enfin, sans être déclassée, ni même déconsidérée, elle était un peu trop l'aimable « tourterelle » (4).

(1) On trouvera cette lettre à l'*Appendice*. — (2) Mme Garnier de Salins allait être compromise quelques semaines plus tard (Sévigné, 24 avril 1671); Mlle de Fiennes, ancienne fille d'honneur de la Reine, eut un fils du chevalier de Lorraine qui l'avait enlevée.

(3) Sévigné, 1er juillet 1676. — (4) Sévigné, 19 août 1676. Le

Et « la bande des amours » venait au colombier! Mais d'ailleurs aussi « la bonne compagnie » (1). Les mondains de ce temps, si méprisants parfois au nom de l'étiquette ou de la morale, étaient pleins d'indulgence quand leur plaisir était en jeu. — Qu'elle fût très riche ou non (2), Mme de La Sablière menait grand train, on s'amusait chez elle : c'en était assez pour que son salon fût toujours garni. Après sa séparation elle avait dû garder une partie de ses adorateurs ou de ses intimes; mais surtout sa situation nouvelle et la liberté qui régnait dans sa maison avaient dû lui faire de nouveaux amis. Beaucoup étaient de grands seigneurs. Je ne sais à qui La Fontaine pensera plus tard en parlant de demi-dieux et même de dieux (3). Faut-il, comme on l'a fait, prononcer les noms de Condé ou des Vendôme? Pour ces derniers ce serait bien tôt. En tout cas derrière Mme de Salins on croit voir son beau-frère le comte de Brancas (4); Mme de

mot est évidemment plein de sous-entendus. Or ce n'est pas ainsi qu'on l'interprète d'ordinaire. faute d'avoir regardé les dates. L'amour de La Fare n'avait pas commencé.

(1) Sévigné, 8 novembre 1679. Bonne veut peut-être dire gaie; mais cela n'infirme pas ce que nous disons.

(2) Elle a les biens de sa famille; lesquels? Son grand-père était valet de chambre du Roi (voy. acte d'inhumation de la veuve Hessein, 15 février 1647 : *Bulletin de l'histoire du protestantisme*, XIII, 227). Son père avait pu faire fortune dans les finances autour des Rambouillet Le testament d'Antoine Hessein (Arch. nat., Y^{48}, f° 32) indique une réelle fortune. Mais avons-nous ici un frère ou un neveu? — Ce qui est sûr, c'est que Mme de La Sablière, quand elle habite rue Saint-Honoré, a une maison pour ses domestiques, et cela suppose une vie large. (Voy. lettre à Rancé, 3 mars 1688, — citée dans le *Temps* du 27 septembre 1891 par Anatole FRANCE.)

(3) Même des Dieux : ce que que le monde adore
Vient quelquefois parfumer ses autels.

Fables, XII, 15 : *le Corbeau, la Gazelle*.)

(4) C'est chez lui qu'elle avait entendu Boileau réciter la IVe Satire. Brancas est le fameux distrait, ami de Sévigné.

Montsoreau peut amener son mari, le marquis de Sourches; Lauzun venait naguère (1), mais d'ailleurs, arrêté en novembre 1671, il a disparu; du moins son ami Rochefort (qui l'a arrêté!) vient avec sa femme, et c'en est assez pour qu'on voie à côté de lui ou à côté d'elle le jeune et brillant marquis de La Fare. Bientôt apparaîtra, revenu de Pologne, l'abbé de Chaulieu (2). N'oublions pas deux hommes qui sont des amis de La Fontaine, et fréquentent comme lui le milieu Bouillon (3) : l'un Paul Barrillon, marquis de Branges, qui à partir de 1672 ira mainte fois en Angleterre comme ambassadeur; gros mangeur, mais homme très fin, qui a le sens du comique, et joue drolatiquement de petites scènes (4); — l'autre François d'Usson, seigneur de Bonrepaux, lieutenant de galère en attendant de devenir lecteur du Roi, puis ambassadeur : ce « très petit homme » — nous dit Saint-Simon — gros, d'une figure assez ridicule, avec un accent désagréable (eh bien quoi? l'accent de l'Ariège), a « de l'esprit, de l'honneur, de la capacité »; très bien en cour, il parle bien, il y a avec lui « à apprendre et à s'amuser »; il est pour Iris un ami tout à fait intime (5).

(1) *Mémoires de Mademoiselle*, année 1670. — (2) Chaulieu la connaît, lui écrit (voy. une lettre à la duchesse de Bouillon).

(3) « Je ferai souvenir notre ambassadeur de la rue Neuve des Petits-Champs » : ce mot me paraît désigner l'hôtel La Sablière. D'ailleurs tous ces gens-là se connaissent : Mme de Bouillon a été en relation avec Mme de La Sablière (voy. *lettres Chaulieu*).

(4) C'est Barrillon qui disait joliment à Sévigné sa grande amie : « Ceux qui vous aiment plus que moi vous aiment trop » (II, 428); c'est lui qu'on voit avec Mme de Coulanges jouer la scène de Vardes et de Mlle de Toiras (II, 457).

(5) Le petit-fils de La Fontaine avait trouvé à Usson, dans la correspondance de Bonrepaux, des lettres de son grand-père, de Racine et de Mme de La Sablière. Le misérable les a perdues!

A côté de ces hommes d'esprit, nous ne nous étonnerons pas de rencontrer des gens de lettres. D'abord Antoine Hessein voit beaucoup sa sœur, et il amène ses amis, c'est-à-dire surtout Boileau et Racine. D'autre part, — ce qu'on ne dit pas, — un des intimes de Mme de La Sablière est Charles Perrault, qu'elle nomme « son maître (1) » : et comment ne pas voir derrière lui Paul Tallemant et Benserade? — Si à ces écrivains, qui récitent de leurs vers ou disent les nouvelles du Parnasse, on joint quelques amis de François Bernier (ceux des savants qui voient le monde), on comprend que la conversation puisse être charmante, tout à fait variée :

> Sur différentes fleurs l'abeille se repose,
> Et fait du miel de toute chose.

Nous ignorons d'ailleurs si tous ces éléments se mêlent : il se peut que Mme de La Sablière reçoive séparément les savants et les gens du monde.

En tout cas, on la voit sans peine adorée des uns et des autres. Ses trente-trois ans sont pleins de charme (2). « Fort bien faite et d'humeur fort enjouée », disait-on d'elle en 1657 (3). Et sans doute nous voudrions plus de renseignements. Faut-il les demander au portrait d'une dame D. L. S. paru

(1) « Une grande conformité de goût, d'humeur et de sentiments l'avait intimement liée avec M. Perrault qu'elle appelait son maître. Il ne faut donc pas être surpris de l'éloge qu'il fait avec une sorte de complaisance d'une si digne écolière ». (*Passetemps poétique*, 1757, I, 419, note) Ce volume contient surtout des œuvres de Perrault : le renseignement est sérieux. — Et l'on en voit tout l'intérêt, car La Fontaine, lié avec Charpentier, Perrault, Benserade, prendra parti pour eux tout naturellement dans la dispute avec Furetière.

(2) Baptisée en mars 1640 (cf. HAAG). — (3) *Les Jeunes Hollandais*.

dans le *Mercure* de juillet 1677 (1)? Il y a bien des chances pour que ce soit elle : on voudrait que ce fût certain. Car à cet « air touchant de tendresse et d'enjouement » qui s'accorde avec tout ce qu'on nous dit, nous aimerions pouvoir ajouter les traits qui évoquent la personne même : « la taille médiocre mais aisée, les cheveux blonds cendrés, les yeux bleus doux, fins et brillants », et la blancheur éblouissante (2). — Il faut nous contenter, jusqu'à nouvel ordre, de voir dans l'amie de La Fontaine une femme exquise : gaie, simple, bonne et tendre (comme nous sommes loin de Philaminte!), parée de charme délicat et douée de raison très haute, une femme qui pourrait bien avoir été l'égale des marquises de Sévigné et de La Fayette.

Sans y penser, elle avait « l'art de plaire » : on comprend qu'elle fût accablée d'hommages. Dans les intervalles du jeu (3), la conversation se glissait, intime ou joyeuse. Tandis que La Fare s'empressait vers la marquise de Rochefort, l'époux brûlait de son côté : on croit qu'Iris et lui..., — laissons le monde et sa croyance (4). Éventails coquets, perruques penchées : tous les amours jouaient aux quatre coins... Au milieu de tout cela,

(1) Il s'agit d'une lettre (Lacroix, *Œuvres inédites*, p. 254), qui a bien le tour de La Fontaine D'autre part, je ne vois aucune femme, parmi celles qui sont en vue alors, à qui ces initiales puissent convenir (Rem. que ce n'est pas une femme titrée.)

(2) Les deux estampes de la Bibliothèque nationale (un dessin de Delpeuch, une gravure de Johannot), tout à fait dissemblables d'ailleurs, ne semblent avoir aucune authenticité.

(3) Le jeu, du reste, tenait peu de place : La Fare fut plus tard soupçonné de délaisser d'ailleurs son amie pour la bassette.

(4) Mme de Sévigné, après la mort de Rochefort (mai 1676), a une phrase qui, rapprochée des lettres précédentes, semble bien avoir ce sens (19 août 1676).

que devient notre homme? On le voit, souriant, aller de l'un à l'autre; il écoute, il approuve, surtout il regarde. Il regarde les jolies femmes dans ce décor brillant de lumières, pendant que les rires gazouillent comme des oiseaux ou que les mélodies dansent dans la salle. On fait de la musique (1) : pour lui, quelle joie! Après les causeries enjouées ou fines, voilà que s'entr'ouvre le monde des rêves. Douceur et volupté. Les phrases rythmées sont comme des rondes, où — les yeux brillants, les épaules nues — des femmes rieuses dansent devant lui. Ou plus lentement elles passent, la main dans la main, chuchotant des mots qui sont des caresses : et les vieux souvenirs d'amour, les folles espérances agitent son cœur. Vers des pays lointains où tout est tendresse, sourire et lumière, il se laisse emporter sur les ailes de la musique, — et son âme errante s'envole.

Il avait avec son amie des joies plus austères. En dehors de ses réceptions mondaines, Iris (tout le monde le sait) recevait beaucoup de savants. Et d'abord Bernier était là, et l'omettre serait un oubli très grave. Ce médecin gassendiste est un homme fort intéressant. Son voyage en Orient a duré quinze ans à peu près; il a vu la Syrie, l'Égypte, mais surtout l'Inde, le Grand Mogol : quiconque a beaucoup vu, doit avoir beaucoup à conter (2). Sa

(1) On l'aime en tout cas. Et sans doute à cette époque on va surtout chez les artistes pour en entendre. Mais Mme de La Sablière connaît des musiciens, par exemple le vieux de Nyert, qui est un ami du poète.

(2) François Bernier, né à Joué, 26 septembre 1620; venu à Paris jeune, attaché à Bochart de Champigny, puis à un nommé François Boisson, gouverneur de Marseille (?), s'était lié avec Chapelle et avec Gassendi; on le voit à Toulon en 1650 (voy. *Anatomia ridiculi muris*, dirigée contre Morin); docteur à

conversation dans l'intimité sera pour notre poète un agrément de tous les jours; et l'on peut les voir très souvent l'un près de l'autre, la jolie figure de Bernier (1) près du grand nez de La Fontaine, tous deux contents d'échanger leurs méditations, de s'entendre si bien sur la vie; et, même quand ils ne disent rien, heureux d'être ensemble (2).

Donc, ils prennent leur part (le poète de loin, et timidement) des études de leur hôtesse. Ils l'accompagneront bientôt chez Dalencé pour suivre des expériences de physique, et au Jardin du Roi où du Verney fait des leçons d'anatomie. Ils causeront quelquefois avec Roberval (mort en 1675), ou avec le jeune Sauveur qui le remplacera auprès d'Iris comme professeur de mathémathiques. Ils iront voir Cassini à l'Observatoire; et l'on se demande si La Fontaine était de la partie (mais non, il avait dû s'en aller dormir) le soir où Bernier pressait la pauvre femme, lente à s'habiller : « Eh! prenez promptement vos coiffes : si nous ne partons vite, les satellites s'en iront! (3). »

Montpellier en 1652; il assiste aux derniers moments de Gassendi; part pour l'Orient, fin 1654; semble revenir vers 1668 (il est encore à Golconde en 1667 : *Voyages*, II, 121), etc.

(1) Saint-Évremond l'appelle « le joli philosophe » *(Lettre à Ninon)*.

(2) C'est du moins probable. Lorsque, sorti de chez Mme de La Sablière, Bernier lui enverra l'épitaphe de Chapelle, il la priera de la montrer à M. de La Fontaine. Il avait donc gardé un bon souvenir du poète. Quant à celui-ci, nous dirons combien il a pensé à Bernier.

(3) Le Verrier, sur *la Satire X*. — C'est là qu'on trouve le portrait de la femme savante, qui est évidemment Mme de La Sablière. (Voy. dans *le Passe-temps* la réponse de Ch. Perrault.) Gardons-nous d'en croire contre elle un homme vexé d'avoir été pris en flagrant délit d'ignorance : Boileau n'aimait guère l'instruction, pas plus qu'il n'aimait les femmes. — Quant au mot de Bernier, faut-il rappeler que les satellites sont assez fidèles pour laisser à une femme (même très lente à s'habiller) le temps de mettre une coiffure?...

Quoi qu'il en soit, il y a là pour notre homme une période vraiment heureuse, de vie amusante ou de vie intime, coupée de visites à droite et à gauche dans les mondes les plus divers. Et ce sera aussi une période de travail facile et fait avec joie. Le poète a un nom ; il se voit attiré, fêté : il peut avec confiance songer à la gloire.

CHAPITRE VIII

L'OPÉRA. — LULLI.

En tout cas, pour l'heure, il songe au succès. Non seulement il continue à écrire des contes, avant de revenir aux fables : mais nous le voyons même, toujours à l'affût de la mode, tenter l'opéra (1).

On sait qu'après avoir collaboré avec Molière et Benserade, Lulli, flairant l'avenir de l'opéra, avait en mars 1672 acheté le privilège de Perrin et s'était fait nommer directeur de l'Académie de musique. En collaboration avec Quinault il avait donné (27 avril 1673) la pièce de *Cadmus*, qui lui avait valu dès le lendemain la salle du Palais-Royal, naguère encore salle de Molière. Et dès le mois de novembre il faisait répéter *Alceste*, qui eut à la Cour un succès très vif : Mmes de Sévigné et de La Fayette en furent transportées. Au Palais-Royal, en janvier, l'accueil fut plus froid : on y allait beaucoup, mais on en parlait avec une réserve défiante. Il y avait quelque chose dans l'air.

Ce quelque chose venait d'une cabale. En matière d'art, le public hésite à être de son propre avis; il

(1) Cette histoire est très connue aujourd'hui, grâce à M. Prunières; mais son *Lulli* (comme d'ailleurs un article de M. Romain Rolland) est injuste pour La Fontaine.

a peur d'admirer ce que les connaisseurs trouveront mauvais : et au lieu de se faire bravement la trompette de la renommée, il se fait l'écho des habiles. Or le succès de Lulli lui avait suscité toute sorte d'envieux. Ne parlons pas de l'étrange Sourdéac, vivement écarté; mais les faiseurs de pièces à machines, mais les musiciens qui auraient voulu faire des opéras et qui trouvaient la porte fermée, — et les chanteurs qui n'étaient point de l'Académie, et les comédiens furieux des obstacles que leur suscitait un exorbitant privilège, — notamment les comédiens de Molière expulsés du Palais-Royal et relégués sur la rive gauche : tous ces gens là faisaient une armée hostile, dispersée mais redoutable.

Étaient des ennemis encore, non seulement les rivaux du librettiste (Benserade, par exemple) que le musicien avait éconduits, mais même des écrivains désintéressés, ceux que les vers de Quinault exaspéraient, ceux qui lui en voulaient sincèrement de déshonorer par sa platitude l'admirable sujet d'Alceste. La Fontaine était de ceux-là, Racine et Despréaux en étaient aussi : indignés comme lui, ils eurent l'indignation active et bruyante, et réussirent à mettre de leur côté nombre d'honnêtes gens, soit à la ville soit à la Cour.

C'est ici que se place un incident curieux, l'affaire du souper, que nous connaissons par Ch. Perrault.

Quelque temps après que M. Quinault eut commencé à faire des opéras, cinq ou six personnes d'esprit et d'un mérite distingué se mirent en fantaisie de les trouver mauvais et de les faire trouver tels par tout le monde.

Un jour que ces messieurs soupaient ensemble, ils vinrent sur la fin du repas à Lulli qui en était, et lui appuyant chacun le verre sur la gorge, se mirent à crier : « Renonce à Quinault, ou tu es mort. » De la plaisanterie on passa bientôt au sérieux; et on n'oublia rien pour dégoûter le musicien du poète; mais comme ils avaient affaire à un homme fin et éclairé, tous leurs stratagèmes ne firent que blanchir. — On parla de moi dans cette rencontre; et une personne de la compagnie dit avec bonté que c'était une chose fâcheuse que je voulusse soutenir envers et contre tous mon ami; que tout mon zèle pour sa défense n'aboutirait qu'à me noyer avec lui, et qu'on devait m'en avertir charitablement. Monsieur*** chez qui se donnait le repas, voulut bien se charger de cette commission. Il vint me voir le lendemain, etc. (1).

On voudrait connaître cet amphitryon. Mais ce ne peut être que Lambert, beau-père de Lulli, ou le vieux de Nyert : c'est seulement à l'un d'eux que Perrault pouvait faire honneur (comme il le fait plus loin) de la réforme du chant. Je pencherais pour de Nyert. Il serait étrange que Lambert laissât devant lui, chez lui, bousculer son gendre; et surtout Perrault se serait ensuite étonné de son attitude. Or de Nyert est l'ami de notre poète : qui sait si celui-ci n'est pas là, faisant chorus avec Despréaux et Racine?

Quoi qu'il en soit, ceux-ci eurent pour eux à la Cour Mme de Montespan et Mme de Thianges. Elles intervinrent, pesèrent sur Lulli, et obtinrent de lui que, laissant là Quinault, il prît La Fontaine à sa place. Lulli céda, ou feignit de céder. Et,

(1) *Passe-temps poétique*, I, 254.

vers le mois de mai (1), étant venu trouver notre homme, il lui tint « à peu près ce langage » :

... Veux-tu faire,
Presto, presto, un opéra !
Mais bon, — ta muse répondra
Du succès par-devant notaire.

Lulli avait de bonnes raisons pour se dire pressé (il fallait être prêt pour la saison prochaine); mais soyez sûrs qu'il avait son idée, comme la suite le montra. Il ferait semblant d'accepter le sujet de La Fontaine, jusqu'au jour où il trouverait un prétexte pour se dérober : et pendant ce temps il travaillerait sur le livret de *Thésée*, qu'il avait sans doute déjà (2).

La Fontaine accepta, ravi. « Enfant à barbe grise, » comment se serait-il défié? Nous savons sa malice, mais nous connaissons aussi sa candeur. Incapable de mentir, il commence toujours par croire tout ce qu'on lui dit. (Vienne un nouveau trompeur, je ne tarderai guère...) Il se mit en quête d'un sujet; et, après s'être creusé la tête, il en trouva un que jadis d'Assoucy avait mis en musique (1650), l'amour d'Apollon pour Daphné. Sujet digne d'être offert en spectacle au Roi, puisque le héros en était un dieu; sujet aimable,

(1) La Fontaine, dans *le Florentin*, parle d'une collaboration de quatre mois. Or *le Florentin* doit être de septembre (le manuscrit Trallage indique une copie datée d'octobre). D'ailleurs le 13 septembre 1674, « Perro » (Jean Perraut, président) écrit à M. le Prince : « La Fontaine s'est rebuté, il a quitté son entreprise, et laissé le champ de bataille à Quinault. » Il ne peut être question d'une place à la petite académie (comme le suggère une note manuscrite du duc d'Aumale), mais, très évidemment de l'affaire Lulli. (M. Henriet, *Annales de Château-Thierry*, 1896, p. 256, le dit trop timidement.)

(2) *Thésée*, notons-le, allait paraître le 11 janvier 1675.

d'autre part, puisqu'il se déroulait sur un fond champêtre. Lulli se garda bien de faire des objections. Il insista même (lui rappelant Quinault), pour avoir « du doux et du tendre. » Le poète se mit donc à l'œuvre, et très vite la persécution commença. Le musicien se montra tel qu'il était, « soupçonneux, tremblant, incertain », mais surtout violent et fantasque. La Fontaine, timide, très désireux de réussir dans une collaboration qui ne lui rapporterait pas beaucoup d'argent (il se défiait des trivelinades italiennes), mais qui lui vaudrait un regard de Sa Majesté, — docilement écoutait les critiques, humblement jurait de mieux faire : il pouvait, disait-il, compter sur l'aide de Despréaux et de Racine, ses bons amis. Mais Lulli, qui ne voulait pas se les mettre à dos (passe pour le Bonhomme, mais ces deux railleurs que le Roi protège!...), Lulli sursautait :

Des amis? en a-t-on?
Ces gens te tromperont, ôteront tout le bon,
Mettront du mauvais à la place.

Le poète « cent fois » lui rendit sa parole : en vain. Il semblait qu'on voulût se moquer de lui par une gageure, faire durer la farce jusqu'à une date fixée d'avance.

Un détail, ici, nous échappe Est-ce avant ou après la rupture, que Lulli parla au Roi de cette mauvaise pastorale? D'après La Fontaine, ce sont des amis qui prirent les devants pour envoyer... promener Lulli. (Une bien jolie scène!) De toute façon, la pastorale fut le prétexte. Des bergers! pour le Roi! à quoi songeait donc ce faiseur de vers?... Et La Fontaine de répliquer, non sans

raison : les bergers? mais on les voyait au début seulement. Étaient-ce les plaisanteries de Momus? mais il n'avait fait que suivre Quinault, son modèle!

Bref, il y eut rupture; et le poète se trouva avoir travaillé pour rien. Car de rétribution, bien entendu, point de nouvelles! Son travail perdu, passe encore : mais ses espérances trompées!.... Peut-être eût-il en silence « digéré la chose », — moins par indulgente bonté que par horreur de toute dispute. Mais on intervint.

> Qui cela? C'est la ville,
> C'est la Cour, et ce sont toute espèce de gens,
> Les amis, les indifférents,
> Qui m'ont fait employer le peu que j'ai de bile.
> Ils ne pouvaient souffrir cette atteinte à mon nom.
> Le méritais-je? On dit que non.. (1).

Parbleu! la chose ne pouvait pas se passer ainsi! Comment? on lui avait fait perdre son temps et sa peine, pour l'éconduire ensuite comme un laquais dont on ne veut plus! A son âge, un poète comme lui! N'était-il pas de sa dignité de dire son fait à ce vilain homme dont tout le monde était excédé? Cet orgueilleux faiseur de musique méritait bien qu'un homme de cœur vînt crier haro, et soulager enfin la colère des honnêtes gens!

La Fontaine ne demandait qu'à en croire les donneurs d'avis. Et j'estime qu'il eut raison. Si Lulli avait été sincère, il n'aurait pas pendant quatre mois joué le Bonhomme. Qu'on l'excuse, soit : il ne pouvait revenir à Quinault que par un détour; mais si ce détour lui était commandé par

(1) *Épître à Mme de Thianges.*

ses intérêts, qui niera qu'il fût déloyal? Quant à accuser La Fontaine, je ne comprends pas... N'avait-il donc pas lui aussi des intérêts en jeu? Parce qu'il a montré les dents, faut-il parler de son humeur vindicative? Parce que gentiment blâmé par Mme de Thianges, il est revenu à résipiscence, faut-il l'accuser de venir à composition? Sous prétexte de blanchir un homme que les contemporains s'accordent à trouver peu sympathique (et qui fut, dans son ambition, tour à tour sournois et brutal), il n'est guère indiqué d'en noircir un autre que tout le monde regarde comme un très bon homme.

« Retourner à *Daphné* vaut mieux que se venger », disait La Fontaine à Mme de Thianges. La vengeance s'était bornée à la satire du *Florentin*. Mais l'irritation, ou du moins le dépit, dura quelque temps. Il est visible dans l'épître à de Nyert, écrite au début de 1677, deux ans et demi après la brouille. — Le poète y est tout à fait injuste pour le musicien, qu'il accuse de se répéter par épuisement. Epuisé, Lulli! Lulli, qui devait écrire *Bellérophon, Proserpine, Persée, Phaéton*, *Amadis*, *Roland*, et *Armide!*... La rancune, ce jour-là, aveugla notre homme. Il fut injuste, et probablement de mauvaise foi. Ou plutôt sa diatribe contre l'opéra est une querelle d'amoureux : les imperfections qu'il y découvrait ne l'empêchaient point d'y songer encore. Non seulement il était retourné à *Daphné*, mais il s'était essayé sur le sujet de *Galatée*, et nous savons que sa dernière œuvre sera encore un opéra. Pour l'heure, il enrageait du succès de Lulli, d'un succès qui tournait à l'engouement, à la fureur. Toutes les fois qu'il passait

devant le Palais-Royal les jours d'opéra, il voyait la rue pleine de carrosses, tout le monde se ruer, prendre d'assaut les places. Partout, dans les salons, des airs d'*Alceste* ou de *Thésée* : « bref, opéra partout; bref, opéra toujours! »

Colère amusante, qui devait cesser. Les deux hommes avaient des amis communs qui les rapprochèrent. Ils se revirent par exemple dans cette maison de Puteaux qui était le rendez-vous des amateurs de musique, ou autour du Temple, dans quelques orgies. Un jour vint où La Fontaine saisit avec empressement l'occasion d'écrire (en 1684) une dédicace pour *Amadis* (1). Bref les deux compères redevinrent à peu près amis.

Ceci dit, l'épître à de Nyert doit retenir notre attention : elle jette quelque jour sur le goût de notre poète. Ce qui le choque dans l'opéra, c'est d'abord le mélange, forcément imparfait, d'éléments divers. Le plaisir de l'oreille, loin d'y être servi, y est au contraire gâté par la curiosité du spectacle. Les machines y font une distraction fâcheuse, et, par leurs imperfections inévitables, rompent le charme. En cela notre homme fait preuve d'un goût qui est bien classique (2).

(1) « Lulli, sans avoir esgard à la Satire du *Florentin*, se laissa persuader par le comte de Fiesque, par qui il fit prier La Fontaine de faire les vers qui suivent et qu'il mit au-devant l'opéra d'*Amadis*... » (Bibl. de la Rochelle, manuscrit 673, provenant de des Réaux; f° 230) C'est des Réaux qui parle ainsi, un homme bien informé, d'ai leurs ami de La Fontaine. — Les amis de Lulli me feront remarquer que le musicien, en tout cas, n'a pas de rancune : dont acte. Ils diront d'autre part que si Lulli fit prier La Fontaine, c'est que La Fontaine avait prié Fiesque de prier Lulli... Nous n'en savons rien. Mais les apparences (en dépit de la date, qui coïncide avec la candidature à l'Académie) sont plutôt favorables à la dignité de notre poéte.

(2) Cf. Saint-Evremont, et La Bruyère.

Ce qui d'autre part le choque, c'est le bruit : le bruit, qu'il n'aime pas plus dans les symphonies que dans l'opéra. « Il faut vingt clavecins, cent violons pour plaire! » Tel est le goût du Roi, tel n'est pas celui du poète. Pour lui un simple luth, un hautbois, un théorbe qui accompagne mélodieusement une voix charmante; ou même un clavecin, délicatement touché par une jolie femme (vous mélangez les genres, ô La Fontaine!) (1), est une source de plaisir plus pur. C'est dire qu'il aime la musique, comme il aime la joie, dans l'intimité ou la solitude. C'est dire aussi que tout ce qui est trop bruyant, trop fort, ébranle désagréablement ses nerfs. Il aime quelques notes légères et tendres, parce qu'il aime les émotions douces. Il veut des extases plus que des transports : les colombes du char de Vénus, et non l'aigle ami de la foudre...

Et puis il a vieilli : il aime ce qu'il aimait quand il était jeune!

(1) « Si un luth jouait tout seul, il me ferait fuir, moi qui aime extrêmement la musique. » (Préface de *Psyché*.)

CHAPITRE IX

AUTOUR DES « CONTES ». — LES BOUILLON ET LES CHAMPMESLÉ

L'échec de *Daphné* avait été d'autant plus sensible au poète que ses nouveaux *Contes* n'étaient guère un titre aux faveurs royales. Parus en 1674 sans privilège, ils allaient être interdits l'année suivante par le lieutenant de police : médiocre recommandation!

Lui avait-on refusé un privilège? avait-il prévenu un refus en ne demandant rien?... Il pouvait pressentir les mauvaises dispositions des censeurs royaux, qui s'étaient peut-être repentis, dès 1671, de leur complaisance. Le parti dévot gagnait du terrain; et le Roi, jadis très indifférent, se laissait circonvenir. — Donc le livre parut avec la rubrique de Mons, dû peut-être aux presses de Multeau à Reims, ou de Bouchard à Châlons-sur-Marne. Il se répandit, il y eut des plaintes. Sur réquisition de procureur, La Reynie interdit la vente, saisit un certain nombre de volumes : et cela fut très loin de nuire au succès. Mlle de Champmeslé prêta d'ailleurs à La Fontaine son gracieux concours (on peut sans hésiter en croire Furetière) : et le livre, très inconvenant, très spirituel, c'est-à-dire deux fois alléchant, fit un beau chemin.

Il le fit dans les salons, où la situation du poète, loin d'en être atteinte, se consolida. Il savait bien ce qu'il faisait, en prenant toutes ces libertés! Ou plutôt, il avait fallu qu'on l'encourageât. « On m'engage à conter d'une manière honnête... (1) » : le mot est exact, sûrement. On l'a engagé dans cette voie scabreuse. Certes, il était gai par nature, mais (comme il sied aux gens timides) avec quelque réserve et quelque pudeur. Le détail que nous donne un de ses amis (2), cette petite toux par laquelle il ne manque pas de s'annoncer avant de pénétrer dans un appartement, nous révèle un honnête scrupule, en même temps qu'il projette un jour inattendu sur les gestes en honneur chez les grandes dames. S'il a été mainte fois déshonnête ou polisson, c'est en grande partie la faute du monde qu'il a fréquenté (3). — Donc il aurait dû en choisir un autre! — Sans doute... Mais quelle force d'âme il aurait fallu! Aller dans les salons lui était devenu une douce habitude. Il y était tour à tour taquiné, choyé, il s'y trouvait bien. Il voulait des prôneurs : il en rencontrait là en foule, qui riaient, s'exclamaient, entretenaient sa réputation. Il s'en applaudissait, sans penser à mal.

Je ne sais quel plaisir il pouvait prendre aux sujets eux-mêmes des *Contes*. Mais, invité à tout dire sans prononcer un mot malsonnant, à tout voiler de gaze, mais sans rien cacher, — l'artiste était ravi de ce programme. Il y avait là un tour

(1) *Le Tableau*. — (2) Le Verrier, *Commentaire sur la Satire X*.
(3) Disons donc une bonne fois que ce siècle ignorait encore la pudeur. Parmi toutes les preuves qu'on peut alléguer, donnons-en une qui est moins connue. En 1666 le libraire Sercy offrait à Madame (Henriette) un Recueil de vaudevilles plein d'obscénités.

d'adresse dont seul il était capable : il le sentait, et il y prenait une mauvaise joie (1). Il se moquait au fond avec délice de cet auditoire féminin, qui prétendait à la délicatesse sans avoir nulle chasteté. Elles étaient là, ces femmes élégantes, — dont plusieurs se croyaient honnêtes — riant derrière leur éventail, impatientes de voir comment le conteur sortirait de tel mauvais pas, et s'applaudissant de ne rien entendre qui pût effleurer leur pudeur, alors que leur pudeur d'un bout à l'autre était bafouée. Certes, La Fontaine avait tort de rire de cela; mais du moins il riait en face, au nez de ces honnêtes dames : et l'impertinence de ses coups de patte lui est une excuse.

Il est hors de doute que le conteur ait reçu de toute part, mais en particulier dans le milieu Bouillon, ces encouragements trop bien écoutés. Il était de plus en plus le servant de Marianne, — comme il était de plus en plus le familier du grave Turenne, que la liberté des *Contes* n'effarouchait pas. Depuis le début de 1674, le maréchal était à l'armée, où La Fontaine lui écrivit à plusieurs reprises. Nous avons gardé deux de ces épîtres. L'une se place peu après Sintzheim (16 juin) : il y badine avec son aisance ordinaire, louant le maréchal de sa « matoiserie », et de savoir si bien coudre « peau de lion avec peau de renard ». Il veut faire rire son grand homme (c'est donc que le grand homme est bien son ami) et il s'amuse tout le premier, se représentant la bonne et grave

(1) *Contes : le Tableau :* « Qui pense finement et s'exprime avec grâce, — Fait tout passer, car tout passe... — Vous ne faites rougir personne — Et tout le monde vous entend. »

figure tout éclairée par un sourire. Il se rappelle le jour où, parmi les soldats en marche, Turenne joyeux lui récitait *Frère Lubin*...

Or, pendant que le poète se brouille avec Lulli, le grand capitaine poursuit ses succès. Après Sintzheim, Ensheim : et Bournonville recule sur le Rhin. Un moment, il est vrai, on prend peur en France, quand on voit l'armée passer en Lorraine. Tout est perdu : mais non, tout est sauvé! Par les Vosges, Turenne est rentré en Alsace; les feux de joie remplacent les vœux éperdus : et le 5 février 1675 la victoire de Turenne repousse l'hydre dans son antre. C'est alors que La Fontaine écrit sa seconde épître. Bientôt le Roi allait mander le vainqueur, qui passerait quelques mois à Paris, entouré, acclamé, devenu l'idole de la France. Ainsi semblait écarté l'avertissement prophétique du pauvre poète, tremblant naguère pour son ami (vous ne croyez donc pas — pouvoir mourir?), — et l'on peut se le figurer, en ce carnaval de 1675, transporté de joie, mêlant aux acclamations de la France ses démonstrations d'amitié.

Mais à ce moment éclatait un scandale dans la famille de Bouillon. Depuis longtemps Marianne foulait à ses jolis pieds tous devoirs. Après une amitié suspecte avec son jeune neveu le chevalier de Vendôme, elle s'était liée avec Louvigny. Liaison publique et scandaleuse. Il est probable que les frères de Bouillon, surtout le cardinal, — souffrant de l'éclat fait autour d'un nom dont ils étaient vains, — avaient fait des remontrances à leur belle-sœur; il est possible même qu'ils eussent averti leur frère. Mais celui-ci, aveugle, ne voulait rien voir. Le cardinal s'entendit avec son oncle de

retour; et le duc de Bouillon, se rendant à leurs objurgations plus qu'à l'évidence, dut faire enfermer sa femme à Montreuil.

L'alarme fut au camp des amis de la duchesse. Nous le savons par l'étrange abbé de Chaulieu. Il était alors en Pologne, à la suite de Béthune, notre ambassadeur. Très lié avec Marianne, il tenait beaucoup à son amitié. Quand il apprit son internement, il en reçut un coup; et le 2 mai il écrivait à Mme de Chaulieu sa belle-sœur :

Quoique vous me mandiez que les affaires de Mme la Duchesse aillent de mieux en mieux, je ne saurais être tranquille là-dessus; et je meurs de peur qu'elle ne reste plus longtemps dans son couvent par la malice de ses ennemis (!). Songez toujours à ne pas laisser accoutumer M. de B... à se passer d'elle.

Peu après, il apprend que la duchesse « se raccommode avec M. de Turenne et M. le cardinal ». Il respire :

Toutes mes appréhensions sont dissipées...; nos ennemis ne tireront de tout ceci que de la honte et de la confusion; et M. de Bouillon, revenu une fois pour sa femme, sera incapable tout le reste de sa vie d'écouter rien de ce que toutes ces âmes noires (!) de sa maison lui voudront suggérer. »

Cela est admirable. Ces âmes noires, s'appliquant à Turenne; cet hommage rendu à l'aveuglement du mari : c'est du pur comique. Et si l'on en rapproche la phrase de Mme de Sévigné écrite au lendemain de la mort de Turenne (« M. de Bouillon se promène aux Tuileries, ravi de pouvoir être ce qui lui plaira, sans que personne y trouve à

redire »), on voit que La Fontaine restait au-dessous de la vérité dans ses vers fameux :

> Quand on l'ignore, ce n'est rien;
> Quand on le sait, c'est peu de chose.

Peu de chose! M. de Bouillon trouvait que c'était beaucoup, je veux dire quelque chose qui achève de parer un homme ; et débarrassé de son oncle, vite il allait aux Tuileries promener sa gloire...

Pauvre Turenne! Alors que toute la France le pleurait, il réjouissait par sa mort une famille indigne. Il est vrai que son neveu le cardinal versait de vraies larmes. Et je suis bien sûr que La Fontaine en versait aussi, lui qui le suppliait si tendrement naguère de ne pas s'offrir à la mort.

Ce qui ne l'empêcha pas, sans doute, quand la duchesse sortit de son couvent, de lui revenir... Sa philosophie était indulgente, surtout aux erreurs amoureuses. Et pourquoi se fût-il tenu à distance, quand le cardinal s'était rapproché?

Il allait bientôt se trouver dans une situation plus délicate. La duchesse, quittant la rive droite, s'était installée en 1676 au quai du Pont-Rouge (1). Là, parmi ses bibelots et ses animaux, elle continuait à tenir une cour galante, qui était aussi une cour littéraire. Parmi les écrivains qu'elle patronait se trouvait la fameuse dame des Houlières, et celle-ci avait un faible pour Pradon. C'est ainsi que dans la querelle de *Phèdre* la duchesse fut amenée à intervenir. On connaît l'affaire : location du théâtre pour faire le vide à la pièce de Racine,

(1) Aujourd'hui quai Malaquais, n° 17. La date est donnée par une lettre de Chaulieu.

élaboration d'un sonnet malin, auquel les amis de Racine répondirent par un sonnet injurieux (peut-être fondé...), fureur de Nevers qu'on y outrageait, menace de coups de bâton à l'adresse de Racine et de Despréaux, intervention de M. le Duc et même de M. le Prince, sous l'égide desquels coururent s'abriter nos deux hommes blêmes de peur...

La Fontaine, qu'on croirait volontiers un peu refroidi à l'égard de Boileau depuis le silence de *l'Art poétique*, était resté l'ami de Racine. Que devait-il faire? J'aime à croire que pendant quelque temps il se tint à l'écart, ne voulant pas faire sa cour à l'impitoyable duchesse. Mais je n'en sais rien. Dans quatre ans c'est sur son ordre qu'il écrira le *Quinquina*, — ce qui montre bien qu'il est à ses pieds. D'autre part, il a pu s'éloigner un moment sans rompre : ne voyons-nous pas Nevers lui-même, furieux aujourd'hui contre Despréaux, écrire plus tard son éloge en vers? Et il a pu garder aussi un pied dans chaque camp, ce qui ne serait guère louable : mais Racine serait-il resté son ami?

*
* *

Il faut revenir un peu en arrière pour ramener l'auteur des *Contes* en compagnie du poète tragique dans la maison des Champmeslé. — Nous avons dit que ces fameux *Contes* de 1674 avaient trouvé là un abri, une sorte de dépôt ou de librairie clandestine. Il est difficile de croire que l'auteur lui-même n'y eût pas déjà pénétré

Vers 1674 les époux Champmeslé avaient dé-

passé la trentaine (1). Mariés à Rouen au mois de janvier 1666, venus à Paris deux ans plus tard, ils étaient entrés au Marais, y avaient joué *la Fête de Vénus* puis le *Polycrate* de l'abbé Boyer; et bientôt ils avaient passé à l'hôtel de Bourgogne, où, devant Racine inquiet puis enthousiasmé, l'actrice débutait (milieu de 1670) dans une reprise d'*Andromaque*. Le 14 décembre elle créait Bérénice; et dès lors commençait entre l'auteur et son interprète une liaison qui allait durer six ans. *Bajazet* (5 janvier 1672) lui valait toute sorte d'hommages, on courait la voir dans l'*Ariane* de Thomas Corneille (4 mars), on l'applaudissait dans son rôle de Monime (janvier 1673), puis aux fêtes de Versailles dans celui d'Iphigénie. Elle devait créer encore deux ans plus tard celui de Phèdre.

Qu'elle fût ou non une actrice complète, qu'elle dût aux leçons de Racine une partie de ses succès, peu importe : elle était devenue la grande tragédienne. Sa déclamation légèrement chantante, soutenue par une voix vibrante qui allait au cœur, expliquait cet enthousiasme, dans lequel sa beauté entrait sûrement pour peu de chose. Vue de loin, richement parée, dans son corsage court qui laissait voir sa gorge nue, avec ses attitudes de princesse, elle pouvait faire illusion. De près, en costume de ville, elle n'était peut-être plus qu'une femme comme beaucoup d'autres, une femme qui

(1) Charles Chevillet était né à Paris (octobre 1642), paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, d'un découpeur de soie qui s'intitulait sieur de Champmeslé. Quant à sa femme, Marie Desmares, la légende faisait d'elle la fille d'un magistrat. Mais M. Noury a retrouvé son acte de baptême (Rouen, 18 février 1642, paroisse Saint-Godard), — et il nous a donné sur elle une notice excellente (Rouen, 1892). Nous y renvoyons.

n'avait ni les yeux très grands ni la peau très blanche (1); mais elle gardait sa voix, son prestige de comédienne, et sans doute son charme, car elle fut souvent adorée.

Du reste, les adorateurs reçurent toujours un accueil aimable, non seulement d'elle mais de son époux. Cet homme poli et discret jouait en perfection son rôle de mari d'actrice au dix-septième siècle. Et soit qu'il fût (comme on nous le dit) très fier de sa femme et reconnaissant de la notorité qu'elle lui donnait, soit qu'il éprouvât une sorte de paternelle indulgence (quelque chose comme Molière, souffrances en moins), soit qu'il regardât toutes choses avec ce détachement que prêche la *Coupe enchantée,* et qu'il puisât l'indifférence dans une autre coupe, celle du champagne, — ce qui est sûr, c'est qu'il n'a jamais écarté ni gêné personne : ni le jeune Valincourt qu'on nous montre se faufilant derrière Boileau et Racine, ni Charles de Sévigné, ni Amédée de Broglie comte de Revel, ni aucun de ceux qui vinrent ensuite. La difficulté pour l'enchanteresse n'était pas de faire accepter ses amants par son mari, mais de les faire fraterniser ensemble. Qu'elle y réussît, c'est ce dont fait foi certaine épigramme (comme Boileau a dû rougir dans sa vieillesse!...) : mais cela n'allait pas sans bien des manèges. Revel les racontait plus tard à la marquise de Sévigné, qui écrivait, ravie : « Les manœuvres de la Champmeslé pour conserver tous ses amants, sans préjudice des rôles d'Atalide, de Bérénice et de Phèdre, font passer cinq lieues de pays fort aisément (2). » Et cela ne

(1) Frères Parfaict. — (2) Sévigne, IX, 173

laisse pas d'être un peu gênant pour l'amour-propre de Racine.

Quant à notre homme, le bon compère riait sous cape. Lorsqu'il arrivait de sa rue des Petits-Champs à la rue Pavée (1), il était sûr de trouver joyeuse compagnie. Des gens de théâtre? je n'en sais rien; des gens de lettres, mais peu nombreux; plutôt de jeunes seigneurs et des financiers. D'ailleurs il s'agit, j'imagine, non de vraies réceptions (2), mais de réunions familières, surtout de soupers : non pas forcément des orgies (bien que Champmeslé soit connu pour boire intrépidement), mais des libations tout de même, semées de bruits de coulisses, d'histoires galantes, de chansons gaillardes, — et traversées parfois par les niches ou les brocards que se permettent avec les gens de lettres les jeunes seigneurs. La Fontaine s'en moque, pourvu qu'il s'amuse. Il a laissé sa dignité — je ne sais pas où; il est venu là en vieux garçon qui veut rire et boire avec la jeunesse, et reçoit sans broncher ces éclaboussures du plaisir.

Pour le moment d'ailleurs, pendant le règne de Racine, il est encore au second plan. Il fait à l'aimable comédienne une cour respectueuse. Et même le tour délicat dont il lui écrit nous donnerait d'elle une idée vraiment trop flatteuse, si l'on ne se rappelait qu'en pareil cas (3) il usait du meil-

(1) Les Champmeslé demeuraient là en 1678, à côté de leur théâtre, avant d'émigrer sur la rive gauche, lorsque leur arrivée dans la troupe Guénégaud, portant le coup de grâce à l'Hôtel de Bourgogne, donna naissance en août 1680 à la Comédie-Française. — On les verra en 1686 rue Mazarine, un peu plus tard rue des Marais.

(2) Voy. Sainte-Beuve, *Lundis* (I, 207). — (3) Voy. sa lettre sur Claudine Colletet.

leur encens, sans compter les grains. Il la louera, à voix très haute, dans *Belphégor;* il sera bientôt un ami intime et le collaborateur du mari. — Mais le futur auteur comique n'en est pas encore là. Il écrit des fables.

CHAPITRE X

LES SECONDES FABLES

J'avais Ésope quitté
Pour être tout à Boccace.
Mais une divinité
Veut revoir sur le Parnasse
Des fables de ma façon... (1).

A l'en croire, ce serait donc pour déférer aux ordres de Mlle de Sillery, nièce de son ami La Rochefoucauld, qu'il était revenu aux fables. Il avait d'autres raisons : son goût pour la variété, et le scandale des derniers contes. Quant au prétexte invoqué par la jeune fille, comment n'y point voir un peu de malice? Elle déclare les contes obscurs? traduisons qu'elle les trouve trop ouvertement libertins. Et si le poète à son tour feint d'entrer dans cette raison, c'est la comédie de la double feinte, dont il aurait pu faire une fable : « la Fine Mouche et le Bon Apôtre. »

Mais enfin le bon apôtre revient à ses moutons, à ceux de Tircis, à ceux des fables. Et que la réso-

(1) *Tircis et Amarante*, églogue dédiée à Mlle de Sillery (devenue en 1675 Mme de Thibergeau.) — Il n'avait jamais quitté complètement Esope : nous le voyons écrire au début de 1672 *le Curé et la Mort* ainsi que le *Pot au lait;* Mme de Sévigné parle le 22 mai 1674 de *la Cour du Lion*. Mais enfin de 1672 à 1674 il s'était surtout consacré aux contes.

lution en soit due ou non à Mlle de Sillery, assurément il est rentré dans la vraie route. On sent assez ce qui manquerait à son œuvre s'il n'avait pas écrit ce second Recueil. — Il va l'écrire tranquillement, en pleine assurance : et c'est ce qui en explique (bien plus que le changement de modèles) la supériorité sur le précédent. Si la pensée s'y déroule avec plus d'ampleur, si le poète y juge de plus haut non seulement les hommes mais la destinée, c'est qu'il est certain qu'on l'écoutera.

Non pas, sans doute, qu'il se sente tout à fait entré dans la gloire. S'il a des amis qui le mettent très haut, beaucoup ne voient encore en lui qu'un poète aimable. Despréaux, dans *l'Art poétique*, ne l'a pas nommé. Bien plus, son ami Bernier, citant des hommes illustres, ne le nomme pas ! Donnons le passage, que personne ne cite :

Il est doux à un homme de mérite d'être montré au doigt, et qu'on dise : le voilà ! comme lorsqu'on dit : c'est là ce *Chapelle*, le plus agréable esprit du royaume ; celui-là, *Despréaux*, l'Horace de son temps ; cet autre, ce fameux *Racine*, qui sait tirer les larmes des yeux, quand il veut ; celle-là, cette savante *Sablière*... Du moins en connaissons-nous un à qui il ne déplaît pas de s'entendre dire : le voilà, ce grand voyageur (1)...

Bernier, qui cite ses amis, et qui paraît bien ne pas s'oublier lui-même, a oublié le fabuliste ! Est-ce parce qu'il le croyait trop modeste pour se réjouir qu'on parlât de lui ? N'est-ce pas plutôt que, vers 1675, personne ne songeait à voir en La Fontaine l'égal de Racine et de Despréaux (2) ? Rappe-

(1) *Abrégé de Gassendi*, éd. 1678 (VII, 125). — (2) Du reste

lons-nous qu'à la même date, dans cette chambre du Sublime donnée comme étrennes au duc du Maine par Mme de Thianges, on voyait La Rochefoucauld, Bossuet, La Fayette, et, à côté de Boileau chassant à coups de fourche les mauvais poètes, Racine qui faisait signe à La Fontaine d'approcher (1). C'est donc qu'aux yeux de ses amis il était encore à quelque distance. Mais enfin il approchait. Et peut-être déjà était-il moins modeste que ses admirateurs ne l'étaient pour lui :

Grâce aux Filles de Mémoire
J'ai chanté des animaux.
Peut-être d'autres héros
M'auraient valu moins de gloire.

La chambre du Sublime le montre à la porte : mais, sans en rien faire voir, ne commence-t-il pas à penser qu'avec les plus grands il est dans le temple ?

En tout cas il sent bien qu'il arrive à son apogée. D'abord à force de vivre il s'est mûri. Ensuite le milieu dans lequel il vit est excellent pour sa pensée. Nous avons indiqué ses relations avec La Rochefoucauld, il est certain que les deux hommes se voient familièrement : la pièce adressée à Mlle de Sillery, la fable des Lapins adressée au duc, suffisent comme preuve (2). Mais, pour nous en tenir au milieu La Sablière, il est aisé de voir que le contact avec des savants, soit chez

voyez combien tous les contemporains parlent peu de La Fontaine.

(1) Bussy-Rabutin, 12 janvier 1675; cf. M. Marais. —
(2) Pour ne point parler d'allusions au livre des *Maximes*. Ex. ceci : « Le cœur suit aisément l'esprit. » (*Fables*, IX, 6.)

son amie, soit au dehors, ce contact que rendent inévitable les conférences scientifiques suivies par Iris, est loin d'être négligeable. Surtout il est évident qu'une familiarité constante avec un homme comme Bernier, à la fois médecin, voyageur et bien plus encore philosophe, doit ramener sans cesse devant son esprit toute sorte de problèmes et de réflexions.

On ne l'a pas dit (ou pas assez dit) : Bernier est un des hommes à qui La Fontaine doit le plus. J'en trouve l'indice en maint endroit du « Second Recueil ». On se rappelle que le voyageur avait passé longtemps dans les états du Grand Mogol (1). Or, c'est depuis son retour que le fabuliste s'adresse aux sources orientales (2), en tout cas au *Livre des lumières*. Simple coïncidence? Je ne le crois pas. Il me semble voir là l'influence des livres de voyages de Bernier (parus autour de 1671), comme de ses conversations. Cette histoire d'Aureng-Zeb, pleine de récits curieux ou même pathétiques (3), avait dû emporter vers le fabuleux Orient l'esprit du poète. Pourquoi glisse-t-il partout le Mogol? par exemple dans la fable de l'Ermite et du Vizir, ou dans cette histoire des Souhaits que d'ailleurs Bernier seul a pu lui faire connaître (4). Et qui

(1) Bernier, après avoir parcouru la Palestine, passé un an « au grand Caire », touché à Surate, avait pénétré dans l'Inde. Il y arrivait au milieu des guerres menées par Aureng-Zeb jusqu'en 1660. Après la victoire d'Aureng-Zeb, il reste plus de dix ans à sa cour. Voy. *passim* son *Histoire de la dernière révolution des Etats du Grand Mogol*, chez Barbin, 1671.

(2) Sauf peut-être *Calila et Dimna* pour une fable. — (3) Voy. l'*Histoire citée* : page 146 et suiv. — (4) Le récit ne se trouve que dans une œuvre écrite en hébreu, *le Sendabar*, qui n'était pas encore traduite. « *Si j'apprenais l'hébreu!...* » dit La Fontaine : écho vivant de conversations avec Bernier qui devait connaître

lui avait raconté celle du Bassa et du Marchand? Ou encore, comment ne pas reconnaître Bernier, malgré toutes les différences de situation et de caractère, dans cet homme qui court après la fortune, qui va au Mogol, qui passe à Surate (comme Bernier), et qui, de retour au pays, trouve son ami plongé dans le sommeil? Bernier! mais on voit à chaque page son souvenir, son influence, dans tout ce qui est science ou philosophie. Non pas, c'est entendu, que La Fontaine n'eût pu arriver tout seul à toutes ces idées (il en avait été touché plus ou moins pendant sa jeunesse) ; mais comment la présence de son ami n'aurait-elle pas eu sur leur développement une influence considérable, au moment où cet ami prépare sous ses yeux son *Abrégé de Gassendi?*

Ceci dit, on comprend que le poète, mis en goût par ce genre de conversations, réfléchisse, fasse des lectures, s'adresse de plus en plus aux moralistes comme Plutarque, aux philosophes comme Platon, Lucrèce, et surtout (notons-le) Charron (2). — De là un ton nouveau, du moins dans l'ensemble; de là tant de méditations graves et profondes. Il avait parlé de la mort, pour constater chez l'homme l'invincible besoin de vivre : il y revient, mais avec quelle ampleur (VIII, 1)! Il avait mainte fois parlé de l'ambition : voyez comme il s'élève, à la suite de Lucrèce, jusqu'aux demeures sereines

cette langue, ou avec Herbelot son intime. Voy. de Lens, *Nouveaux documents*.

(1) Voy. à l'*Appendice* la source, jusqu'ici inconnue, des *Souris et du Chat-Huant*.

(2) On a parlé de l'influence de Platon (thèse de M. Boulvé); on a signalé quelques imitations soit de Plutarque, soit de Charron : j'en relève un certain nombre que personne n'avait signalées. Voy. l'*Appendice*.

bâties par le Sage (1). C'est de là qu'il contemple les folies humaines, celles de l'amour comme de l'ambition (du Lucrèce encore), notre vanité ridicule, notre sottise (VII, 14) et notre injustice (VII, 1). C'est de là qu'il aperçoit, non plus seulement comme jadis la raison du plus fort victorieuse parmi les humains, mais une loi du monde, qui veut que partout les forts écrasent les faibles (X, 6), et devant laquelle la sagesse est, hélas, de se résigner (X, 3). Et c'est de là, par suite, de ces hauteurs où je ne sais quels nuages lui cachent le ciel, — pourtant Garo, naguère, tirait son bonnet à la Providence, — qu'il prêche en épicurien sa vieille morale. Rien de trop (IX, 11; VIII, 25) dans nos désirs comme dans nos plaisirs; de la résignation, pas de « plaintes frivoles » : une vie au jour le jour, sans vastes espoirs, sans fièvre, sans précautions vaines (car « le moins prévoyant est toujours le plus sage »!), une vie où l'on attend sans peur la décision des Parques blèmes (XI, 8; X, 3), mais où l'on essaie de l'attendre dans des plaisirs dignes de l'homme, dans la contemplation sereine de la destinée et de l'univers!

Il domine la vie terrestre : il ne l'oublie pas. Ses leçons, qu'on pourrait l'accuser maintenant de puiser dans les livres de philosophie (comme d'autres l'accusent sottement de les emprunter à Ésope), c'est aux hommes qu'il les emprunte :

> Écoutez, humains, un autre conte.
> Vous verrez que chez vous j'ai puisé ces leçons.

(1)
> Qui ne court après la Fortune?
> Je voudrais être en lieu d'où je pusse aisément
> Contempler la foule importune, etc.
>
> (VIII, 11).

Tout autant qu'autrefois, c'est son expérience de le vie qui donne du prix à son enseignement. Dans la fol engouement pour les devineresses il voit la sottise moutonnière de l'humanité; chez les courtisans, qu'il perce à jour, il aperçoit la légèreté et le vide (VIII, 14); il compte (au Val-de-Grâce?) les morts des enfants des Rois, s'intéresse à la marche de la politique (VIII, 4), — mais observe en même temps la vie de tous les jours. Gens du peuple pauvres et insouciants (VIII, 2), gens de lettres « logés à la troisième chambre » (VIII, 19), époux mal assortis (VII, 2), ecclésiastiques sans charité, — toute sorte de figures contemporaines passent devant ses yeux, lui fournissent des exemples ou des allusions (1). — Comme autrefois aussi, il se sert de ses souvenirs. C'est une histoire de son enfance, que celle des écoliers ravageant un verger en fleurs (IX, 5); son adolescence reparaît dans l'évocation touchante du premier amour (IX, 2), — comme son âge mûr dans cette exclamation qui semble rappeler son départ du Luxembourg :

Sortons de ces riches palais
Comme l'on sortirait d'un songe (X, 9).

Et pas plus qu'il n'oublie tel ou tel incident de son existence, il n'oublie sa chère campagne. Toujours ce Champenois devenu citadin revit par la pensée dans le monde des prés et des eaux. C'est un coin d'onde transparente (oh! comme le ciel riait en ces belles journées!), ou la Marne paisible, image du sommeil; c'est l'hirondelle voltigeante, c'est Jean lapin dans la bruyère; ou ces chiens de

(1) Rappelons dans (VIII, 10) l'allusion à Brienne.

village qui aboyaient après son chien (1); ou ces gazouillements si clairs dans la ramure, quand au fond de son cœur, qu'alanguissaient les souffles tièdes, s'éveillait le besoin d'aimer... Oui, la nature est là, lumineuse et fraîche, avec ses herbes odorantes, ses forêts, surtout ses fontaines, près desquelles toujours sa Muse rêveuse revient s'asseoir et se mirer...

*
* *

Tandis qu'il remontait ainsi, dans son travail de fabuliste, à travers ses lectures et ses souvenirs, — il continuait à se laisser prendre par la vie. Tantôt il faisait une visite à des amis, comme les Jannart ou les d'Herwart (2), se montrait à la cour, allait se divertir chez les Bouillon ou les Champmeslé; tantôt il se lançait en quelque voyage. D'après Brossette il aurait fait un jour celui de Lyon, d'où il aurait rapporté une fable (3). En tout cas il allait de temps à autre à Château-Thierry. Une lettre à la Champmeslé (du 12 décembre 1675) nous le montre là-bas, plongé dans les comptes, ventes et arrérages, et vendant au début de janvier la maison paternelle (4). Triste moment, qui semble altérer à peine son étonnante sérénité. Il loge chez son ami Visinier (c'est là du moins qu'il signe la vente), revoit d'autres amis, et s'applaudit (?) de ne point partager toujours leur vie casanière. Quant aux affaires, il est loin d'en avoir fini avec elles;

(1) *Fables : les Lapins.* — (2) Barthélemy d'Herwart ne meurt qu'en septembre 1676 — (3) Celle du *Chien qui porte à son cou, etc.* — Il était chez les Caze, amis des d'Herwart. On n'a d'ailleurs pas daté ce voyage.
(4) Walkenaer a donné l'acte de vente.

mais ce sont « choses de dégoût » dont il prend son parti en sage, les assaisonnant de plaisirs.

En 1678, par exemple, il est à Château-Thierry le 20 mars (1). Il revient à Paris pour surveiller en avril l'impression de ses *Fables*, finie le 3 mai ; il se hâte d'offrir son livre à Mme de Montespan, et pour cela se rend sans doute à Maintenon où elle va demeurer à partir du 12 pendant toute l'absence du Roi (2). Bientôt il repart, et on le voit à la campagne dès le milieu ou la fin de juillet. Une lettre à Mlle de Champmeslé nous peint agréablement cette villégiature caniculaire :

Il est à propos (écrit-il) de vous mander ce que font ceux qui ne vous ont pas suivie. Ils boivent depuis le matin jusqu'au soir de l'eau, du vin, de la limonade, etc. ; rafraîchissements légers à qui est privé de vous voir. La chaleur et votre absence nous jettent tous en d'insupportables langueurs (3)...

Si de cettre lettre nous rapprochons un Divertissement composé à propos de la paix de Nimègue (4) et auquel on sait qu'il assiste, nous voyons que la campagne d'où il écrit est bien celle où se donne la fête, et qu'il est à Troyes ou plutôt dans les environs. Les renseignements de Grosley nous le montrent au château de Rémond des Cours (frère d'un fermier général) en compagnie de

(1) Il y signe un acte avec sa femme et son frère (M. Lavaux, III, 289).

(2) *Correspondance de Bussy*. — Cette dédicace vient un peu tard ; dès le 5 mai (1678), Mme de Montmorency écrit à Bussy : « Il court des bruits sourds que, quoi qu'il paraisse de Mme de Montespan,... elle ne tient plus que par une vieille habitude dont Sa Majesté ne peut se défaire. »

(3) Lettre écrite sans doute au moment de la prise de Kehl, en tout cas avant la paix.

(4) Marty Lavaux, V, 300.

financiers amis de la Champmeslé, de magistrats et de seigneurs troyens. Ce sont les deux Simon, MM. de Corberon (un maître des requêtes), Conversot de Vienne, M. et Mme de Marigny, etc. — ceux qui vont figurer dans le Divertissement.

Belle occasion pour nous de voir le poète mêlé à cette vie de château qui lui est si chère. — On se le représente sans peine, à l'ombre de quelque charmille, promenant ses regards sur les parterres fleuris où sur les caisses d'orangers. En ces matinées d'août, des souffles passent et le caressent, parfumés d'herbes et de fleurs. Des paons dédaigneux étalent devant lui les trésors de leur plumage. Par intervalles, des cris de coqs dans le lointain. Un calme délicieux : la retraite virgilienne qu'il avait rêvée... Décidément la vie lui est clémente, et son arrière-saison s'annonce pleine de sourires. — A présent quelques personnes sortent du château; il les voit descendre le perron, venir. Il adresse quelques compliments aux dames, apprend avec plaisir que Morphée leur fut propice. Et bientôt on s'assied autour de petites tables que des laquais garnissent de rafraîchissements.

... On a dîné. Le parc se tait sous la chaleur. A part quelques mouches ou guêpes qui vibrent, tous les êtres sont endormis. Dans le salon soigneusement fermé et qu'envahit l'ombre, la brillante société somnole. A peine si quelques-uns ont le courage de jouer. On ne songe qu'à boire, on n'entrevoit nul autre plaisir; celui-là du moins est exquis : ce serait encore mieux si c'était un péché (1)!... Enfin le dieu Phébus daigne rendre la

(1) *Contes : Diable en enfer.*

vie aux mortels, — en disparaissant. On peut faire quelques pas, s'asseoir dans le parc sur les bancs de mousse, écouter dans les feuilles le joli remue-ménage que font les oiseaux avant de dormir. On revient, le château apparaît là-bas, blanc dans la verdure. Et c'est le repas aux flambeaux, fenêtres ouvertes, la causerie joyeuse où se glisse un conte, et toujours la joie de se rafraîchir. Maintenant d'une terrasse on regarde les étoiles s'allumer au ciel : une paix délicieuse tombe de là-haut. Alors un chant s'élève, un air de Lulli ou de Couperain, qui emporte l'âme en des rêves tendres, jusqu'au moment où des bâillements discrets sont le signal de la retraite. Et, tout alangui, le poète entre avec béatitude au pays des songes, tandis que repassent en vol capricieux les images de la journée, lueurs flottantes qui s'éteignent...

Or voici que la paix, dont on parlait tant, est enfin conclue. Pour la célébrer dignement, rien de mieux qu'un ballet, qui amusera tout le monde. Mais les vers, la musique? Chacun rivalisera de génie! La Fontaine se dérobe, allègue son âge ; il donnera quelques conseils... En hâte on arrange cinq ou six entrées : l'Harmonie, la Paix, le Commerce, des Bergers (toujours!), le Valet de carreau et la Dame de pique, deux garçons de cabaret pour représenter les plaisirs de la table, la Musique, et enfin ballet général. Au ballet succédera une petite pièce, *la Mascarade des Nations rassemblées par l'Harmonie*, avec toute sorte de vers adressés aux dames. Joie de se déguiser; échange de compliments, de sous-entendus, de plaisanteries. Pimpantes et parées, bergères ou muses ont aiguisé leurs regards, fourbi leurs sourires : maintenant, à

travers ce défilé de costumes, de grâces alanguies, de mines provocantes, la musique épand ses rythmes joyeux. Et, venus du parc baigné d'ombre grise, les souffles de la nuit entrent dans la salle...

Mais La Fontaine a dit adieu à la campagne; il revient à Paris, où l'attendent d'autres plaisirs.

Il en était parti après la publication de ses Fables. Je ne sais quel en avait été le succès; mais à coup sûr Mme de Sévigné ne fut pas la seule à y applaudir. Les envieux pouvaient essayer de mordre : ce livre était pour eux « d'airain, de diamant ». Il fallait bien reconnaître que le fabuliste était sans rival. Gagna-t-il autre chose que cette renommée? Reçut-il cette bourse d'or que les faiseurs d'anecdotes lui octroient généreusement? C'est fort vraisemblable. Et d'autre part il ne l'est pas moins que, soit pour ce recueil, soit pour l'édition complète en quatre volumes, le poète obtint une assez jolie somme de son éditeur. Tout cela, excellente affaire.

Il avait donc, en cette année 1678, plusieurs raisons d'être heureux. Aussi l'était-il. Nous venons de le voir s'amuser à Troyes; nous pourrons le revoir chez les Champmeslé (car si le Tonnerre a déraciné l'actrice, il a épargné La Fontaine); et il y sera encore honoré des brocards du comte de Clermont, mais il y boira du champagne à très peu de frais, dans un milieu libre et plaisant qui lui convient.

Et naturellement il faut le revoir aussi, mais moins gai sans doute, dans l'hospitalière maison qui est son centre. Un drame est en train de s'y dérouler.

Depuis la fin de 1676, Iris était l'amie du jeune La Fare (1). Leur liaison publique, par je ne sais quel charme, était devenue très vite pour les honnêtes gens un modèle enviable de fidélité. Mme de La Sablière méritait cette fois ce nom de « tourterelle », qui naguère était prononcé par Mme de Grignan avec ironie (2). Avant l'heure où devait s'éteindre cette flamme, — ces flammes-là s'éteignent toujours, — ç'avait été pour La Fontaine un plaisir très doux de se pencher sur cette tendresse, et aussi un sujet de mélancolie pour lui qui n'osait plus suivre cet exemple ;

> Deux pigeons s'aimaient d'amour tendre ..
> ... Ai-je passé le temps d'aimer?

Or, dès le début de 1678, l'ardeur de La Fare — d'ailleurs en très grande partie simulée (3) — se ralentit ouvertement. Où était le temps où il consacrait à son amie toutes ses journées, toutes ses heures? Il s'absentait, allait à Saint-Germain pour y jouer à la bassette; il fréquentait la Champmeslé; il donnait des explications confuses, avait l'air distrait ou absent (4). La pauvre amoureuse osait-elle se plaindre? En tout cas elle souffrait. Approchant de la quarantaine, elle entrait dans la dure phase du dernier amour. Avertie ou non par ses amis (5), elle rapprocha mille circonstances, et, un jour, comprit : seul un reste de bienséance retenait l'infidèle, mais son amour était bien mort. Elle

(1) Il a trente deux ans; elle, trente-six. — (2) Sévigné, 19 août 1677. — (3) Voy. un passage de Chaulieu (*Songe*, II, 186). — (4) Sévigné dit tout cela très bien (14 juillet 1679). — (5) Voy. la fable : *le Corbeau, la Gazelle, etc.* (écrite entre 1678 et 1685). Le docteur Netter y a vu ingénieusement et non sans vraisemblance une allusion à l'amour pour La Fare (cf. éd. des *Grands Ecrivains*).

n'eut pas de récriminations : sans plaintes, sans adieux même, bravement elle disparut. Et atteinte d'un mal dont elle n'espérait pas guérir, elle se fit pour un temps garde-malade aux Incurables.

Le monde souriait, attentif à cette conversion dont il n'apercevait que l'extérieur. Certes, Mme de Sévigné ne se trompait pas en y voyant un coup de la grâce; mais qui pouvait savoir ce qui se passait tout au fond de ce pauvre cœur désolé? La Fontaine s'en doutait peut-être. Il ne pouvait ignorer cette entrevue du 23 décembre qui avait remis en présence les deux époux (1); il savait que, frappé au cœur par la mort d'une jeune fille tendrement aimée, M. de La Sablière penchait vers la tombe, et avait eu besoin le 11 janvier 1679 de la signature de sa femme (2). Quels mots, ou quels regards s'échangèrent en ces entrevues? Bientôt le pauvre homme mourait en plein deuil, aux premières fleurs (3), laissant à sa femme des remords peut-être, sûrement des regrets. C'était, à tout le moins, un pénible retour en arrière, fait au moment précis où, tout éperdue, elle voyait s'enfuir son dernier amour. Ses enfants lui restaient sans doute ; mais depuis longtemps Mme Muisson, sa fille aînée, avait appris à se passer d'elle; sa seconde fille, mariée depuis peu à M. de La Mésangère, habitait Rouen (4); et voici que le 20 juillet elle assistait au mariage de son fils (5). Aucun

(1) Il s'agit de la destruction du fameux papier confié à Conrart (23 décembre 1678), cité.

(2) Cité. — (3) Enterré aux Saints-Pères, 4 mars 1679 (Haag). — (4) Mariée le 10 mai 1678 (Haag). — (5) Extraits des registres de Charenton (Bibliothèque du Protestantisme). Il épouse

devoir maternel ne la retenait : elle chercha l'oubli dans la charité.

Désormais La Fontaine sera souvent seul.

Louise Madeleine Henry (fille de Jacques H. sieur de Cheusses, et de Renée de Lausseil). — Les témoins sont Mme de La Sablière, de Cheusses et de La Jainie, frères de la mariée.

LIVRE III

CHAPITRE PREMIER

DE 1680 A 1685

L'année 1679, qui a vu entrer le chagrin dans la maison La Sablière, marque pour notre homme un tournant. Non seulement il va bientôt déménager (ceci est peu de chose) ; mais souvent laissé à lui-même, il ira de plus en plus chercher au dehors le plaisir dont il a besoin. D'autre part il a, peu s'en faut, achevé son œuvre. Et enfin, se voyant célèbre, il se poussera vers l'Académie.

J'ignore à quelle date Mme de La Sablière quitta la rue des Petits-Champs pour la rue Saint-Honoré (1). Il y a chance que ce soit vers 1680, au moment de sa retraite aux Incurables, à moins qu'elle n'y ait été amenée par le retour à Paris de sa fille La Mésangère qui serait venue habiter avec elle en 1682 après son veuvage. Ce qui est certain, c'est que dans cette période le poète logeait près

(1) On parle, d'après Lefeuve, du n° 205.

de son amie, mais non pas chez elle, dans une petite maison où elle avait mis ses gens (1).

Vivant en voisin, peut-être encore en commensal, il va prendre sa part d'une vie moins gaie mais encore heureuse, dont il regrettera plus tard la disparition. Mme de La Sablière, sans doute, fait des séjours longs et fréquents aux Incurables ; mais elle est loin d'avoir dit adieu au siècle : elle voit Mme de Sévigné, reçoit des visites (2). Elle ne donne plus de fêtes, son train de maison est modeste : mais elle n'écarte encore ni les marquis ni les savants. Et si nous ne nous trompons pas en voyant ici Mme de La Mésangère, nous pouvons apercevoir, parmi ceux qui lui font leur cour, ce précieux Fontenelle qui lui dédiera (nous dit-on) les *Entretiens sur la Pluralité des Mondes* (3).

Donc il ne faut pas exagérer la solitude de notre poète. Mais comme il n'a plus qu'un pied dans cette maison, il multiplie ses excursions dans les autres mondes : d'autant qu'il prépare déjà sa candidature à l'Académie.

C'est ainsi qu'on le voit chercher, plus qu'autrefois peut-être, l'appui des grands et de la Cour. Il avait dédié ses fables à la favorite, en un temps où

(1) Dans une lettre à Rancé, le 3 mars 1688, Mme de La Sablière écrit : « Il y a longtemps que je désire quitter la maison que j'ai rue Saint-Honoré .. Il s'est trouvé tout d'un coup des gens qui ont pris mon bail pour Pâques. Ainsi je suis sans autre maison que celle-ci [les Incurables], et une petite où je mets le peu de gens que j'ai... » C'est dans cette petite maison qu'habite La Fontaine, comme l'indique une phrase de sa lettre à Bouhours (fin 1687) : « ...un rhumatisme... qui m'empêche d'aller plus loin que la rue Saint-Honoré... ».

(2) Sévigné, janvier 1680. — (3) La Fontaine voit beaucoup Mme de La Mésangère (cf. *Daphnis et Alcimadure*) ; elle est de ces « Grâces de la rue Saint-Honoré », dont il se plaint (août 1687) qu'elles le négligent. L'expression semble indiquer qu'elle habite avec sa mère.

celle-ci commençait à perdre sa faveur. Or cet adorateur des soleils couchants ne demandait pas mieux que d'adorer les autres. On sait que voyant Louis se détacher d'elle, « Quanto (1) » (Marsillac aidant) avait poussé dans les bras du Roi la belle Fontanges. Au premier de l'an 1680, quand elle reçut de cette nouvelle maîtresse un almanach garni d'or et de diamants, elle y trouva des vers de La Fontaine (2). Mais bientôt le poète écrivait aussi à la jeune favorite : il célébrait le prochain mariage du Dauphin (7 mars) et celui de Conti avec Mlle de Blois (16 janvier) (3). C'était faire doublement sa cour au monarque, je veux dire au père en même temps qu'à l'amant royal; et le poète s'oubliait si peu, qu'il disait en très clair langage :

> Puissent mes vers mériter tant de grâce
> Que d'être offerts au dompteur des humains.

Mais ce pauvre courtisan, qu'on dit maladroit, et qui n'était que malheureux, cette fois encore jouait de malheur. Mlle de Fontanges, créée duchesse au mois d'avril, pleurait deux mois plus tard de n'être plus aimée. Et La Fontaine en fut pour ses révérences.

Il en faisait d'autres ailleurs, aux jeunes Conti ou aux Vendôme... Il était d'autant plus conduit à se rapprocher des dieux ou déesses, qu'une de ses

(1) C'est le surnom que donne Sévigné à Mme de Montespan. — (2) *Prédictions pour les quatre saisons de l'année.* — (3) *A Mme de Fontanges*. DES REAUX (Bibl. la Rochelle, 673, f° 198) dit : « après le mariage de M. Dauphin ». Mais la pièce est antérieure : Fontanges n'assistait pas au mariage. (Cf. SEVIGNÉ, V, 205.)

maisons amies, celle des Bouillon, allait pour quelque temps lui être fermée.

Déjà en effet l'attention publique était attirée par une affaire mystérieuse, celle des poisons. Depuis l'ouverture de la Chambre ardente, des bruits étranges circulaient. La Fontaine, qui avait entendu parler de la Voisin, savait-il que Marianne se faisait accompagner chez elle par Ruvigny et par Chaulieu (1)? Quoi qu'il en soit, quand elle reçut le 23 janvier 1680 une « assignation pour être ouïe », il dut avoir quelque inquiétude. Elle, gaiement, un peu follement, bravait l'orage. On connaît son interrogatoire du 29 janvier, son arrivée à l'Arsenal en grand cortège, ses réponses comiques et irrévérencieuses qui métamorphosaient en diable ce pauvre M. de La Reynie... Bref on sait comment elle se tira d'affaire, et que le 2 février Brayer (2) put écrire : « Mme de Bouillon s'est fort bien défendue... ; elle ne s'est trouvée chargée que de bagatelles. » La Fontaine ignorait (comme les autres) les déclarations de Lesage, ses accusations contre l'ancien écuyer de la duchesse, le chevalier de Bernières, coupable d'avoir empoisonné sa femme, et ses accusations moins graves mais très nettes contre le sieur La Fontaine, ancien laquais, devenu gouverneur des enfants de Bouillon. (Chose désagréable, ce laquais qui porte le même nom que lui!...) Il ignorait cela, mais pouvait flairer du mystère.

(1) Voy. Archives de la Bastille, ou mieux FUNCK-BRENTANO, *le Drame des poisons*.

(2) Il s'agit du conseiller au Parlement, fils du médecin mort le 9 août 1678 et qui avait été (CHAULIEU, *Lettres*) un des médecins de la duchesse. C'était, nous l'avons dit, un allié et un ami de La Fontaine.

Et de fait, le triomphe de Marianne fut de courte durée. Le 16 février, Brayer écrivait :

On a trompeté deux fois Mme de Soissons devant son hôtel. Mme de B[ouillon], qui avait fait des railleries de son interrogatoire. voyant qu'on l'allait confronter avec la Voisin, a prié le roi de lui épargner cette confusion ; ce que le Roi lui a accordé. mais... l'a reléguée en Gascogne.

Quelques jours plus tard, le 22 février, on exécutait la Voisin en place de Grève, et tout Paris courait à ce spectacle. Quant à la duchesse, son exil à Nérac était bientôt commué en exil à Vichy, puis, au mois de novembre, à Évreux dans l'une de ses terres (1). Elle ne devait revenir à Paris qu'au milieu d'avril de l'année suivante, pour se faire soigner par les oculistes (2). Il se peut que La Fontaine soit allé la voir pour ne point perdre ses bonnes grâces : ce qui est sûr, c'est qu'il lui reviendra, fidèle au malheur, car le Roi désormais la méprisera.

Pour le moment, tout en philosophant sur tant de crimes et de hontes — voilà des choses qu'on ne trouve pas dans les fables d'Ésope ! — il vivait de son mieux, et cultivait ses autres amis. Plusieurs allaient partir, ceux-là pour toujours. Déjà il avait vu mourir (9 mars 1678) le docteur Brayer, puis en février 79 le frère de Maucroix. Le 16 mars 80, ce fut La Rochefoucauld : sujet de réflexions, que sa mort décente, pour son confrère en épicurisme ! — Bientôt le poète, apprenant la mort de Fouquet, remontait vingt ans en arrière,

(1) Lettres de Bussy, V, 184. — (2) Lettre de Saville, 17 avril 1681 *(State Papers)*.

jusqu'aux splendeurs de Vaux si vite effacées, et à tant de plaisirs aujourd'hui perdus. Et il remontait plus loin encore, jusqu'à sa première jeunesse, en suivant (le 17 janvier 1681) du Puits l'Hermite à Saint-Médard le corps de Patru : Racine et Boileau eux aussi pleuraient l'excellent homme, mais il l'avait connu vingt ans avant eux, et il songeait au chagrin de Maucroix. — De qui maintenant serait-ce le tour? Il approchait de la soixantaine : un âge où l'on a laissé derrière soi tant de vieux amis!

Et voilà que mourait Pintrel! cette fois, c'était un peu de son enfance qui disparaissait, — bien des joies communes, des projets et des confidences. Or qu'allait devenir cette traduction de Sénèque, dont ils avaient si souvent parlé? Comme il ne craignait pas de se donner de la peine pour ses amis, il revit l'ouvrage, traduisit en vers les citations de poètes, et au nom de Pintrel ajouta le sien. Délicate pensée, qui ne devait pas être vaine (1); ce n'est pas, on le verra, la seule dont nous ayons à lui faire honneur.

Traducteur par amitié, le poète allait bientôt chanter le Quinquina par complaisance. Qu'il eût revu la duchesse de Bouillon à Évreux, ou attendu son retour, il l'avait revue. On aperçoit que dans l'été 1681 il était allé quelque temps se reposer à la campagne : une lettre de Racine (2) nous le montre en septembre occupé d'un baptême à Villers-Cotterets. Comme d'autre part on voit cette

(1) Cette traduction des *Épîtres à Lucilius*, par Pintrel, est encore lue (*collection Nisard*.)

(2) Racine, lettre du 10 septembre 1681 (*Grands Écrivains*, VI, 530). Il semble que s'il s'agissait d'un autre La Fontaine, Racine s'exprimerait autrement.

année Marianne à Château-Thierry (1), nous supposerions volontiers que La Fontaine suivit son impérieuse protectrice. C'est en tout cas vers cette époque qu'elle lui intima l'ordre de célébrer le quinquina. Le fameux médecin anglais, Talbot, qui avait sauvé en septembre puis en octobre 1680 Condé et son fils, avait été tour à tour porté aux nues et vilipendé. Un ami de La Fontaine, le médecin Monginot, avait publié sur le nouveau remède un traité apologétique. C'était un sujet à la mode, — sauf en poésie.

Le poète sans doute résista un peu, alléguant sa lassitude, sa résolution de ne plus écrire; mais il n'osa pas refuser : « ce n'est pas ainsi qu'on en use, — avec une divinité », surtout quand la divinité s'appelle Marianne. Il prit donc un privilège (2 novembre), se plongea dans le traité de Monginot; et, non sans bâiller ni dormir, écrivit deux chants qui parurent le 24 janvier 1682. — La Fontaine peinant sur cette rhapsodie, c'est lamentable et c'est amusant. Pauvre poète, que l'on force à rimer encore :

> Même j'allais cesser, et regardais le port.
> Ma raison me disait que mes mains étaient lasses.

On le voit respirer après chaque effort. Ce n'est plus nonchalance, c'est abattement. Et comme sa tâche est faite et sa gloire assise, il ne demande qu'à s'asseoir aussi, ou à s'étendre, et à vivre en paix. Il se tire d'affaire comme il peut; quelques vers à peine surnagent dans ce bocal pharmaceutique : ces vers où il s'attendrit sur un malade près

(1) Deraine, *Nouvelles notes, etc.*, p. 76.

de sa fin (pauvre barque battue par l'orage, « frêle et triste jouet de la vague et des vents ») et sur les parents qui versent des pleurs. D'ailleurs le moraliste se retrouve encore, lorsque après l'apologue des Tonneaux il nous prêche les vrais remèdes (sobriété, constance!); et l'homme d'esprit reparaît dans ce mot de la fin :

> Éternisez mon nom. Qu'un jour on puisse dire :
> « Le chantre de ces bois sut *choisir* ses sujets. »

Ces leçons valaient bien un fromage, sans doute : on se demande quel présent reçut La Fontaine.

Au moment où il écrivait ce malencontreux *Quinquina*, il avait de quoi se reprendre et se divertir. Le chanoine Maucroix faisait partie de la fameuse Assemblée du clergé; et pendant une année les deux compères purent se voir (1). Tantôt chez Boileau (2), tantôt chez Racine, ils se livraient à de joyeuses causeries; l'auteur du *Lutrin* savait parler à un chanoine; Racine, devenu « scrupuleux », était resté fort agréable; et son hellénisme pouvait fraterniser avec celui du traducteur de Démosthène. — Ou bien nos deux

(1) Les lettres de Maucroix à Favart ne prononcent pas une seule fois le nom de La Fontaine. Mais, comme elles ne disent pas un mot d'un autre intime, Tallemant des Réaux; comme d'autre part certains fragments (car nous sommes loin d'avoir en entier ces lettres) parlent de Despréaux et de « Racine scrupuleux », — évidemment cette omission est un hasard. Il est impossible que Maucroix n'ait pas vu, et même fort souvent, La Fontaine.

(2) Rappelons que Boileau connaissait très bien Maucroix, qu'il était allé le voir, et sans doute plus d'une fois, à Reims (voy. sa lettre de 1695).

amis rendaient visite à des Réaux, près de la porte Richelieu. Là, ou ailleurs, ils entendaient de la musique, faisaient des parties d'hombre, regardaient mainte jolie femme, assistaient à des plaisanteries de chiromanciens amateurs, recueillaient avec soin les contes plaisants : Maucroix même apportait à les rechercher (pour les redire au chanoine Favart) un empressement qui nous déconcerte. « Et honni soit qui mal y pense ! » Ni lui, ni La Fontaine ne sont devenus sérieux ; les affaires les assombrissent, coûte que coûte il leur faut de la joie. Donc, ils vont aux Tuileries s'étendre sur les gazons verts, et là suivent des yeux la marche olympienne de quelque Madelon traînant les cœurs après sa jupe ; ils regardent avec ébahissement la marmite des Invalides ; passent des après-midi à l'Opéra qui les enchante (1), ou à la Comédie qui les fait bâiller : Maucroix, qui ne connaissait pas la salle Mazarine, écoute sans joie la pièce en vogue, cette *Cléopâtre* de la Chapelle, dont La Fontaine et Champmeslé s'amuseront à faire (dans *Ragotin*) la parodie.

A côté d'eux la vie déroule ses incidents : départs pour l'armée, altercation aux Tuileries entre les mousquetaires et les gens du prince de Turenne, attente d'un enfant promis par la Dauphine. Or, le pauvre Maucroix, que son ami a bien cru perdre en mars (« J'ai été mort, mon cher enfant (2) ») et qui a eu encore une alerte en août, ne voit pas, le 6 du même mois, à la naissance du duc de Bourgogne, l'enthousiasme de toute la ville : les bou-

(1) Dans l'hiver 1681-1682 on joue *Proserpine*. — (2) Maucroix, éd. Paris (II, 142).

tiques fermées trois jours durant, le vin qui coule à flots dans les rues encombrées, et tel artisan mangeant cent écus, qui bon an mal an ne les gagne pas (1). La Fontaine à cette occasion rime une ballade, sa production pour plusieurs mois! Et voilà une année charmante, qui ne lui a causé qu'un mécompte, son échec à l'Académie : année presque entièrement donnée au repos, à ce *far-niente* qui est *bella cosa* pour Scaramouche, — et aux douceurs de l'amitié. Puis Maucroix est reparti, l'ingrat! il est allé retrouver le « benoit préau » qui lui faisait ici pousser tant de soupirs, et les parties d'hombre avec ses cousines, et les promenades de Cormontreuil. — Maintenant, laissé à lui-même, La Fontaine reprend sa vie indolente.

Un des hommes qu'il courtise alors avec le plus d'empressement, c'est M. le Prince.

Leurs relations remontaient sûrement très haut. Rien n'empêche d'admettre avec le duc d'Aumale qu'ils s'étaient rencontrés chez Mme de La Fayette, où Condé fréquentait vers 1664. Un peu plus tard (présenté ou non à la princesse de Conti à l'occasion des *Poésies chrétiennes*), le poète dut bientôt intéresser M. le Prince, qui, après la mort de leur mère (4 février 1672), veilla de près sur ses neveux (2). Comme d'autre part Condé, très ami des lettres, attirait beaucoup Boileau et Racine, il est fort vraisemblable que La Fontaine fut appelé à Chantilly dès « la première renaissance », c'est-à-dire aux environs de 72. Une lettre de 74, que nous avons

(1) *Mémoires de Choisy*. — (2) Mme de Bouillon, leur demi-tante (car leur mère était une Martinozzi), les voyait beaucoup.

citée, montre que les relations à ce moment devaient être intermittentes : elles deviennent beaucoup plus suivies à partir du jour où le poète, peu à peu célèbre, commence à être attiré partout, et où il se laisse partout attirer, désireux d'entrer à l'Académie.

Comme il ne peut voir le Prince aussi souvent qu'il le voudrait, il lui fait remettre ses œuvres par tel officier venu à Paris : témoin ces mots écrits le 29 mai 1680 par M. de Mondion :

J'envoie à Votre Altesse Sérénissime une traduction que M. de La Fontaine a faite d'un dialogue de Platon. Il m'a chargé de mander à V. A. S. que si elle croit qu'il mérite d'être achevé, il y travaillera pour l'amour d'elle... C'est lui aussi qui m'a donné cet exemplaire de l'*Agamemnon* pour l'envoyer à V. A. S. (1)...

Mais de temps à autre il s'échappe vers la magnifique demeure. Nous pouvons aisément l'y suivre.

Les invités, ceux qui avaient demandé à voir M. le Prince, quittaient Paris dans un carrosse de l'hôtel de Condé, et à Louvres trouvaient une autre voiture qui les amenait au château, où ils étaient logés, hébergés, traités de la façon la plus large. — Les visiteurs qui ne s'étaient point annoncés prenaient la voiture publique de Senlis jusqu'à la Chapelle-en-Serval, d'où une « commodité » les amenait à Chantilly; là on pouvait être convenablement traité à la Grande-Barbe, au Grand-Cerf, ou à la Croix-Blanche (2).

La Fontaine a pu, suivant les jours, se rendre à Chantilly en invité ou en visiteur. La voiture pu-

(1) Lettre citée, d'après les Archives de Chantilly, par M. Henriet (*Annales de Château-Thierry*, 1898). — Cette phrase pose la question de l'hellénisme de La Fontaine, et nous permet de croire qu'il était moins ignorant que ne le dit L. Racine.

(2) *Histoire des princes de Condé* (VII, 689, note).

blique sortait par la porte Saint-Denis, longeait les moulins de Belleville (où sont les farines d'antan?), puis la Villette, puis le Bourget, passait à Louvres et arrivait à la Chapelle, après avoir franchi neuf lieues. Le rêveur, avant d'atteindre la belle forêt, avait tout le temps de regarder mille choses, des ruisseaux, des prés, des nuages, de ruminer un compliment ou de faire plusieurs petits sommes, même en supposant qu'il ne fût pas seul.

Il arrivait, entrait dans le château, rencontrait des laquais et de beaux lambris, des tapisseries et des gentilshommes, et parvenait jusqu'à l'Altesse. Petit, un peu cassé, voilà le héros au bec d'aigle, impérieux mais souriant. Ce n'est plus ce guerrier dont il disait naguère :

> Je vois Condé, prince à haute aventure,
> Plutôt démon qu'humaine créature;
> Il me fait peur de le voir plein de sang,
> Souillé, poudreux, qui court de rang en rang... (1),

c'est un Achille sexagénaire, pour lequel « l'épithète de Pied-léger ferait clocher quelque peu la comparaison (2) ». La goutte l'a vieilli; il porte ses années moins bien que le poète. La mort de sa sœur Longueville, qui l'a vivement affecté, l'incline non pas encore à la religion (il n'y reviendra, brusquement, qu'en avril 1685), mais déjà aux pensées sérieuses. Autour de lui, parmi les seigneurs chamarrés, La Fontaine aperçoit mainte robe ecclésiastique : l'abbé Bossuet, l'abbé de Fénelon (3), le P. Malebranche, et plusieurs jésuites, dont le P. Bouhours. Il salue tous ces gens d'église avec

(1) Deuxième *Épître à Turenne*. — (2) *Comparaison d'Alexandre, de César et de M. le Prince*. — (3) Fénelon est l'intime de l'abbé Langeron; or Mme de Langeron est ici chez elle.

déférence, présente à Mme la Duchesse ses humbles devoirs (1), serre la main à Gourville (ami de longue date), au plaisant médecin Bourdelot, à Santeuil, chanoine bouffon. Mais il cherche surtout Conti et La Roche-sur-Yon, dont la vive et spirituelle jeunesse lui gagne le cœur. Avec eux du moins il est à son aise. Car il est loin d'avoir la belle assurance de Despréaux : bien des gens, qui ont lu ses livres, s'étonnent de son air lointain et de son mutisme, ou de ses réponses balbutiées. Il étonnera un de ces jours le précepteur du duc de Bourbon, M. de La Bruyère (cet homme si laid, aux yeux perçants) qui l'accablera de compliments et de questions, sans résultat (2). Souvent distrait, quelquefois las, il demande qu'on le laisse tranquille. Quand M. le Prince l'interpelle, c'est une autre affaire, il est obligé de sortir de son mutisme : sans cela serait-il ici? Condé, qui se connaît en hommes, doit l'apprécier à sa valeur; et j'imagine qu'il lui ménage des tête-à-tête, où ce timide ose se livrer. « Il ne sera pas dit (écrit La Fontaine) que M. le Prince me liera la langue » : ici sa langue c'est sa plume, et avec la plume il est toujours brave. Mais sûrement il discute aussi de vive voix avec ce bouillant disputeur, qui ne craint pas de « prendre à la gorge » la raison comme la victoire, mais qui d'ailleurs « n'a jamais tant d'esprit que quand il a tort (3) ». Bref, malgré les distances du rang, ces deux contemporains ont des causeries qui les rapprochent. Et La Fontaine

(1) Madame la Princesse est en exil; mais sa belle-fille vient fort souvent.
(2) Question intéressante que celle des rapports de ces deux hommes; malheureusement on ne sait presque rien.
(3) *Comparaison d'Alexandre, etc.*

revient de ces visites tout fier d'avoir vu de près, dans l'intimité, un homme comme M. le Prince. Il n'aura pas à forcer beaucoup sa pensée pour l'égaler à Alexandre : il le fera, du reste, avec son sourire.

S'il voyait peu d'hommes de cette valeur, il voyait sûrement beaucoup de monde et de toute espèce. Les époux Champmeslé l'attiraient toujours. Grâce à eux il avait ses entrées au théâtre; il allait entendre dans de médiocres tragédies la divine actrice, et ne dédaignait pas de rire au *Mercure galant* de Boursault. Ou bien l'acteur et lui, attablés devant des flacons, ébauchaient ou élaboraient quelque comédie. C'est ainsi que vers la fin de 1683 ils s'occupèrent de tirer une pièce du *Roman comique :* et nous ne savons pas quelle part eut chacun d'eux dans la rédaction de ce *Ragotin*; mais le poète, qui avait relu Scarron avec joie (c'étaient pour lui de vieux souvenirs), mit là un peu de son travail, pour ne pas dire de son talent. Je ne jurerais pas qu'il ne soit pas intervenu dans cette bouffonne parodie de la *Cléopâtre,* où la reine d'Égypte a une réponse cornélienne (1).

En tout cas, il s'amusait bien. Et comme l'exquise comédienne était souvent là (très reconnaissante, n'en doutons pas, de l'hommage de *Belphégor*), il lui jetait de temps à autre un regard tendre, tandis qu'elle évoluait à travers la chambre dans un de ces déshabillés galants que nous peint Bonnard. Qui sait si ce n'est pas elle qui, à cette époque, le poussa vers la tragédie? Cette tragédie

(1) « Le Romain est brutal », etc.

d'*Achille*, dont nous n'avons que le début (sans que nous puissions regretter la suite), qui sait s'il ne l'avait pas entreprise sur ses instances (1)? Candidement elle a pu croire qu'il était bien de taille à remplacer Racine (« il ne tiendrait qu'à vous, beau Sire... ») : et dans la pénurie où l'on était alors, le poète serait excusable d'avoir cru, entre deux vins, qu'il effacerait les Abeille et les Campistron. Il sut rougir de sa méprise. Désormais il se contenta d'intervenir dans quelques comédies, que signait et d'ailleurs faisait Champeslé : nous n'avons pas besoin, pour les trouver faibles, d'évoquer l'ombre de Molière (2).

En dehors des Champmeslé, il faisait nombre de visites : à Mme de La Fayette par exemple, attristée mais non solitaire, et qui n'omettait pas de lui demander ses derniers contes (3); à Mme de Bouillon, qui lui donnait des nouvelles de ses bêtes (« Imaginez-vous que Dorine est morte (4)! ») ou lui montrait des pierres gravées; au Temple, chez le Grand Prieur, où nous le reverrons; chez l'ambassadeur anglais, lord Montaigu, avec lequel il vit beaucoup, en 1683, sa sœur lady Harvey. Cette aimable femme fit tout son possible pour l'attirer en Angleterre, lui promettant une vie brillante dans un cercle d'admirateurs (5). Car les étrangers s'étonnaient de voir qu'un homme de son mérite, devenu célèbre partout où était con-

(1) Il est difficile de dater cette pièce; mais on peut la placer entre 1680 et 85.

(2) Cette question du théâtre de La Fontaine mériterait une étude sérieuse. On s'accorde à lui attribuer *le Florentin*.

(3) Lettre de Deschamps a M. le Prince (1685), citée par le duc d'Aumale

(4) Voir une lettre de Chaulieu, curieuse mais obscure.

(5) Walkenaer (1824, p. 373).

nue notre langue, vécût d'une façon si chétive et humble. Ils n'étaient peut-être point seuls de cet avis; n'est-ce pas un peu à La Fontaine que pensait des Réaux?

> De tout temps mes amis ont eu le sort contraire...
> Ils ont assez fait voir leurs talents merveilleux :
> Le siècle les admire, et ne fait rien pour eux (1).

Mais chez nous rien ne pouvait se faire en dehors du Roi. Or, le Roi, depuis 1680, tournait à la dévotion, et l'on pense bien que l'auteur des *Contes* n'était pas en odeur de sainteté parmi les dévots. Cependant la mort de Colbert vint reposer pour lui la question de l'Académie : il s'agissait bien de l'Angleterre quand on pouvait être académicien! La chose fut écartée; on devait en reparler plus tard, mais sans résultat (2).

Donc Colbert était mort, et le poète avait poussé un cri de joie (3). Joie mauvaise, qu'on peut excuser. Je ne sais s'il était équitable de prêter à la France entière un soupir de soulagement; mais il avait bien le droit de pousser ce soupir pour son propre compte. Songez donc à sa vie gâchée par l'opposition du ministre! Colbert l'avait éloigné de toutes les pensions, de toutes les prébendes... Enfin il allait pouvoir se venger de cet homme en faisant son éloge à l'Académie, — si on l'élisait!

(1) Tallemant (éd. Paris, t. VIII, 36). — (2) On en reparla en tout cas en 1693; probablement en 1687.

(3) Epigramme sur la mort de M. Colbert (septembre 1683).

CHAPITRE II

L'ACADÉMIE

Il y avait longtemps qu'il pensait à l'Académie (1). Furetière, qui voulait le diminuer, affirme qu'il mit sept ans à se faire recevoir. C'est possible, nous n'en savons rien, et si ces échecs diminuent quelqu'un, ce n'est pas le poète. En tout cas, nous savons qu'il fut écarté en janvier 1682 au profit de l'abbé Dangeau (2), qu'il dut son exclusion au président Roze, et que la question de piété décida l'affaire. Benserade, qui aimait La Fontaine, avait dû parler pour lui; repoussé avec perte, il prit sa revanche dans une ballade (3) :

> Soyez dévots, fréquentez bien l'église;
> Écrivez mal sur des sujets pieux,
> Faites des vers que personne ne lise :
> Vous entrerez; Roze a dit : « Je le veux. »

Dans l'envoi, l'auteur demandait au Prince de consoler « le demeurant des deux » :

> Une autre fois, puisque la place est prise,
> Vous entrerez; Roze a dit : « Je le veux. »

(1) Notons ici que La Fontaine, qui devait montrer plus tard une certaine avidité pour les jetons de présence, ne songeait point à eux en poursuivant l'Académie : ils ne datent que de janvier 1683.

(2) Voy. *Revue d'Hist. litt.* (1895, 419). Déjà une lettre de la Monnoye, et un passage de Tallemant (*Discours sur Benserade*) nous faisaient pressentir la chose. La date est désormais fixée.

(3) Elle lui est du moins attribuée avec toute sorte de vraisemblance.

Mais Roze ne devait pas le « vouloir », le Prince surtout « voulut » quelqu'un d'autre. On le vit bien en novembre 1683.

Au lendemain de la mort de Colbert (6 septembre), La Fontaine, sachant que certains académiciens lui opposeraient Despréaux, alla (d'après Louis Racine) prier celui-ci de ne point poser sa candidature. Despréaux répondit qu'il ne ferait aucune démarche, mais que si ses amis le mettaient en avant, il ne se déroberait pas. Notre homme put faire la moue, mais il n'avait qu'à s'incliner.

La lutte s'engagea le 15 novembre. Au scrutin préalable La Fontaine eut treize billets (1). C'est à ce moment que Roze, l'irascible petit vieillard, qui avait ostensiblement jeté sur la table un volume des *Contes,* dit avec dépit : « Je vois bien, messieurs, qu'il vous faut un Marot; » et tout le monde entendait bien le double sens. A quoi Benserade répliqua : « Et à vous une marotte. » Alors on vota; et La Fontaine, ayant obtenu seize « ballottes », fut déclaré « admis à la proposition ». Despréaux pour cette fois était écarté. Mais lorsque Doujat, directeur, alla rendre compte au Roi de la chose, Sa Majesté commença par se plaindre qu'il y eût eu « du bruit et de la cabale à l'Académie ». Et comme le directeur protestait que tout s'était passé dans les formes, Sa Majesté déclara « que pour ce coup elle n'était pas encore bien déterminée et qu'elle ferait savoir ses intentions à l'Académie ».

(1) Pour toute cette histoire nous suivrons les Registres de l'Académie.

On se représente l'ennui de La Fontaine quand il apprit la réponse du Roi. Il ne perdit pas courage, il se remua. Il pria Mme de Thianges de remettre au Roi sa ballade : *L'Evénement n'en peut être qu'heureux* (1). Il obtint même de voir le Roi, qui lui répondit avec bonté mais par un refus (2). Enfin il écrivit à l'abbé de La Chambre une lettre bien sage, où il protestait de ses plus pieuses intentions (3). Et il attendit.

Les académiciens, de leur côté, ne savaient que faire. Il était clair pour tous que le Roi désirait voir élire Boileau : mais comment revenir sur l'élection faite? La mort de M. de Bezons vint tout arranger. Entre le 8 et le 13 avril (1684), le chancelier se rendit à Versailles. Avant de proposer quelqu'un pour la place de M. Bezons (sur celle de Colbert on gardait le silence...), l'Académie avait voulu prendre les ordres de Sa Majesté, convaincue « qu'elle était plus obligée de donner de nouvelles marques de sa soumission, que de s'attacher à des règles et à des formalités anciennes. » Le Roi, voyant ces bonnes dispositions et très certain d'être compris, répondit que l'Académie devait se servir « de sa liberté ordinaire » (!). En effet Boileau fut élu le 17 avril, et quand l'abbé Testu revint à Versailles lui dire la chose, le Roi le chargea de dire à l'Académie « qu'elle travaillât incessamment à consommer l'élection de M. de La Fontaine ». Ce qui fut fait, à l'unanimité, le 24 avril.

(1) Des Réaux (Bibliothèque de La Rochelle, mss. 673, f° 225) la date : « à la Toussaint ou plus tôt ». Ce serait plutôt autour de Noël, après l'élection de novembre.

(2) Il le donne à entendre dans son discours de réception. — (3) Perrault, *Hommes illustres*.

La réception eut lieu le mardi 2 mai. Déjà la grande salle était pleine (beaucoup d'honnêtes gens se mêlaient aux académiciens) (1), lorsque le directeur, l'abbé de La Chambre, vint chercher La Fontaine dans la pièce voisine. De retour à sa place, il se découvrit pour donner la parole au récipiendaire : celui-ci leva son chapeau en disant : « Messieurs », — puis le remit et commença.

... Il a lu sa harangue, médiocrement académique. Maintenant il baisse le nez sous l'intempestif sermon que lui fait l'abbé de La Chambre ; il se ranime, puis se rendort, en écoutant une épître plate et chrétienne de son ami Charles Perrault ; un poème de Quinault vient le rafraîchir, un *Miserere* de Benserade le plonge dans l'ennui, jusqu'au moment où il est obligé de rentrer en scène pour lire son charmant discours à Mme de La Sablière. Œuvre bien poétique, bien personnelle pour ces amateurs d'élégantes frivolités Et pourtant, qui sait? Même dans une assemblée repue de fadaises ou bercée d'éloquence fausse, lorsqu'un souffle humain passe par hasard, les cœurs parlent malgré la mode : c'est une bouffée d'air pur, un rayon de soleil qui entre (2)...

Pauvre La Fontaine ingénu, qu'on venait d'humilier comme un petit garçon, et qui sagement disait son *meâ culpâ!* Parmi tous ses confrères à la mine grave, combien le méprisaient (ou s'en

(1) L'Académie depuis 1672 est au Louvre, rez-de-chaussée, salle de sculpture moderne. Une estampe de Séb. Leclerc, une autre de Sévin nous donnent une idée des séances ordinaires. — Les dames ne seront admises qu'en 1702 aux séances de réception.

(2) Perrault dans une lettre à Huet (citée par M. Bonnefon, R. H. L.) parle du discours avec éloge.

donnaient l'air) qui moralement valaient moins que lui! Mais quoi? ses peccadilles, puisqu'il les avouait, devenaient cas pendables. Et ces belles âmes avaient bien raison de s'enorgueillir de leur vertueux dédain. Car il faut que la société veille à sa façade (1).

Être de l'Académie, c'est honorable; ajoutons que c'était utile. La Fontaine allait donc toucher lui aussi des jetons de présence. Ne dites pas que ce n'est rien.

Depuis 1676 la moyenne des séances (car il y avait le chômage des fêtes) était par an de cent cinquante; comme il s'absente de moins en moins, nous pouvons en compter pour lui cent vingt-cinq. Comme d'autre part, dans cette période, on ne voit guère en moyenne qu'une dizaine d'académiciens présents, cela fait pour chacun trois jetons et demi, c'est-à-dire quatre cents à peu près par an : à 32 sols par jeton, cela donne à La Fontaine au moins 600 livres, somme considérable pour lui. C'est de quoi se vêtir et même se nourrir (2); ce n'est pas l'indépendance complète, mais c'est tout de même, s'il veut être sage, un peu plus de dignité.

A défaut d'autre considération, son avidité jetonnière (3), si excusable, aurait suffi pour faire de lui un académicien ponctuel, sinon très zélé. Mais le

(1) L'épilogue de sa réception, c'est la suppression de la harangue par le Directeur. Celui-ci, on ne sait pourquoi (mais le procédé est au moins étrange), confisque celle de son confrère et ne publie que la sienne. (Voy. les Registres, p. 224, note.)

(2) Nous dirons plus tard qu'il a voulu être moins à charge à sa protectrice, et s'occuper lui-même de sa nourriture.

(3) ... Que Furetière lui reprochera aigrement.

zèle même, au début du moins, ne lui manqua pas. Le poète, un peu désœuvré, pouvait se donner l'illusion d'une fonction grave. Assez longtemps on lui avait fait entendre qu'il n'était bon à rien qu'à rimer des fables : à présent il collaborait à l'œuvre auguste du dictionnaire; et, puisque Sa Majesté était là, visible et présente (encore qu'en peinture), il travaillait presque sous les yeux du roi!

Il faut donc écarter, je crois, malgré tel aveu de notre homme (1), l'insinuation malicieuse du bon Pavillon qui le représente dormant à l'Académie. — Il faut écarter surtout celle de Furetière. La Fontaine n'était incapable ni de s'intéresser aux questions de langue, ni d'y apporter des vues judicieuses. Sa littérature, que l'auteur des *Factums* déclare très courte, était, en dehors des questions techniques, assez étendue. Et d'autre part il avait réfléchi sur la langue même, ayant beaucoup travaillé en faisant ses vers. Quant à triompher dans ses plaidoyers en faveur de certains vieux mots, c'est autre chose. Mais Furetière est cyniquement faux en prétendant qu'il s'agit seulement de saletés. L'auteur des *Contes* (qui ne sont point, en fait de langue, si orduriers), était aussi l'auteur des *Fables*. Et s'il avait essayé de rajeunir des mots ou des tours, c'était dans une vue très large et très fine, que Furetière (chose piquante) ne condamnait pas (2). Là-dessus, c'est le purisme exagéré et regrettable qui, à l'Académie, devait l'emporter sur le sens vraiment artistique.

(1) « Nous dormons comme d'autres, — aux ouvrages d'autrui », etc. (Lettre à Bonrepaux, août 1687.)

(2) Voy. son Dictionnaire, au mot *appauvrir* : « La délicatesse outrée des critiques appauvrit tous les jours la langue; on retranche les vieux mots, qui sont bons et significatifs. »

Mais cela n'empêche pas notre poète d'avoir tenu sa place dans ces assemblées. Il y trouvait chez la plupart de ses collègues au moins quelque sympathie. C'étaient d'agréables moments qu'il passait là, à entendre causer, à somnoler parfois, ou à faire à part lui mainte remarque malicieuse.

D'ailleurs tout ne se passait point en discussions grammaticales. A côté de la confection lente du Dictionnaire, l'Académie avait une vie assez variée : députations, élections, réceptions, sans parler des affaires extraordinaires. La Fontaine dès le début fut pris dans cet aimable courant. — Le 9 juin, avec quelques autres, il allait offrir des condoléances au duc de Richelieu, qui venait de perdre sa femme (1); le 1er juillet, devant une assemblée choisie, Despréaux faisait sa harangue à laquelle La Chambre répondait encore (comparaisons et souvenirs!), et La Fontaine lisait par deux fois sa fable du Loup et du Cheval. Un autre jour (17 juillet), on entendait une épître en vers latins dans laquelle Régnier-Desmarets absent demandait des nouvelles de l'Académie (bon secrétaire perpétuel!). Puis c'étaient les académiciens de Soissons qui réclamaient en grâce à leurs doctes confrères des remarques sur deux pièces qu'ils leur avaient soumises (12 août); ou un académicien d'Arles qui demandait humblement à l'illustre assemblée de décider si telle statue trouvée en Provence était une Vénus ou une Diane : sur quoi l'Académie, sage, se récusait, — mais faisait présent d'un jeton à ce petit confrère, qui partait enthousiasmé. Et le même jour, en ce 25 août, la

(1) Lettre de Ch. Perrault à Huet. (Rev. H. L., 1905.)

compagnie se réunissait « à son ordinaire » dans la chapelle du Louvre pour célébrer la Saint-Louis : messe basse, motets, panégyrique. — Deux mois plus tard (27 octobre), elle assistait au service funèbre de M. Corneille (mort le 1er); et cela se passait, comme toujours, aux Carmes des Billettes (1). Le 9 novembre, choix de sujets pour le prix de l'année suivante; pour la prose, *la Douceur d'esprit* (sur ces paroles de Notre-Seigneur : « *Discite a me quia mitis sum)*, pour la poésie : *Comparaison du Roi et d'Auguste* (sur une phrase de Suétone). — Enfin on élisait le 23 novembre le successeur de M. Corneille; et l'abbé de Furetière, « inspecteur des billets », trouvait partout le nom du frère du défunt, qui allait être reçu le 2 janvier dans une séance mémorable.

Mais le nom de Furetière apparaît dès lors entouré d'un jour très fâcheux. Il s'agit d'une grosse affaire, du premier scandale de l'Académie. L'histoire est connue, peu importe.

Le fameux Dictionnaire traînait en longueur. Les méchants, qui s'égayaient déjà vers 1640, auraient eu beau jeu quarante ans plus tard pour railler « les couches de l'Académie ». La montagne en travail? mais encore un rat est-il quelque chose : l'Académie n'enfantait rien du tout!... Or de son côté, par derrière, ayant depuis longtemps l'idée d'un dictionnaire fait sur un autre plan, Furetière se hâtait. Quand il vit en 1676 l'Académie faire confirmer son privilège, un moment il dut avoir peur. Mais cet abbé malin savait plus d'un tour. Il

(1) Aujourd'hui rue des Archives.

avait besoin, pour être imprimé, de l'autorisation d'un censeur? Adroitement il le prit par son faible. Le faible était l'amour des victuailles, le censeur était Charpentier. Il l'invita donc, le fit bien manger et surtout bien boire; et quand il le vit en l'état voulu, il lui fit signer l'autorisation. Par ce tour de bâton, il obtint son privilège en août 1684; et il se frottait les mains!

Mais déjà Charpentier confessait sa sottise, ou plutôt criait au voleur. Racine (directeur) et Boyer (chancelier), chargés par leurs collègues d'intervenir, se bornèrent à prier doucement Furetière de renoncer à son dessein. Dans l'Académie couraient des murmures. Le 22 décembre, Tallemant le jeune en parla tout haut devant Furetière, qui « répondit entre ses dents », sur quoi Tallemant aîné vint à la rescousse :

La rencontre des fêtes de Noël (nous dit-il) me donna lieu de lui dire qu'apparemment il ne laisserait pas passer de si bons jours sans nous restituer ce qu'il avait pris de notre Dictionnaire. M. de Benserade lui dit quelque chose d'approchant. M. Boyer, M. le Clerc, M. de La Fontaine en firent à peu près de même. M. Charpentier, M. Quinault, M. d'Aucourt, M. Perrault, M. de Lavau, M. Régnier et M. Doujat lui remontrèrent le tort qu'il avait. Il les écouta sans leur témoigner aucun chagrin de leurs remontrances; mais il semble qu'il les ait distingués de tous les autres, puisqu'il les a particulièrement attaqués dans ses factums.

On voit comment La Fontaine est intervenu. Il avait dans Furetière un ami de longue date; il semble qu'il aurait dû imiter Racine, temporiser ou s'abstenir. Point : il fit chorus avec les railleurs. Mais, ce qu'on n'a pas remarqué, c'est que les rail-

leurs (Charpentier, Perrault, Benserade, et surtout peut-être François Tallemant), étaient aussi de vieux amis. Et si l'on ajoute que Furetière était dans son tort, n'ayant agi ni en homme loyal ni en bon confrère; que d'autre part notre homme était naturellement honnête, et de plus nouvel académicien, — on comprendra très bien son zèle de néophyte, comme aussi son respect candide de la règle parce qu'elle est la règle; on ne l'accusera pas d'avoir sottement marché à la suite des autres, en mouton de Panurge; et on lui pardonnera plus facilement (bien que d'ailleurs son geste ne soit pas très beau) d'être venu donner son coup de pied au renard malade.

Passons sur les événements qui suivent. Après une tentative pour traiter l'affaire « à l'amiable », on vit bien dès le 16 janvier « qu'il ne fallait plus s'attendre que M. Furetière rentrât lui-même dans le devoir », et l'on décida d'envoyer une députation à M. le Chancelier pour obtenir la radiation du privilège. Paul Tallemant, désigné pour en faire partie, sut se dérober; La Fontaine ne l'imita pas. Donc le samedi 20 janvier, le voilà qui suit à Versailles Charpentier, Régnier et Lavau. Nos quatre hommes cherchent en vain dans le palais quelques académiciens qu'ils pourraient s'adjoindre, tant ils se sentent insuffisants pour une telle mission. Ils s'annoncent à l'exempt, qui, dédaigneux, les fait attendre, et qui à leur barbe introduit M. de La Reynie. Ils se morfondent, perdent cœur. L'abbé Régnier, fiévreux, retourne à l'exempt, parlemente. Enfin les portes s'ouvrent! Hardiment Charpentier va vers Monseigneur, lui dit quelques mots à voix basse. Et quand l'abbé Régnier commence sa

harangue, le chancelier lui coupe la parole, déclarant qu'il connaît l'affaire, et y mettra ordre. Là-dessus, un signe de tête obligeant, et Monseigneur s'en va dîner. C'est fini; nos députés reprennent la route de Paris, sauf l'abbé qui n'a pu garder pour lui son discours et qui espère bien le faire remettre...

Deux jours plus tard, le lundi 22, Furetière, à l'unanimité moins une boule blanche, était déclaré exclu de l'Académie. La guerre commençait. Renié par ses confrères, privé de son privilège, Furetière se vengeait bientôt par un second factum (si méchant, si spirituel...) que notre homme put entendre lire le 19 mars par Charpentier saisi d'horreur. Dès lors allaient pleuvoir placets, apologies, vers malins, troisième factum (février 1687), tout cela lancé fébrilement par un homme aigri et malade, qui devait mourir de cette guerre, et qui après sa mort ne trouva qu'un seul défenseur : non pas La Fontaine, — Boileau.

CHAPITRE III

LA RETRAITE

Il faut retrouver le poète au moment du *Recueil d'œuvres diverses* qui avait paru en 1685, le 28 juillet (1).

Ce *Recueil* comprend deux volumes dont le premier seul est de lui ; tout le second est de Maucroix. « Nos noms unis perceront l'ombre noire ! » disait-il à Mlle de Champmeslé : il le pense aujourd'hui, très sérieusement. Et voilà pourquoi, lorsqu'il se propose d'associer à sa gloire son meilleur ami, il a une idée généreuse. Soyons sûrs qu'elle est bien de lui, et qu'il a épargné à l'honnête Maucroix « la pudeur » de la lui inspirer lui-même. Si d'ailleurs, par hasard, à côté de cette idée touchante s'en glissait une autre, celle de faire passer quelques contes dans la manche du bon chanoine, celui-ci (tel qu'on le connaît) serait le premier à en rire, et nous inviterait à en faire autant.

Quoi qu'il en soit, le poète vide ses tiroirs. Onze fables (en comptant *Daphnis* et *Alcimadure*), cinq contes, ses derniers vers (ballades, dédicaces), de vieux vers du temps de Fouquet, deux poèmes en

(1) *Ouvrages de prose et de poésie* des sieurs de Maucroy et de La Fontaine (privilège, 1er février 1685).

partie anciens (1), son *Discours à Mme de La Sablière,* jusqu'à son *Discours à l'Académie :* il donne tout ce qu'il a dans son magasin. On dirait une liquidation générale : cessation de commerce avec les neuf Muses.

Or c'est bien cela, et non pas le désir de se faire valoir. Voyez en effet qu'il offre son *Recueil,* non point à un riche protecteur qui le payerait, à Conti, à Vendôme, à M. le Prince (2), mais au procureur général, Achille de Harlay : homme en vue, c'est vrai, mais homme de robe, fort au-dessous des demi-dieux! Dette de reconnaissance, dit-on : c'est possible. Harlay aurait pris avec lui le jeune Charles de La Fontaine (3); et Mme de La Sablière qui, de fait, l'exhortait à cette dédicace, lui aurait rappelé sa dette. Nous ne demandons qu'à le croire.

De toute façon, le poète dit adieu à la poésie. Nous l'avions vu gémir en écrivant le *Quinquina.* « Sa raison lui disait que ses mains étaient lasses », mais sa fatigue surtout lui faisait sentir qu'il devenait vieux. Sans doute les dernières pièces ne le montrent pas. Ses nouvelles fables sont charmantes, ses contes sont aimables; et que dire de *Daphnis* et *Alcimadure* (4) ou du *Discours à Mme de*

(1) *Les Filles de Minée,* sauf l'aventure de Zoon, semblent remonter très haut : *Philémon et Baucis* pourrait être de sa jeunesse, et ne dater de 1680 environ que par le début et la fin.

(2) Condé s'était récemment converti; la raison n'est pas décisive. Le poète n'aurait eu qu'à supprimer les *Contes*.

(3) Il l'aurait pris comme commis ou comme secrétaire. Donc le jeune homme vivait à Paris et pouvait rencontrer son père. En tout cas il faut écarter l'anecdote absurde d'après laquelle La Fontaine, dans je ne sais quel salon, n'aurait pas reconnu son fils.

(4) *Daphnis* ne semble pas être antérieur à 1683. Mme de La Mésangère a bien l'air d'y être une veuve (elle l'était depuis

La Sablière? La Fontaine, toujours adroit et spirituel, reste poète par le don du rève (il y a dans le *Scamandre* un joli voyage vers Ilion), et par des touches rustiques d'une incomparable fraîcheur. Scènes d'amour et coins de campagne lui remontent à la pensée : la Marne où il venait rêver « sur des bords toujours verts »; la fillette qui passe avec ses blanches dents, « son corps gent », ses pied nus (un pied dont la blancheur aurait fait honte à Galatée); ou cette autre, joyeuse, alerte, bondissante,

Fier et farouche objet, toujours courant aux bois,
Toujours sautant aux prés, dansant sur la verdure.

Souvenirs de jeunesse transfigurés dans une lumière de printemps. Oui, c'était là-bas, près de tel village. Les filles sortaient par groupes, tout animées par le soleil; elles allaient par les prés, chantant, cueillant des fleurs; puis dans une clairière il les voyait faire des rondes. Il ne s'approchait point : c'eût été rompre le mirage. De près, ce n'étaient que des villageoises, aux yeux brillants, aux bonnes joues fraîches : mais de loin leur robustesse semblait de la grâce, les bras et les cous nus étaient ceux des Nymphes. Et pendant que le soleil se jouait à travers les feuilles, la ronde envoyait aux échos des bois ses refrains joyeux. Ah! jeunesse! printemps!... Les chants de violons, jadis, le faisaient vibrer d'allégresse, là-bas, dans les salons de Château-Thierry. Ivresses passagères, petites mains fiévreusement pressées, regards

1681). Il est vrai qu'il avait pu écrire plus tôt le récit lui-même, cette imitation de Théocrite. Mais voy. les *Contes* qui sont sûrement de 1684-1685.

langoureux ou brillants, promesses (souvent trompeuses) qui donnaient l'essor à tant de beaux rêves! Et le rythme, tour à tour joyeux et tendre, l'emportait : ah! les heureux jours! Hélas, désormais il ne peut plus que tressaillir aux sons de la danse. Et il repasse ses belles heures, un peu tristement (1).

Mais malgré tout, lui qui vient de dire adieu aux muses, il ne peut pas dire adieu aux plaisirs. Il lutte contre la vieillesse, il se débat contre les timides reproches (d'autant plus éloquents) de sa pieuse amie qui le voudrait sage (2). Sévère pour elle, indulgente aux autres, elle intervient surtout les jours où elle le voit triste. Elle le questionne : il avoue qu'il ne peut parvenir à se rendre heureux (3). Il sait bien qu'il a gaspillé sa vie : romans, propos mondains, jeu, sottes rêveries, et les désirs de gloire, et les amours succédant à d'autres amours, « ont pris comme à l'envi la fleur de sa jeunesse » (4) : ils sont encore maîtres de son cœur. Tous les faux brillants le font accourir, il

(1) Il est impossible de n'être point frappé de son amour pour la musique (*Psyché*, *Songe de Vaux*) et des impressions que lui ont laissées les danses. Les souvenirs antiques, ici comme ailleurs, donnent la main aux souvenirs personnels.

(2) Dans une lettre à Rancé (1er avril 1689), elle dit : « A l'égard de mes domestiques je tâche, par douceur et par une conduite opposée au mauvais exemple que je leur ai donné, de les faire rentrer dans le devoir de Dieu. Car pour leur parler positivement, j'y suis peu propre... » (Cité par M. An. France). Avec La Fontaine elle osait davantage!

(3) Nous nous servons ici des *Pensées chrétiennes* de Mme de La Sablière. Nous les prenons dans un La Rochefoucauld de 1777 (chez Dessaint). Voy. p. 225 : « Pour juger du trouble et de l'*inquiétude* des pécheurs, il ne faut que les consulter eux-mêmes au milieu de tous leurs plaisirs. Ils ont la bonne foi d'avouer qu'ils ne peuvent parvenir à se rendre heureux. »

(4) *Discours à Mme de La Sablière* (écho reconnaissable de causeries sérieuses entre les deux amis).

se laisse prendre à toutes les amorces. Mais d'ailleurs ne fait-il pas ce que font les autres? — Qu'importe? répond Iris, l'usage ne peut servir d'excuse (1). Mais, en somme, il veut être heureux, et il ne peut l'être : « Un plaisir dont on est assuré de se repentir ne peut jamais être tranquille (2). » Se repentir! perdre le peu de temps qui lui reste à regretter le temps qu'il a perdu! Ma foi non, il verra plus tard. — Naturellement! mais si plus tard c'était trop tard? — Eh bien, soit, il promet d'essayer de mieux vivre, c'est-à-dire de jouir plus tranquillement des biens de la vie, de bannir les folles amours : il essaiera, il ne garantit rien.

Il n'a promis quelque chose que pour les *Contes*, et il n'a pas su tenir sa promesse : au bout de deux jours il s'est parjuré. « Dieu n'a fait la sagesse — Pour les cerveaux que hantent les neuf sœurs (3)... » Et puis, après tout, on lui en demande trop! Il ne peut pas feindre de croire ce qu'il ne croit pas : il ne croit pas que la sainteté soit une si bonne chose. Il veut conserver quelques passions, au moins innocentes. A quoi bon mourir avant d'être mort?

En somme, il reste païen. Pour lui Platon (4) est au-dessus de l'Évangile, et la sagesse d'Épicure lui semble plus raisonnable que la morale de Jésus-Christ. — Quand il écoute Iris, il se laisse prêcher, il s'attendrit peut-être. Mais il ne se convertit pas : l'heure n'est pas venue. Avec un doux entêtement, il s'en tient à son aimable épicurisme, qui relègue

(1) *Pensées*, p. 432. — (2) *Id.*, p. 352. — (3) *Contes : la Clochette*. — (4) Ce Platon dont il fait dans le *Recueil* de 1685 un éloge si fin et si juste.

au loin, tout au fond du ciel, un Dieu résigné et même complaisant. Il ne refuse pas de lui rendre hommage, mais il le fait sans conviction, et retourne vite aux joies de l'heure présente. Ah! poète! chose légère

CHAPITRE IV

AUTOUR DE LA RÉVOCATION

Au moment où La Fontaine, comme jadis Hercule, hésitait entre la Vertu et la Volupté (mais n'était-ce pas seulement pour la forme?) un événement allait se produire qui, par horreur de la tristesse, devait le rejeter là où il penchait, en pleine voie profane : il s'agit de la Révocation de l'édit de Nantes.

On l'attendait depuis longtemps, les protestants avec anxiété, bien des gens avec impatience : elle eut lieu enfin le 22 octobre. Dans Paris, tandis que les hérauts, à toutes les places, à tous les carrefours, sonnaient de la trompe et lisaient l'édit, le peuple enthousiaste poussait des clameurs. On se précipitait à Charenton pour détruire le temple. La joie bruyante semblait universelle... — Je ne sais si La Fontaine vit ces spectacles de la rue; je suis sûr qu'il philosopha sans joie sur l'événement. Les choses de la religion lui étaient trop indifférentes pour que son orthodoxie en reçût le moindre plaisir; surtout il ne pouvait que s'inquiéter sur le sort de plusieurs amis protestants.

Certains avaient pris les devants, étaient rentrés comme des Réaux, dans le sein de l'Église (1).

(1) Voy. dans Jal, p. 1168, deux passages des *Lettres anecdotiques* : 1° 31 juillet : « Le sieur des Réaux Talemant se fait

Mais d'autres sans doute seraient irréductibles. Mme de La Sablière, convertie depuis quelques mois et même pensionnée (1), n'avait rien à craindre pour elle, mais avait tout à craindre pour ses amis et pour ses enfants. Et, de fait, les malheurs vinrent coup sur coup. Le 12 janvier (1686), tandis qu'on enfermait son fils à la Bastille, la police envahissait à dix heures du soir le domicile de son gendre Muisson, y prenait les enfants qu'on lui amenait aussitôt, à elle leur grand'-mère; Mme Muisson deux jours après était enfermée aux Miramionnes, jusqu'à ce qu'elle fût délivrée le 2 février par son abjuration et par celle de son mari. Abjuration feinte, d'ailleurs : car les deux époux (sans doute après bien des luttes) devaient préparer leur départ et s'enfuir brusquement en Hollande au milieu de 87 (2). Quant à Nicolas de La Sablière, il est probable que lui aussi avait feint de se soumettre; car le 17 janvier il avait été élargi; mais bientôt il partait pour Londres; sa femme, arrêtée d'abord dans sa fuite (3), parvint à le rejoindre; et leurs trois petites filles, arrêtées dans une auberge au mois d'avril, furent remises à leur grand'mère (4). Celle-ci restait donc avec sept petits-enfants orphelins; et elle pensait avec angoisse aux disparus, à ces enfants qu'elle n'avait retrouvés que pour les reperdre, qui, tra-

catholique. Il y a quelques années que sa femme en avait fait autant. » 2° 1er septembre : « Le roi a donné 200 livres de pension à Tallemant des Réaux qui s'est depuis peu converti. »

(1) Depuis le 5 mars; pension de 2000 livres. Voy. Dangeau et de Sourches; ce dernier parle d'une conversion récente.

(2) Voy. Douen (II, 367; *la Révocation à Paris*). — (3) Voy. Ravaisson (Archives Bastille, VIII, 381; cf. Jal, citations de *Lettres historiques*, mars 1686).

(4) Lettre de Seignelay, 2 avril 1686 (citée par Douen).

qués aujourd'hui, exilés demain, vivraient loin d'elle une vie amère. Elle payait bien cher sa pension de 2 000 francs!

Sans doute elle devait se ressaisir plus tard. Mais, catholique récente, elle était encore de cœur — ne fût-ce que par pitié — avec ses frères malheureux. « Il faut, écrira-t-elle, respecter ceux qui nous persécutent, et les regarder comme les exécuteurs de la justice de Dieu qui nous châtie (1). » Allusion probable à ces tristes temps, où son protestantisme survivait encore malgré elle à sa sincère abjuration (2). Ce qui est certain, c'est qu'elle souffrait. — La Fontaine l'aimait trop pour ne pas pleurer avec elle. Je sais bien que sa philosophie se résignait facilement : quand il avait appris le 10 novembre (1685) la mort du prince de Conti, enlevé la veille à Fontainebleau par la petite vérole, il s'était empressé d'écrire à son frère (3) une épître de consolation, et il avait une façon bien détachée d'enterrer le mort (Monsieur le mort, laissez-nous faire...). Mais soyons sûrs qu'il ne parlait point sur ce ton à sa pauvre amie désolée. J'imagine qu'il essayait moins de l'apaiser que de la distraire. Un soupir, un serrement de mains, des questions sur les petits enfants, une douceur fidèle, tout son cœur dans un long regard : voilà ce qu'il pouvait offrir, et ce qu'il donnait. — Seul dans sa chambre, il pouvait méditer sur ces évé-

(1) *Ouvrage cité*, p. 294. — (2) Voy. sa lettre à Rancé, 14 mars 1687; elle est depuis plus de six mois sous la direction d'un prêtre choisi par Rancé. Mais pour cette protestante la confession a été au début une dure épreuve (« des peines... qu'il n'y a que Dieu qui sache »). Après quoi elle a été très sincèrement, très profondément catholique.

(3) La Roche-sur-Yon devenu Conti par la mort de son aîné.

nements. Ici une jeune fille qui se convertissait pour épouser de Nyert (1); là des pères et des mères qui aimaient mieux abandonner leurs enfants que leur religion (La Sablière, Muisson, Monginot, tant d'autres...), et qui s'expatriaient stoïquement Certes, il trouvait ceci moins sage que cela. Ne devait-il pas railler un de ces jours « l'hérétique et très sotte engeance »? Pauvres fous! pourquoi ne pas se prosterner devant le monarque? Mais notre homme ne pouvait comprendre ces choses; l'héroïsme n'était pas son fait. Restait la compassion, et « ne sais comme il y manqua », car il était tout de même, à sa façon, « bonne créature ».

N'importe; même de son point de vue égoïste, cette Révocation est une mauvaise chose. Elle trouble tout; elle met l'alarme dans trop de maisons. Parmi ses nombreux amis protestants, la dispersion est générale. Le jeune d'Herwart a été assez sage pour se convertir; mais La Fontaine sait que sa mère et sa sœur vont passer en Angleterre, car elles obtiendront sûrement une permission du Roi. Les Monginot ont disparu; les Ruvigny, les Roye vont s'en aller : c'est une débandade. Mais surtout la tristesse habite désormais à demeure dans la maison La Sablière, et le poète n'arrive pas à s'y habituer.

Oh! sans doute, il vénère comme autrefois (plus qu'autrefois!) cette femme charmante qu'un nimbe de piété enveloppe. Mais enfin Iris n'est plus cette Iris à laquelle il rêvait de bâtir un temple. Surtout sa maison n'est plus la maison joyeuse. Les amis

(1) Le Roi signe au contrat le 27 décembre 1685 (Dangeau).

qui viennent maintenant (de plus en plus rares) ne sont plus ces seigneurs pimpants qui papillonnaient autour d'elle : ce sont gens dévots qui ennuient notre homme. Passe pour le P. Rapin, qui est un peu poète, ou pour le P. Bouhours (1), qui goûte les *Fables*. Mais une atmosphère de deuil, et aussi de dévotion triste, baigne les choses et les êtres... Et sans doute aussi « les Grâces de la rue Saint-Honoré », comme il dit à Bonrepaux (2), forment encore à certains jours une « troupe » suffisante. Mais elles s'absentent souvent; et même quand elles sont au complet, ce n'est plus cela! Que la divinité du logis « en écarte tantôt un mortel et tantôt un autre,... sans considérer ni le comte, ni le marquis, aussi peu le duc », La Fontaine en prendrait encore son parti. Mais elle s'occupe de moins en moins de son poète. Certes il l'excuse de tout son cœur (son badinage ne dit certainement pas toute sa pensée), mais il n'en pousse pas moins des soupirs en songeant au bonheur enfui. Alors on riait, alors on plaisantait d'un rien; ces enchanteresses « faisaient passer du vin médiocre et une omelette au lard pour du nectar et de l'ambroisie ». Alors aussi, sans aimer beaucoup les flatteries, Iris les souffrait. Aujourd'hui sérieuse, quoique toujours douce, elle accueille avec un pâle sourire les plaisanteries du poète. Et le pauvre Bonhomme se sent inutile. Habitué à payer son terme en monnaie de rimes, il est fâché qu'on ne veuille plus de ses hommages.

(1) Lettre au P. Bouhours (fin 1687); il le félicite de son éloge « du pauvre P. Rapin », lequel avait converti l'ami des Réaux.
(2) Lettre de juillet 1687.

Et puis, encore une fois, il aime trop la joie pour comprendre cette longue tristesse, et ce sérieux dévot qui ne désarme pas. Sa mythologie, où Vénus tend la main à Bacchus ou à Apollon dans des guirlandes d'Amours et de fleurs cueillies au Parnasse, se cache épouvantée devant la foi chrétienne. La grande maison est trop petite pour loger cette déesse aimable et le Dieu jaloux... — Le poète ne se retrouve lui-même que dans sa chambre, où bientôt il installera ses « philosophes cuits » et son clavecin (1) : les échos amoureux et les sarabandes le réchaufferont, au sortir de la grande maison glacée et funèbre. Il attire là quelques amis, surtout les d'Herwart; et il attire aussi quelque jeune Chloris musicienne. Que voulez-vous, il faut bien vivre!

Pour vivre vraiment, il faut se distraire; et il faut sortir du logis pour sortir de soi. Ainsi fait-il.

En ce début de 1686, pendant que Mme de La Sablière est dans le déchirement des séparations, La Fontaine s'amuse sans remords. C'est au commencement de février que son ami d'Herwart épouse « la belle Mlle de Bretonvilliers (2); » et voilà pour lui une noce. Un de ces jours il ira voir jouer *l'Homme à bonnes fortunes,* du sieur Baron disciple chéri de Molière. Un de ces jours aussi, il ira manger un pâté avec Girardon : et comme il conte gaiement la défaite de ce pâté! Quand on a vu le portrait de Girardon, sa bonne figure enluminée

(1) Lettre à Bonrepaux, juillet 1687. Il s'agit, on le devine, de bustes en terre cuite.
(2) Dangeau.

et pétillante, on se représente sans peine l'entrevue des deux Champenois (1).

Voilà des gens au moins qui n'ont pas le vin triste, comme l'avait Chapelle (2); voilà des gens qui savent boire! Il est vrai qu'il y a tels vins que profanerait même l'eau d'Hippocrène. Et quel pâté! à la santé du brave ami Simon! — A la santé de nos maîtresses!... On sourit en se regardant, on plaisante, on cause. « De la maîtresse on vient au Roi, — du Roi l'on vient à la statue. » (La statue? oui, le fameux groupe destiné par La Feuillade à la place des Victoires.) Maintenant les journaux sont sur le tapis, on compare Le Clerc à Bayle. On disserte, on s'égaie, et voici qu'on pense à la messe. Mais nos gens ont la tête solide, et admirent congrûment le discours du prédicateur. — Allons, voilà encore une bonne journée!

Toutes ne valent pas celle-là. Des affaires à présent l'appellent en Champagne, et des affaires qui seront longues. Le 19 avril, il est à la Ferté-Milon, où il donne à sa femme une procuration générale (3). Dès lors, prévoyant que son séjour chez lui n'en finira pas, il fait demander à M. le Prince un permis de chasse dans la forêt de Monthurel (4). Et de fait il va rester plusieurs mois au pays natal, puisque le 6 juin il écrit à Racine de Château-Thierry. Il y est retenu par des affaires

(1) Girardon était de Troyes; né en 1628, il était depuis longtemps l'ami du poète. — Voy. l'épître à Simon de Troyes. — Il semble habiter au Louvre. (Voy. *Livre commode*, II, 100.)

(2) Anecdotes. — Chapelle vivait désormais le plus souvent à Chilly près de son ami le marquis d'Effiat.

(3) Voy. FOURNIER (*édition de La Fontaine*, XXXII). —

(4) Lettre de Gourville à M. le Prince, 26 avril 1686. (Archives Chantilly, citée par M. HENRIET, *Annales de Château-Thierry*, 1898).

qui l'occupent « autant qu'elles en sont dignes, c'est-à-dire nullement ». En quoi je suppose qu'il se vante.

Ce qu'on voit fort bien, c'est qu'il rencontre à chaque instant sa désagréable moitié. Déjà la querelle avec Furetière avait pu raviver certaines rancunes : traité par lui non seulement d'Arétin mitigé, mais même de... chose volontaire, l'époux avait dû en ressentir quelque irritation. On n'aime point, quelque détachement qu'on professe en pareille matière, voir renaître des histoires que l'on croyait mortes, surtout quand c'est un ancien camarade, au courant de tout, qui les ressuscite. En tout cas, aujourd'hui, ce contact presque journalier avec sa femme doit nécessairement causer toute sorte de froissements réciproques. La Fontaine, longtemps indifférent (n'avait-il pas accepté, sur le conseil de ses amis, le principe de la réconciliation?) (1), semble devenir hostile. C'est dans deux ans que Vergier, en lui écrivant, fera de lui une sorte d'Ulysse à rebours, un Ulysse qui affronte sa longue odyssée pour s'éloigner de Pénélope (2). Oui, certaines querelles ont dû se produire. La mijaurée un peu précieuse d'autrefois a pu devenir une femme acariâtre. N'a-t-elle pas quelque dépit de n'avoir pas su retenir près d'elle cet homme célèbre, que les plus grandes dames ont fêté? Que de sourdes rancunes, amassées au fond de la province, et qui doivent éclater, au hasard de quelque dispute, en reproches acides ou en mots pointus!

(1) Anecdote de L. Racine : c'est le fameux voyage où La Fontaine ne trouve pas sa femme, qui est à l'église... Mais ce voyage a-t-il eu lieu? Si oui, à quelle date?

(2) Voy. lettre de Vergier à La Fontaine (1688).

J'ignore quelles affaires les mettent aux prises (1). Mais, quand on ne s'aime plus, tout devient prétexte à se détester. Aux cendres des foyers éteints la discorde s'allume d'elle-même; et devant ces brandons qu'une épouse irritée agite, l'homme le plus froid prend feu à son tour, s'il ne prend le large...

Ce qui est piquant, c'est que le cousin Poignant réside à Château-Thierry (nos soupçons d'autrefois deviendraient-ils une certitude?), mais qu'il est d'ailleurs resté en bons termes avec le mari. C'est par lui que Racine s'est plaint à son ami d'être sans nouvelles. Vite notre homme écrit quelques mots, — recopiant, afin de grossir sa lettre, un fragment d'épître au prince de Conti, et quelques vers adressés à une petite fille qui lui avait fait une chanson.

Et voilà bien ce qui prouve que La Fontaine est un homme célèbre! Les femmes lui écrivent; mais il n'est pas jusqu'aux fillettes qui ne s'en mêlent. Soyez imprimé à je ne sais combien de mille exemplaires, chez Barbin, chez Thierry et même en Hollande, cité dans le *Mercure*, loué par M. Bayle : vous n'êtes un grand homme que lorsque les « petites muses » vous adressent chansons ou épîtres. Voilà aussi ce que c'est, d'être académicien!... Le poète est ravi : ce genre d'hommages est celui qu'il aime. « Le parfait La Fontaine », eh, eh! Il est vrai que la friponne veut un autographe : mais comment lui refuser ce

(1) En effet, à cette date, que peuvent être ces affaires dont il nous parle? Son fils est plus que majeur, et il ne se mariera que beaucoup plus tard (à moins qu'un premier mariage nous échappe). Notons à tout hasard que Louis Héricart, son beau-frère, était mort en 1680 (SALESSE).

plaisir? Il y joindra une malice : qu'elle attende, pour parler d'amour, d'avoir un peu d'expérience. Trois retours de zéphyr font tant à la chose!... Elle aimera; il ne peut plus aimer : comme il soupire!

Il a dit adieu à Château-Thierry, mais pour peu de temps : jamais il ne cessera de revoir le pays natal. — Et sa vie reprend à Paris. Il va y apprendre mainte nouvelle. Chapelle est mort (pauvre Chapelle!); le Roi a inauguré les Marly; l'évêque de Grenoble, Étienne le Camus, vient d'être promu cardinal : c'est un ancien ami, et justement voilà un M. Girin, de Grenoble, qui lui écrit pour savoir s'il faut dire « sans esprit » ou « sans de l'esprit ». Il donne gravement sa consultation... Novembre : Lefèvre d'Ormesson est mort (M. de Turenne l'aimait beaucoup); le Roi est malade, on tente la grande opération, qui réussit. Décembre : M. le Prince est mort; il paraît qu'avant de mourir il a pu obtenir la grâce du prince de Conti : tant mieux. Mais tout de même,

Mieux vaut goujat debout qu'empereur enterré (1).

La mort du héros disparaît au milieu des préoccupations qu'inspire la santé du Roi. Enfin, grâce au ciel, Sa Majesté est tout à fait guérie; dès le 18 janvier on a pu baptiser à Versailles les enfants de Monseigneur (car les enfants des dieux ne sont pas baptisés comme ceux des hommes); et le 27, l'Académie, dans une grande séance, va célébrer cette guérison.

(1) *La Matrone d'Éphèse.*

Sujet respectueux, académicien fidèle, La Fontaine est là (1). Il entend l'abbé Tallemant le jeune lire un panégyrique, le duc de Saint-Aignan une ode, puis l'abbé de Lavau faire valoir par une diction savante le poème de Charles Perrault sur Louis le Grand. Ce poème de son ami lui paraît bien médiocre (si exagéré dans son admiration pour les modernes!). Mais la comédie donnée par Boileau furieux, cette façon si déplacée d'intervenir, cette colère brutale qui fait claquer les portes, doit lui être une délectation. Et à la sortie, c'est une joie d'entendre Racine qui froidement félicite Perrault de son jeu d'esprit agréable; en tout cas, c'en est une d'observer le manège des groupes : les Anciens, polis mais glacés, saluant Perrault, les Modernes radieux entourant leur ami (l'embrassant peut-être), tout un empressement de larges chapeaux, de mains qui se tendent, et de perruques inclinées... C'est alors sans doute que causant avec M. de Soissons du grand Quintilien, notre homme lui a parlé de cette traduction de Toscanella qu'il va lui offrir avec une Épître.

Notons que cette épître paraîtra dans cinq ou six jours, qu'elle est donc une sorte de manifeste dans la lutte qui va s'engager. La Fontaine prend parti résolument, et ouvertement. Ce qu'il a déjà dit plus d'une fois à ses confrères sur un ton timide, il le dit aujourd'hui à voix haute, au risque de fâcher Perrault et ses partisans. Il convient de lui en savoir gré. Cet homme, qui a eu plus d'une

(1) Son épître à Huet semble le prouver, mais surtout, puisqu'il est à Paris et en bonne santé, comment ne serait-il pas à l'Académie en un si grand jour? Tous les académiciens valides sont là.

fois un pied dans deux camps, ose se déclarer. Il saisit aussi l'occasion de publier ce que depuis longtemps il a sur le cœur. Fourvoyé dans cette Académie parmi des précieux (car les autres n'y viennent plus guère) (1), il leur est sympathique, mais passe auprès d'eux pour un grand enfant. On le voit, au cours de ces digressions que laissait errer la besogne du Dictionnaire, soutenir au nom de Virgile, de Térence ou de Platon le parti de la vraie beauté. « La simple nature! » ils s'en soucient bien! Pour eux Malherbe et Voiture (car ils n'osent parler d'eux-mêmes) valent, et largement, Virgile et Horace. Le Bonhomme discute, combat l'afféterie ou l'emphase : « on se moque » de lui, et il doit se taire. Quand il accorde quelque chose aux adorateurs du siècle, ce quelque chose est justement ce dont ils ne veulent point. La satire? mais c'est l'odieux Despréaux; la comédie? mais c'est Molière, qui ne fut même pas académicien; la tragédie? soit, mais à la condition de convenir que Quinault, Boyer et Le Clerc sont des soleils auprès de Racine... Bref, il est toujours seul de son avis. Et comme il ne sait point combattre, ni même parler, comme il est d'autre part accablé sous le nombre, il ne retire de ces escarmouches que railleries et confusion. Dans son Épître à Huet, un peu hâtive (2) mais pleine de traits qui porteront, il prend sa revanche.

C'en est bien une, comme c'est un acte de courage. Mais il ne veut pas aller jusqu'à l'impru-

(1) Voy. les Factums de Furetière. — (2) Il s'est hâté : la séance est du 27 janvier, et la pièce paraît le 5 février. Or dans cet intervalle il a écrit une longue lettre à Bonrepaux. Notons ce détail (nous avons peu d'indices du même genre), il nous prouve que La Fontaine est capable de travailler vite.

dence! en louant les anciens n'aura-t-il pas l'air de mépriser le règne de Louis? Donc pour plus de sûreté il joint à son épître un éloge du Roi, qu'il vient de glisser dans une lettre à Bonrepaux. Toujours son système de la couverture, ou du passeport, — qui n'est point si bête... Ceci fait, tranquillement il revient à l'Académie Il y partage l'indignation contre Furetière qui continue à berner ses anciens amis. Il touche ses jetons, échange des poignées de main, fait de petits sommes; mais il dort un peu comme le lièvre, et s'amuse de ce qu'il entend La guerre est déclarée entre les Anciens et les Modernes ; Perrault lance à la tête de Despréaux ses lourds *Parallèles,* et l'adversaire répond par des épigrammes, en attendant de faire avancer Longin à la rescousse. Joignez le Dictionnaire qui va cahin-caha, les prix d'éloquence et de poésie, et même les élucubrations d'académiciens :

> Nous dormons comme d'autres
> Aux ouvrages d'autrui, quelquefois même aux nôtres.

Et cela fait toujours passer une heure ou deux, comme disait Racine.

Ce bon Racine, il faut aller le voir. Il a quitté depuis peu sa rue Saint-André-des-Arcs pour celle des Maçons (1) : il est à deux pas de la Sorbonne. C'est pour notre homme un but fréquent de promenade, et une occasion de dîner dehors. Par le Pont-Neuf et le quai des Augustins, ou par la Cité, il arrive à la rue de la Boucherie, remonte un moment la rue de la Harpe jusqu'à celle des Mathurins, et le voilà chez son ami. Quand il a demandé

(1) Aujourd'hui rue Champollion.

des nouvelles des enfants (toujours avec la peur de s'embrouiller dans les prénoms et dans les âges), enfoncé dans un bon fauteuil de paille garni de coussins (1), il met les Grecs sur le tapis, se fait lire du Sophocle ou de l'Euripide, et se récrie d'admiration. Si Despréaux est là, comment ne point parler des discussions académiques? La Fontaine, par son épître à Huet, s'est fait pardonner son intimité avec les Tallemant, Charpentier, Perrault, — avec toute l'armée des Topinambous. Et l'on s'entretient, j'imagine, de l'Oraison funèbre de M. le Prince, prononcée à Notre-Dame par M. de Meaux (2). Ou bien le Bonhomme parlant de son ami le P. Desmares, mort à Liancourt vers la fin de janvier (3), rappelle son talent de prédicateur, sa naïveté enfantine, telle de ses mésaventures, comme ce faux mandement rédigé par des libertins et lu par lui en pleine chaire de Saint-Roch (4), — ou encore sa présentation au Roi dans les jardins de Versailles : le Roi très gracieux, le bon Père qui s'empresse de demander une faveur, si bien que déjà un mouvement d'impatience plisse le front royal. Eh bien, soit : quelle faveur? — « Ce serait, Sire, puisque j'ai le bonheur d'être en face de Sa Majesté que je n'ai jamais vue, qu'elle daigne me permettre de contempler avant de mourir son visage auguste, et pour cela de chaus-

(1) On peut voir, dans l'élégant *Racine* de Larroumet, une description de l'intérieur (très aisé, sinon luxueux) du poète gentilhomme.

(2) Le 11 mars. — (3) Son testament est du 18 (Batterel, I, 478).

(4) Voy. Sévigné (20 mars 1671); voici le mandement :

De par Monseigneur de Paris
On déclare à tous les maris
Etc.
Alléluia.

ser mes lunettes. » Et le Roi de rire... Excellent P. Desmares! Certes, sa candeur ne ressemblait guère à la drôlerie bouffonne de ce Lulli qui vient de mourir (1). Un vilain homme, celui-là, mais quel gai compagnon! Comme il chantait son air : « A boire, mes amis, à boire! » (2), et quelles merveilleuses grimaces, lorsque juché sur la table, il contait une histoire en gesticulant : « Allons, Baptiste, fais-nous rire », disait ce pauvre Molière. Fini, tout cela!

Raison de plus pour vivre avec les survivants. Tandis que Boileau va chercher à Bourbon la guérison de son enrouement, et que Racine, par un voyage à Maintenon, se repose d'un voyage en Flandre (et de l'édition de ses œuvres!), La Fontaine se promène à droite et à gauche. Devenu académicien, il n'a pas cessé de tourner les yeux vers la Cour. Dans sa lettre à Bonrepaux, il disait avec une résignation un peu mélancolique :

Je me tais donc, et rentre au fond de mes retraites :
J'y trouve des douceurs secrètes.
La fortune, il est vrai, m'oubliera dans ces lieux;
Ce n'est point pour mes vers que ses faveurs sont faites :
Il ne m'appartient pas d'importuner les dieux.

Mais, s'il n'ose les importuner, on voit bien qu'il les sollicite. Il garde un peu d'espoir, jusqu'au bout. N'a-t-il pas à la Cour des amis puissants? La douairière de Conti semble le protéger, en tout cas, l'accueille (3). Il ne faudrait qu'une occasion, peut-être...

(1) Le 22 mars. — (2) C'est l'air fameux du *Bourgeois gentilhomme;* Lulli, dit-on, aimait à le chanter.
(3) LAGRANGE-CHANCEL, *préface* des *Philippiques*.

A Versailles il ne voit plus le Chambellan : depuis deux ans tous les Bouillon sont en disgrâce (1). Il a pu aller à Pontoise, où le cardinal possède l'abbaye de Saint-Martin: je doute qu'il ait poussé jusqu'à Évreux pour voir la duchesse dans ce château de Navarre que Mansard est en train de rebâtir. En tout cas, l'imprudente Marianne vient d'être chassée de France pour je ne sais quelle folie; elle a rejoint en Angleterre sa sœur Mazarin et Saint-Évremond. La Fontaine lui écrit en automne une lettre charmante. Son rhumatisme le cloue ici, et il le déplore : il aurait été heureux de faire la connaissance de Waller, et, après avoir ressuscité Anacréon par l'entremise d'un gymnosophiste, de s'ébattre couronné de fleurs avec ces poètes du plaisir. Saint-Évremond a répondu pour la duchesse, et félicité le poète :

Vous possédez tout le bon sens
Qui sert à consoler des maux de la vieillesse.
Vous avez plus de feu que n'ont les jeunes gens;
Eux moins que vous de goût et de justesse.

Il l'a félicité surtout de sa morale :

S'accommoder aux ordres du Destin,
Aux plus heureux ne porter point d'envie;
De ce faux air d'esprit que prend un libertin
Connaître avec le temps, comme nous, la folie; —
Et dans les vers, jeu, musique et bon vin
Entretenir son innocente vie...

C'est bien ainsi que l'entend La Fontaine, religion à part : car sa réponse, sur ce point, semble dictée par la bienséance, comme l'avait été la phrase de Saint-Évremond. Ou plutôt il est sincère, mais

(1) Voy. Dangeau, Saint-Simon.

comprenons-le. Oui, il faut rendre hommage à l'auteur de l'univers ; mais, « ce devoir acquitté »... Vous voyez que ce n'est pas long : cela consiste à faire à la religion une révérence hâtive, et puis à revenir à la musique, aux bons repas, aux bons amis.

Les bons amis, maintenant, ce sont les d'Herwart.

CHAPITRE V

CHEZ LES D'HERWART — LA LUTTE CONTRE LA VIEILLESSE

Les d'Herwart étaient ses amis depuis fort longtemps. — Au moment où nous le retrouvons chez eux, vers 1686, la famille était un peu désorganisée. Le père était mort depuis dix ans; deux des fils, restés protestants, venaient de s'enfuir, l'un en Angleterre, l'autre en Hollande. Les filles, Mmes Frémont, de Vestric et de Gouvernet, avaient refusé de se convertir. La marquise de Gouvernet avait obtenu la permission d'emmener sa nièce et avait rejoint une de ses filles mariée à lord Eland. Je ne sais ce qu'étaient devenus ses autres enfants; mais une fille, Sabine (future comtesse de Viriville) (1), était restée chez son oncle, où La Fontaine devait la voir souvent. — Restait cet oncle, Anne d'Herwart, âgé d'environ trente ans, converti en 1685, et qui avait rompu au début de 86 avec une danseuse (2) pour épouser Mlle de Bretonvilliers. Celle-ci entrait alors dans ses vingt ans. Une de ses sœurs avait épousé Jean de Bercy, maître des requêtes; une autre

(1) On fait d'elle une belle-sœur de la marquise ; c'est sa fille! Les dates auraient dû avertir Mesnard.
(2) Voy. Dangeau.

Louis Béchameil, futur marquis de Nointel (1); et elle avait une dizaine de frères. Son père était l'ancien président des Comptes, Bénigne le Ragois, fameux par son hôtel de l'île Saint-Louis (2); sa mère était la fille du président Perrot, fameux par sa femme (3); et l'un des frères de sa mère était ce Cyprien Perrot de Saint-Dié, « fidèle Achate » de La Fontaine, lequel avait retrouvé en lui un petit-cousin du bon d'Ablancourt (4). Des deux côtés la famille était fort nombreuse, et pouvait à elle seule faire une société.

Société visiblement gaie. M. d'Herwart, très joli homme qui n'avait rien de l'antique gravité des parlementaires, aimait la musique et même l'opéra. Son intime l'abbé Vergier, jadis son précepteur (demain commis dans la marine), était le moins sérieux des abbés, avant de devenir le plus polisson des faiseurs de contes. Quant à la jeune Mme d'Herwart, aussi sage qu'elle était charmante, elle devait se laisser aller à la joie que son mari et ses hôtes mettaient sans cesse dans la maison. Milieu parfait pour La Fontaine.

Il nous est aisé de l'y voir (de passage, bien entendu : il n'y sera qu'en 1693 à demeure). A Paris l'hôtel d'Herwart était situé rue Plâtrière : demeure luxueuse et que l'art avait embellie. Le cabinet où Mignard avait peint l'apothéose de Psyché, le salon surtout qui montrait Apollon dans sa gloire, ici combattant le serpent Python, là pleurant la pauvre Daphné, et là-haut instrui-

(1) C'est celui de la chanson : *Vive le roi et M. Béchameil.* — (2) Le splendide hôtel de Bretonvilliers (voy. G. Brice, etc.) — (3) Voy. Tallemant. — (4) Une des sœurs d'Anne d'Herwart, Mme Frémont, avait épousé un des neveux d'Ablancourt.

sant les Muses attentives, étaient célèbres dans out Paris (1). Psyché, Daphné, deux amies pour notre poète; et ce luxe même lui était ami. Ajou-tons les jardins qui, longeant au nord la rue Verderet, allaient toucher à l'ouest la rue Coq-Héron : il pouvait s'y promener au soleil parmi les parterres, ou s'abriter dans un cabinet de verdure.

On le voit encore mieux au château de Bois-le-Vicomte. Situé à cinq lieues de Paris, entre Aulnay et Mitry, — précédé d'une immense avenue d'ormes, entouré de fossés, flanqué de bastions, ce château Louis XIII, où la brique égayait la pierre, était une demeure magnifique (2). Un parc de deux cent cinquante arpents, que traversait un canal, en faisait pour l'été une résidence incompa-rable. Et la vue s'étendait jusqu'à Dammartin. Quel séjour pour faire des rêves, et pour passer les heures comme le poète l'entendait!

Au sein de ses amis répandre mille choses;
Et, recherchant de tout les effets et les causes,
A table, au bord d'un bois, le long d'un clair ruisseau,
Raisonner avec eux, sur le bien, sur le beau, —
Pourvu que ce dernier se traite à la légère (3)...

Tout cela il le trouve à Bois-le-Vicomte. Ah! les doux moments, quand, par un jour d'été, un air léger court dans les feuilles! On a mis la table à une place d'ombre, près du canal où les bouteilles rafraîchissent. Il n'y a là que des gens aimables et qui ont de l'esprit, heureux de rire et d'être en-semble. La jeunesse domine, tout au moins (pour Saint-Dié et pour La Fontaine) jeunesse du cœur.

(1) Voy. G. Brice (1698, I, 214); cf. Le Maire; aujourd'hui emplacement de l'hôtel des postes (N. O).
(2) Voy. d'Angerville. — (3) Lettre à Saint-Évremond.

Et devant le paysage baigné de lumière, dans une demi-fraîcheur qui paraît exquise, le repas s'égaie de propos aimables.

Notre poète, plus que tout autre, y prend sa part. Excité par la joie et par le bon vin, il y madrigalise, ou, plus souvent, il suit sa pente philosophique. La vue des chiens qui près de la table, attentifs, implorent une aubaine, lui rappelle une fois de plus « la machine des animaux », cette machine que Descartes n'a pas inventée (1)! Ou bien, les joues roses d'une jeune fille le font songer à la théorie des couleurs telle qu'il l'a trouvée dans Platon (2); et gravement il prouve aux dames que ce teint dont elles sont si fières est pure apparence. Ou encore, dans ses jours de saillie et de belle humeur, il se livre à l'une de ces fantaisies dissertantes dont ses contes çà et là gardent quelques traces : il démontre à quelque enrhumé que les rhumes sont nécessaires et qu'on ne saurait subsister sans rhume (3); s'aidant de Bernier et de du Verney, il joue Purgon et Diafoirus.

Cela étonne peut-être chez cet homme réfléchi et fin, dont la pensée rappelle plutôt soit le bon Plutarque par ses apophtegmes, soit le divin Platon par son ironie. Et cela étonne surtout chez ce Bonhomme, dans lequel tant de gens ont vu un causeur si lourd. « Il ne parlait pas (dit Louis Racine), ou ne voulait parler que de Platon... » Chez son grave ami, c'est possible : mais prenons garde aux différences. Racine, qui aime son vieux compatriote, subit d'autre part l'influence de Des-

(1) Lettre à Mme de Bouillon (1687). — (2) *Ibid.* — (3) Lettre à Bonrepaux. Il s'agit de Mme de La Sablière, mais n'importe.

préaux. Tous deux, au fond, méprisent le savoir diffus du Bonhomme, ses lacunes, son manque de sérieux. Plus intelligent que l'un et même que l'autre (que ce soit d'ailleurs comme il vous plaira), il sent chez ces deux hommes, si bien posés et de vie si droite, un vague dédain voilé d'indulgence. On l'accueille, on l'invite : on l'écoute à peine. Ajoutons que Racine, père de famille, doit toujours avoir peur d'une inadvertance, d'un mot qui irait frapper de jeunes oreilles. Et voilà, j'imagine, pourquoi La Fontaine n'osant pas se lancer parle de Platon.

Il prend sa revanche ici, avec les d'Herwart. Il y est à son aise ; et, pour un timide, tout est là. Aimé, apprécié, admiré d'avance, il cause volontiers, et même beaucoup. Nous pouvons en croire sur ce point son ami (?) Vergier, qui par ailleurs ne le flatte guère. Ayant quitté Paris et le petit collet, l'ex-abbé écrit en 1689 à Mme d'Herwart :

Je voudrais bien le voir aussi,
Dans ces charmants détours que votre parc enserre,
Parler de paix, parler de guerre,
Parler de vers, de vin, et d'amoureux souci,
Former d'un vain projet le plan imaginaire,
Changer en cent façons l'ordre de l'univers,
Sans douter, proposer mille doutes divers ;
Puis tout seul s'écarter, comme il fait d'ordinaire,
Non pour rêver à vous (qui rêvez tant à lui),
Non pour rêver à quelque affaire,
Mais pour varier son ennui.

Laissons ce dernier mot, — pour y revenir. Retenons cette causerie, diffuse et variée. Elle nous fait voir bien moins des conversations que des monologues. Nous savons que La Fontaine n'aime guère

les discussions (1); il a horreur de tout combat, il ne tient pas même à la victoire. Ce qu'il aime, c'est rêver tout haut, et se raconter lui-même. Il le fait donc ici, avec sa grâce souriante. Quand il parle de philosophie, il propose simplement des doutes (qui d'ailleurs s'étendent à tout l'univers) ; surtout parce qu'il ne veut blesser personne, un peu aussi parce qu'il n'entre pas dans son tempérament de rien affirmer, pas même ses doutes (2). Le seul point sur lequel il ne transige pas, c'est que les plaisirs sont choses permises, et que l'abus seul en est à blâmer. Il se tient aujourd'hui à ce *credo* comme il y a quarante ans : je ne sais s'il n'y tiendra pas jusqu'au dernier jour (3).

Et de même jusqu'au dernier jour ce rêveur philosophe s'intéressera à la politique (4) : tout ce qui est vivant l'intéresse. Tandis que la révolution d'Angleterre met l'Europe en feu, il se lance dans maint pronostic, combine des sièges, ou des marches sur Londonderry ; Guillaume d'Orange n'a qu'à se bien tenir! Et comme il en est là de ses aperçus, voici que se promenant avec Sylvie (Mme d'Herwart) dans une allée tour à tour claire de soleil ou baignée d'ombre, il songe à tous ceux

(1) Voy. lettre à Mme de Bouillon (1687) : « Je ne suis bon, non plus que Perrin Dandin, que quand les parties sont lasses de contester. »

(2) Son scepticisme est évident; mais il ne prend pas les allures un peu nigaudes des gens comme Le Vayer; c'est le scepticisme élégant d'un disciple de Platon. (Voy. *Discours sur Platon*.)

(3) Voy. une pièce de vers (*La soumission que l'on doit à Dieu*) qui semble postérieure à la conversion.

(4) Il a toujours aimé à raisonner sur la politique (voy. sa lettre à la princesse de Bavière, en 1670; et voy. ses *épîtres* à Conti ou à Vendôme. En cela du reste il est de son temps (cf. dans La Bruyère, *Démophile* et *Basilide*) ou de tous les temps; mais en cela aussi il n'est pas (comme Boileau, par exemple) un pur homme de lettres.

qui ont chanté la joie du printemps, et se met à disserter sur la poésie... La brise printanière souffle autour de lui dans ces feuillages où danse la lumière; et il parle d'amour, des chers plaisirs évanouis. Bah! il lui reste le vin et la musique, le vin, son cher tourment (mauvais pour son rhumatisme), sa consolation tout de même : *nunc vino pellite curas!* Et il lui reste aussi les « vains projets » de gloire, les vastes pensées où sa barque appareille encore, comme s'il était jeune, comme s'il avait devant lui quinze ou vingt ans à vivre, eomme s'il ne connaissait pas sa mobilité incurable, et tous ses projets anciens avortés.

Hé! n'est-il pas toujours prêt à partir en quelque rêve? Aux heures de raison froide, le vieillard de son mieux se fait la leçon. Mais son imagination restée jeune l'emporte en dépit de tout, et l'amour entre en coup de vent dans ce vieux cœur qui ne sait point fermer sa porte. — Un jour, à la fin de mai, un dimanche (1), il était en visite à Bois-le-Vicomte. Venu à cheval, il était tombé dans les bras de ses chers amis. Bonheur parfait, plus de rhumatismes! Il a rencontré là une jeune fille dans tout l'éclat de ses quinze ans : pendant le dîner et après, il n'a eu d'yeux et d'attentions et de flatteries que pour elle. Il est reparti ensorcelé. Tant et si bien qu'après avoir franchi la longue avenue, au lieu de tourner à gauche il a poussé son cheval droit devant lui, par le Tremblay, Roissy, jusqu'à un village près de Louvres. Le ciel se couvre de nuages, mais il n'en voit rien. Ces yeux, ces traits, cette peau délicate et blanche!

(1) Dimanche 30 mai 1688; voy. sa lettre à Vergier, du 4 juin.

Eh bien, quoi? va-t-il à son âge aimer une enfant? « Cette fille est digne d'un roi... Si j'étais Roi, pourtant! car les Majestés n'ont pas d'âge. Elle pourrait m'aimer; je mettrais à ses pieds le monde. Herwart serait ministre, Vergier abbé de Saint-Denis!... » Là-dessus un domestique le salue, lui demande s'il sait bien qu'il est près de Louvres. — De Louvres! mais alors?... Il a tourné bride, il va regagner Aulnay-sous-Bois. Mais voici que la pluie s'en mêle, qu'à Aulnay il doit faire halte, sous cette averse ruisselante. Il repart, mais la nuit est sombre; il faut s'arrêter pour trouver un gîte. Roi tout à l'heure, — maintenant vieux fou trempé jusqu'aux os! Et dans le mauvais lit, qu'il est tout aise et tout heureux de rencontrer, il maudit sa sotte distraction.

Il la maudit, mais il la raconte. Il rit de tout son cœur, à voir les autres rire de lui. Mais, ce qui est plus fort (et plus grave) il poursuit son rêve, et ce rêve dure au moins un an (1). On pense bien qu'il se fera gronder par Mme d'Herwart. Mais à quoi servent les sermons? Excellente femme, qui ne cesse de penser à lui, qui voudrait régler sa dépense, le voir vivre d'une façon plus conforme à son âge, à sa dignité! Je ne sais ce qu'il peut répondre à ces bons conseils : quoi qu'en dise Vergier (visiblement mauvaise langue), je suis sûr qu'il en est touché, et reconnaissant. Seulement, que voulez-vous, à soixante-huit ans, on ne se refait pas. Dans ce portrait fidèle, que lui offre Vergier, il sait bien que tout le monde peut le reconnaître :

Tout le cours de ses ans n'est qu'un tissu d'erreurs,
Mais d'erreurs pleines de sagesse.

(1) Voy. lettre de Vergier à Mme d'Herwart.

Les plaisirs l'y guident sans cesse
Par des chemins semés de fleurs.

Hélas, l'abbé arrange un peu la chose. Des plaisirs, c'est vrai, mais tant de mécomptes !

Les soins de sa famille ou ceux de sa fortune
Ne causent jamais son réveil.

C'est vrai, il ne s'est pas beaucoup occupé des siens... Quant à la Fortune, il a trop cru peut-être qu'elle vient sans qu'on la cherche, et que « son sexe en use ainsi ».

Il se lève au matin, sans savoir pourquoi faire ;
Il se promène, il va, sans dessein, sans sujet ;
Et se couche le soir, sans savoir d'ordinaire
Ce que dans le jour il a fait.

Ce n'a pas été vrai toujours. Mais aujourd'hui, que ferait-il ? Il essaie d'alléger son incurable ennui...

Et voilà le grand mot, l'ennui ! Toute sa vie, plus ou moins, il en a souffert (1). C'est le mal des poètes, le mal de toutes les imaginations trop vives, qui voltigent inquiètes, sans savoir où se poser. Leur souffrance traduit un besoin d'action, dont leur faiblesse n'arrive pas à tirer parti. Très longtemps le rêveur a trompé ce besoin dans des paresses somnolentes ; d'autant qu'à ces langueurs il faisait succéder alors des élans physiques, des ardeurs d'enthousiasme ou de travail intellectuel. Ainsi, tant que la vie active servait de correctif à la vie du rêve, il puisait dans l'une des forces pour l'autre. Mais un jour, se sentant vieillir, il a

(1) Cet ennui est le frère de l'*inquiétude* dont il se plaignait déjà dans ses *Elégies* (cf. avertissement de *Galatée*, etc.). Trait fondamental de son caractère.

dit adieu au travail et gardé comme seule occupation sa chère rêverie. Or, il ne peut pas refaire éternellement les mêmes rêves, et son imagination lasse refuse d'en faire de nouveaux. Que lui reste-t-il donc? à vivre de souvenirs, ou à se distraire par force, au moyen de visites, d'amitiés nouvelles. De là ce besoin de changer de place, pour fuir l'ennui, — qui ne le lâche pas.

Je le vois très bien à Bois-le-Vicomte, ravi d'abord, trouvant tout délicieux. Cet air parfumé, cette vue reposante!... Comment peut-on vivre autre part que dans ce séjour enchanté? Il est là, nourrisson des Muses, au milieu de nymphes, que dis-je, de déesses! Elles lui servent, avec une tasse de café, le plus pur nectar de l'Olympe. Comme toute cette gentillesse et ces attentions féminines le changent de son épicurisme parisien, si souvent brutal! Quel charme de s'abandonner à ces causeries devant un parterre égayé de fleurs!... Oui, mais ces causeries adorables n'en finissent plus. On s'est fait des compliments, il s'est extasié devant les broderies de ces dames, tout le monde a vidé son sac de nouvelles et de réflexions : et voici qu'une torpeur légère, bientôt insipide, s'empare du vieux homme qui bâille déjà. Il s'énerve, il faut qu'il s'en aille. — Oui, quelques pas seulement, pour se dégourdir... Or, il n'est pas au fond du parc, qu'il s'ennuie tout seul. Sa pensée ne lui offre aucun jeu : il bâille de plus belle, sans pouvoir dormir. Douloureuse inquiétude, qui est sans remède : varier son ennui, c'est tout ce qu'il peut.

Faut-il voir autre chose? derrière cet ennui, fait surtout de caprice blasé et d'activité sans occupation, n'y a-t-il pas des ombres qui passent?

Rappelons-nous ce que c'est qu'une pauvre âme d'homme ; et demandons-nous si ce rêveur, qui fut dès sa jeunesse inquiet, mélancolique, n'a pas connu dans ses vieux jours de vrais chagrins : chagrins, regrets, vagues remords, ces oiseaux de nuit que l'on chasse mais qui reviennent; et sûrement, à certaines heures, cette révolte de l'homme qui a vu la tombe, ou cette tristesse légère que connaissent même les âmes fortes, ces frissons du soir de la vie... Vieillir, mourir! est-ce que l'une de ces deux pensées n'est pas suffisante pour attrister un être qu'aucun grand devoir ne soutient?

Sage Saint-Évremond, vous vous moquez de moi.
De bonne heure! Est-ce un mot qui me convienne encore,
A moi qui tant de fois ai vu naître l'aurore,
Et de qui les soleils se vont précipitant
Vers le moment fatal que je vois qui m'attend (1)?...

Ce n'était pas d'hier qu'il voyait ce moment venir; et depuis quelque temps tout l'avertissait d'y songer. Sa belle santé n'était plus intacte ; dès la fin de 1687 il avait souffert d'un rhumatisme qui l'empêchait de marcher (2) et qui lui faisait alors dire adieu aux Muses. L'année suivante, dès l'automne (après son beau rêve d'aimer la jeune Beaulieu), ce même rhumatisme l'empêchait de dormir (3). Il n'y avait pas à se le dissimuler, c'était la vieillesse. La mort de ses contemporains « le lui disait aussi ». En cette année 1688 il avait vu mourir Furetière le 12 mai, puis Bernier le 22 septembre : tous deux ses aînés, mais de quelques

(1) Lettre de 1687. — (2) Lettre au P. Bouhours. — Déjà la *Comparaison d'Alexandre* (1685) parle d'une indisposition. — (3) A Mme Ulrich.

mois. Les survivants, hélas, pouvaient se compter : en dehors de Maucroix, c'étaient Pellisson, des Réaux et son frère, le fidèle Saint-Dié, ou encore le vieux Benserade (1). « Qu'est-ce que tout cela, qu'un avertissement? »

Or il est bien possible que le vieil homme fût « prêt à partir » ; mais au lieu de quitter le banquet, il voulait rester jusqu'au bout à table. Pour éviter les inquiétudes de la mort (Montaigne, en vieillissant, l'a dit), le meilleur est de n'y pas songer. Et voilà pourquoi de plus en plus il s'empressait vers le plaisir. Se distraire, ne pas s'enfoncer dans le silence et l'ombre grise, entendre des voix vivantes qui chassent la tristesse : vivre pour ne plus penser à la mort, et vivre aussi pour vivre! Après tout, un vieillard peut s'intéresser à mille choses. Il reçoit des amis ou il va les voir; sa pensée, au lieu de se replier sur elle-même, de tout convertir en mélancoliques retours, s'égaie et se joue. Que sera-ce s'il voit, non des gens effacés qui tournent dans le cercle d'une vie monotone, mais des mondains autour desquels tout est mouvement et lumière? Que sera-ce surtout, s'il ne se borne pas à regarder (comme à l'hôtel Conti) ces réunions brillantes, mais s'il prend sa part de certains plaisirs, et se plonge par exemple dans l'ivresse des bons repas?

Toutes ces excitations et toutes ces ivresses, le vieux poète les recherchait encore. Sa voix affaiblie chantait comme autrefois l'hymne à la Volupté. La vie l'entraînait dans son cours; les deuils les plus certains ne l'empêchaient pas de courir aux

(1) Benserade était né en 1613.

amusements. N'est-ce pas au lendemain de la mort de Bernier (1) qu'il écrivait à l'étrange Mme Ulrich, tout heureux à la perspective de déguster en compagnie légère des perdrix et du bon vin?

(1) 22 septembre 1688 (de Lens, *Documents nouveaux*).

CHAPITRE VI

LA LUTTE CONTRE LA VIEILLESSE

Mme Ulrich (1) était la fille d'un musicien. D'abord servante d'auberge, puis découverte par le maître d'hôtel du comte d'Auvergne, Ulrich, elle fut mise par lui dans un couvent comme jadis Agnès, courtisée là (dit-on) par le jeune Dancourt, puis épousée par Ulrich et aimée par d'autres, — jusqu'au jour où, installée chez la duchesse de Choiseul-Praslin dans son hôtel rue de l'Université, elle devait recevoir une société débauchée et riche. Elle était depuis un certain temps la maîtresse du marquis de Sablé (fils aîné de Servien) que nous voyons cité avec éloge par La Fontaine.

Comment le poète l'avait-il connue? Sans doute par le comte d'Auvergne (frère de Bouillon), et cela pouvait remonter haut. En 1688, elle essaya de l'attirer chez elle (nous sommes en ce moment vers la fin d'octobre) : mais d'ailleurs la chose est loin d'être claire.

Dans la lettre de La Fontaine, il est question du mari, dont il faut se garer : car il est au loin, mais peut revenir. Si l'on a peur de lui, c'est qu'il vit encore avec sa femme, et ne s'est pas désintéressé

(1) Voy. sur elle un petit livre bizarre et médiocre, *Pluton Maltôtier*.

de la réputation qu'elle pourrait lui faire (c'est fait...) Voilà pourquoi ce « fort honnête homme » n'en est pas moins « un diable de mari ». Or après son départ, vite la dame est allée rejoindre dans quelque campagne Sablé et son frère l'abbé Servien (1); c'est de là qu'elle a offert à La Fontaine l'hospitalité : il trouvera chez elle une chambre, des perdrix, du champagne, et (c'est lui qui l'ajoute) toutes les grâces dont elle est pétrie. Il semble donc répondre aux avances d'une tentatrice : et sa vertu serait toute prête à succomber, s'il n'y avait pas à craindre un réveil pénible avec le retour d'un époux « mutin ».

Ainsi l'entendent certains biographes. Le vieillard serait un pécheur timide, qui sait qu'un honnête homme ne refuse jamais une femme (même avec des fleurs), que son seul devoir est de prendre des précautions pour n'être pas pris, — et qui ne demande pas mieux que d'être honnête homme, et qui tout de même a un peu peur. — C'est comique, ou c'est déplorable : seulement, est-ce vrai?

Je demande ceci : comment La Fontaine, dans une lettre où il glisse des compliments pour Sablé ami de la belle, — et des compliments faits pour être vus, — oserait-il parler de précautions pour son propre compte? Quelle figure ferait là Sablé?.. — Voici ce qu'on entrevoit. L'époux, à son départ, a défendu à sa femme de quitter Paris ; le poète, présent, s'est « porté caution ». (Soyez donc tranquille, mon cher : je veillerai sur elle comme sur un trésor.) Et parce qu'il s'est engagé, même en

(1) Exilé en novembre 1687 (Dangeau), et à deux cents lieues de la cour, l'abbé Servien a dû revenir avec ou sans permission.

souriant, il a maintenant quelque inquiétude. L'époux peut revenir « comme le larron de l'Évangile » : que dira-t-il en ne trouvant plus sa femme au logis? Il criera, il tempêtera. Elle, encore, pourra se tirer d'affaire. Mais lui, La Fontaine, lui qui s'était constitué dragon du trésor?... — Et voilà pourquoi il répète avec insistance : « Ne nous laissons pas surprendre! », ce qui est plaisant, et non ridicule.

Reste l'invitation, en somme avouable, puisqu'il s'agit d'une chambre (1), de bons dîners, et de convives gens d'esprit. Circé lui offre des poisons enchanteurs : car c'en est un, que le vin, pour ses rhumatismes; et c'en est un autre, pour son vieux cœur tendre, que le spectacle de l'amour. Elle veut en échange se faire amuser par lui, le pousser à écrire des contes (2), bref s'attacher cet homme célèbre. Pour le moment, semble-t-il, c'est tout. Plus tard, — plus tard nous ne savons rien. La seule chose certaine, c'est que le poète a eu avec cette femme plus que légère une regrettable intimité. Elle s'est fait donner assez de copies de ses vers pour pouvoir publier les *Œuvres posthumes* (3). Et si elle l'a vengé alors de portraits chargés jus-

(1) Notons la date. Mme de La Sablière a quitté la rue Saint-Honoré à la Saint-Jean, il y a trois mois (lettre à Rancé, 3 mars 1688); elle a pris par économie une maison moins chère, il se peut qu'elle n'ait pas gardé la petite maison où elle avait mis ses gens et son La Fontaine. Celui-ci est peut-être (j'ai envie de dire sans doute) en train de chercher un abri pour n'être plus à charge à son amie. (Voy. ce que nous dirons plus loin à propos de Vendôme et de l'hôte que La Fontaine doit payer.) Ainsi s'expliquerait l'offre de Mme Ulrich, sans cela étrange.

(2) Ne serait-ce pas elle qui déjà en 1684 lui faisait écrire *la Clochette?* « Amour le veut et rit de son serment. »

(3) Cela semble établi. Voy. la *Préface*, qu'on dit de Sablé.

qu'à l'injustice, on aimerait mieux le voir défendu par quelque autre divinité que par cette future pensionnaire des Madelonnettes (1).

Ce qui gêne le plus en tout ceci, c'est son attitude en face de la fille de Mme Ulrich. Il a été chargé d'aller au couvent prendre des nouvelles. Il y va (c'est un passe-temps), il trouve une jeune fille jolie et fraîche, à laquelle sans doute, avec son inconscience ordinaire, il adresse des compliments. Elle, sage et pieuse, mise en défiance contre cet envoyé de sa mère (pressent-elle quelque chose derrière les assiduités de ce vieux homme compromettant?), elle donc, un peu froidement, se tient sur la défensive : et il part très vexé, concluant que cette fille est « une fière petite peste ». D'ailleurs il ne manque pas de l'écrire à la mère, ce qui est apparemment une façon de lui faire la cour. Candeur de La Fontaine, qu'êtes-vous devenue? Ainsi, ce qui devrait le toucher, l'irrite! Ne devrait-il pas, au moins en passant, avoir quelque honte de la vie qu'il mène?

Mais non : il va, il vient, il prend tout en riant. Non seulement, pour célébrer la prise de Philipsbourg (2), il écrit des vers bouffons à la mode de feu Neufgermain; mais sachant que les soldats viennent de baptiser Monseigneur « Louis le Hardi » (« J'aime les sobriquets qu'un corps de garde impose »), notre incorrigible amuseur se donne carrière :

> L'homme n'engendre guère à soixante et dix ans;
> Cependant écoutez tous, Messieurs mes parents :
> De quelque nouveau fils si j'allais être père... (etc)

(1) Voy. d'Argenson. — (2) 29 octobre 1688.

C'est bien l'homme qui veut à tout prix s'étourdir et plaisanter. C'est bien lui qui l'année dernière, célébrant le mariage du prince de Conti avec sa cousine de Bourbon, badinait sur l'amour et sur l'hyménée (1), conseillait aux époux de ne point suivre son exemple, et terminait par du Marot, pour faire rire. Pas coulés, pas coupé, pirouette! Voilà le sérieux de notre homme.

Pourtant soyons justes. Est-ce vraiment cela? N'est-ce pas aussi l'habitude, mais surtout la nécessité de jouer un rôle? S'il continue à faire des vers, lui qui avait renoncé aux Muses, n'est-ce pas pour se ménager l'appui de ses protecteurs? Il prend donc justement le ton qu'il doit prendre. Voyez quelle délicatesse dans le *Songe*, offert vers cette époque à la douairière de Conti (2) :

Conti me parut lors mille fois plus légère
Que ne dansent au bois la nymphe et la bergère :
L'herbe l'aurait portée, une fleur n'aurait pas
Reçu l'empreinte de ses pas.

Comme il reste jeune, et poète! — Mais quoi? aux plus beaux rêves la plupart des hommes préfèrent la plaisanterie. Et quand on veut leur plaire, quand on a besoin d'eux, il faut plaisanter. Un jour, par exemple, le 15 juillet 89, il est allé au Palais voir condamner Mlle de La Force (3), assez lâchement abandonnée par son mari. Il est venu, attiré par ses

(1) A Leurs AA. SS. Mlles de B., etc.

(2) Le *Songe* semble écrit en hiver. Il est daté en gros par une allusion aux troubles d'Angleterre : mais il peut être de 1689 ou de 1690 (bal de l'Opéra, 22 janvier).

(3) Mlle de La Force, issue d'une grande famille protestante, avait épousé subrepticement le fils du président Briou. Celui-ci fit casser le mariage. Mlle de La Force devait avoir mainte aventure, et La Fontaine put la retrouver auprès de Mme Ulrich. Elle écrivit des romans, des contes de fées.

amis du Parlement (d'Herwart, Saint-Dié), et par sa curiosité d'observateur que toute comédie humaine passionne. Perdu dans une foule qui réunit le tout Paris et le tout Versailles, il a regardé avec sympathie cette pauvre femme (l'imprudente, qui s'est montrée !) que la partie adverse abreuve d'outrages. Sur le moment je doute qu'il en rie. Mais voilà qu'en racontant la chose il est peu à peu tombé dans la note gaie, et qu'il envoie la pièce à Conti pour lui faire sa cour. Il est vrai qu'il le prie de ne pas la montrer. « Il y aurait de l'inhumanité à rire d'une affaire qui fait pleurer Mlle de La Force si amèrement. » C'est d'un bon cœur, donnons-lui acte. Mais retenons qu'il veut fait rire son protecteur.

Et de même, Conti va recevoir bientôt une autre chronique assez alerte (1). Après quelques mots sur le prince, puis sur le charme de la princesse (« Elle ravit sans y penser : — Que fait-elle lorsqu'elle y pense? »), sans transition « non plus que faisait Montaigne », La Fontaine passe aux affaires de delà les monts, parle des courtisanes que l'on veut chasser et du Saint-Père qui va mourir, puis se met à philosopher sur le siège de Londonderry : tout cela court gentiment, gaiement, comme un clair ruisseau poétique, agréable par cette chaleur. Mais qui croira que le vieux poète écrive par plaisir? On sent bien qu'il écrit surtout par besoin d'argent, pour reconnaître quelques présents reçus, ou mieux encore, pour en appeler d'autres. Je ne sais si Conti lui donne une pension : mais pourquoi ne serait-il pas aussi généreux que son cousin le duc de Vendôme?

(1) 18 août 1689.

Nous arrivons ici à des relations qui sont connues, et qu'on aimerait autant ignorer.

Dès leur enfance La Fontaine avait vu les deux Vendôme chez la duchesse de Bouillon (1). Vers 1671 l'assiduité du chevalier auprès de sa tante (il approchait de ses seize ans...) était notoire et commentée (2). Plus tard les deux frères avaient fait plusieurs campagnes. L'aîné, gouverneur de Provence, quittait peu Versailles; et c'est là que le poète lui rendait ses humbles devoirs. Le cadet, devenu Grand Prieur, s'était installé au Temple dès 79; et après un exil en Angleterre, mal vu de Louvois, brouillé avec Luxembourg, écarté des grades et longtemps de l'armée, il s'était confiné dans son hôtel du Temple, où il vivait plus que joyeusement en compagnie de débauchés.

La Fontaine, qui fut plus d'une fois sans doute invité au château d'Anet, voyait surtout le Grand Prieur au Temple. La fortune des deux frères, longtemps entravée de dettes énormes, s'était rétablie par plusieurs ventes, notamment par celle de l'hôtel Vendôme; en tout cas ils menaient une vie princière. L'abbé de Chaulieu leur servait d'intendant :

Un intendant? qu'est-ce que cette chose?
Je définis cet être un animal
Qui, comme on dit, sait pêcher en eau trouble... (3).

(1) Ils étaient fils de Laure Mancini (morte le 8 février 1657) et de Vendôme devenu cardinal (mort en 69). L'aîné était du 1er juillet 54; le second, futur Grand Prieur, du 25 août 55.

(2) Ce qui explique comment Frédéric-Jules, fils de la duchesse de Bouillon, pouvait en 1690 faire à son père putatif l'étonnante réponse que l'on sait. (Voy. Saint-Simon.)

(3) *Contes : Belphégor.* — En 1699 Chaulieu, sur l'ordre du Roi, dut cesser de s'occuper des affaires de Vendôme.

A côté de lui on avait vu, autour du Grand Prieur, un peu Chapelle, plus souvent Lulli ; et l'on voyait encore le comte de Fiesque, l'abbé de Châteauneuf et l'abbé Servien, Lanjamet au nez célèbre (1), Campistron devenu le poète d'Anet ; Palaprat, qui allait succéder à du Boulay comme secrétaire des commandements ; le musicien Rénier, qui avait remplacé Lulli (ici, pas à l'Opéra !), et une foule de jeunes gens en quête d'orgies.

On entrevoit le cadre, au moins dans ses grandes lignes. L'hôtel du Grand Prieur, magnifiquement rebâti par Jacques de Souvré, était situé dans la partie sud, à l'angle de la rue de la Corderie et de la rue du Temple : c'est par cette dernière qu'on entrait dans une vaste cour (2). Un grand jardin s'étendait derrière, c'est-à-dire à l'est, dominé par les tours du Temple. Quant à l'intérieur, personne n'en dit rien ; mais que nous apprendrait une description des salles ou du mobilier ? Chose plus intéressante, une épître adressée au duc vers la fin de septembre 1689 (3), nous apprend ce que pouvaient être ces fameux soupers, où La Fontaine, un peu imprudemment, égarait sa tête blanchie.

Donc « l'autre jour » (mettons que ce soit vers le 10 septembre) il est venu souper en belle compagnie. Rénier avait présidé à l'ordonnance du festin. Il y avait là Chaulieu, Lanjamet, toute une troupe, fêtant le retour du Grand Prieur. Fête digne de l'amphitryon. Tout le monde a « fait

(1) Il y a une chanson sur ce nez fameux. — (2) La cour des Archives nationales en donne une idée. — (3) Cette épître (Prince vaillant...) fait allusion à la prise de Mayence par Lorraine (8 septembre), connue à Marly le 14.

merveilles » de rire, de boire et de chanter. (Boire et chanter, bah! où est le mal?) On a philosophé aussi (nous entrons en défiance : il y a si loin du Temple au Portique!); et le poète n'a rien laissé entamer de ses convictions :

Je dois tout respect aux Vendômes.
Mais j'irais en d'autres royaumes,
S'il leur fallait en ce moment
Céder un ciron seulement.

Est-ce le vin qui lui donne cette belle énergie? N'est-ce pas plutôt que sous l'égide du Grand Prieur, homme d'esprit, le vieillard a ses coudées franches (1)? Bref, au milieu des discussions, des chansons, des rires, la nuit s'est passée. L'aurore a surpris nos amis à table. Maintenant Lanjamet ramène vers Saint-Roch, par toute une série de rues tortueuses qui s'éclairent au petit jour, le vieux philosophe dont les yeux sont troubles. Plaisante image, que cet Anacréon en brandebourgs reconduit vers l'aube par cet officier au nez héroïque!

Jusqu'ici, il n'y a que demi-mal, encore que nous ne croyions pas devoir recommander cette conduite aux septuagénaires. On pardonne au poète d'avoir pour une fois oublié de dormir. On

(1) Notons que les Vendôme sont gens très fantasques, experts en raillerie déconcertante et persécutante. Voy. Chaulieu, qui en rit avec une nuance de jaune. Avec eux, flatter ne suffit pas : il faut payer son écot en verve et en drôlerie. Le pauvre Bonhomme dit n'importe quoi. Il érige, semble-t-il, en procédé de coq-à-l'âne ses involontaires bévues, tout au moins dans les moments où sa pensée lasse vacille. (Voy. cette épître de septembre 1689.) C'est alors un Marot vieilli qui se force, et dont les tours de souplesse ne sont pas toujours heureux. On lui est indulgent; ses lettres le prouvent. Mais comme nous sommes loin de Fouquet, ou de La Fayette!

lui pardonne aussi les coq-à-l'âne de son épître, en faveur de vers frappés comme ceux-ci :

J'aime mieux les Turcs en campagne
Que de voir nos vins de Champagne
Profanés par des Allemands.
Ces gens ont des hanaps trop grands :
Notre nectar veut d'autres verres.

Ce qui nous paraît plus fâcheux, c'cst la manière dont il tend la main à Vendôme :

Cependant d'un soin obligeant
L'abbé m'a promis quelque argent :
Amen, et le Ciel le conserve!

Rien n'est plus choquant, dans toute sa vie, que cette attitude de mendiant jovial. — Je sais bien qu'il aimait Vendôme, lui parlait comme à un ami, lui écrivait en octobre 1691, après une maladie du prince, une jolie épître très affectueuse (1), et que cela l'excuse d'être pensionné. Je sais bien aussi (et personne, d'ailleurs, ne l'a remarqué) qu'il avait alors des besoins nouveaux. Il lui fallait de l'argent, il en acceptait de Vendôme : « il en eût pris du grand diable d'Enfer (2)! » C'est qu'en effet sa vie avait changé. Il était peut-être encore logé par Mme de La Sablière (je ne le crois pas), mais presque sûrement il n'était plus nourri. Sans doute, la voyant viser à l'économie, il s'était imposé la résolution héroïque de subvenir lui-même à son entretien. Il lui restait la ressource de se faire inviter à dîner par tous ses amis, je veux dire de se laisser faire une douce violence; mais

(1) « Prince, qui faites les délices. » — (2) *Contes : Richard Minutolo.*

enfin, notons-le, il avait un « hôte », avec lequel de temps en temps il fallait compter (1). Et comme il ne pouvait plus tirer grand'chose de ses œuvres (2), comme il n'avait plus guère que les jetons académiques, son indigence (si honorable, cette fois) diminue la honte de son quémandage.

Malheureusement, ce n'est pas tout : et comment excuser la suite? quand il aura fini de compter avec l'hôte,

> Le reste ira, ne vous déplaise,
> En vins, en joie, et cætera.
> Ce mot-ci s'interprétera
> Des Jeannetons, car les Climènes
> Aux vieilles gens sont inhumaines.

Cet or, qu'il emploiera « à payer la brune et la blonde », personne ne lui pardonnera de l'avoir mendié. Triste fin, un peu répugnante, d'une vieillesse qui a voulu de la joie jusqu'au dernier jour! Mais faut-il s'indigner, ou surtout le plaindre? Je demande qu'on en croie les très vieilles gens.

*
* *

Et voilà pourtant où mène la candeur! Si La Fontaine n'avait pas eu l'habitude de parler de lui,

(1) Que l'on rapproche cet hôte de l'invitation faite par Mme Ulrich : il semble bien que notre explication ait une certaine solidité. Si cette note à payer ne représentait que des extras (politesses faites à des amis sous forme de collations, etc.), « le reste » n'irait qu'aux Jeannetons, puisque vin et joie seraient déjà compris. — Tendre la main à Vendôme par délicatesse, pour ne plus être à charge à son amie, — c'est étrange, mais c'est bien de La Fontaine. Ai-je tort d'y voir un des traits les plus curieux de son histoire?

(2) Nous le verrons (fin 1692) s'entendre avec un libraire de Hollande pour une édition des *Contes*; mais ce n'est qu'un cas isolé.

de dire « ingénument » (et hors de propos) « l'effet bon ou mauvais de son tempérament », nous n'aurions pas connu ces vilaines choses. Nous l'aurions vu se distraire en des plaisirs permis, et nous aurions même admiré chez lui cette vitalité, victorieuse de la vieillesse. Oublions donc ses « aveux indiscrets », pour le suivre dans quelques-unes de ses distractions plus honnêtes, et dans les derniers efforts de sa muse.

D'abord il s'intéresse à la vie même de ses amis. Chez les d'Herwart il voit Sabine de Gouvernet épouser en janvier 1690 le marquis de Viriville. Il voit le 7 mai Mme de La Mésangère devenir vicomtesse de Nocé. Il verra aussi des amis mourir : en 91 Barrillon, bientôt Benserade. Quant à la vie publique, elle est fertile en spectacles : hier c'était la famille royale d'Angleterre qui venait demander asile à Louis XIV; demain ce sera (2 août 1690) la prétendue mort de Guillaume d'Orange, les rues pleines de tables où tous les passants sont forcés de boire, les feux de joie éclairant les carrefours, les marmitons juchés sur les auvents, la ville toute vibrante de chansons et d'appels joyeux : et ce sera pour lui l'occasion de parier (et de perdre) contre son confrère l'abbé de Choisy un louis, le prix de ses œuvres (1).

Les spectacles proprement dits lui sont accessibles, et sans doute toujours agréables. Comment ne pas le voir, en août 89, à la représentation de ce *Veau perdu* que Champmeslé a tiré d'un des contes? ou en janvier 90, à celle d'*Orphée*, dont son bon ami du Boulay a fait les paroles? ou encore

(1) Voy. le Sonnet de La Fontaine.

cette même année, à la pièce de Boursault, *Ésope à la ville*, qui fait défiler sur la scène toute sorte de fables, récrites on ne sait pourquoi par ce pauvre homme en son chien de style?

Distraction toujours précieuse et fructueuse, l'Académie lui offre des occasions de travail, dont il ne semble guère profiter (on le charge de revoir la lettre F du dictionnaire) (1), ou le promène en des députations, comme celle qui va, le 12 mai 1690, présenter des condoléances après la mort de la Dauphine (2).

Entre temps il flâne, se promène, va rendre visite à des amis. Il en a beaucoup que nous ignorons. Mais par exemple une lettre à Conti, du 4 octobre 89, nous le montre à l'Arsenal chez un officier de marine, du Vivier. « Nous fîmes (écrit-il) des vœux très particuliers en votre faveur. Ils n'étaient ouïs que de quelques idoles chinoises et du Destin qui apparemment les exaucera. » Jolie phrase païenne qui évoque cet appartement du rez-de-chaussée donnant sur le grand jardin, et que connaissaient bien les amateurs de curiosités (3). Milieu très artistique, surtout oriental, d'où s'envolait pour de lointains voyages l'imagination du poète.

Il faut s'en souvenir, en dehors des financiers et

(1) Registres de l'Académie, 2 juillet 1691. — (2) C'est un exemple; mais je doute qu'il soit là : il semble être à Château-Thierry (voy. un autographe cité par Lacroix et daté du 29 avril, dans lequel il est fait allusion à une épître de septembre 1689). S'il fait partie de la députation, il peut voir une scène curieuse. (Regitres de l'Académie.)

(3) Lister, *Voyage de 1698* (Edition des Bibliophiles, p. 46). Lister admire certaines peintures, celle par exemple d'un garnement accoudé à une table et dont l'œil malicieux annonce qu'il va faire quelque mauvais tour.

des grands seigneurs, La Fontaine est fort répandu. C'est ainsi que de l'Arsenal il peut aller au petit hôtel Guénégaud, que Sillery et son frère l'évêque viennent de louer à Gourville (1). C'est ainsi qu'il a dû profiter longtemps du voisinage de son ami Damien Mitton, qu'il va enterrer en 90, quitte à retourner rue du Hasard huit jours après l'enterrement, pour demander à la nièce des nouvelles de l'oncle défunt (2). Rappelons qu'il a toujours, semble-t-il, son ami Hessein. Et qui sait combien d'autres maisons lui sont ouvertes dans Paris?

A Versailles, où il va souvent, il est sûrement très entouré. Il connaît bien des gens, et tout le monde le connaît. On peut le voir se promenant dans les jardins, recevant au passage des saluts et des sourires, dont sa vieillesse est doucement flattée (3). La fortune l'a oublié, c'est vrai, mais non pas la gloire. Toute la Cour a lu, dans une édition des *Caractères* (4), un passage qui est significatif : « Supposons que notre langue pût avoir un jour le sort de la grecque ou de la latine, serait-on pédant, quelque siècle après qu'on ne la parlerait plus, pour lire Molière et La Fontaine? » Quelle joie, de se voir rapproché de son grand Molière! Il est vrai que l'année prochaine (5), quelque ami malin lui mettra sous les yeux un autre passage moins agréable : « Un homme paraît grossier, lourd, stupide » : et sur le moment il aura de la

(1) Voy. *Mémoires de G.* — (2) « Un soir, lui et moi fûmes au convoi du pauvre Miton; huit jours après il alla chez lui demander à sa nièce des nouvelles de sa santé. » *(Livre sans nom.)* Mitton fit son testament le 27 avril 1690 (voy. *Appendice*). — L'anecdote est presque certaine (le *Livre sans nom* est de 1695), en tout cas fort vraisemblable. — (3) Voy. le *Livre sans nom.* — (4) La 5e (a. i. 24 mars 1690). — (5) 6e édit. (a. i. 1er juin 1691).

peine « à digérer la chose ». Mais bah! il prendra texte de la phrase pour jouer l'humilité bouffonne et faire grimacer son grand nez railleur.

Ce nez nous rappelle que c'est à ce moment que l'a peint Rigaud : beau portrait, qui est trop célèbre (1). Car c'est bien le poète, mais proche de ses soixante-dix ans. D'Olivet nous affirme que le peintre l'avait embelli. C'est possible; et cela nous permet d'entrevoir le bonhomme vieilli, avec sa large figure creusée et plissée, avec ses paupières lourdes et ses yeux éteints, l'air d'un homme que la vie a souvent déçu et qui garde aux lèvres un peu d'amertume (2).

Avec cela, il est loin d'être un homme fini. Au moment à peu près où le peint Rigaud, il entre en relations avec le duc de Bourgogne. C'est sans doute l'abbé de Fénelon, rencontré à Chantilly, revu à Versailles, qui a servi d'intermédiaire. Je vois le précepteur, digne, un peu sévère, introduisant le vieux poète, celui qui jadis offrit à Mgr le Dauphin son recueil de *Fables*; et l'enfant de huit ans qui regarde ce vieillard avec un mélange d'assurance princière et d'enfantine curiosité (3). L'abbé a vite arrangé la chose : Monseigneur fera des thèmes latins sur les fables de M. de La Fontaine, qui est un très grand poète, bien plus grand que

(1) Aujourd'hui des livres répandus ont popularisé soit le beau portrait de Troy (Bibliothèque de Genève; voy. le *La Fontaine* publié chez Plon), soit la miniature du Louvre. On a ainsi trois aspects différents...

(2) On date de 1690 ce portrait de Rigaud. (*Annales de Château-Thierry*, 1892.) — Rigaud, né en 1659, a déjà fait quelques-uns de ses grands portraits.

(3) La fable des *Compagnons d'Ulysse*, parue en décembre 1690 dans le *Mercure*, indique que La Fontaine a été présenté au prince depuis quelque temps.

Phèdre : c'est un honneur dont il devra se montrer digne par son application; et il pourra même à son tour lui proposer quelques sujets... Les yeux de l'enfant, à cette idée, pétillent de joie. Il tend la main; le vieillard se prosterne dans une révérence, et il se retire « comblé ». Ils se reverront, la suite le prouve. A plus d'une reprise les laquais galonnés annonceront à Monseigneur ce vieux bonhomme dont l'extérieur n'est guère soigné (1), mais qui a l'honneur d'être bien vu des enfants des dieux.

Et le voilà repris par le travail. Il avait dit adieu aux muses : mais comment résister à l'espérance qui lui sourit? Hélas, il n'a plus le droit de mépriser l'or! Donc pendant quelques mois, d'une main un peu affaiblie, il va crayonner une douzaine de fables. — Il fait plus : se persuadant que sa veine n'est point tarie, il ose revenir au théâtre : et même, revenant doublement à ses premières amours, il écrit le livret d'*Astrée*. A près de soixante ans de distance, il retrouve ses premières impressions d'enfant, son émerveillement devant ce cadre poétique. « C'est pourquoi, ô mon cher Lignon... » Malheureusement, pour un opéra, il faut tailler, couper, tout ramener à quelques scènes; et il faut s'entendre aussi avec le musicien, qui cette fois du moins n'est plus Lulli, mais le bon Colasse (2)... Le vieux poète médite devant son clavecin, ou plus souvent aux Tuileries. Les beaux jours sont

(1) Même ici n'exagérons pas. La Fontaine promenant à Versailles « ses gros souliers boueux » est une boutade de Musset qui donne une note fausse. Il fallait tout de même avoir une certaine tenue pour pénétrer dans le palais.

(2) Colasse habite la rue Traversine (emplacement nord-est de l'Ecole polytechnique).

venus; des souffles frais passent dans la lumière (1), et les anciens printemps lui remontent au cœur. D'une voix chevrotante, voilà qu'il fredonne de vieilles chansons :

L'aurore est sur son char
Et s'en vient voir ma belle.
Oiseaux, chantez pour moi;
Le dieu d'amour m'appelle,
Je ne sais pas pourquoi (2).

Oui, jadis, quand le sang battait dans ses veines, et qu'il frissonnait à la vue d'une épaule blanche; hier encore... mais l'amour est devenu amer et douloureux. Hâtons-nous de revenir à notre opéra :

L'ombre croît en tombant de nos prochains coteaux,
Rejoignons ces bergers : déjà la nuit s'avance.

En vain les d'Herwart nous appellent à Bois-le-Vicomte : contrainte charmante, mais contrainte. Ici « je vais et viens comme bon me semble », et me cache quand il me plaît (3). Mais pourvu qu'Apollon inspire Colasse!

... Hélas! musicien et poète se sont noyés dans le Lignon. En vain le mardi 27 novembre Monseigneur est venu avec la princesse de Conti pour applaudir le vieux poète : ç'a été un échec complet (4). — L'opéra ne réussit pas? tentons la comédie. — Et le voilà, pendant l'année 92, compo-

(1) « Princes de l'air, nymphes, héros, génies! » *(Astrée)*. — (2) *Songe de Vaux*. — (3) *Epître :* « Intendantes du Parnasse. » — (4) Dangeau. — Sur l'échec, voy. la chanson de Linières : « Ah! que j'aime La Fontaine, — d'avoir fait un opéra... (Bibl. nat. mss. 15 226, f° 242). L'anecdote du poète quittant la salle du théâtre parce que « ce La Fontaine est un stupide », est acceptable à la rigueur : ne cite-t-on pas de Lamartine un trait analogue?...

sant une pièce qui, au dire de ses amis, sera une revanche (1).

D'ailleurs, il a toujours l'oreille tournée vers les bruits publics. Le roi est parti en mai pour la Flandre. Notre flotte a été défaite : on veut, on attend une grande victoire. Enfin, le 30 juin, prise de Namur! Enthousiasme immense : tous les poètes, en proie au saint délire, préparent des odes. Le vieillard essaie-t-il de gravir le Parnasse? Du moins, un mois plus tard, à la nouvelle de Steinkerque, apprenant la belle conduite de M. le duc et du prince de Conti, il tente de célébrer cet événement. Péniblement il rime quelques vers, les porte à Chantilly dans une grande fête donnée par M. le Prince. Tous les fils d'Apollon sont là, recueillant les gouttes d'une vraie pluie d'or. Et c'est notre homme qui est le mieux traité! une bourse de cent louis lui fait des envieux et des courtisans. Il revient, enchanté : et malgré la chaleur, malgré la fatigue (cette fois il se sent « usé »), il se hâte d'écrire à Sillery une lettre que celui-ci lira à son maître. — Allons, tout espoir n'est pas perdu de faire fortune!

(1) Voy. la lettre de l'abbé Pouget, commentée plus loin.

CHAPITRE VII

LA CONVERSION

La lettre à Sillery est la dernière manifestation de sa vie joyeuse. Il s'y grise encore de fêtes. Et, bien que ses forces commencent à le trahir, il s'attache encore à la renommée, puisque, après avoir envoyé sa lettre, il la refait d'un bout à l'autre (1). Il s'occupe en même temps d'un privilège pour la cinquième partie des *Fables* (2); il vient de terminer cette pièce de théâtre qui « a reçu les applaudissements de tous ses amis (3) », et qui est pour quelque chose sans doute dans sa lassitude; enfin son dernier travail semble avoir été la revision de ses *Contes* pour un libraire de Hollande. Toute cette activité a pour point de départ le besoin d'argent (il n'avait guère pu compter sur les cent louis de M. le Prince), — mais elle montre que l'auteur n'est pas mort en lui.

Au fond, depuis quelque temps, il se sentait las. Un mal le guettait, qui allait bientôt le clouer au lit.

(1) La lettre est du 22 août 1692 — Voy. (*Annales de Château-Thierry*, 1898) un relevé des variantes.

(2) C'est le livre XII. Il est probable que tout le recueil est prêt, — y compris la dédicace (?).

(3) Relation de l'abbé Pouget, publiée par LACROIX, *Œuvres inédites;* et récemment par M. DERAINE, *Nouvelles notes sur Château-Thierry*, 1912. — Nous la suivrons de près, mais en soulignant les moments du drame.

Fièvre de consomption? crise rhumatismale qui avait atteint les organes, et un moment menacé le cœur? Nous n'en savons rien. Nous voyons seulement que la maladie fut lente, pleine de rémissions et de retours. Était-il atteint déjà le 10 novembre, lorsque mourut Tallemant des Réaux? La mort de ce contemporain, de cet ami de toute sa vie, dut contribuer à l'abattre. Retenu maintenant à la chambre, au lit peut-être, il recevait sans doute maintes visites. Ses compagnons de plaisir lui disaient : « Secouez-vous, dépêchez-vous de vous guérir; nous vous attendons pour boire du champagne. » Mais les autres, comme Racine, lui tenaient des discours plus conformes à son âge et à son état. La vanité des plaisirs, l'échéance finale durent lui apparaître. De loin, déjà malade, Mme de La Sablière l'exhortait à se convertir : il consentit à lire le Nouveau Testament et s'étonna de le trouver beau. Et ainsi, à mesure que ses forces diminuaient et que s'éloignait le souvenir des joies profanes, une certaine gravité (qui l'inquiétait peut-être) pénétrait en lui.

C'est alors — vers le milieu de décembre — qu'un matin il vit entrer un de ses amis, suivi d'un jeune vicaire de Saint-Roch, l'abbé Pouget. Il n'y avait pas à s'alarmer de cette visite. L'abbé était envoyé par son père, chez lequel le poète allait quelquefois, et qui désirait avoir des nouvelles. La conversation entre les trois hommes fut d'abord amicale et indifférente; mais bientôt, « insensiblement », elle en vint aux sujets pieux. Déjà le malade, se sentant menacé dans sa philosophie, défendait ses positions : « Je me suis mis depuis quelque temps à lire le Nouveau Testament. Je

vous assure que c'est un fort bon livre : oui, par ma foi, c'est un fort bon livre. Mais il y a un article sur lequel je ne me suis pas rendu, c'est l'éternité des peines. Je ne comprends pas comment cette éternité peut s'accorder avec la bonté de Dieu. » L'abbé, si jeune qu'il fût, n'avait garde d'entamer une vraie discussion (une belle œuvre, que de ramener à l'Église ce vieillard illustre! il y fallait de la prudence); et adroit, conciliant, il sut si bien faire, que le malade ravi le pressa de revenir. « Quand je me confesserai, dit La Fontaine à son ami (et certes il ne pensait pas qu'il en fût question), je ne veux pas d'autre confesseur! »

Le jeune vicaire se le tint pour dit. Il revint le jour même, le lendemain, et puis encore, régulièrement, deux fois par jour. La Fontaine était tout heureux de causer, même de sujets graves, pourvu que ce fût à bâtons rompus. Il avait toujours eu de la peine à suivre longtemps une idée. Ses saillies, ses lueurs faisaient place à de longs silences, où le prêtre frais émoulu (qui aurait voulu marcher plus logiquement, combattre pied à pied, dans les règles) voyait à tort, je crois, de l'hébétement. D'ailleurs chez le vieillard nul désir d'échapper à la controverse : il commençait à sentir la nécessité d'une conversion vraie, d'une confession « sans comédie ».

Et nous voilà aux tout derniers jours de décembre. La Fontaine s'inquiète : sa pauvre amie est très malade (1). Si elle allait mourir, que deviendrait-il? Tout s'en va, tout lui échappe. Seule

1693

(1) Elle va mourir le 6 janvier, hors de chez elle. Il est inadmissible que La Fontaine ne sache pas sa maladie, qui remonte à environ six mois (voy. lettre de Rancé, du 29 juillet 92).

la religion lui offre un abri. Il faut écouter Dieu qui lui parle par la bouche de l'abbé Pouget : il faut abjurer tant d'erreurs. Mais quelle affaire, que cette confession générale! Elle lui pèse : il hésite encore. — C'est alors que le vicaire, attentif à ces combats où chancelle l'âme du malade, porte le grand coup. L'heure est passée des vaines tergiversations. Une confession s'impose; mais ce n'est pas lui, abbé Pouget, qui la recevra : il y faut un prêtre mieux autorisé. — Et comme le vieillard se désole (ce jeune homme semblait si bien le comprendre! lui faudra-t-il parler à un inconnu, qui l'écoutera glacial ou sévère?), le vicaire, qui sent sa victoire, pose ses conditions, parle en maître. Une confession générale, c'est bien, et c'est entendu : mais le pénitent devra encore faire publiquement amende honorable, et promettre de ne plus aider au débit des *Contes*.

— Les *Contes?* mais pourquoi?... La Fontaine sincèrement s'étonne. En quoi donc est-ce un mauvais livre? Qui peut prendre cela au sérieux? L'abbé Pouget croit-il que depuis les *Contes* il y ait plus de maris trompés, plus de jeunes gens libertins? La vie est la vie : ni contes ni sermons n'y peuvent grand'chose. — Mais l'abbé a pris sa mine sévère. Quoi? parler de la luxure avec complaisance ne serait pas l'encourager? admettre comme licite et comme naturel ce que Dieu défend, ne serait pas un péché horrible? Malheur à qui s'obstine en son aveuglement!... — Si bien que le pécheur baisse l'oreille et cède.

Ce n'est pas tout. Cette pièce de théâtre, qu'il vient d'achever, il faut la détruire! — Le poète n'en revient pas. Passe pour les *Contes*, qui sont

libertins : mais une pièce de théâtre! L'abbé est-il bien sûr que Dieu exige cela? — Si sûr, que dans le cas où le pénitent refuserait de se soumettre, il regarde comme de son devoir de refuser la confession.

La Fontaine est très malheureux. Sa pièce, mais il l'a promise! Il ne peut pas manquer à sa parole. Voyons, s'il obtenait de quelqu'un de sérieux, d'un ou deux docteurs de Sorbonne, l'autorisation de passer outre?... — Soit, répond le vicaire, consultez ces messieurs tant que vous voudrez : leur réponse est connue d'avance. — Et de fait cette réponse, en particulier celle de M. Pirot, est très nettement négative.

Alors, « sans balancer » (mais non sans soupirs, j'imagine), le poète jette sa pièce au feu.

« Ces deux articles réglés, continue l'abbé Pouget, il se prépara très sérieusement à sa confession générale. » Mais ici, faisons une remarque. Dans sa joie d'avoir triomphé, le jeune prêtre n'a vu que sa victoire; et je ne dis pas qu'il en ait le moindre orgueil (le ton de son récit est parfait), mais une partie du drame lui a échappé. Ce qu'il n'a pas vu (ou ce qu'il n'a pas dit), c'est qu'à l'heure où La Fontaine se décidait enfin à cette confession, il pleurait la mort de sa vieille amie. Mme de La Sablière venait de mourir aux Incurables, le 6 janvier; et le lendemain, le mercredi 7, l'abbé Tallemant l'avait conduite à Saint-Sulpice (1).

(1) Voy. Jal. — La rue aux Vaches (aujourd'hui Rousselet), où Mme de La Sablière venait de mourir, touchait aux Incurables.

Morte, pauvre amie, après tant de souffrances qu'elle avait cachées (1)! Et il n'a pas pu la revoir, il n'a pas pu l'accompagner jusqu'à la tombe, ni dire à son cher visage un dernier adieu! Et c'est fini! le voilà seul. Elle est morte sans le voir rentré dans l'Église, elle qui le pressait tant de se convertir. Mais ses adjurations ne seront point vaines. Elle lui a montré la route qu'il faut suivre : il se rapprochera d'elle, en essayant d'aller vers Dieu.

Et voilà, selon nous, ce qu'il fallait dire. Le drame, ainsi, est plus humain. La Fontaine a pleuré, et il s'est soumis. Ce n'est pas seulement une raison qui cède, mais un cœur lassé qui cherche un appui. — Or, cette douleur profonde, que l'abbé ne nous a pas dite, qui voudrait l'enlever de la vie du léger poète?

« Comme sa maladie traînait en longueur et lui laissait toute la liberté de sa tête, il employa tout le temps nécessaire pour faire cette importante action. Cela dura longtemps, s'agissant d'entrer dans le détail de soixante et onze ans de vie... » Et cela reporte cette confession vers les derniers jours de janvier.

Il la prépare malade, c'est-à-dire au fond de son lit. Lentement, avec un soin minutieux et des précautions infinies, il repasse son existence. Soixante et onze ans? non, pas tout à fait : il faut enlever, bon abbé Pouget, les mois de nourrice.

(1) Voy. les lettres à Rancé, citées par Anatole France. Mme de La Sablière s'était aperçue, l'été précédent, qu'elle avait un cancer au sein. Rien de plus édifiant, de plus ardemment chrétien, que les derniers mois de sa vie.

Mais enfin le chiffre est celui-là même que La Fontaine avait donné (« ce n'était pas une petite affaire que le récit de soixante et onze ans d'une vie comme la sienne »): et c'est d'une naïveté adorable.

Il fait donc à loisir cette grosse affaire. Et comme autrefois cette bonne dame qui avait égaré dans un salon sa confession écrite, il est évident qu'il écrit la sienne. — La confession de La Fontaine, rédigée par lui! Quel regard jeté sur une vie d'homme! Chez ceux qui se sont racontés eux-mêmes, presque toujours un désir d'étalage ou d'apologie, et alors des coupures, du fard ou un masque. Ici un pécheur candide, mais en même temps un observateur, qui veut tout revoir pour demander pardon de ce qui fut douteux ou coupable... La confession de La Fontaine!

Il avait fait plus d'une fois de ces retours, de ces promenades, lanterne à la main, dans ses souvenirs. Le *Discours à Mme de La Sablière* était déjà une confession; mais cette confession ingénue était incomplète. Cette fois il revoit tout, sans complaisance, sans désir de s'excuser ou de se blanchir. Que de réflexions, et surtout quel défilé d'images! Ici un coin d'enfance, là une scène chez Mme Ulrich, des prés, des cabarets, des chansons qui montent derrière un coteau... Et puis un salon tout resplendissant de dames parées : il se penche vers l'une et lui offre quelque madrigal, tout en dévorant des yeux sa gorge d'albâtre... Indomptable désir, qui l'a si souvent vaincu, sans combat! Toute sorte de femmes repassent, les yeux rieurs, les lèvres rouges : et parmi les soupirs du pauvre Bonhomme, occupé à dire son *meâ culpâ,* qui sait combien de regrets, enfants du démon, viennent

jeter le désordre dans le troupeau de ses remords?...

Ses remords... S'est-il accusé de sa dureté pour sa femme? D'où vient que l'abbé Pouget n'en dise pas un mot? N'a-t-il pas exigé une réconciliation, qui devait (semble-t-il) passer bien avant l'amende? Ou bien Mlle de La Fontaine est-elle venue, sans qu'il pense à nous parler d'elle? C'est bien difficile à croire. — En tout cas des amis, Racine surtout, viennent encourager le malade. Et puis la garde est là, qui veille ce grand enfant d'un air bourru et maternel, et qui trouve qu'on a tort de tant le morigéner : « Hé, laissez-le : il est plus bête que méchant! » — Le mot du peuple, sur La Fontaine...

Les choses en sont là, quand les premiers jours de février, le mal devient grave. Et cette aggravation coïncide avec une nouvelle que le malade a dû apprendre avec effroi : le 7 février Pellisson est mort brusquement à Versailles, sans recevoir les sacrements. Si pareille chose lui arrivait! Or voici que les médecins commencent à hocher la tête; ils estiment qu'il est temps « de lui faire recevoir le saint viatique... L'abbé le prépare à la chose, et lui demande (le 11) de faire prévenir l'Académie qui doit envoyer une députation. Racine sans doute se charge du message. Et La Fontaine sait que la cérémonie aura lieu demain.

Jeudi, 12 février. Un jour d'hiver se glisse dans la chambre. On a installé le malade dans un fauteuil devant une table où brillent des cierges sur la nappe blanche. Un linge blanc sur la poitrine, il attend, fiévreux, mais non sans courage, repas-

sant dans sa tête les mots qu'il veut prononcer.

Dix heures. C'est le moment où les députés de l'Académie se réunissent à Saint-Roch. Déjà de l'escalier monte un tintement de clochette qui le fait frémir. Debout, à la porte, paraît le vicaire. *Pax huic domui!* chantent les voix pieuses; et la chambre s'emplit de monde. Derrière les académiciens, des amis se rangent, et plusieurs gens de qualité, que le vieillard ému ne distingue pas. D'ailleurs le sacrement posé sur la table attire ses regards : le viatique, pour le grand voyage!... Une aspersion, l'*Exaudi nos :* le prêtre s'approche. Mais alors le malade le prévient, se lève, et prononce « ces propres paroles » :

Monsieur, j'ai prié Messieurs de l'Académie française, dont j'ai l'honneur d'être un des membres, de se trouver ici par députés, pour être les témoins de l'action que je vais faire. Il est d'une notoriété qui n'est que trop publique, que j'ai eu le malheur de composer un livre de contes infâmes. En le composant, je n'ai pas cru que ce fût un ouvrage aussi pernicieux qu'il l'est. On m'a sur cela ouvert les yeux, et je conviens que c'est un livre abominable. Je suis très fâché de l'avoir écrit et publié. J'en demande pardon à Dieu, à l'Église, à vous, Monsieur, qui êtes son ministre, à vous, Messieurs de l'Académie, et à tous ceux qui sont ici présents. Je voudrais que cet ouvrage ne fût jamais sorti de ma plume et qu'il fût en mon pouvoir de le supprimer entièrement. Je promets solennellement, en présence de mon Dieu que je vais avoir l'honneur de recevoir, quoique indigne, que je ne contribuerai jamais à son débit et à son impression. Je renonce actuellement et pour toujours au profit qui devait me revenir d'une nouvelle édition par moi retouchée, que j'ai malheusement consenti que l'on fît actuellement en Hollande.

Si Dieu me rend la santé, j'espère qu'il me fera la grâce de soutenir authentiquement la protestation publique que je fais aujourd'hui, et je suis résolu à passer le reste de mes jours dans les exercices de la pénitence, autant que mes forces corporelles pourront me le permettre, et à n'employer le talent de poésie qu'à la composition d'ouvrages de piété. Je vous en supplie, Messieurs (ajouta-t-il en se tournant du côté des députés de l'Académie), de rendre compte à l'Académie de ce dont vous venez d'être les témoins. »

A son tour, le prêtre exhorte le pénitent à l'humilité, et, lui promettant la miséricorde de Dieu, élève l'hostie. Dans un grand élan d'espérance, La Fontaine répète les belles paroles : *Domine, non sum dignus... Sed dic tantum verbo, et sanabitur anima mea. — In vitam æternam, amen!...* — Aux chants du *Laudate,* le cortège a repris le chemin de l'église, pendant que quelques amis entourent le malade, qui est retombé tremblant sur son siège.

... Mais chez notre poète, la naïveté reparaît toujours.

L'après-midi sur les quatre heures (nous dit l'abbé Pouget), M. de La Fontaine m'envoya chercher avec beaucoup d'empressement. Je crus qu'il était plus mal, je courus chez lui. Il m'embrassa avec un grand épanouissement de joie, et me dit qu'il voulait me faire part d'une agréable nouvelle : qu'il sortait de chez lui un gentilhomme envoyé par Mgr le duc de Bourgogne pour s'informer de sa santé, et lui porter de la part de ce prince une bourse de cinquante louis d'or en espèces... Ce prince ne trouvait pas raisonnable qu'il fût plus pauvre pour avoir fait son devoir.

Libre à certains biographes de trouver déplacé ce geste royal. Peut-être oublient-ils que La Fon-

taine avait toujours besoin d'argent, et qu'il aurait à payer bientôt les médecins du corps, sinon ceux de l'âme (1). D'ailleurs peu importe : ce qu'on doit souligner, c'est cette joie naïve, et cette idée candide qu'il faut que l'abbé Pouget sache cela immédiatement. Il ne se demande pas s'il le dérange : sur l'heure il l'appelle, avec une impatience d'enfant. Il le sera donc jusqu'au bout, jusqu'au viatique, jusqu'à la mort !...

(1) *Fables*, XII *(le Cerf malade)*.

CHAPITRE VIII

LES DERNIERS JOURS

Il ne devait pas mourir cette fois. Il est probable qu'après avoir traîné quelques semaines, il se remit aux environs du mois d'avril. Enfermé dans sa chambre, il recevait ses vrais amis. L'abbé Pouget vint le voir quelque temps encore (1), très fier de son pénitent, car la conversion du poète avait fait du bruit. Mme des Houlières, qui était sa voisine (2), eut recours au jeune vicaire. Quelques jours plus tard, se sentant faiblir, l'abbé François Tallemant le fit venir comme confesseur : il mourait bientôt, le 6 mai, et La Fontaine dut pleurer en lui un de ses amis les plus anciens, et le pleurer, je crois, sans pouvoir suivre ses funérailles (3). Entre temps il avait entendu courir le malin couplet de Linières (« Pellisson est mort en impie, — Et La Fontaine comme un saint ») et peut-être avait-il reçu — en tout cas il allait les recevoir — les épîtres où un jeune rimeur, Gacon, l'adjurait de secouer le joug des prêtres. Le poète, haussant les épaules, ne répondit pas.

Un jour il dut quitter sa petite maison du quar-

(1) C'est lui qui le dit. — (2) Elle habitait rue de la Sourdière, et devait mourir le 17 février 1694.

(3) On en peut dire autant de sa vieille amie Mme de La Fayette, enterrée à Saint-Sulpice le 27 mai (1693).

tier Saint-Roch. On redira toujours l'anecdote de La Fontaine sans asile, rencontrant dans la rue son ami d'Herwart, et à une offre d'hospitalité répondant d'un mot : « J'y allais. » Mais d'où Marmontel tenait-il ce mot? En dépit de Mesnard, qui ne craint guère d'avoir affaire à la légende, sous prétexte qu'elle « n'a pas coutume d'inventer si bien », je reste sceptique. Comment croire que d'Herwart, un ami intime, n'ait pas su que le vieillard allait être contraint de déménager? — De deux choses l'une : ou la maison qu'il habitait était louée par Mme de La Sablière, et alors il était assez naturel qu'il en sortît dès qu'il le pourrait; ou bien il était à son compte dans un appartement garni, et ce sont ses finances qui l'ont forcé à en sortir. Notez que sa maladie avait dû lui coûter beaucoup (1). Mais surtout, devenu pieux, il ne pouvait plus accepter la pension de Vendôme; et d'autre part les jetons de présence à l'Académie étaient supprimés pour un temps (2). Il ne lui restait donc que les libéralités du duc de Bourgogne, sur lesquelles il n'était guère prudent de se reposer. C'est alors que sollicité par ses amis d'Angleterre, sollicité par Maucroix qui voulait l'attirer à Reims, hésitant, ne sachant que faire, il aurait tout à coup opté pour les d'Herwart au moment où son ami lui renouvelait sa proposition... Quoi qu'il en soit, le mot est charmant et ressemble à du La Fontaine. Le dernier triomphe des grands hommes est de prononcer après leur mort des mots dignes d'eux.

(1) On se demande si la fable du Cerf malade n'a pas été écrite ou refaite après sa maladie. L'allusion aux médecins de l'âme serait peu chrétienne. Mais on ne sait pas.

(2) Voy. Registre Académie (d'après les papiers du P. Léonard. Bibl. nat.).

Quant à la date de ce déménagement (si simple, d'ailleurs : quelques livres, le clavecin peut-être, les philosophes en terre cuite, tout cela aura vite roulé jusqu'à la rue Plâtrière), cette date semble devoir être reculée jusqu'à l'été au moins. Et voici pourquoi.

Ninon de Lenclos, dans une lettre qu'on date d'ordinaire au petit bonheur, écrivait à Saint-Évremond :

J'ai su que vous souhaitiez La Fontaine en Angleterre; la tête est bien affaiblie. C'est le destin des poètes; le Tasse et Lucrèce l'ont éprouvé. Je doute qu'il y ait du philtre pour La Fontaine : il n'a guère aimé de femmes qui en eussent pu faire la dépense.

Or ce joli coup de patte, si féminin, a été lancé au milieu de juin 1693 (1). — On voit qu'à cette date les amis d'Angleterre, et à leur tête Saint-Évremond, essayaient d'attirer à eux La Fontaine. Ils pouvaient savoir que le poète allait quitter sa petite maison, ils lui avaient donc offert un asile. C'est bien ce qu'affirme d'Olivet, d'après qui les libéralités du duc de Bourgogne retinrent La Fontaine en France au moment où il allait peut-être accepter

(1) Mesnard, prudent, s'abstient; l'éditeur de Ninon propose 1687; celui de Saint-Evremond (Giraud, II, 350) propose 1694. C'est 93. — Ninon écrit au moment où elle vient de recevoir la visite d'un jeune Genevois, Turretin, qui lui apporte un mot de Saint-Evremond. Or ce Turretin, qui avait quitté Genève en 1691 et visité la Hollande, puis l'Angleterre, vint en France vers la fin de mai 1693. Il avait l'intention de s'entretenir avec des ecclésiastiques français. Ninon fait remarquer que beaucoup d'entre eux sont absents par suite du voyage de la Cour. Précisément la Cour a quitté Versailles le 18 mai pour se diriger sur Namur; le Roi, d'ailleurs, allait revenir brusquement : il était à Versailles le 26 juin. La lettre de Ninon est donc bien du milieu de juin 1693. (Voy. E. de Budé, *Vie de A.-J. Turretini*, Lausanne, 1880.)

l'offre de ses amis. Et ainsi il devient à peu près certain que l'installation chez les d'Herwart ne s'est faite que par la suite, bien que d'ailleurs elle fût tout à fait prochaine.

Donc, vers le mois de mai, toujours logé près de Saint-Roch, il a vu ses forces revenir et il s'est remis au travail (1). Il a rimé le *Dies iræ* et commencé une traduction des *Hymnes du Bréviaire*. Il s'est attelé aussi à la traduction de certaines proses : il a fait en tout cas celle du *Lauda Sion salvatorem*, puisque Maucroix lui en a donné son avis. Le voilà en pleine besogne pieuse, emporté par un grand élan. — Qui pourrait douter du sérieux de sa conversion? Il n'a point agi brusquement, sous l'empire de la maladie; ce n'a pas été le geste désespéré et presque instinctif d'un homme qui se raccroche à la religion comme à une branche, par effroi du gouffre : ç'a été bien plutôt, après quelques orages, une entrée au port. Décision calme et grave, et définitive. Il a dit adieu aux folies, adieu aux pensées terrestres, il s'est promis qu'il finirait ses jours dans le repentir : simplement il tient sa promesse. Nulle ostentation, nulle attitude de dévot : il se contente d'être ponctuel, et il continue à sourire. Sa santé lui revient, il fait sa tâche allégrement. C'est dans cet état d'esprit qu'il corrigera bientôt les épreuves des dernières fables. Il a cessé d'être un auteur profane, c'est entendu, mais il est encore un auteur et se corrige comme

(1) L'abbé Pouget le dit. — Pour certains détails nous commençons à nous servir de la lettre du 26 octobre 1693, publiée pour la première fois en 1911 par les *Bibliophiles lyonnais*, et reproduite dans la *Revue d'histoire littéraire*.

autrefois. Ceux qui en douteraient n'ont qu'à voir comment il retouche sa dernière fable, celle qui a paru le 1er juin dans le *Recueil* du P. Bouhours.

Dans l'intervalle il était revenu à l'Académie. Il y avait lu — d'après l'abbé Pouget, que nous pouvons en croire, — sa paraphrase du *Dies iræ*. Or, ce fut le 15 juin (1), dans la fameuse séance où l'on reçut ensemble l'abbé Bignon et La Bruyère. On sentait dans l'air de l'orage. Ce La Bruyère comptait maint ennemi dans cette assemblée dont il venait de forcer les portes; et le clan des Modernes, furieux, guettait sa harangue. Lui, tranquillement, semait les éloges (La Fontaine en recueillait assez pour en sentir quelque fierté); et ses adversaires eux-mêmes devaient dévorer l'affront de ses compliments, tels jadis se courbaient les fronts les plus hostiles sous la droite bénissante du Coadjuteur... Comédie rare et savoureuse.

Est-ce au lendemain de cette séance qu'il fit son voyage à Château-Thierry (2)? Je croirais plutôt qu'il se débarrassa d'abord de la correction de ses

(1) L'abbé Pouget avait des raisons pour savoir la chose. Peu importe qu'il se trompe de date et parle du 3 juin (au lieu du 15); peu importe également que la paraphrase ait été lue par l'abbé de Lavau, non par La Fontaine : cet abbé de Lavau était depuis longtemps (cf. les Registres) le lecteur de l'Académie. — Quant à dire, comme Mathieu Marais, que La Fontaine n'était pas encore guéri, c'est oublier : 1° qu'il est déjà capable de faire le travail de correction de ses fables; 2° qu'il va bientôt faire le voyage de Château-Thierry; 3° surtout, que Ninon autour du 15 juin parle du poète comme d'un homme qui a reparu.

(2) Lettre à Maucroix, 26 octobre : « Il me dit que tu te plaignais de ma paresse; je pense pourtant t'avoir écrit depuis le voyage de Château-Thierry. » Chancelier depuis le 1er octobre, La Fontaine a dû faire son voyage en septembre. Notons que les deux amis s'écrivent sans cesse, et que si le voyage était de juillet (avant la correction des fables), la phrase de La Fontaine s'expliquerait mal.

Fables, achevées d'imprimer le 1er septembre, et qu'alors seulement il songea à se reposer. Ce qui est certain, c'est qu'il est de retour le 1er octobre, puisqu'il est élu ce jour-là chancelier de l'Académie, et que, s'il avait été absent, on l'aurait sûrement remplacé par quelque autre.

Il revoit donc une fois encore le pays natal. Il a échappé à la mort, il va saluer ses chères campagnes, retrouver peut-être un ou deux amis, évoquer de vieux souvenirs. Un autre pleurerait d'attendrissement. Lui, je ne crois pas. Il est heureux de vivre, il se sent tout ragaillardi. Tout au plus a-t-il quelque émoi en pensant qu'il va voir sa femme, et c'est sans doute par une grimace que se traduit son agitation. Ce qu'il va faire, il sait qu'il le doit (qu'il en ait ou non pris l'engagement) : il doit pardonner, et aussi se faire pardonner. Cela ne l'empêche pas de regarder les vignes, et d'accueillir très bien (quitte à dire ensuite un *Vade retro*) toute sorte de jolies images qui rappellent des choses passées... Et voici les murailles de la ville, voici la demeure de sa femme : et voilà l'un en face de l'autre les deux vieux époux désunis. Rencontre sans effusion, c'est probable : une gêne pèse sur eux, et la femme délaissée doit rester sur la défensive. Mais après des explications, après que le vieil homme s'est accusé gaiement, — le jour où il repartira (cette fois pour toujours), je ne puis pas croire à des adieux secs.

Il est revenu à Paris ; il y est déjà, ou il est bientôt l'hôte des d'Herwart (1). C'est là qu'il va vivre

(1) Le fait qu'il va leur rendre visite en octobre à Bois-le-

pendant les dix-huit mois qui lui restent encore. Il vivra là, dans ce décor brillant, souriant malgré lui à cette mythologie qui lui rappelle sa vie profane (1), choyé par ses amis, surtout par Mme d'Herwart, qui veille aux plus menus détails de son existence (2). Rien ne lui manque, le vivre ni le couvert, ni même sa chère liberté. On le laisse s'enfoncer dans ses travaux de composition, errer à loisir dans le jardin, sortir quand il lui plaît pour aller voir ses amis ou pour remplir ses devoirs d'académicien.

La lettre à Maucroix, datée du 26 octobre, nous permet de le voir en pleine lumière. Il est désormais interdit de se représenter à cette date un La Fontaine attristé ou affaibli. Loin de là, notre homme est redevenu alerte et gaillard, et sa piété sincère n'a tué ni sa curiosité ni même sa malice.

La vie surtout et la bonne humeur sont frappantes. « Je continue... à me bien porter, et ai un appétit et une vigueur enragés. Il y a cinq ou six jours que j'allai à Bois-le-Vicomte à pied et sans avoir presque mangé : il y a d'ici cinq lieues assez raisonnables... » Pour un septuagénaire, qui était mourant il y a quelques mois ! On dirait que cette maladie l'a rajeuni, loin de l'éteindre. Jamais il n'a eu plus d'activité, ni pareille fièvre de travail. Il continue à traduire les proses et les hymnes du bréviaire ; il revoit les traductions de Maucroix ; il lui demande des livres pour l'aider dans un grand

icomte ne permet pas de rien conclure sur la date de son installation chez eux à Paris.

(1) Très bien dit par M. Lafenestre (*La Fontaine et les artistes*).

(2) On peut fort bien accepter l'anecdote de l'habit neuf substitué au vieux sans que le rêveur y fasse attention.

dessein : sans doute quelque poème, le Triomphe de l'Église, une Hérésie vaincue, s'il faut interpréter cette demande de la chronologie du P. Petau et de l'*Histoire du schisme* par Nicolas Sanders. « Voilà bien de la besogne, mais qu'y faire? Je mourrais d'ennui, si je ne composais pas. » Nous avions raison de parler de fièvre : il y a quelque trépidation dans sa belle ardeur. Est-ce la vue de la mort qui lui a donné cette soif d'action? Est-ce le vide laissé dans sa vie par la suppression des plaisirs mondains? Quoi qu'il en soit, l'ennui — cet ennui qu'il a traîné pendant toute son existence — le guette toujours. Seulement, aujourd'hui, il le trompe dans le travail.

Et il garde aussi sa curiosité. Sa conversion n'a point été, il s'en faut de beaucoup, un adieu complet à la terre. Il s'amuse encore aux nouvelles de la politique, et commente après la Marsaille l'attitude du duc de Savoie; il s'intéresse encore aux récoltes et aux vendanges, demande des renseignements sur celles de Reims, constate qu'on peut avoir du vin de Suresne très bon à huit sols la pinte rendu en cave, et brusquement s'attendrit un peu sur la misère du peuple, dont les murmures et même les clameurs montent dans Paris...

L'Académie est là toujours pour le distraire. Élu chancelier le 2 octobre, il a craint un moment d'avoir à faire l'éloge de Du Bois. « Il eût fallu le louer sur ses ouvrages ; je ne les tiens pas si bons qu'on s'imagine que je le sois. » Malin bonhomme vit encore. Il passe pour bon parmi ses confrères, c'est-à-dire pour facile et pour complaisant, parce qu'un refus lui a toujours été pénible, et que la contradiction et la lutte l'ont toujours lassé par

avance. Mais on ne lui en donne guère à garder, et il ne fait que ce qu'il veut. S'il avait dû louer Du Bois, soyons sûrs qu'il ne l'eût point couronné de fleurs sans épines. Et de même, quand il voit s'agiter sous ses yeux ces académiciens aussi importants que médiocres, il fait à part ses réflexions. Ceux-ci le considèrent comme un bonhomme sans importance. Mais patience, répondait Panurge; *propria virtute me involvo,* la postérité remettra chacun à sa place... Vous voyez qu'il a gardé son humble apparence, mais qu'il est sans humilité. Et tant mieux, il est plus lui-même. Laissons-le donc déplorer la disparition des gens de bon goût. (« Bonnes gens, où êtes-vous? je ne vous vois point. »); laissons-le même juger un peu sèchement la conduite de Pellisson, qui a oublié de régler ses propres finances. « *Il faut payer ses dettes!* » Le mot tombe, cinglant, presque dur. Et, pour qui se souvient, il est plein de sens. Le poète a traîné toute sa vie le poids de ses dettes, il les a payées au prix de mille embarras et de mainte humiliation : pourquoi les autres n'en feraient-ils pas autant? Qu'a-t-on besoin de jeter tant de fleurs sur la tombe d'un homme qui n'a pas su se conduire correctement?... — Il en a quelque impatience, et ne se gêne pas pour le laisser voir. Où est l'onction chrétienne, et la fraternelle indulgence, et le détachement des choses terrestres?

Tout de même il était revenu à Dieu; et ses graves amis avaient dû fêter le retour de l'enfant prodigue. Son intimité s'était resserrée avec Boileau et le cher Racine. Avec ce dernier il allait à l'église (est-ce là qu'il faudrait placer l'histoire de Baruch?), et il prenait sa part d'une vie de famille

que nous connaissons. Il était là, bien sage, devenu inoffensif et par conséquent de plus en plus choyé, d'ailleurs toujours un peu inégal d'humeur et sujet à de longs silences. Il continuait à plaire médiocrement aux petites nonnes (1), qui faisaient une moue de dédain en comparant avec leur père, gentilhomme du Roi, ce vieux bonhomme malpropre, mal rasé et bégayant... Par Boileau il avait fait la connaissance du financier Le Verrier (2); et il se pourrait qu'il fallût placer chez celui-ci l'anecdote de ce dîner où La Fontaine, las de s'ennuyer, et prétextant l'Académie, déclara bonnement (?) que, puisqu'il était en avance, il prendrait « par le plus long ». Quant aux autres amis, ceux avec lesquels il avait failli perdre son âme, lorsqu'il en rencontrait un dans la rue, sans doute il s'effaçait ou balbutiait, honteux, comme un homme qui n'a plus sa tête. Et ainsi s'accréditait la légende (entretenue, j'imagine, par les libertins) d'un bonhomme sénile, tombé en enfance (3).

Tels les mois s'écoulaient, partagés entre les d'Herwart, Racine et l'Académie. L'année 1694 avait commencé, année de misère après la mauvaise récolte. Le grand règne s'assombrissait.

(1) Il faudrait dire : futures nonnes. Les deux aînées furent élevées en partie aux Ursulines de Melun (Racine, VII, 111), mais elles avaient vu souvent La Fontaine, puisque leur frère Louis a recueilli leurs impressions.

(2) Le Verrier, dont le commentaire sur Boileau nous a fourni plusieurs détails sur La Fontaine, dit que celui-ci lui avait laissé des papiers.

(3) Faut-il dater d'alors la lettre de Saint-Évremond à la duchesse de Mazarin, où il dit en parlant de La Fontaine : « Le mal n'est pas d'être fou, c'est d'avoir si peu de temps de l'être. » (Giraud, III, 296.)

Bien des gens maudissaient la guerre... La Fontaine poursuivait ses travaux pieux. Bon sujet, cependant, il n'avait pas cru pouvoir refuser à M. du Fresnoy de traduire pour sa maison de Glatigny les inscriptions de Van der Vuorden, ces inscriptions qui rappelaient les gloires de Louis XIV : et il y peinait un peu lourdement. Au reste il était toujours entouré, consulté respectueusement comme un homme illustre ; deux ou trois jours après la réception de l'abbé Caumartin (1), Edme Boursault venait lui soumettre des traductions de vers italiens et partait enchanté des compliments du grand poète. Le 24 août il voyait l'Académie offrir à Sa Majesté son fameux Dictionnaire en deux beaux volumes in-folio; mais d'ailleurs, quelques jours plus tard, le Roi recevait aussi l'hommage du Dictionnaire rival, celui de Furetière, imprimé en Hollande, et ce rapprochement faisait sourire le bon Racine (2). Dans cette Académie, de plus en plus désertée par les gens de valeur, La Fontaine était élu directeur le 2 octobre; il semblait désigné par là pour recevoir l'orgueilleux évêque de Noyon. Or il allait être absent à cette date; et cette absence, qui amena l'abbé de Caumartin à recevoir Clermont-Tonnerre, donna lieu à une scène héroï-comique, que le discours plus sage de notre homme aurait évitée (3).

(1) Boursault *(Lettres à l'évêque de Langres,* II, 286) parle de la réception d'un *abbé* qui se fit *lundi;* il fait allusion à la sécheresse du dernier été. Il s'agit donc, non de l abbé Boileau (reçu le 19 août 1694, mais un jeudi), mais bien de l'abbé de Caumartin, élu en avril et reçu le lundi 8 mai.

(2) C'est la deuxième édition; voy. *Correspondnce de Racine.* — (3) Voy. Sainte-Beuve, *Lundis.* — Lettre à Maucroix, 10 février 1695 : « Voilà *deux mois* que je ne sors point, si ce n'est pour aller un peu à l'Académie, afin que cela m'amuse. »

Mais il n'était pas là, il était malade. Et cette fois la note change. Malade? comment cela? Est-ce quelque crise qui l'a terrassé? Non, mais un malaise profond qui le mine. Il va encore de temps à autre à l'Académie, « afin que cela l'amuse »; seulement il s'y traîne. Chaque jour ses forces s'en vont. Autour de lui les ombres montent, le soir s'avance. Verra-t-il encore une fois le printemps fleurir?... J'imagine qu'il ne parle pas à ses amis de sa fin prochaine. Un peu mélancolique, d'ailleurs souriant, il redouble d'austérités, mais sans en rien dire (1). Nul ne sait qu'il porte un cilice; et c'est lui-même qui serre sa discipline, discrètement. Il omet dans sa lettre ses stations à Saint-Eustache : mais comment ne pas le voir là souvent, à genoux dans l'ombre pieuse? C'est fini des travaux, fini des espoirs. Il ne songe plus qu'à bien mourir. Certes, la mort elle-même ne lui fait point peur : mais le Jugement!... Maucroix lui a fait dire par leur ami commun l'évêque de Soissons (2) qu'il le croyait plus malade d'esprit que de corps : hélas, plût à Dieu que cela fût vrai!

Et voici qui donne raison à ses craintes. Le lundi 9 février, en revenant de l'Académie, au moment où il est dans la rue du Chantre (3), il lui prend une si grande faiblesse, qu'il se sent mourir. Minute d'angoisse, cri vers Dieu... Puis le trouble s'apaise : allons, un dernier effort pour rentrer au gîte! Les jambes tremblantes, il monte — pour la dernière fois sans doute! — ces marches qui le séparent de sa chambre, où il va mourir. — Le

(1) Voy. lettre de Boileau à Maucroix. — (2) C'est un Sillery. — (3) La rue du Chantre, disparue, longerait aujourd'hui la façade occidentale des magasins du Louvre.

lendemain il peut encore écrire à son ami quelques lignes épouvantées : « O mon cher, mourir n'est rien : mais songes-tu que je vais comparaître devant Dieu? Tu sais comme j'ai vécu. Avant que tu reçoives ce billet, les portes de l'éternité seront peut-être ouvertes pour moi. » Il est dans son lit, abattu, préparé à tout.

C'est là qu'il reçoit, le 15 ou 16 février, la réponse de Maucroix, si chrétienne et tendre :

Mon cher ami, la douleur que ta dernière lettre me cause est telle que tu te la dois imaginer. Mais en même temps je te dirai que j'ai bien de la consolation des dispositions chrétiennes où je te vois. Mon très cher, les plus justes ont besoin de la miséricorde de Dieu... Invoque-le de tout ton cœur.... Si Dieu te fait la grâce de te renvoyer la santé, j'espère que tu viendras passer avec moi les restes de ta vie... Si tu n'as pas la force de m'écrire, prie M. Racine de me rendre cet office de charité, le plus grand qu'il me puisse jamais rendre. Adieu, mon bon, ancien et mon véritable ami, que Dieu, par sa très grande bonté, prenne soin de la santé de ton corps et de ton âme.

Vivre avec lui! c'eût été doux; mais c'est trop tard. Ici du moins il a Racine qui vient le voir, qui le réconforte, lui lit des prières : et ces deux grands poètes ne sont plus que deux pauvres hommes, prosternés et frissonnants.

La fin, la fin approche! Celle d'un beau jour? — Hélas!... Ainsi pouvaient s'en aller jadis les âmes païennes, disant à la lumière un paisible adieu. Là-bas le soleil lançait ses derniers rayons, puis emplissait le ciel de grandes lueurs. La vie repassait devant eux, avec ses chants, ses joies, ses heures enchantées : et ils s'en allaient doucement vers

l'Adès fleuri... Mais la mort d'un chrétien est rarement joyeuse. Qui est sûr de ne pas trouver au sortir du sombre passage, un Dieu vengeur et irrité?

J'aurai vécu sans soin et mourrai sans remords :

parole païenne et blasphématrice! Comme il la déteste, à présent! Sans remords, quand il a vécu loin de Dieu, quand il a usé sa vie en chimères, en abominables délices! Ah! comment a-t-il osé dire cette parole impie, que son cilice n'effacera pas?...

— Eh quoi? Dieu permettrait-il qu'il vécût encore? Un moment ses forces lui sont revenues. Le dimanche 10 avril il a pu aller jusqu'à Saint-Eustache, faire ses Pâques (1). Mais le lendemain il est retombé. Cette fois il faut partir : c'est l'Ange du Seigneur qui frappe à la porte... A d'autres de jouir du soleil, des fleurs : ce qui l'attend c'est l'ombre noire, le silence glacé de la tombe, jusqu'au jour où Dieu jugera! Et cependant, ô Dieu!... Le pécheur repentant ne peut-il espérer la miséricorde? Peut-être que là-haut, dans le séjour de la lumière, il trouvera la paix, qu'il a tant cherchée. Oh! pourvu que Dieu entende ses cris!... — De nouveau, comme il y a deux ans, la chambre s'est emplie du bruit des prières. C'est l'extrême-onction, cette fois... Le *Kyrie;* puis les pas s'éloignent. Entouré de ses amis qui versent des pleurs, le moribond, figure décharnée et blême, avidement regarde encore la croix... Et bientôt, ce mercredi 13 (vers quelle lumière entrevue dans l'ombre?) Jean de La Fontaine s'en va.

(1) Bibl. nat. (cabinet des titres).

ÉPILOGUE

La mort, qui est la fin d'un être, n'est pas forcément celle d'une biographie (1). Avec La Fontaine surtout, il ne convient guère de s'arrêter à ce point final. « Jean s'en alla comme il était venu » : c'est possible, car il ne lui restait peut-être pas un sou vaillant. Mais il ne s'en alla point comme il avait vécu : et cela nous oblige à finir sur une autre note.

Il est bien vrai : le poète vieilli avait connu des heures sombres. Les jours tristes étaient venus. Ce doux flâneur artiste, qui avait bu à toutes les coupes et s'y était tant de fois grisé, comprenait maintenant le néant des choses. Tout croulait sous ses yeux; le beau palais des songes, le palais de Psyché, n'était plus que ruines. Un vent froid soufflait, le vent de la mort. Il fallait mourir, il fallait descendre là-bas dans cette ombre. Le néant? non pas, car Dieu l'attendait. Ce Dieu, qu'il n'avait jamais renié, mais qu'il adorait distraitement, du bout des lèvres, gardant jusqu'aux autels ses rêves profanes, ce Dieu allait demain lui demander compte. Et, plus âpre que ce frisson du néant qui glace les moelles, l'épouvante de la damnation étreignait son cœur.

(1) Nous ne parlons pas de ses obsèques, de sa sépulture aux Saints-Innocents...

Mais avant ces heures tragiques, ce n'est pas ainsi, on le sait, qu'il avait vécu. Sa vie entière avait été sinon joyeuse, du moins tournée vers le plaisir. Ivresse des beaux jours, des parfums, des chansons; ivresse des désirs qui troublent si doucement le cœur, ou qui font que l'âme s'envole enchantée; ivresse païenne de la chair, jusqu'à l'oubli de l'âge, et du respect de soi; et aussi la douceur des amitiés tendres; ou simplement la belle joie de vivre (si forte chez lui!) et le don d'envelopper sa vie des charmes du rêve : voilà ce qui avait rempli ses jours et son cœur.

Il eut plus d'un ennui, sans doute : une situation médiocre traversée par mainte préoccupation, un foyer où habite la mésintelligence, la chute de son protecteur, les soucis d'une charge qui lui pèse et qui lui échappe, et la vie inquiète, sans sécurité... En somme peu de chose, rien qui appelle de vrais chagrins. Et s'il eut des chagrins, comme la mort de ses parents (survenue, d'ailleurs, de façon normale), ou d'autres tristesses que nous ignorons, il put bien verser quelques pleurs, mais sans se laisser assombrir. Reste cette inquiétude, cette mélancolie dont il a si souvent parlé (1). Mais son âme légère s'envolait bien vite loin des brumes, vers la lumière et vers la joie. Ainsi sa vie fut une vie moyenne, qu'il eut la sagesse de prendre sans irritation et sans amertume, qu'il eut le bonheur de ne point tremper de larmes vaines, et qu'il vécut avec une âme moyenne aussi, allégrement. Quand

(1) Il a même parlé (lettre à sa femme) de son « impatience naturelle ». Je songe à Musset, qui lui aussi connut cette impatience et cette inquiétude. Mais combien La Fontaine est plus robuste, de toute façon!

on songe que jusqu'à soixante et onze ans il a duré intact, résistant, joyeux, — on pense au chêne pour le corps, mais pour l'âme on pense au roseau. Une âme forte, en face de la vie, « se bronze ou se brise » ; une âme faible s'étiole ou s'écrase ; une âme légère plie et se relève, et plie encore, vivante jusqu'au bout. C'est l'histoire de La Fontaine.

Et voyez que sa poésie lui ressemble. Rien de capiteux, rien non plus de fade. C'est limpide, savoureux et frais. L'arrière-goût poivré donne du ton à cette fraîcheur. Cela sent la pierre et le soleil, comme du Sillery ou de l'Avenay. C'est fin, c'est doux, c'est fort, sans platitude ni empâtement. Cela réveille et cela égaie. On croit boire de la lumière en respirant des fleurs.

« Fleur de sagesse et de gaieté » : même pour lui, le mot reste vrai. — D'ailleurs, qui prétendrait enfermer cet homme dans une formule? Tentez de le juger ; vous trouverez partout des traits qui s'opposent et qui déconcertent Vous le déclarez indolent : vous avez raison ; mais ce dormeur n'est pas toujours un endormi, il passe à tout bout de champ de l'indolence à l'enthousiasme, et ce paresseux est capable d'un effort patient. — Vous le voyez épris de la vie, avide de plaisir, résolument ou bassement épicurien : et voici que vous reviennent à l'esprit tant de vers si purs, presque immatériels. Donc vous admirez ce rêveur à la voix tendre ou caressante ; puis vous songez aux *Contes,* à leurs grossières facéties : décidément, il est cynique et débraillé. — Mais non, rappelez-vous que les mots trop lestes le faisaient rougir (sur sa

fin, peut-être) (1), rappelez-vous en tout cas son *Discours à Mme de la Sablière*, ses regrets touchants, presque ses remords. Là-dessus, il oublie de se convertir : mais il reste si aimable, jusqu'en ses rechutes!

On hésite : sommes-nous en face d'une nature fine ou vulgaire?... On fait pour sa pensée ce qu'on a fait pour sa personne, allant du mondain au rural, et de l'homme d'esprit au balourd. Ici le Bonhomme gauche et mal vêtu, avec ses gros souliers boueux et ses bas mis à l'envers, avec le regard éteint d'un viveur qui aurait bu toutes les lies et toutes les hontes, avec le sourire distrait d'un idiot ou la gouaillerie d'un cynique. Là le charmant poète, paré, fringant et désinvolte, que les plus grandes dames recherchent, qui offre à la jeune Sévigné ses hommages d'une grâce exquise, qui dit à la marquise de La Fayette : « Je vous aime; aimez-moi toujours », — et qui passe, souriant et fin, parmi ces déesses...

On hésite, ou plutôt en général on n'hésite pas, et chacun le voit à sa guise. En quoi je ne dirai pas que tout le monde a raison, car évidemment tout le monde a tort. Notre homme est ceci, et il est cela. — Il l'est très souvent tout ensemble. Il passe en un instant de la sagesse à la folie, tout aussi bien qu'il passe de l'élégance au débraillé. Mais du reste, est-il surprenant qu'un homme aille à vêpres au sortir de table, ou quitte ses bottes de chasse pour des escarpins?... — Surtout, et nous nous flattons de l'avoir montré, il y a eu plusieurs La Fontaine successivement. L'homme jeune qui

(1) Ce détail est dans Le Verrier.

croyait encore à sa fortune ne peut pas avoir été identique au vieillard sans ressources qui vivait un peu aux crochets d'autrui. Ni son extérieur, ni son air, ni son âme n'étaient plus les mêmes. Lui appliquer au hasard des traits qui ne sont vrais qu'à une seule époque, c'est tout fausser, étourdiment. Et sans doute, en faisant cela, on s'appuie sur la légende : mais qui ne voit que la légende, même vraie dans ses grandes lignes, ne nous donne presque jamais le portrait d'un homme?

Et voilà pourquoi, tout en acceptant pour La Fontaine une bonne partie de la tradition, nous demandons qu'on le juge moins sommairement qu'on ne l'a jugé.

Sa vie privée, dit-on, fut détestable. — Encore faudrait-il se rappeler tout ce qui l'excuse. — Mauvais époux, je le veux bien : est-on sûr qu'il eût tous les torts? Mauvais père, d'accord : mais dans quelle mesure? Va-t-on prendre au sérieux tel récit absurde, et prétendre qu'il ne connaissait même pas son fils? Croira-t-on davantage Vergier, qui blâme son indifférence? Le témoignage d'un jaloux est au moins suspect. — Il reste qu'on en croie ses propres aveux, et encore sans en abuser. Je vois bien qu'il mena sa barque avec nonchalance : mais après tout il fut le seul à en souffrir. Il paya ses dettes; et tout le monde n'en fait pas autant. Il laissa sa femme dans l'aisance; et, quand elle le quitta, au lieu de jouer la tendresse (comme certains maris) pour se faire nourrir, il crut plus digne de se montrer tel qu'il était. Il ne se débarrassa pas non plus de sa charge, puisqu'on l'en priva. Et il avait été un fonctionnaire comme beau-

coup d'autres, ou plutôt comme tous les autres, ce qui n'est pas fort méritoire, mais ce qui n'appelle pas non plus nos vertueuses indignations.

Disons plus simplement que sa vie privée fut médiocre, comme son caractère. Il eut à un haut degré le défaut que nous avons le plus besoin de combattre, le manque d'énergie, le laisser aller, le caprice fiévreux ou la fantaisie indolente. « Rien ne me force à faire un livre », répondait-il à des reproches de paresse. Et peut-être, en effet, rien ne le forçait-il à écrire quelques pages de plus. Mais il aurait pu, certainement, faire sa vie plus noble. Il aurait été ainsi plus complet (un grand homme, et non pas seulement un grand écrivain), plus digne d'une admiration sans réserve que ses meilleurs amis ne peuvent lui donner. Et sans doute il n'y prétendait point, et même ne s'en souciait guère : mais en cela il avait tort.

Il a fait du plaisir la loi de sa vie : et c'est, convenons-en, un piètre idéal. Disciple de Rabelais, voyez comme il prend au sérieux son Antiphysis. Thélème est sa demeure : « fais ce que dois » ne lui dit rien. Comme il fait ce qu'il veut, il dit ce qu'il pense : il est sincère, et sans détours, et sans pudeur. S'il n'est pas tout à fait l'homme de la nature, assurément il en est le dévot...

Mais il l'est sans bassesse, parce qu'il est un sage. S'il se laisse aller lui aussi « à la bonne loi naturelle », ce n'est pas qu'il vive « sans nul pensement » : c'est tout justement le contraire. Dans cette indifférence, que tant de gens blâment, il y a autant de sagesse que de nonchaloir. Il méprise les conventions, et même la morale? C'est qu'il a vu de trop près trop d'honnêtes gens... Il aime mieux se

mettre en dehors des règles, au-dessus des hypocrisies. Et de fait, il garde son indépendance, comme il garde la liberté de ses mouvements. Il est le familier de ceux qui l'hébergent : tant d'autres sont les flagorneurs des puissants ou les laquais de Sa Majesté! Il pense librement, vit sans jalousie. Après tout, il est bien plus haut que beaucoup de ses contempteurs.

On répond en citant tel conseil de lâche prudence : « Parler de loin, ou bien se taire. » Hé, sans doute; mais lui-même n'a-t-il point parlé? N'a-t-il point élevé la voix en faveur des humbles, et dit sur la société de son temps des mots très intelligibles qui allaient fort loin? N'a-t-il pas souhaité de voir les hommes plus justes, plus reconnaissants, plus sincères?... S'il dénonce « sans fracas » les maux qu'il a vus, s'il parle le plus souvent avec un sourire, c'est qu'il croit à la puissance du sourire sur les Français. « A quoi bon les indignations bruyantes et les gestes irrités (1)? » Si enfin par ailleurs il est détaché et sceptique, c'est que sa façon de comprendre la vie condamne, et dépasse, toutes les vaines agitations. Appuyé sur ses chers anciens, La Fontaine méprise tant de choses pour lesquelles les hommes « veillent et bataillent ». Il a, non l'impassibilité froide ou le dédain des âmes mortes, mais l'indifférence sereine des sages.

C'est de l'égoïsme! — Soit, il y en a chez lui.

(1) M. Raymond Poincaré : *Idées contemporaines*, p. 57. — On a plaisir à voir un homme comme M. Poincaré juger l'œuvre de La Fontaine « salutaire et vivifiante ». — Ajoutons que le poète, en vieillissant, devenait grave. *Hélas, j'ai beau crier*, dit-il mélancoliquement : il avait à plusieurs reprises essayé de parler haut.

Du moins n'est-ce pas l'égoïsme brutal de tous ceux qui se ruent vers l'argent ou vers les honneurs, ni l'égoïsme plus noble mais souvent féroce de ceux qui ne voient que le triomphe de leurs idées ou de leur parti. Certes, son égoïsme est bénin au prix de ceux-là. Et si l'on hésite (je ne sais pourquoi) à nommer bonté sa tendresse pour ceux qu'il aimait, son attachement fidèle, ou sa compassion un peu capricieuse mais parfois très vive, on ne doit pas dire en tout cas que cet homme fut sec, ni encore moins qu'il fut méchant. Il a eu ses colères, mais qui n'en a pas? Ce roseau qui plie est parfois le roseau qui cingle : c'est qu'on a voulu le courber, et qu'il se redresse. Mais auprès de ses contemporains il passe pour facile et bienveillant : et je crois qu'on peut dire quelque chose de plus. « C'est le cœur qui fait tout! », proclame-t-il sans cesse. Il a des faiblesses (et de toute sorte), mais il a du cœur. On l'appelait le Bonhomme : tout compté, laissons-lui ce nom.

Et puis, juger, juger!... Il faudrait descendre dans l'âme. Ce que je vois, c'est qu'il n'a eu ni haines, ni convoitises, qu'il n'a jamais en soixante ans dit un mensonge, qu'il a vécu charmant, aimable, inoffensif. Aussi lorsque, avec d'Olivet, je me demande ce que serait notre société, si elle ne comptait que des gens comme La Fontaine, je suis stupéfait de penser combien elle serait meilleure. N'est-ce point assez pour excuser l'homme? — Quant à l'œuvre, demandons-nous seulement ce qui nous manquerait si nous ne l'avions pas. Quel sourire de moins en France!

APPENDICE

LA FAMILLE PIDOUX

Voici, d'après les renseignements que m'a obligeamment donnés . le chevalier Pidoux, la généalogie de cette famille.

GUILLAUME P. † 1469.

ranche des Rochefaton, éteinte en 1640.)

Gabriel (ép. Cath. Michelle.)

Branche des Saint-Olon mpte au XVII[e] siècle un architecte et un ambassadeur).

Pierre (ép. Gillette Aubaneau.)

Pierre P. de Malaguet aire de Poitiers, 1575).
Pierre P.
René P. de Méocq utenant à Chatellerault.)

François (ép. Cath. le Maistre) (médecin à Poitiers, puis à Paris).

(Branche des Chaillou)

(Branche des Moisnerie)

JEAN
Françoise

JEAN PIDOUX († en 1610) Médecin d'Henri III, puis d'Henri IV.

ép. Françoise Bobée (de Coulommiers).

lentin (†1653, illi de Coulommiers.)
Henry.

François (1581-1662), médecin, maire de Poitiers.
8 enfants, dont : Charles, vic[te] de Polyé.

Louis (1589-1640), médecin à Nozeray. (Auj. M. le chevalier André Pidoux.)

FRANÇOISE (mère du poète.)

Jeanne, Elisabeth.

1° Cette famille Pidoux est évidemment bien plus haut placée que la famille La Fontaine, par la situation comme par la culture. — L'arrière-grand-père du poète avait rendu des services au père de Richelieu (Voyez HANOTAUX, Bibl. *Soc. Histoire de Paris,* 1889); le grand-père avait été médecin d'Henri IV; l'oncle François, avant d'être maire de Poitiers, fut médecin de Louis XIII. — Par là même, il est difficile de croire que le jeune homme n'ait pas trouvé à Paris quelques relations parmi les amis de sa famille.

2° On comprend que le père, en épousant Françoise Pidoux, ait abaissé ses armes devant celles de sa femme (le chevalier P. possède un portrait gravé qui montre cet écartèlement); les armes des Pidoux sont : d'argent à trois frettes losangées de sable, deux et un. — Ajoutons qu'on a retrouvé (voy. *Semaine religieuse de Poitiers,* 30 juillet 1911) la médaille de mariage des parents de La Fontaine : au droit, deux cœurs enflammés percés d'une flèche, posés sur un terrain orné de fleurs (en exergue : Douce Union); au revers, une boule descendant d'une montagne formée de rochers entassés (légende : *Je suis mon penchant*).

3° Cette famille fut, comme tant d'autres, divisée par des questions d'intérêt. C'est ainsi que les relations entre Château-Thierry et Coulommiers, visibles d'abord par certains parrainages (François P., le 6 juin 1616, a pour marraine sa tante La Fontaine; Renée, le 29 décembre 1618, a pour parrain son oncle), furent refroidies et peut-être détruites par le procès de 1622. (Cabinet des titres, nouv. d'Hozier, 265.) On y voit les frères et sœurs de Valentin Pidoux protester contre l'avantagement qui lui a été fait par son père (mort en 1610). Ce procès nous aide à comprendre comment le poète pourra avoir (plusieurs années après la mort de sa mère) un procès avec ses parents de Poitiers. Il nous rappelle aussi que l'avantagement fait à l'aîné était ordinaire dans les familles bourgeoises, mais don-

nait lieu, d'ailleurs, à de fréquentes réclamations.

4° Quant à ce procès, auquel La Fontaine fait allusion en 1663, j'ignore quelles en furent les suites. — Je remarque seulement que notre distrait parle d'un cousin germain, — et qu'il en avait six, parmi lesquels l'aîné Charles, vicomte de Polyé, avait épousé le 28 juillet 1655 Louise de Laujon (cousine germaine de Malebranche); il y avait de plus deux cousines : l'une Marie, femme de Bonav. Trélaud, conseiller au présidial de Poitiers; l'autre, Élisabeth, femme du sieur des Groges, juge au même présidial. — Cela donne presque envie de croire que la fable des Animaux (Marty Lav. V, 239) appartient à notre poète, qu'elle renferme un souvenir personnel, et qu'il put devoir à la qualité de magistrats de ses deux cousins par alliance la perte de son fameux procès.

5° Pour revenir aux faits, rappelons que le Pidoux rencontré par lui à Châtellerault était né le 10 octobre 1581, qu'il s'était marié pour la troisième fois le 5 juillet 1645, et qu'il allait avoir en 1664 (à 83 ans!) une nouvelle fille, Jeanne. Quant à celle qui intéresse notre homme, c'était la petite Marie-Louise, qui devait se marier cinq ans plus tard, le 2 juin 1668. — Cet homme si vert avait publié en 1638 à Châtellerault un livre de controverse : « Mémoires présentés au public contre le livre de Pierre du Moulin, ministre, intitulé *Anatomie de la Terre*, où il est fait une dissection de cette prétendue anatomie. » La dissection de l'anatomie! Ces Pidoux, qui avaient « du nez abondamment », avaient de l'esprit.

Sur Anne de Jouy. Cette demi-sœur de La Fontaine, qui se maria lorsqu'il avait cinq ans et demi, avait épousé, le 7 février 1627, Philippe de Prast (Voy. Lachèvre : *Disciples et successeurs de Th. de Viau*, p. 271). Remarquons : 1° que sur les 45000 livres de la future, 12000 seulement entrent dans la communauté; ceci

soit dit pour ceux qui ont vu dans le contrat de Marie Héricart des précautions spéciales contre son mari; — 2° que parmi les cousins d'Anne on cite : Durand, conseiller au présidial; Petit, lieutenant du grenier à sel de Château-Thierry; Jehan Quatresolz, sieur de Montanglost, auditeur (époux de Renée Durand), dont un fils, Jean (mort en 1650), sera conseiller au Parlement et l'autre, François, sieur de Francheville, enseigne aux gardes (Tall., VI, 480). Ajoutons leur beau-père, Fr. de Vertamont, maître des requêtes (mort en 1697), très lié avec Jannart. Voilà des relations possibles pour le jeune homme entre 1641 et 1650.

Je ne sais à quel moment Anne de Jouy devient veuve. Elle épousera Henri de Villemontée, sieur de la Brossotte, et donnera (le 31 mars 1654) sa fille Renée de Prast à Bernardin de Villemontée, son beau-frère. La Fontaine parle le 14 février 1656 d'Henri de Villemontée. On en peut conclure qu'il a toujours été en relation avec sa sœur. Quand mourut-elle? Je vois (dossiers bleus, 672) une note qui semble dire que ce fut en 1665.

***

La succession paternelle en 1658.

En attendant qu'un chercheur débrouille ce chaos, voici (sous toutes réserves) un calcul approximatif.

Supposons égale la part des deux frères, le bénéfice de la succession (tout étant remis en partage) = 2 fois la somme reçue par Claude : 8 225 × 2 = 16 500. — Ce bénéfice, ajouté aux dettes, va nous donner à peu près l'actif : 16 500 + 36 644 = 53 144. — Or, dans cet actif, il y a deux maîtrises, plus des terres. Si ces maîtrises (d'après l'évaluation postérieure) sont de 12 000 + 14 000 = 26 000, il reste 27 144 de terres.

Voilà Jean chargé de payer les dettes. Sa maîtrise de 12000 (remise en partage) le paye de sa créance de 11977 livres. — Ceci dit, il lui faut payer (Maucroix, Pidoux, divers) 24667, et les 8225 de Claude, soit 32902.

Pour rembourser cela, il a 27144 de terres, et les économies qu'il fera (?!) sur le revenu de ses charges. C'est insuffisant. D'ailleurs on ne vend pas des terres du jour au lendemain, et Claude (tout au moins) le presse. Donc notre homme emprunte, et d'abord à sa femme (les 18000 livres et plus qu'il lui doit en 1661, semblent indiquer un emprunt de 16000 environ fait en 1658).

Et ainsi, tandis qu'à cette succession Claude gagnait 8000 livres, Jean y perdait sensiblement. Désormais il était à la tête de deux maîtrises, mais on voit bien qu'elles étaient grevées de dettes : et l'on peut être sûr que lorsqu'elles lui seront remboursées (en 1671), le prix en était déjà mangé à l'avance. — Cinq ans plus tard, la vente de la maison natale lui permet d'éteindre ses dernières dettes. Cette fois, c'est fini : plus un sol vaillant. Et dans l'intervalle, que de tracas et de soucis graves, pour un homme qui était peut-être léger par ailleurs, mais qui prenait fort au sérieux la question des dettes (voy. lettre à Maucroix, 93) !

Cela donne un ton nouveau à la fameuse épitaphe : *Jean s'en alla*... Si l'on admet qu'elle le concerne (ce qui est bien probable), on voit que son insouciance ne va pas sans quelque regret. Ce fonds, qu'il se reproche d'avoir mangé, n'avait-il pas été mangé surtout par son père? Ce mépris des trésors est bien autre chose qu'une indifférence légère : j'y vois de la résignation, je dirais presque de la vaillance. Et je note en passant que faute de voir cela (qui est à peu près certain) on fausse singulièrement la physionomie de La Fontaine.

***

Madame de La Sablière (lettre inédite).

Rappelons que Marguerite Hessein, née le 18 mars 1640 (Haag), petite-fille d'un valet de chambre du Roi (*Bulletin du protestantisme,* XIII, 227), fille probablement de Gilbert Hessein qui avait fait sa fortune dans les partis, reçut évidemment une instruction plus que solide, puisqu'elle devait un jour savoir non seulement le latin mais encore le grec (Corbinelli, dans *Sévigné,* V, 250). — Elle avait épousé le 15 mars 1654 Antoine Rambouillet de La Sablière, fils du richissime financier, né le 17 juin 1624, et dont elle eut trois enfants :

1° Anne (14 mars 1655), future Mme Muysson;

2° Nicolas (11 février 1656);

3° Marguerite (20 janvier 1658), future Mme de La Mésangère.

Nous avons dit que vers la fin de 1672 elle apprit par son beau-frère R. de Lancey le mariage de sa fille aînée avec J. Muysson. Voici la lettre par laquelle elle donne son consentement, et qui fut annexée (nous dit un acte du 11 janvier 1679) à la minute du contrat de mariage passé le 10 décembre 1672 devant les notaires Prieur et Bouret :

A Monsieur,

Monsieur de La Sablière.

« Je ne sais, Monsieur, si M. de Lancey vous aura dit, comme je l'en avais prié, que je vous suis fort obligée de l'honnêteté que vous m'avez faite de m'envoyer avertir du mariage de ma fille aînée avec M. Muysson. Je ne doute pas que la personne à qui vous songez pour cela n'ait toutes les qualités néces-

saires pour la rendre heureuse. Et après les soins que vous avez pris pour cela, il serait inutile que j'examinasse rien après vous, puisque je suis persuadée que vous ferez tout pour le mieux. Je vous supplie donc très humblement de croire que je ressens comme je dois les soins que vous avez pris pour cela, que je me remets entièrement à votre conduite sur tout ce qui regarde mes enfants, et que je ne manquerai jamais de soumission pour tout ce que vous pourrez souhaiter de moi. Et je serai toute ma vie, avec tout le respect que je vous dois,

Votre très humble et très obéissante servante

M. Hessein.

Madame de La Sablière (sa fortune). — Sur la fortune on pourra savoir un jour quelque chose par certaines pièces notariées. Pour le moment, je me demande si le testament d'Antoine Hessein, écrit le 19 juillet 1718 (Arch. nat., Y 48, f° 32) apporte beaucoup de lumière. Cet Antoine est-il le frère, ou le neveu de Mme de La Sablière? Je crois qu'il est le frère, sans en être certain. D'abord il s'intitule secrétaire général des dragons de France (et l'ami de La Fontaine avait bien cette charge); ensuite son âge, si nous le faisons naître à peu de distance de sa sœur (laquelle est de 1640), son âge de quatre-vingts ans n'a rien que de vraisemblable. — Dans ce cas, il faudrait noter l'existence d'une sœur, Madeleine, mariée à M. Duport, conseiller au Parlement. Et dans ce cas aussi, on pourrait conclure que les Hessein avaient une certaine fortune, — puisqu'on voit cet Antoine, en dehors de ce qu'il donne à son légataire (son neveu Duport), laisser des dons fort importants (notamment pour 2 600 francs de rentes).

***

Source inédite d'une fable (Les Souris et le Chat-Huant, XI, 9). La Fontaine doit cette fable à un récit fait devant lui à Bernier; voici ce qu'on lit dans l'*Abrégé de Gassendi* (Lyon, 1678, VII, 674) :

« ... Le sieur Gaffarel nous a depuis peu assuré qu'un certain augustin réformé, de ceux qui demeurent dans la forêt de Fontainebleau, lui avait dit que revenant un soir de la promenade à son couvent, il avait aperçu un oiseau sortir d'un trou d'un arbre qui était creux et percé en deux endroits; que le lendemain étant allé proche de l'arbre avec ses frères pour reconnaître quel oiseau ce pourrait être, l'oiseau sortit au bruit; que tâchant ensuite avec assez de peine de fourrer quelque chose par le trou d'en haut pour voir ce que c'était, ils aperçurent que le trou d'en bas était bouché; et que l'ayant ouvert ils trouvèrent dedans soixante ou quatre-vingts souris toutes vives, et des épis de blé pour remplir deux ou trois chapeaux, mais que toutes ces souris avaient les cuisses rompues. Ces souris devaient apparemment être la provision du hibou qui leur aurait apporté des épis de blé pour les nourrir quelque temps, cependant qu'il les mangerait l'une après l'autre. »

(Le passage est écrit vers 1675; car Bernier, p. 789, parle de son oncle mort l'année dernière : or cet oncle était mort en 1674 : voy. DE LENS, *Nouveaux documents sur Bernier*).

***

La Fontaine et les Philosophes.

Il avait lu des philosophes de bonne heure, c'est du moins probable. Avant les fables de 1668 nous

avons trop peu de textes, et des textes qui prêtaient trop peu aux souvenirs philosophiques, pour que l'absence d'allusions soit très significative. Remarquons à tout hasard que la pièce sur la mort de Colletet renferme un vers (« Les oracles ont cessé ») qui rappelle un titre de Plutarque.

Avec le *Recueil* de 1668, toute hésitation cesse. Le souvenir de Plutarque est visible dans l'allusion à Pandore (III, 6), dont il a dû lire l'histoire dans la Consolation à Apollonius. Dans I, 9, *Adieu donc, fi du plaisir* rappelle une citation d'Euripide (« Loin de moi le bonheur qui peut troubler la peine ») qu'on trouve dans le traité « de la manière de lire les poètes ». Et dans II, 18, *le vase est imbibé, l'étoffe a pris son pli,* semble venir de Plutarque (Education des enfants), à moins qu'il ne vienne de Charron. — Car La Fontaine connaît dès lors Charron : si II, 18, ne le prouve pas, *l'Homme et son image* rappelle cette phrase : « Nous n'avons pas de plus beau miroir et de meilleur livre que nous-mêmes. » (P. 4, édition Lefèvre); IV, 8 : *On n'en peut rien tirer qu'avecque le bâton* reproduit en la modifiant cette phrase de Charron : « Les bêtes sauvages ne s'apprivoisent jamais avec le bâton » (*ibid.*, p. 520).

Or, du premier au second Recueil, le progrès philosophique va se marquer par le nombre des souvenirs. Laissons Platon, étudié (d'ailleurs d'une façon trop vague) par M. Boulvé : reste Charron, reste Plutarque, pour lesquels nous nous bornerons à signaler les rapprochements que l'on n'a point faits.

A. — *Souvenirs de Plutarque.* (Je me sers, faute de mieux, de la traduction de Ricard; c'est à celle d'Amyot qu'il faudrait se reporter.)

1° VII, 14 : « Le bien, nous le faisons; le mal, c'est la fortune. » (Cf. I, 262, Consol. à Apoll. : « La plupart des hommes condamnent tout ce qui n'arrive pas

*

selon leurs espérances, etc. », — ou encore II, 427, De la tranquillité : « On s'en prend à la fortune de ce qui ne doit être imputé qu'à notre folie. »

2° VIII, 2 : «... N'eussent pas au marché fait vendre le dormir. » (Cf. I, p. 372: de la Superstition : « Pourquoi acheter si cher le sommeil, le seul bien que les dieux nous dispensent gratuitement? »)

3° VIII, 25 : « Les vertus devraient être sœurs, ainsi que les vices sont frères », etc. (Cf. p. 82 : Chrysippe avance que toutes les vertus se suivent, etc. »)

4° X, 1 : « Parcourant sans cesser ce long cercle de peines. » (Cf. I, p. 268, cit. d'Euripide : « La vie est pour les mortels un long cercle de peines. »)

5° X, 4 : « La peine d'acquérir, etc. » (Cf. II, 550 : « Les avares ont la peine d'amasser et n'ont pas le plaisir de jouir. »)

6° XII, 20 « Celui-ci retranche de l'âme, etc. » (Cf. II, 382. De la Vertu morale : « ... Abattre indifféremment ce que les passions ont d'utile avec ce qu'elles ont de dangereux; retrancher ce qu'il y a de sauvage et de superflu. Les passions une fois bannies, la raison aurait perdu presque tout son ressort. »)

7° Voyez encore dans le *Quinquina* : 1° L'histoire des Tonneaux, lue évidemment (puisqu'il y a pris autre chose) dans la Manière de lire les poètes; 2° le vers : « Frêle et triste jouet, etc. » (Cf. II, 495, Des maladies. : « Tel qu'un vaisseau est emporté par la violence des vagues, etc. »)

B. — *Souvenirs de Charron* (édition Lefèvre).

1° VII, 12; le mot : « Nul n'est prophète en son pays » est textuellement p. 117. (Un proverbe, chose peu significative; mais il faut songer au reste.)

2° VII, 15 : « C'est un torrent. » (Cf. p. 176) : « Les opinions sont comme un torrent qui emporte tout. »

3° VII, 18. (Cf. p. 48) : « La vue et la raison jugent tout diversement de la grandeur du soleil et de la

figure d'un bâton dans l'eau. » (Exemple banal, voy. Gassendi, mais n'importe.)

4° VIII, 1. « Il importe à la République ». (Voy. p. 419) : « La mort tient un très grand rang en la république de ce monde. »)

5° VIII, 5 : « Par des vœux importuns nous fatiguons les dieux, etc. » Cf. (p. 367) « Il est indigne... d'aller importuner Dieu », etc.

6° VIII, 11 : « Il vous épargne la pudeur... » Cf. (p. 548) : « Secourir sans être requis, car l'ami est honteux. »

7° VIII, 14 : « Peuple caméléon, peuple singe du maître. » (Mêmes expressions, p. 560. D'ailleurs, c'est un souvenir de Plutarque, I, 119, 122.)

8° VIII, 25 : « Les vertus devraient être sœurs. » Cf. (p. 151) : « Plusieurs vertus sont incompatibles. (Nous avons cité Plutarque, V, 82.)

9° VIII, 26. Plusieurs expressions qu'on reconnaîtra dans Charron : 1° « Le milieu, ou l'entre-deux dudit objet... » (43); 2° « Aucun n'est prophète chez soi » (déjà vu, p. 177); 3° « Le labyrinthe du cerveau » (17); 4° « Vox populi, vox Dei » (248). Cette fable est par là très curieuse; on a quatre souvenirs de Charron, pris un peu partout : cela prouve combien il l'a présent à l'esprit.

10° IX, à Mme de La Sablière : 1° « Je subtiliserais un morceau de matière » reproduit l'expression : « Esprits vitaux élaborés et subtilisés » (p. 17); 2° Voy. l'âme corporelle (p. 28).

11° XI, 6 : « Et chacun croit fort aisément, ce qu'il craint et ce qu'il désire »; cf. : « Nos craintes sont aussi sujettes à se tromper comme nos espérances » (663).

12° XII, 25 : « Apprendre à se connaître... » C'est la première phrase de la *Sagesse* (p. 1).

Relevons encore :

1° Dans *Philémon et Baucis :* « La fortune vend ce

qu'on croit qu'elle donne »; cf. : « Dieu nous vend tous les biens qu'il nous envoie » (150).

2° Dans le *Quinquina,* l'adage : « La vie est courte et l'art est long ».

3° Dans le discours sur Platon : « Tous nos collèges retentissent des mêmes choses »; cf. : « Ce sont tous mots... dont retentissent les écoles et les chaires » (66).

On voit jusqu'à l'évidence qu'entre 1675 et 85 Charron a été pour notre poète le vrai livre de chevet. C'est donc de ce côté avant tout qu'il faudrait creuser si l'on voulait définir exactement sa philosophie. On ferait bien, d'ailleurs, de relire pour cela le beau livre de M. STROWSKI sur *Pascal*.

***

Damien Mitton. — Donnons quelques renseignements sur cet ami de Pascal qui fut celui de La Fontaine.

J'ignore la date de sa naissance, et je ne crois pas qu'on sache rien sur lui avant le moment où il voit Pascal (le fameux voyage est de 1652); il est alors connu, et, dit Méré, « plaît à toute la cour ». Loret (11 décembre 1660) le représente comme un « homme de sens » qui « sait son monde » et qui l'hiver reçoit tous les grands joueurs. Tallemant, qui le cite à plusieurs reprises, nous le montre chez d'Olonne (V, 319). Il est célèbre pour ses bons mots et pour ses contes (voy. Bussy, 1683). Très pessimiste, mais fort aimable, il fit une vive impression sur Pascal, qui le mettait au-dessus de Platon (Voy. le *Pascal* de BRUNSCHVICG, p. 118) : comment n'aurait-il pas séduit La Fontaine? — Ils avaient pu se connaître autour de des Barreaux, ou des jeunes officiers que fréquentait notre homme vers 1645. Mitton devait un jour faire partie de l'armée : les Archives de la Guerre (par exemple, minutes de 1679, vol. 624) gardent plusieurs lettres de lui. Il est alors trésorier provincial de l'extraordinaire des

guerres en Picardie, Flandre, etc. C'est le titre que lui donne une pièce du 21 décembre 1680 (Bibl. nat., pièces orig. 1520) ; une autre, du 21 septembre 1680, le qualifie de ci-devant trésorier. Il a dès lors résigné sa charge à son fils Louis, sieur de Grandmesnil. Il habite, dès 1680, rue du Hasard, paroisse Saint-Roch. Il est donc le voisin de La Fontaine. Mais celui-ci n'avait sans doute pas attendu cette date pour le revoir; et l'on devine quelle influence a pu avoir sur lui un homme qui avait tout ensemble tant de finesse et de vigueur et un scepticisme si séduisant. Damien Mitton, qui avait perdu sa femme, Marie Pastoureau (testament du 24 mai 1686, Arch. nat., Y^{34}), devait faire son testament le 27 avril 1690 *(ibid)*. Il avait bien une nièce Charlotte de Véron (?), qui demeurait avec lui (pièce de 1688, déjà citée). L'anecdote du *Livre sans nom* est donc très probable. Elle semble se placer en mai 90; car Mitton, le 27 avril, n'a pas la force de signer son testament (f° 65). Notons que cet ancien sceptique a une mort pieuse : sans parler de ses remords et de son recours aux « mérites infinis du précieux sang de Notre-Seigneur », ses dons aux hôpitaux me paraissent assez éloquents. Voilà qui aurait fait plaisir à Pascal et qui put faire réfléchir notre insouciant poète. — Il me reste à dire que Mitton a un frère, Louis, trésorier des Gardes Suisses. Mais je crois avoir évité toute confusion.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER

LA JEUNESSE

LIVRE II

LA MATURITÉ

LIVRE III

LE DÉCLIN

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie 8, RUE GARANCIÈRE. — 17989.

A LA MÊME LIBRAIRIE

Bibliothèque française. — *Biographie, extraits et œuvres choisies des grands écrivains français, publiés sous la direction de* M. Fortunat Strowski :

XVIe siècle. **Les Sources d'idées,** par P. Villey. Un volume.

XVIIe siècle. **La Fontaine,** par Ed. Pilon. Un volume.

XVIIIe siècle. **Montesquieu,** par F. Strowski. Un volume.

XVIIIe siècle. **Fontenelle,** par Émile Faguet, de l'Académie française. Un volume.

XIXe siècle. **Chateaubriand,** par André Beaunier. Deux volumes.

Prix de chaque volume broché. . . . . 1 fr. 50
Cartonné . . . . 2 fr. 25
Relié demi-chagrin, genre ancien. . . . . 3 fr. »

Collection des classiques français. **La Fontaine.** *Fables.* Deux volumes in-32 jésus. . . . . 8 fr.

Histoire de la littérature française, par Émile Faguet, de l'Académie française, illustrée d'après les manuscrits et les estampes conservés à la Bibliothèque nationale, et complétée par une table analytique des matières, dressée par Léon Dorez :

I. *Depuis les origines jusqu'à la fin du XVIe siècle.* 17e édition. Un volume petit in-8°. . . . . 6 fr.

II. *Depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours.* 18e édition. Un volume petit in-8° . . . . 6 fr.

Histoire élémentaire de la littérature française depuis l'origine jusqu'à nos jours, par Jean Fleury, lecteur en langue française à l'Université impériale de Saint-Pétersbourg. 27e mille. Ouvrage recommandé par le comité scientifique du ministère de l'Instruction publique de Russie pour tous les établissements d'éducation où l'on enseigne l'histoire de la littérature française. Un volume in-16. . . . . 4 fr.

Études de littérature et d'histoire. *Montaigne et Pascal.* — Croquis normands : *Maupassant.* — *Eugène Boudin.* — Vues sur l'histoire : *Taine et Sainte-Beuve.* — *L'Orient d'autrefois.* — *Le Drame des poisons.* — Notes et mémoires sur l'Empire : *Napoléon et sa famille.* — *Waterloo.* — *La Vie politique en province.* — *Les Mémoires de Bismarck,* par Albert Sorel, de l'Académie française. Un volume in-16 . . . . 3 fr. 50

Études et portraits, par Paul Bourget, de l'Académie française.

I. *Portraits d'écrivains et notes d'esthétique.* Édition définitive. Un volume in-16. . . . . 3 fr. 50

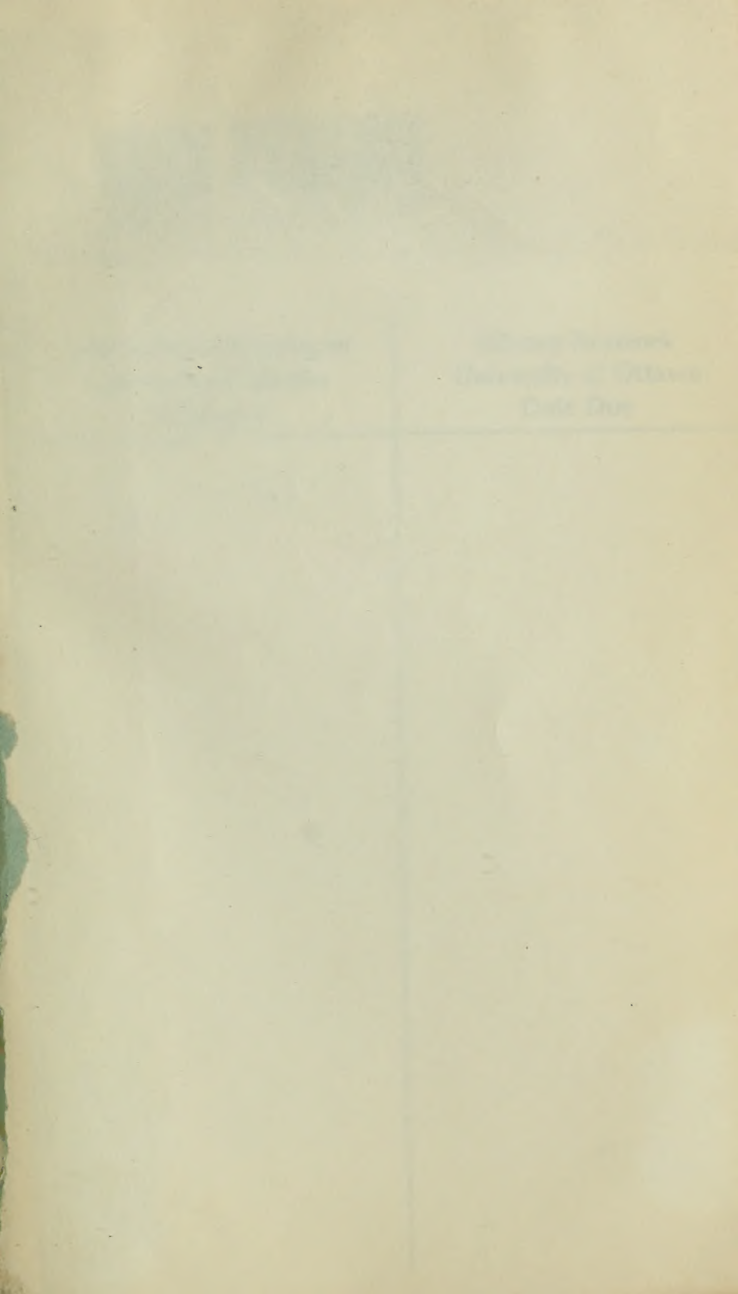
II. *Études anglaises.* Edition définitive. Un vol. in-16. Prix . . . . 3 fr. 50

III. *Sociologie et Littérature.* 6e mille. Un vol. in-16. 3 fr. 50

Pages de Critique et de Doctrine, par Paul Bourget. I. Notes de rhétorique contemporaine. — II. Notes de critique psychologique. — III. Thèses traditionalistes. — IV. Quelques exemples. 4e mille. Deux volumes in-16. . . . . 7 fr.

Visages d'hier et d'aujourd'hui, par André Beaunier. Un volume in-16. . . . . 3 fr. 50

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 17989.


University of Ottawa
Date Due